PORTRAITS POLITIQUES

ET

RÉVOLUTIONNAIRES

Paris — Typ. de Mme Ve Dondey-Dupré, rue Saint-Louis, 46.

~~2084~~

PORTRAITS POLITIQUES

ET

RÉVOLUTIONNAIRES

PAR

CUVILLIER-FLEURY

—

Deuxième Édition

ENTIÈREMENT REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

II

200978
2/3/26

PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS.
1852

DC
252
C8
1852
t.2

TROISIÈME PARTIE.

ROMANTISME ET DÉMAGOGIE.

I

M. Eugène Süe.

(28 avril 1850.)

Nous ne sommes pas obligé, parce qu'il a plu à quelques démocrates, fourvoyés dans un dissentiment sans issue, de choisir M. Eugène Süe pour le candidat de la coalition socialiste (1); nous ne sommes pas obligé de prendre violemment parti contre l'auteur de *Plick et Plock*, encore moins de l'accepter sérieusement pour un homme politique. Entre l'extrême véhémence d'un dénigrement systématique et l'importance burlesque que les partis accordent subitement à leurs candidats improvisés, il y a un milieu : c'est celui où nous voulons rester comme critique. Comme électeur, nous ne demandons pas mieux que de vouer la candidature socialiste de M. Eugène Süe aux dieux infernaux.

(1) Ceci était écrit quelques jours avant l'élection de M. Eugène Süe, comme représentant du peuple, par les électeurs de Paris (avril 1850).

Voici toutefois une singularité que notre époque seule comporte : nous avons là, sous les yeux, un livre de M. Eugène Süe (1) qui nous empêche absolument, nous le répétons, de le prendre au sérieux comme homme politique ; et c'est pourtant parce qu'un parti politique vient de faire de l'auteur des *Mystères du Peuple* son candidat préféré, que nous sommes forcé d'attacher une certaine importance à son ouvrage. En sorte que, tandis que c'est le livre qui, à nos yeux, dépréciait surtout le candidat, voilà que c'est le candidat qui fait valoir le livre. Tirez-vous, ami lecteur, de cette contradiction comme vous pourrez.

Dans un temps normal, chez un peuple qui ne s'amuserait pas comme chez nous, chaque matin, à renverser ses idoles de la veille ou à encenser ses déceptions du lendemain, dans un pays où l'immoralité, le scandale, l'orgueil hyperbolique, la passion sans frein, l'extravagance effrontée, l'ignorance étourdie, la vanité du poëte ou l'inconsistance du romancier ne serviraient pas tour à tour de piédestal aux ambitions les moins justifiables, un livre tel que celui dont nous sommes condamné à parler aujourd'hui paraîtrait au-dessous de la critique sérieuse. Chez nous, un pareil livre se trouve tout à coup, à un instant donné, une œuvre importante et où peut-être notre destinée du lendemain est écrite ; car la même main violente et brutale qui met l'homme sur le pavois d'une candidature démagogique peut mettre le livre sur l'autel de la Constitution. Aujourd'hui un mauvais roman, écrit en patois socialiste, est plus près d'être populaire que le traité le plus érudit et le mieux pensé. *Les Mystères du Peuple* font oublier l'*Es-*

(1) *Mystères du Peuple*, édition in-8°, par livraisons (Paris, 1849).

prit des Lois; le Juif errant, pour beaucoup de lecteurs, a remplacé l'Evangile.

Essayons donc de juger ce livre à notre tour, puisque ceux qui l'ont lu ou qui l'ont inspiré ont placé sur cette base la candidature politique de son auteur. L'ennui est grand, la tâche est rude, et le conclave rouge nous inflige là, par anticipation pour nos votes du 28, une sévère pénitence. N'importe, hâtons-nous. Demain peut-être, soit qu'il échoue comme candidat, soit qu'il réussisse, M. Eugène Süe ne sera plus rien. La politique a tué plus d'un poëte. Elle est bien capable d'avoir aussi raison d'un romancier.

Les Mystères du Peuple sont le dernier ouvrage de M. Eugène Süe, ouvrage non achevé, publié par livraisons et formant à peine un volume, mais où nous pouvons étudier cependant la plus récente manifestation de son esprit et marquer le niveau qu'il a atteint. Le livre, du reste, est magnifiquement imprimé, illustré de gravures, orné d'un frontispice qui représente la prise des Tuileries le 10 août, et d'un cul-de-lampe funèbre en forme de catafalque où se lit cette inscription : « *Ci-gît le dernier des rois.* » En sorte que si vous regardez au titre, le livre a l'air d'être fait pour le peuple, mais en réalité il vise plus haut. Nous verrons tout à l'heure s'il n'est pas plutôt à l'adresse de la bourgeoisie. Quoi qu'il en soit, nous n'avons pas souvenir que le venin démagogique ait été jamais distillé d'une main plus soigneuse, plus coquettement préparé, servi dans une coupe plus élégante, avec des raffinements plus étudiés et des délicatesses plus étranges. On lit sur le titre de l'ouvrage : « Il n'est pas une réforme religieuse, politique ou sociale que nos pères n'aient été forcés de conquérir de siècle en siècle au prix de leur sang,

par l'insurrection ; » et au-dessous de cette épigraphe menaçante, l'auteur a fait mettre ces mots : « *Splendide édition !* » M. Eugène Süe fait de la démagogie comme Buffon (toute proportion gardée) faisait de l'histoire naturelle, en gentilhomme qui sait vivre.

Par quelle dégradation successive (je prends ce mot dans son acception scientifique) M. Eugène Süe, sans changer sa vie, sans cesser d'être l'épicurien magnifique, le sensualiste élégant, le solitaire raffiné et voluptueux que vous savez, est-il arrivé à cette complète métamorphose que je signale ? Comment le féal-souteneur « de l'ancienne Constitution française, *monarchique et religieuse*, » est-il devenu le champion sans scrupule des maximes démagogiques les plus outrées, les plus radicales et les plus grossières ? Où faut-il chercher le secret d'une transformation si extraordinaire et si éclatante ? Il y a des gens à qui la société n'a jamais rien donné. M. Eugène Süe appartenait-il à cette classe nécessiteuse et déshéritée ? A-t-il été obligé de remonter péniblement le courant qui entraîne ces innombrables misères au fond du gouffre qui les confond toutes dans l'égalité d'une même souffrance ? A-t-il lutté ? a-t-il souffert ? Non-seulement il a eu la fortune, mais la renommée. La fortune, il l'avait en naissant ; la renommée, il l'a eue facile, indulgente, prodigue de louanges, de profits et de fanfares, faite à l'image de cette société même qui la donnait, avec mille caresses séduisantes et toutes sortes d'encouragements positifs. Et encore aujourd'hui, au moment même où la candidature de M. Eugène Süe est jetée comme un défi à cette civilisation dont il est un des produits les plus authentiques, personne ne jouit plus exclusivement, avec une idolâtrie plus égoïste, dans une solitude plus aristocratique et plus dédaigneuse, des res-

sources et des joies exceptionnelles que la société assure au petit nombre de ses élus. A Dieu ne plaise que nous imitions ceux qui discutent en ce moment, à propos de la candidature de M. Eugène Süe, le mémoire de son coiffeur, le budget de ses écuries et le menu de son dîner. Mais enfin, quand l'auteur de *Plick et Plock* vient majestueusement nous dire :

« Un mot sur mon passé :

» Il est des hommes qui ont le bonheur de rencontrer de prime abord la vérité, sans avoir à traverser l'erreur; d'autres moins heureux, *et je suis de ce nombre*, ont à réagir contre les préjugés de leur époque, contre l'influence du milieu où ils ont vécu, et n'arrivent à la connaissance *des vrais principes sociaux* qu'avec le temps, par l'expérience; »

Quand M. Eugène Süe nous fait cette confession; où veut-il en venir? Est-ce sa vie qu'il confesse ou ses principes? Si c'est sa vie que le célèbre romancier accuse, il a une autre manière de faire pénitence que de composer des romans humanitaires et d'écrire, comme Sénèque le philosophe, l'éloge de la pauvreté sur une table d'or; il n'a qu'à changer sa vie. L'auteur du *Juif Errant* a composé, dit-on, et on lui en a fait gloire dans le conclave rouge, un Traité contre le superflu. *Patere legem quam fecisti.* Appliquez-vous donc les maximes avec lesquelles vous battez en brèche la société; corrigez-vous, pendant que vous êtes en train de régénérer le monde; et puisque vous nous condamnez au brouet noir, commencez donc par le faire servir sur votre table. Nous verrons après!

Mais M. Eugène Süe n'aura pas la peine de conformer sa vie à ses principes, par une bonne raison; politiquement, et nous espérons qu'il ne prendra pas la chose en mauvaise part, politiquement il est sans principes. Il a des ma-

nières, c'est-à-dire des procédés de composition qui se transforment suivant le temps, qui s'accommodent à la mobilité de son humeur, de ses relations, de ses intérêts, de ses passions. Les principes résistent, les manières changent. L'auteur de *la Salamandre* a traversé, avec une sérénité parfaite, un nombre infini de systèmes et de théories contraires ; il a successivement abdiqué une foule de convictions « inébranlables. » Il a débuté, et c'était justice à un chirurgien-adjoint de la marine française qui avait assisté à la bataille de Navarin, il a débuté par des romans maritimes, dont l'inspiration, toute byronienne, accusait je ne sais quelle affectation de désenchantement précoce et factice, fort ridicule dans un si jeune âge et dans une si radieuse fortune. Cette comédie de désespoir a été la première manière de M. Eugène Süe. Puis nous avons eu la période monarchique, religieuse, féodale et aristocratique de son talent, suivant que soufflait la brise dans les voiles qui poussaient le radeau du jeune marin à travers les écueils du roman historique. *Mathilde* révéla chez lui une troisième manière. M. Eugène Süe osa aborder le roman de mœurs. C'était son lot. Pourquoi ne s'en est-il pas contenté ? Il y déploya de réelles ressources et un talent à la vérité sans distinction, sans délicatesse, mais non pas sans vigueur et sans éclat. Là aussi M. Eugène Süe eut sa manière. Il exagéra sans pitié et sans justice les proportions du vice élégant et la puissance satanique des instincts dépravés dans les hautes régions du monde, et il commença par fantaisie à jeter de la boue à cette société que la même fantaisie d'artiste devait le pousser plus tard à détruire. C'est le caprice qui l'avait jeté dans l'imitation de lord Byron quand il essayait, dans le personnage de Zsaffie, la caricature de Manfred. C'est un caprice, mais un caprice

déjà moins désintéressé, qui l'avait compromis dans la prédication catholique et féodale, quand il écrivait la préface de la *Vigie de Koat-Ven*.

M. Eugène Süe, j'en demande pardon aux austères parrains de sa candidature politique, M. Eugène Süe n'a jamais été qu'un grand amuseur public que l'engouement très-peu justifié de notre époque a condamné, et c'est moins son tort que le nôtre, à une série de travestissements littéraires où sa fantaisie a toujours très-habilement servi son intérêt. M. Süe appartenait à l'école *désespérée* quand lord Byron était à la mode, à l'école monarchique au bon temps de M. de Montlosier et de M. de Bonald, à l'école libérale et sceptique après Juillet, à l'école socialiste avant Février, à l'école anarchique après la révolution de 1848. Mais s'il a suivi avec une incontestable habileté le courant de ces différentes époques qu'il a traversées avec un bonheur si constant, ce n'est jamais lui qui a donné l'impulsion. Il l'a reçue. C'est la société elle-même qui le poussait. Marche! marche! lui criait cette société à la fois si affairée et si légère, si préoccupée d'intérêts positifs et si avide d'émotions factices; marche à tout prix! pourvu que je me sente entraînée à ta suite dans ces amères et frivoles jouissances de la lecture rapide qui est la soif des esprits blasés. Marche! et M. Eugène Süe a marché; tant qu'à la fin, après avoir usé sa veine, son talent, jusqu'à sa conscience, au service de cette société exigeante et ennuyée, il s'est retourné un matin contre elle, toujours pour l'amuser.... Ce fut alors que parurent les *Mystères de Paris*. Il est facile aujourd'hui de s'indigner contre cette publication (elle nous a été assez reprochée !...) qui signalait un changement si soudain dans la manière de l'auteur, en même temps qu'elle marquait une sorte de renaissance de son talent

rajeuni. Quand ce livre parut, je ne parle que de la teinte philanthropique que l'auteur y avait adroitement répandue, un incroyable engouement de toutes les classes de la société l'accueillit. Certes, nous étions une société de tout point meilleure, plus véritablement bienfaisante, plus morale, mieux organisée que ce romàn ne nous montrait. N'importe, nous aimions cette brutale férule qui venait tout à coup réveiller et gourmander notre indifférence endormie; nous aimions ce moraliste bien ganté, à la frisure irréprochable, aux bottes vernies, bourgeois-grand seigneur, philanthrope à manchettes, qui étudiait la misère du peuple au fond d'un boudoir, et censurait l'insolente richesse du haut de son tilbury. Nous aimions ce conteur, comme les courtisans de Louis XV (je rapproche, je ne compare pas) aimaient le *Petit Carême* de Massillon, comme la noblesse de l'époque encyclopédique battait des mains en voyant quelques écrivains populaires et bien rentés ébranler philosophiquement les portes du temple, en attendant d'enfoncer celles du palais. Telle a été aussi la destinée de M. Eugène Süe. Il s'est usé au service de la lâcheté intellectuelle et de la décadence littéraire de notre triste époque; et aujourd'hui, à force de marcher en avant dans ces terres inconnues où le besoin de chercher des ressources de style et des sujets de composition l'a poussé, M. Eugène Süe est parvenu à toucher le point du cercle, parcouru par sa plume infatigable, où l'avenir rejoint le passé. Il essaie en ce moment, dans une sorte de palingénésie démocratique et sociale, de rattacher le dix-neuvième siècle à la CLXXXII^e olympiade, la querelle des prolétaires socialistes à celle des Gaulois conquis et dépouillés par l'invasion germanique, la haine des modérés à celle des Francs ripuaires. Il est en train de coudre l'année 1850 à l'an 57

avant J.-C. Ce n'est plus assez du phalanstère, il nous fait rebrousser jusqu'aux forêts de la Gaule celtique; il nous ramène droit aux autels sanglants des druides. Et dites que nous ne sommes pas le siècle du progrès!

Le héros des *Mystères du Peuple* est un M. Marik Lebrenn, descendant de Brennus, qui vend du calicot rue Saint-Denis. Le sujet du livre, « c'est, dit l'auteur, l'histoire d'une famille de prolétaires à travers les âges. » Sa doctrine économique, c'est la revendication des terres volées par l'invasion franque; sa théorie politique, un champ de mai; sa religion, le druidisme; quant au style, c'est du gaulois qui se défend presque toujours d'être français.

Le citoyen Lebrenn, grand mangeur de rois, a pris part à l'insurrection de Février avec son fils Sacrovir Lebrenn, son gendre Georges Duchêne, sa femme Henory, sa fille Velleda, sa servante Jeanike, son garçon de caisse Gildas, et toute la boutique, tous Gaulois pur sang; car, après la religion des druides, ce que cette famille a de plus à cœur, c'est le culte de « *cette bonne vieille petite mère l'insurrection*, » qui aussi bien est le génie et l'inspiration de ce livre. Pendant les journées de Février, Marik Lebrenn se bat avec tous les siens sur les barricades de la rue Saint-Denis (où l'on ne s'est pas battu). Les femmes font de la charpie et encouragent du geste, de la voix, du regard, à travers les barreaux du premier étage, les énergiques combattants de cette lutte imaginaire. Après la bataille, Lebrenn sauve la vie à un colonel de dragons, quelque descendant des Francs, yeux gris clair, nez en bec d'aigle, cheveux d'un blond pâle, le comte Gonthran Neroweg de Plouernel. Ce comte, naturellement, avait voulu débaucher la fille du bourgeois qui, non moins naturellement, lui pardonne. Lebrenn sauve aussi des gardes municipaux, que M. Eu-

gène Süe accuse d'avoir tiré les premiers ; ce qui est historiquement faux. Puis, au moment où la charrette, qui porte les cadavres du boulevart des Capucines, passe devant *l'Épée de Brennus* (c'est l'enseigne de la boutique de Lebrenn), le marchand de calicot proclame la République. Il proclame la République, lui, le 23, un simple bourgeois, bien avant M. de Lamartine, avant M. Louis Blanc, avant M. Ledru-Rollin, avant M. Watripon, avant M. Landolphe, avant tous ceux qui aujourd'hui revendiquent l'honneur de cette invention, comme d'avoir pris le Louvre en 1830. M. Eugène Süe a souvent de ces malices.

La République proclamée, l'auteur nous fait sauter sans transition, et pour cause, par-dessus les actes du gouvernement provisoire, de la commission exécutive et de la dictature du général Cavaignac. Nous sommes en 1849. Le descendant de Brennus est au bagne de Rochefort, sous le n° 1120. Quel est son crime? Il a été pris parmi les insurgés en juin 1848 et condamné par un conseil de guerre. Quelle est son excuse? Il venait apporter des paroles de paix aux combattants. Vraie ou fausse, son excuse est accueillie. Le comte de Plouernel (yeux gris clair, nez en bec d'aigle) demande et obtient sa grâce. Marik Lebrenn est rendu à sa famille. Le récit s'arrête là.

Mais le récit, comme vous voyez, n'est rien. Il est amusant et nouveau comme une histoire de la révolution de Février. Ce qui est tout à fait neuf, ce qui marque dans la nouvelle manière de M. Eugène Süe le niveau où son intelligence est parvenue et la source où son imagination blasée va puiser désormais ses inspirations, ce sont les théories historiques, les réflexions morales, tout ce système d'exhumation des vieilles querelles de races ; c'est ce réveil des haines qui fermentaient il y a deux mille ans au cœur de

nos pères quand l'invasion franque vint les dépouiller et les asservir ; c'est la poursuite de cette vengeance rétrospective sur les descendants présumés des envahisseurs ; c'est l'imbécile et absurde prétention qu'il y ait encore en France, par suite de la conquête germanique, des vainqueurs et des vaincus, des opprimés et des oppresseurs, des seigneurs et des serfs, des pauvres et des riches du fait de la loi salique, *des Gaulois et des Francs!* Oui, voilà ce qui est nouveau dans l'assoupissante histoire de M. Eugène Süe. C'est la seule diversion qui s'y rencontre à l'intolérable ennui qui semble planer sur l'œuvre entière, tout le temps qu'elle ne dépasse pas les bornes de la littérature démocratique et sociale. Mais quand l'auteur des *Mystères du Peuple* s'applique non plus seulement à entretenir les animosités et les colères du présent (hélas ! ce serait bien assez !), mais à leur chercher de vieilles origines, à leur composer pour ainsi dire un blason et une généalogie ; quand il emprunte à l'érudition ses armes les plus éprouvées pour les tourner, avec un art perfide, contre la société moderne, au profit des passions les plus méchantes et des préjugés les plus aveugles ; quand il greffe en quelque sorte la guerre civile sur le vieux tronc dépouillé et caduc des antiquités gauloises et qu'il fait sortir, des bois sacrés de la Gaule primitive, la démagogie hurlante, pillarde et meurtrière du dix-neuvième siècle, comme la représaille d'une injure que dix-neuf cents ans de durée n'ont pas su prescrire ; et quand l'insurrection est le dernier mot de cette théorie archéologique, quand les poignards, les fusils homicides et les torches incendiaires brillent à travers les arguments, et qu'on voit la foudre toute prête à sortir de ces nuages amoncelés de la fausse érudition, du faux patriotisme et du faux goût ; à ce moment, dis-je, quand on

regarde à la pensée qui a inspiré cette œuvre sans nom, on ne peut se défendre d'une sorte de terreur mêlée d'indignation, de douleur et de colère; car il y a dans les œuvres de l'intelligence, comme dans la conduite de la vie, un excès d'extravagance qui ne semble pas venir de l'esprit, mais partir du cœur. Il y a une démence terrible, celle qui semble volontaire, qui a la conscience d'elle-même, et qui pousse à la destruction, dût le démolisseur lui-même y périr, avec le sang-froid, la résolution et la sérénité souriante qui manque trop souvent, hélas! aux bonnes actions et aux bonnes causes.

Nous allons citer, à l'appui de l'opinion que nous venons d'exprimer, quelques pages tirées des *Mystères du Peuple.* C'est un cours complet de l'invasion des Gaules, à l'usage des prolétaires. M. Eugène Süe a le courage de placer cette parodie de l'antiquité et de l'histoire sous l'invocation des plus grands noms dont s'honore la littérature historique de notre pays. Il cite un brochure publiée par M. Guizot en 1829, au momeut où la Restauration inclinait vers le coup d'État inconstitutionnel qui la perdit quelques mois plus tard. A ce moment-là, l'illustre écrivain faisait un appel plein d'énergie, d'audace et de dignité aux souvenirs libéraux de la France, visiblement menacée dans ses franchises. Aujourd'hui, devant la souveraineté du peuple proclamée et appliquée presque jour par jour, devant l'Assemblée unique, le pouvoir exécutif responsable, le suffrage universel incontesté, devant toutes ces conquêtes d'une révolution récente, et au milieu de l'orage de toutes les passions violentes ou perverses qu'un pareil bouleversement soulève, voilà le cours d'histoire qu'adresse au peuple *le candidat de la conciliation!* C'est un jeune ouvrier, Georges Duchêne, qui fait la leçon à son grand-père :

« ... Quelle diable d'idée a-t-il eue, ce M. Lebrenn, de choisir une pareille enseigne.. *A l'Épée de Brennus!* Il aurait été armurier, passe encore.

» — Sachez, grand-père..... mais vraiment je suis honteux d'avoir l'air, à mon âge, de vous faire ainsi la leçon.

» — Comment, honteux? Pourquoi donc? Au lieu d'aller à la barrière le dimanche, tu lis, tu apprends, tu t'instruis? Tu peux, pardieu, bien faire la leçon au grand-père... il n'y a pas d'affront.

» — Eh bien... ce guerrier à casque, ce *Brennus*, était un Gaulois, un de nos pères, chef d'une armée qui, il y a deux mille et je ne sais combien d'années, est allée en Italie attaquer Rome pour la châtier d'une trahison; la ville s'est rendue aux Gaulois...

» ... Brennus et les Gaulois de son armée appartenaient à la race dont nous descendons, presque tous tant que nous sommes dans le pays.

» — Un moment... tu dis que c'étaient des Gaulois?

» — Oui, grand-père.

» — Alors nous descendrions de la race gauloise?

» — Certainement.

» — Mais nous sommes Français! Comment diable arranges-tu cela, mon garçon?

» — C'est que notre pays, notre mère-patrie à tous, ne s'est pas toujours appelée la France.

» ..... Figurez-vous qu'il y a treize ou quatorze cents ans, des hordes de Barbares à demi sauvages, appelés *Francs*, et arrivant du fond des forêts de l'Allemagne, de vrais Cosaques enfin, sont venus attaquer les armées romaines, amollies par les conquêtes de la Gaule, les ont battues, chassées, se sont à leur tour emparés de notre pays, lui

ont ôté jusqu'à son nom, et l'ont appelé *France* en manière de prise de possession.

» — Brigands ! — s'écria le vieillard ; — j'aimais encore mieux les Romains, foi d'homme ! au moins ils nous laissaient notre nom.

» — C'est vrai ; et puis du moins les Romains étaient le peuple le plus civilisé du monde, tandis que les Francs étaient, je vous l'ai dit, de vrais Cosaques... Et sous leur domination tout a été à recommencer pour les Gaulois.

» — Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !

» — Ces hordes de bandits francs...

» — Dis donc ces Cosaques ! nom d'un nom !

» — Pis encore, s'il est possible, grand-père... Ces bandits francs, ces Cosaques, si vous voulez, appelaient leurs chefs des Rois ; *cette graine de Rois* s'est perpétuée dans notre pays, d'où vient que depuis tant de siècles nous avons la douceur de posséder des Rois d'origine franque, et que les royalistes appellent leurs Rois de *droit divin.*

» — Dis donc de *droit cosaque !...* Merci du cadeau !

» — Les chefs se nommaient des DUCS, des COMTES ; la graine s'en est également perpétuée chez nous, d'où vient encore que nous avons eu pendant si longtemps l'agrément de posséder une *noblesse d'origine franque, qui nous traitait en race conquise.*

» — Qu'est-ce que tu m'apprends là ! — dit le bonhomme avec ébahissement. — Donc, si je te comprends bien, mon garçon, ces bandits francs, ces Cosaques, Rois et chefs, une fois maîtres de la Gaule, *se sont partagé les terres que les Gaulois avaient en partie reconquises sur les Romains.*

» — Oui, grand-père ; les Rois et seigneurs francs *ont*

volé les propriétés des Gaulois, et se sont partagé terres et gens comme on se partage un domaine et son bétail.

» — Et nos pères ainsi dépouillés de leurs biens par ces Cosaques ?...

» — Nos pères ont été de nouveau réduits à l'esclavage comme sous les Romains, et forcés de cultiver pour les Rois et les seigneurs francs la terre qui leur avait appartenu, à eux Gaulois, depuis que la Gaule était la Gaule.

» — De sorte, mon garçon, que les Rois et seigneurs francs, après avoir volé à nos pères leur propriété, vivaient de leurs sueurs...

» — Oui, grand-père, ils les vendaient, hommes, femmes, enfants, jeunes filles, au marché.

» — *Mais, c'est-à-dire, — s'écria le vieillard, — que je ne suis plus du tout, mais du tout, fier d'être Français...*

» Ah çà, mais, nom d'un petit bonhomme ! est-ce que, malgré ces diables d'évêques, notre bonne vieille petite mère *l'insurrection* n'est pas venue de temps à autre montrer le bout de son nez?

» — Il n'est pas probable que tout se soit passé sans de nombreuses révoltes des serfs contre les Rois, les seigneurs et les prêtres. Mais, grand-père, je vous ai dit le peu que je savais... et ce peu-là, je l'ai appris en travaillant à la menuiserie du magasin de M. Lebrenn, le marchand de toile d'en face.

» — Ah ! le marchand de toile d'en face est si savant que ça.

» — Il est aussi savant que bon patriote; c'est un *vieux Gaulois*. Et quelquefois, — ajouta Georges sans pouvoir s'empêcher de rougir légèrement, — je l'ai entendu dire à sa fille, en l'embrassant avec fierté pour quelque réponse

qu'elle lui avait faite : Oh ! toi... tu es bien une *vraie Gauloise !...* »

« *Je vous ai dit, grand-père, le peu que je savais...* » Et en effet, on ne dit jamais au peuple que le peu qu'on sait ou qu'on a l'air de savoir ; car si on lui disait tout ce qu'on sait, est-ce que M. Eugène Süe, qui est si savant, se serait arrêté dans son cours d'histoire populaire à l'invasion franque ? M. Proudhon a dit : « La propriété, c'est le vol. » A la manière dont M. Eugène Süe nous dit : « La propriété, c'est la conquête, » c'est absolument comme s'il disait la même chose.

Voilà donc où nous en sommes, deux ans après une révolution qui a bouleversé le pays de fond en comble, à la veille du scrutin qui va s'ouvrir. *Gaulois et Francs !* voilà le mot d'ordre de l'armée socialiste ; voilà le cri de guerre avec lequel la démagogie marche au combat de l'élection, en attendant peut-être celui de la rue. Gaulois et Francs ! « *Pendant vingt siècles*, dit M. Eugène Süe, une imperceptible minorité conquérante, romaine ou franque, a spolié, » asservi, exploité nos pères... » En avant donc contre les fils de la Germanie, et que les vierges de l'île de Sên soient en aide aux enfants de la Gaule ! « Ce n'est pas la première » fois, dit le marchand Lebrenn au colonel de dragons, que » depuis des siècles un Neroweg de Plouernel et un Le» brenn se sont rencontrés les armes à la main ! » En avant donc ! et plus de Français, plus de France ! Tout au plus permettrons-nous que, suivant l'ingénieuse transaction proposée par Velleda Lebrenn, « de même que beaucoup » de femmes signent leur nom de famille à côté de celui » qu'elles tiennent de leur mari, toutes les admirables » choses accomplies par notre héroïne, sous un nom qui » n'était pas le sien, soient signées : *France*, née *Gaule...* »

Mais plus de Français! « Jusqu'à quand souffrirons-» nous. » écrivait à la Convention le citoyen Ducalle (complaisamment cité par M. Eugène Süe, p. 481), « jusqu'à » quand souffrirons-nous que nous portions encore l'in-» fâme nom de *Français!* Tout ce que la démence a de fai-» blesse, tout ce que la turpitude a de bassesse, ne sont pas » comparables à notre manie de nous couvrir de ce nom!... » Souffrirez-vous, citoyens, que nous ayons fait la révolu-» tion pour faire honneur de notre courage *à nos ennemis* » *de quatorze siècles!* Non, sans doute; et vous recourrez » avec moi à l'autorité de la Convention nationale, afin » qu'elle *nous rende le nom de Gaulois!*... etc. »

Ici nous nous permettrons d'adresser à M. Eugène Süe une simple question. A quels signes distinguera-t-on les Francs des Gaulois, si ce n'est, je le suppose, à leurs cotes de contribution et à leurs titres de propriété? M. Eugène Süe nous donne, il est vrai, le signalement d'un Franc de bonne race : « Grand, osseux, décharné, long cou, crâne pelé, grand nez en bec d'oiseau de proie, yeux écartés, ronds et perçants. » Il nous signale aussi, comme le moyen infaillible de reconnaître un Gaulois, la finesse et l'élasticité de sa taille : « A des intervalles réglés, les jeunes Gaulois » allaient se mesurer la taille à une ceinture déposée chez » le chef de la tribu. Ceux qui dépassaient la corpulence of-» ficielle étaient sévèrement réprimandés comme oisifs et » intempérants, et punis d'une amende (1). » Mais malgré tout, je ne me sens qu'une foi médiocre dans l'infaillibilité de ces indices. J'ignore, par exemple, pour ne parler que de M. Eugène Süe, s'il satisfait exactement aux conditions exigées d'un vrai Gaulois, s'il n'aurait rien à craindre

(1) *Histoire des Gaulois*, d'Amédée Thierry.

de la formidable épreuve de la *ceinture d'agilité*, et s'il a conservé, dans la somptueuse Thébaïde où il pratique si commodément la fraternité socialiste, la finesse de sa taille et la légèreté de ses allures d'autrefois. Je l'ignore. Où donc trouver des Francs et des Gaulois? A quels signes les reconnaître? Oh! je vais le dire. Pour la démagogie, les Francs sont partout. Partout où il y a un propriétaire, un noble, un riche, un père de famille, un industriel, un agriculteur sérieux, un fils de ses œuvres, un homme laborieux, instruit, occupé, économe, avec ou sans nez en bec d'aigle, c'est un Franc. Partout au contraire où il y a un vaurien, voué à la paresse, au libertinage, gibier de prison, orateur de club, soldat de l'émeute, souteneur de propagande anarchique, pour la démagogie c'est un Gaulois. Quant à moi, dussé-je me tromper et donner ce noble nom à des gens qui en sont indignes, en France je ne veux chercher, je ne veux voir que des Français. Cette horrible distinction entre des classes de citoyens habitant le même sol, cette affreuse guerre renouvelée de l'an 57 avant Jésus-Christ entre les conquérants et les conquis, entre les esclaves et les maîtres, croyez qu'aujourd'hui on ne songe à la renouveler qu'au bénéfice des plus détestables passions. C'est le duel entre la propriété et le vol, entre la paresse et le travail, entre l'honnêteté et la dépravation. Il n'y a plus dans notre société, creusée jusqu'au tuf par soixante ans de révolutions réformatrices, il n'y a plus d'autre antagonisme possible entre les citoyens. Gaulois et Francs! c'est le cri de la démence, de la perversité ou de la sottise. Choisissez!

Et aussi bien, nous sommes une étrange époque! Autrefois, dans un temps régulier, chez un peuple doué de quelque bon sens, il n'y aurait pas eu assez de sifflets pour

les utopies rétrospectives qui sont le fond et la broderie des *Mystères du Peuple*. Aujourd'hui, cette revendication de la propriété sur des conquérants morts depuis deux mille ans, cette reprise d'une hostilité plus vieille que notre histoire, cette hideuse et sotte guerre faite aux yeux gris-clair, aux nez aquilins et aux abdomens proéminents, toutes ces folies d'un fantaisiste à bout de moyens sont à la veille, si nous n'y prenons garde, d'avoir une voix dans l'Assemblée nationale, un siége dans le Parlement.

Mais les *Français* de Paris y mettront bon ordre. Espérons-le, et puissions-nous en finir avec l'auteur de *Plick et Plock*, comme candidat, comme homme politique et même, à moins qu'il ne s'amende, comme romancier !

II

M. Victor Hugo.

(16 juin 1850.)

M. Victor Hugo est aujourd'hui le principal orateur, si ce n'est le chef du parti ultra-démocratique dans l'Assemblée nationale.

J'espère démontrer, dans la suite de cette étude, comment l'examen des causes qui ont amené cette situation politique pour M. Victor Hugo est une question d'art et de critique littéraire. Pour le moment, je tiens seulement à constater un fait : par son talent et sa renommée, par l'élévation de son rang, comme académicien, comme pair de France sous le dernier règne, comme représentant du peuple, M. Victor Hugo est aujourd'hui le premier démagogue de France, peut-être d'Europe, j'entends celui qui est le plus en vue, celui dont la voix porte le plus loin, qui réunit avec la supériorité la moins contestable les deux qualités principales de l'éloquence démagogique, l'éclat et la sonorité. Quant à son importance dans le parti, M. Victor Hugo, j'en ai bien peur, est un de ces orateurs qui ne deviennent jamais ministres, un de ces généraux qui ne sont jamais rois. Mais n'anticipons pas.

Quand nous sommes amené, par la force des choses et le malheur des temps, à traiter, à propos d'un écrivain si célèbre, une si délicate question d'art et d'histoire contem-

poraine, M. Victor Hugo ne doit s'en prendre qu'à lui-même de la liberté que nous nous permettons, car il nous a donné l'exemple. Il a attaqué, nous nous défendons. Contre nous, j'entends contre nos amis, contre nos idées, contre notre parti dont il était l'élu, il a emprunté toutes les armes que fournit l'esprit de faction. Contre lui, nous gardons les nôtres. A la guerre ouverte, nous opposons la critique loyale. M. Victor Hugo a passé dans les rangs ennemis avec accompagnement de fanfares. Nous restons sous notre drapeau qui fut le sien, caché dans son ombre, humble défenseur d'une sainte cause, celle de la sociabilité française, où l'admirable supériorité des chefs ne laisse que le mérite du dévouement aux simples soldats.

Il y a bien des routes qui mènent à la démagogie. Il y a bien des portes ouvertes sur la limite qui sépare le libéralisme intelligent et modéré du radicalisme aveugle et turbulent, l'esprit de progrès et l'esprit de démolition. La démagogie est comme le palais de ce roi des ombres que décrit Virgile :

> Mille chemins ouverts y conduisent toujours.

On y entre par ambition, convoitise et perversité. On y entre par le royalisme, témoin Marat ; par les coulisses, comme Collot d'Herbois ; par le roman, comme M. Eugène Süe ; par l'Evangile, comme M. Lamennais. On y entre par exagération, intempérance ou orgueil d'esprit, par faiblesse ou par sottise. On peut choisir.

Dira-t-on que M. Hugo s'est fait démagogue par ambition ? Jusqu'à ces derniers temps l'auteur des *Orientales* était resté homme de lettres et poëte, pas autre chose. Personne ne s'était aperçu, même à la tribune de la Chambre des Pairs, qu'il y eût en lui l'étoffe ou même la prétention

d'un homme d'Etat. D'un autre côté, comment supposer qu'un écrivain d'un si vigoureux esprit ait été fasciné, depuis Février, par le mirage des vertus qui brillent sur la cime de la Montagne ou séduit par l'espoir d'appuyer à cette base fragile le triomphe d'une heure ou le pouvoir d'un jour? M. Victor Hugo est trop habile, il sait trop bien l'histoire pour se faire la moindre illusion sur le degré d'influence qu'un poëte est appelé à exercer dans le parti qui l'a adopté et qui l'applaudit. Il sait bien que le temps est passé de ces miracles de la poésie...

Tum vero in numerum faunosque ferasque videres
Ludere, tum rigidas motare cacumina quercus.

Mais il y a des pays où les hommes s'attèlent à la voiture de l'artiste qui a supérieurement joué une sonate. La faction démagogique a traité M. Victor Hugo comme la première trompette du parti, « je ne sais quoi de puissant et de magnifique, de creux et de sonore, » écrivait un critique célèbre (M. Sainte-Beuve) en 1835; quelque chose, dirai-je à mon tour, qui est à l'éloquence habituelle de nos tribuns du peuple ce qu'un instrument fabriqué dans les ateliers de Sax est à un simple clairon d'infanterie. Ce serait bien assez, après tout, pour expliquer, dans cette récente métamorphose de M. Victor Hugo, le succès de sa parole, sans accuser ni l'infirmité de son esprit, ni les calculs de son ambition, ni la facilité et la corruption de sa conscience. Ce serait trop peu pour expliquer la métamorphose elle-même; car, à coup sûr, l'auteur de *Notre-Dame de Paris* a le même droit que M. de Lamartine de prétendre qu'il est autre chose « *qu'un baladin propre à divertir les hommes sérieux.* » Cherchons donc, puisque notre thèse consiste à exclure toute autre cause, si ce n'est pas l'écrivain qui a compro-

mis le politique dans cette transfiguration en apparence si soudaine ; si ce n'est pas la forme qui a entraîné le fond ; en un mot, s'il y a autre chose qu'une question d'esthétique dans cette défection éclatante qui appelle en ce moment, sur le nom de M. Victor Hugo, une célébrité si nouvelle, et, suivant nous, si malheureuse.

Suivant moi, M. Victor Hugo n'est devenu démagogue que parce qu'il est resté romantique. Le romantisme a été pour lui en même temps le prélude, l'apprentissage et l'excitation de la démagogie.

Le romantisme et la démagogie ! Il y a là, si je n'y prenais garde, de quoi faire cabrer beaucoup de très-honnêtes esprits qui ne songent plus à mal, mais que le premier feu de l'imagination et le premier élan de l'âge avaient emportés à la suite des novateurs, au temps où le romantisme était plus qu'une doctrine, où c'était une petite faction. C'est alors que M. Victor Hugo écrivait : « Le romantisme tant de fois mal défini n'est, à tout prendre, et c'est là sa définition réelle, que le libéralisme en littérature... Nous voilà sortis de la vieille forme sociale ; comment ne sortirions-nous pas de la vieille forme poétique ? A peuple nouveau, art nouveau. » Je tiens à rassurer, je le répète, ceux des novateurs doctrinaires de cette époque que la rigueur tranchante de mes prémices pourrait inquiéter sur ma conclusion. Je distingue, dans le romantisme, ceux qui l'ont simplement professé et ceux qui l'ont pratiqué ; ceux que le romantisme a tentés de ceux qu'il a gâtés ; ceux qui ont fait la poétique du genre nouveau, de ceux qui ont fait ses livres. Je distingue, en un mot, dans la tentative révolutionnaire tramée, il y a plus de vingt ans, contre la langue et la littérature nationale, les philosophes des praticiens, ceux qui rêvaient la théorie et ceux qui avaient la main à l'œuvre.

Le Globe était alors la Sorbonne du romantisme. C'était le rendez-vous des meilleurs et des plus nobles esprits; mais je cherche aujourd'hui ce qui reste de sa doctrine, presque rien : le souvenir d'une querelle comme celle des gluckistes et des piccinistes, des cochers verts et des cochers bleus; un fatras d'élucubrations sophistiques, de prétentieuses nouveautés, de paradoxes peu sincères où c'était plutôt l'esprit frondeur du siècle qui s'attaquait au passé que le besoin de routes nouvelles dans le domaine de l'art qui provoquait sa révision. On a frayé les routes, et personne n'a voulu y entrer, surtout ceux qui les avaient faites. Voilà ce qui reste de la doctrine romantique de l'ancien *Globe* : un souvenir confus dans la mémoire des érudits, et des jachères dans le champ de l'art. Et quant aux œuvres de ces théoriciens si hardis, presque toutes ont vécu par des qualités de style et par des procédés de composition qui étaient la contradiction de la théorie même. On eût dit que ces novateurs intrépides voulaient racheter par l'honnêteté des actes la témérité des principes, et faire absoudre la révolution littéraire en la montrant impuissante. M. Magnin ne dirait plus aujourd'hui : « On ne peut *sans barbarie* appliquer aux poëtes, ces rois de l'intelligence, *le niveau de la grammaire commune*, sous lequel nous devons tous courber la tête, nous, simples mortels. » M. de Rémusat n'écrirait plus : « *Notre poésie est, dans le mauvais sens du mot, une véritable aristocrate...* »

C'est l'honneur des lettres françaises, que presque tous les écrivains, quel que soit leur point de départ dogmatique, qui sont restés fidèles dans leurs œuvres à la cause du bon goût, se sont rattachés, dans ces derniers temps, à celle du bon sens. La politique s'est ainsi fortifiée par la littérature. L'Académie est venue en aide au Parlement.

La réaction, commencée dans les théories littéraires, s'est communiquée aux opinions. Cherchez, en dehors du parti qui se rattache aujourd'hui aux différentes nuances de la majorité parlementaire, cherchez un écrivain de quelque renom et de quelque valeur, si peu que ce soit, vous lui trouverez l'attache romantique. M. Edgard Quinet, M. Michelet, M. Félix Pyat. M. Eugène Süe appartiennent tous par quelque côté à cette école, moins comme docteurs que comme praticiens, plus préoccupés de l'œuvre que de la doctrine, aimant à suivre dans la politique le contre-coup de leurs tentatives littéraires. M. de Lamartine se rattache à la tradition la plus sévère de l'école classique par ses premiers ouvrages ; il me semble complice, par ses derniers, des plus aveugles entraînements de l'école novatrice. Mais l'auteur de *la Chute d'un Ange* ne s'est ainsi habillé à la moderne que pour courir plus commodément les aventures auxquelles sa destinée condamnait sa plume ; il n'a pris le romantisme que comme on prend une casaque pour le voyage. Cherchez sous ce vêtement d'emprunt, vous trouverez la robe de pourpre du grand poëte ; creusez jusqu'au fond de ce style troublé par toutes les passions du siècle, vous arriverez au cristal et au sable d'or des *Méditations*; descendez dans cette conscience, l'écho de son passé vous renvoie des accents tels que ceux-ci :

. . . . . .

. . . . . .

Sourd aux leçons efféminées
Dont le siècle aime à les nourrir,
Il saura que les destinées
Font roi pour régner ou mourir;
Que des vieux héros de sa race
Le premier titre fut l'audace
Et le premier trône un pavois;

Et qu'en vain l'humanité crie :
Le sang versé pour la patrie
Est toujours la pourpre des rois (1) !

M. Victor Hugo disait, un peu plus tard, à peu près la même chose, et presque dans les mêmes termes. Voici ce qu'il écrivait après la victoire du Trocadéro :

Oh ! que la royauté, peuples, est douce et belle !
. . . . . .
Il faut, comme un soldat, qu'un prince ait une épée !
Il faut, des factions quand l'astre impur a lui,
Que, nuit et jour, bravant leur attente trompée,
Un glaive veille auprès de lui...

Aujourd'hui, M. de Lamartine et M. Victor Hugo ont restitué au peuple souverain le glaive qu'ils aimaient à voir briller dans la main d'un roi. *È sempre bene*. Mais revenons à notre sujet.

M. Victor Hugo avait débuté comme M. de Lamartine. La première veine de ses idées était monarchique et religieuse. La polémique s'est trompée toutefois quand elle a cherché, dans ses effusions royalistes d'une autre époque, un texte à d'amères récriminations. Au-dessus de ce fond natal, où s'était jouée l'adolescence très-peu naïve de l'auteur de *Bug-Jargal*, M. Victor Hugo, parvenu à l'âge de raison, n'avait pas tardé à étendre plusieurs couches successives d'une tout autre formation et qui avaient bientôt fait disparaître jusqu'aux dernières traces du sol primitif. Je m'étonne, quant à moi, qui viens de relire avec un soin attentif une grande partie des œuvres de M. Hugo, je m'étonne qu'on ait pu se méprendre à ce point sur le véritable caractère de sa tendance et de sa pensée. Sa tendance a toujours été pour un certain nivellement soit de l'art,

(1) Méditations ; *la Naissance du duc de Bordeaux*.

soit de l'Etat. La pensée a toujours été socialiste au fond, romantique dans la forme, marchant à ce double but : la réforme de la société et celle de la langue ; disant tour à tour, aujourd'hui en prose : « Mettons le marteau dans les théories, les poétiques et les systèmes. Jetons bas ce vieux plâtrage qui masque la façade de l'art ; » disant demain en vers ;

> Puissants ! nous ferions mieux de panser quelque plaie
> Dont le sage rêveur à cette heure s'effraie,
> D'étayer l'escalier qui d'en bas monte en haut,
> D'agrandir l'atelier, d'amoindrir l'échafaud, etc., etc.

M. Victor Hugo a été le premier des romantiques, car la *Préface de Cromwell* est de 1827 ; et de même aussi il a été le premier des socialistes, car le *Dernier jour d'un condamné*, *Claude Gueux*, les *Feuilles d'automne*, les *Chants du crépuscule*, *Notre-Dame de Paris*, et tous ses drames, *Ruy-Blas* excepté, sont antérieurs de plus de dix ans à la révolution de Février, c'est-à-dire à l'avénement du socialisme comme parti actif et militant. J'ai été frappé, en relisant la plupart de ces œuvres, non-seulement de la singulière persévérance qu'elles signalent dans l'audacieux violateur de nos poétiques et de notre langue, mais de cet esprit de révolte antisociale, de dénigrement haineux, de pitié amère et vindicative, qui circule comme un venin, tantôt caché sous les fleurs du langage, tantôt coulant à pleins bords, au milieu de tous ces ouvrages d'une diversité si étendue, si laborieuse et au demeurant, si uniforme. Oui, j'ai été surpris, en rouvrant ces livres avec l'intention d'y chercher la généalogie des idées de M. Victor Hugo, j'ai été surpris d'y trouver presque tout le fond de ces formules déclamatoires, de ces récriminations envenimées, de ces haines jalouses, de cette philanthropie pleine de menace et de colère qui forme

aussi le fond du socialisme. C'est M. Victor Hugo, on le dirait, qui a fourni la matière de cette impitoyable et éternelle élégie. Il en a été, bien avant les docteurs qui l'ont érigée en systèmes plus ou moins impraticables, le compositeur et le poëte ; il en a fourni les paroles et la musique. Je n'en veux citer que quelques preuves qui permettront de juger du reste.

D'abord, l'Idée, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus vague au monde, mais en même temps ce qui est le cri de guerre du socialisme militant, l'Idée, qu'invoquent également M. Barbès et M. Ledru-Rollin, M. Michel (de Bourges) et M. Proudhon, l'Idée revient sans cesse sous la plume de M. Hugo :

Ce siècle a son Idée, elle marche à grands pas,
Et toujours à son but!
. . . . . .
Que faire de ce peuple à l'immense roulis,
Mer qui traîne du moins une Idée en ses plis;
Vaste inondation d'hommes, d'enfants, de femmes,
Flots qui tous ont des yeux, vagues qui sont des âmes?...
. . . . . .
Ce siècle est grand et fort ; un noble instinct le mène ;
Partout on voit marcher l'Idée en mission,
Et le but du travail, plein de parole humaine,
Se mêle au bruit divin de la création...

Puis, après cette proclamation de l'Idée, je ne sais quelle prédiction tour à tour fatale et radieuse, pleine d'éblouissement et de terreur, derrière laquelle on aperçoit toujours le peuple, le peuple qui grandit, le peuple qui monte comme une marée, le peuple qui menace, le peuple qui demande sa part dans le festin du riche, l'hymne de Lazare incessamment provoqué et glorifié :

« .... De quelle nature est ce crépuscule ? Question im-

mense, la plus haute de toutes celles qui s'agitent confusément dans ce siècle, *où un point d'interrogation se dresse à la fin de tout.* La société attend que ce qui est à l'horizon s'allume tout à fait ou s'éteigne complétement. »

... Et de ces bruits divers, redoutable ou propice,
Sort l'étrange chanson que chante sans flambeau,
Cette époque en travail, fossoyeur ou nourrice,
Qui prépare une crèche ou *qui creuse un tombeau.*
. . . . . .
Hélas ! à cet instant d'ivresse et de délire,
Où le banquet hautain semble éclater de rire,
Narguant le peuple assis à la porte, en haillons,
Quelqu'un frappe soudain l'escalier des talons,
Quelqu'un survient, quelqu'un en bas se fait entendre,
Quelqu'un d'inattendu qu'on devrait bien attendre.
. . . . . .
C'est le peuple qui vient ! c'est la haute marée
Qui monte incessamment par son astre attirée.
. . . . . .
Rois, hâtez-vous!

Ce n'est pas tout. A côté de ces poétiques menaces qui peuvent passer pour l'avertissement sévère d'un socialisme officieux, il y a le socialisme impatient, frondeur, agressif, révolutionnaire, le socialisme tournant à la démagogie, celui qui oppose incessamment le pauvre au riche, le voleur au magistrat, la courtisane à la femme honnête; qui met en regard et presque au même niveau la reine et le laquais, la grande dame et le bourreau, le roi et le fou, l'empereur et le bandit, avec un étrange parti pris de réhabilitation haineuse soit du faible aux dépens du fort, soit de la laideur aux dépens de la beauté, de la bassesse au détriment de la grandeur, de la misère perverse au mépris de la loi juste. C'est surtout, on le sait, dans les drames de

M. Victor Hugo que cette tendance éclate. C'est surtout là qu'il est à propos de la signaler comme la transition par où le chantre monarchique de *la guerre d'Espagne* doit passer, de l'extase féodale et chevaleresque de ses débuts, à cette triste et définitive étape au bord du précipice où nous le voyons aujourd'hui ; car M. Victor Hugo n'est plus jeune ; il ne peut plus avancer, mais il ne reculera pas.

Je remarque une chose, le premier mouvement du poëte est toujours bon, la première intention du dramaturge est souvent saine. Mais on dirait que l'écrivain, suivant le mot cruel attribué à un diplomate célèbre, se défie de ses instincts quand ils sont bons, se défend de ses entraînements quand ils portent l'esprit dans le droit chemin. Il est rare que le sentiment, parti des saines régions du cœur, ne descende pas bientôt chez lui, et involontairement, dans les plus basses, que l'éloquence n'aboutisse pas à la déclamation, la sensibilité à la rhétorique, la noble et sainte pitié au dévergondage philanthropique. Je veux donner ici quelques exemples de cette dégénération du sentiment primitif dans les œuvres de M. Victor Hugo, exemples qui nous aideront à résoudre le problème que nous nous sommes posé en commençant.

Je dis que, chez M. Victor Hugo, il y a presque toujours un premier jet d'une grande beauté :

Oh ! n'insultez jamais une femme qui tombe !

C'est là un beau et noble mouvement. Cherchez ce que l'auteur en a fait. La femme qui tombe ! La pauvre âme succombant sous le poids du malheur, dans les étreintes de la misère et de la faim, perle avant de tomber, fange après sa chute ! Ah ! pitié, pitié pour elle ! Mais haine à la

société qui a laissé choir sa vertu ! Telle est la conclusion du poëte :

La faute en est à nous ; à toi, riche, à ton or !

Allons plus loin. La femme qui tombe ! Voilà le chef de famille, le tendre père qui demande pour elle des prières, oh ! profanation ! à la piété de sa fille, de son enfant !

. . . . . .
Prie encor pour tous ceux qui passent
Sur cette terre des vivants !
. . . . . .
Enfant ! pour les vierges voilées,
Pour le prisonnier dans sa tour,
Pour les femmes échevelées
Qui vendent le doux nom d'amour !...

Avançons encore. Nous allons trouver, dans cette galerie des prostituées repenties ou réhabilitées, Lucrèce Borgia, adultère et incestueuse ; Marion Delorme, la courtisane ; Thisbé, la baladine, et combien d'autres ! Et que nous sommes loin du point de départ ! Il ne s'agit plus en effet d'épargner la femme qui tombe, mais de l'adorer à deux genoux. M. Victor Hugo ne demande pas qui lui jettera la première pierre, mais qui refusera de porter devant elle la cassolette chargée des parfums précieux et l'encensoir des grands jours. Il y a bien des gens qui ne se rappellent plus le rôle que joue Lucrèce Borgia dans le drame de M. Victor Hugo et qui ont pareillement oublié les aventures de Marion Delorme. Mais tout le monde va voir Mlle Rachel dans ce rôle de Thisbé, qu'elle a bien voulu élever jusqu'à la hauteur de son talent. Or, qu'est-ce que Thisbé ? Thisbé, c'est la satire socialiste de la femme du monde, égoïste, sensuelle et lâche ; c'est l'apothéose platonique de la fille de joie dans la résignation, dans l'héroïsme, dans

l'amour chaste et dans la mort ; c'est, en un mot, le contraste diffamatoire de la plébéienne et de la grande dame que le Paris honnête et bourgeois vient applaudir, tous les soirs, sous les traits d'une grande actrice et sur la foi d'un grand rhéteur.

Voulez-vous un autre exemple de cette dégradation d'une idée juste et raisonnable sous la plume hyperbolique de M. Victor Hugo ? *Res sacra miser*, le respect du malheur ; s'il est un sentiment vrai et profond, c'est celui-là. Appliqué aux malheureux que la loi a frappés, il ne perd rien de sa puissance. L'échafaud et la prison, le bagne et le pilori, qui ne songe à les adoucir, à les assainir, à les améliorer, à les réformer ? Quelle est la pensée qui ne se porte vers ces lieux de douleur ou sur ces théâtres d'irréparable expiation, accompagnée du frissonnement de la pitié ou de la terreur ? Eh bien ! avec cette pensée, M. Victor Hugo a écrit *le Dernier jour d'un condamné*. Le livre est célèbre. Notre public français, qui a besoin que des révolutions périodiques lui apportent le commentaire des ouvrages dont son engouement fait la fortune, le public de Paris n'a vu dans ce livre qu'un vœu dramatiquement exprimé de réformation pénale. La réforme sociale y était tout entière. Voici en effet comment M. Victor Hugo y parle du juge ; nous verrons ensuite comment il y parle du voleur :

« Le procureur général, vous le représentez-vous, la nuit, dans son cabinet, élaborant à loisir et de son mieux cette harangue qui fera dresser un échafaud dans six semaines ? *Le voyez-vous suant sang et eau pour emboîter la tête* d'un accusé dans le plus fatal article du Code ? Le voyez-vous scier *avec une loi mal faite* le cou d'un misérable ?... »

Passons au misérable :

« Pauvre diable que la faim pousse au vol et le vol au reste; enfant déshérité *d'une société marâtre*, que la maison de force prend à douze ans, le bagne à dix-huit, l'échafaud à quarante, infortuné qu'avec une école et un atelier *vous auriez pu rendre bon*, moral, utile, et *dont vous ne savez que faire*, le versant comme un fardeau inutile tantôt dans la rouge fourmilière de Toulon, tantôt dans le muet enclos de Clamart, *lui retranchant la vie après lui avoir ôté la liberté!...* »

Ainsi nous voilà arrivés du premier saut à la dissertation démocratique et sociale. Ceci s'écrivait en 1832. La France monarchique applaudissait. *Claude Gueux* est de la même époque. Claude Gueux est un voleur enfermé à Clairvaux. En prison, il se prend d'une amitié forcenée pour un camarade, malfaiteur comme lui, qui lui donne la moitié de sa pitance. Le directeur des ateliers fait séparer ces deux hommes. Il est assassiné par Claude Gueux avec des circonstances atroces :

« Cette main se leva, et avant que le directeur eût pu pousser un cri, trois coups de hache, chose affreuse à dire, assénés tous les trois *dans la même entaille*, lui avaient ouvert le crâne. Au moment où il tombait à la renverse, un quatrième coup lui balafra le visage; puis, comme une fureur lancée ne s'arrête pas court, Claude Gueux lui fendit la cuisse *d'un cinquième coup inutile*. Le directeur était mort... »

Je le crois bien; mais qui croyez-vous qui est à plaindre dans cette boucherie ? le directeur ou Claude Gueux ? Qui croyez-vous qui a tort, de la société qui a fait enfermer Claude Gueux comme voleur, ou de Claude Gueux qui a volé, puis assassiné? M. Victor Hugo va nous répondre :

« Claude Gueux, cerveau bien fait, cœur bien fait, sans nul doute ; mais le sort le met dans *une société si mal faite*, qu'il finit par voler ; *la société le met* dans une prison si mal faite, qu'il finit par tuer..... *Que la société*, dit ailleurs M. Hugo, *fasse toujours pour l'individu autant que la nature*, c'est là le grand problème de proportion dont la solution, encore à trouver, donnera l'équilibre universel ! »

Encore une fois, cela s'écrivait quelque quinze ans avant la révolution de Février. Et on prétend que le socialisme a inventé quelque chose ! Je prétends que les plus hardis inventeurs des systèmes socialistes n'ont jamais dépassé M. Victor Hugo. D'autres ont disserté plus longuement. Personne n'a mis au service des idées soi-disant sociales tantôt une formule plus tranchante, tantôt une déclamation plus contagieuse. On n'est pas impunément un homme de talent. Vous rappelez-vous ce voleur surpris en flagrant délit dans un club démagogique? On l'arrête, on le conduit au poste. « Maintenant continuons, dit le président; cet homme est un malheureux ; quand la société sera mieux faite, il ne coupera plus les bourses. » N'était-ce pas la traduction littérale de Claude Gueux? Et savez-vous la conséquence de ces belles doctrines ? C'est qu'il faut que Claude Gueux soit électeur ; et Ruy Blas aussi, Ruy Blas qui représente, écrit M. Hugo, *le génie et la passion comprimés par la société*, Ruy Blas sera électeur. Je ne demande pas mieux. Je n'ai pas à discourir sur la loi électorale. Je remarque seulement comment les déclamations s'enchaînent, comment les discours appellent les actes, le peu de distance qui sépare le tribun de l'écrivain, le romantique du démagogue, la phrase, lentement conçue et laborieusement construite dans la solitude du cabinet, de la parole fougueuse et subversive, imprudemment lancée du haut des

tribunes populaires sur les foules menaçantes. Quand M. Victor Hugo écrivait dans la préface de son drame : « Ruy Blas, c'est le peuple *ayant sur le dos les marques de la servitude* et *dans le cœur les préméditations du génie ;* » et quand il disait à la tribune : « Regardez l'ouvrier qui va au scrutin ; il y entre avec le front triste du prolétaire accablé, il *en sort avec le regard d'un souverain !* » c'est la même idée, presque la même phrase. Mais l'une est l'inoffensive fantaisie d'une déclamation solitaire, l'autre est une flatterie préméditée, jetée à la multitude ; l'œuvre est différente, le moule est le même.

M. Victor Hugo a donc été un des plus incontestables et longtemps des plus involontaires précurseurs de la démagogie socialiste, c'est-à-dire de cette philanthropie enfiellée d'orgueil et de jalousie, gonflée de déclamation, qui tour à tour envenimée par la résistance ou exaltée par le succès, est finalement passée, chez nous, à l'état de faction politique.

Messie du socialisme en tant qu'écrivain, M. Victor Hugo n'avait qu'un pas à faire pour tomber dans la démocratie active. Je ne cherche pas les motifs qui ont pu, au dernier moment, précipiter cette transition. Je n'en dois supposer que d'honorables.

M. Hugo a subi, dans la politique, l'ascendant de son génie même. On ne sait pas assez ce qu'il y a de puissance au bout d'une plume pour entraîner celui qui la tient dans le sillon qu'elle trace, et avec quelle force irrésistible ce chétif instrument de la pensée humaine brise quelquefois les volontés les plus opiniâtres. « Le style est l'homme, » cela veut souvent dire : le style fait l'homme ; c'est-à-dire qu'on accommode sa conduite, ses allures, sa destinée à la tournure particulière de sa phrase ; on soumet sa vie,

comme homme, à sa manière comme écrivain. Cette tyrannie du style est surtout remarquable chez ceux où une certaine inspiration factice est le fond du talent, où l'élan de la phrase emporte la pensée. Il est des écrivains qui, au lieu de mettre dans leurs livres les passions de leur vie, mettent dans leur vie celles de leurs livres. Tel auteur n'est devenu romanesque qu'après avoir écrit des romans; tel autre n'a aimé les aventures qu'après les avoir racontées. Celui-ci n'a connu l'amour qu'après l'avoir chanté, celui-là n'a vécu en philosophe qu'après avoir disserté en sage. On a dit que M. de Balzac, notre grand romancier, aimait à rassembler autour de lui, dans sa maison, toutes les merveilles d'ameublement si industrieusement décrites dans ses ouvrages, et que l'auteur de *Mathilde* étalait un luxe digne de Lugarto. M. Alexandre Dumas a habité quelque temps un château bâti, disait-on, sur les plans de la *villa* de Monte-Cristo. Toutes ces fantaisies d'artiste et beaucoup d'autres sont la preuve de cette réaction que l'œuvre exerce presque toujours sur l'ouvrier, le livre sur l'écrivain, le tableau sur le peintre, réaction à laquelle M. Victor Hugo n'a pas échappé. C'est par cette porte d'écrivain et d'artiste qu'il est entré dans le socialisme. Rhéteur éminent, novateur audacieux, réformateur sans pitié, habitué à traiter la littérature nationale comme Boileau voulait qu'on traitât la rime, « en esclave » plutôt qu'en reine, M. Victor Hugo a voulu appliquer à la société même le procédé qui lui avait réussi avec la langue française, devenue méconnaissable mais restée puissante sous sa main.

Le style oblige ; M. Victor Hugo est devenu démagogue pour l'honneur du sien. Je ne sais plus qui a dit : « La meilleure logique est une langue bien faite. » Par la même

raison, la plus sûre preuve qu'une intelligence est sortie de la route du vrai et du beau, c'est l'application qu'on lui voit mettre à détruire ou à violenter une langue. Il y a dans ce travail à contre-sens contre le génie d'une littérature, dans cette réaction contre le bon sens traditionnel d'un pays, dans ce mépris « des règles et des modèles, » dans ce parti pris de nivellement et de rénovation barbare, il y a tous les germes des travers qui caractérisent la démagogie. La théorie seule en pareille matière est périlleuse; la pratique est inévitablement funeste. M. Victor Hugo, qui a pratiqué, il faut le reconnaître, avec toutes les apparences d'une foi robuste, ce jacobinisme littéraire, qui a été jusqu'au bout fidèle à cette religion du bouleversement systématique; car les *Rayons et les Ombres*, les *Lettres sur le Rhin*, ses derniers ouvrages, et ses récents discours de tribune, signalent une impénitence romantique irrémédiable; M. Victor Hugo, romantique endurci, devait aboutir à l'endurcissement démagogique. M. Thiers l'a défini d'un mot dédaigneux que les représailles de la tribune justifiaient. J'ai dû donner plus de raisons à l'appui de mon opinion sur ce point, n'ayant pas les mêmes priviléges.

Il y a pourtant, dans la vie de M. Victor Hugo, une période qui serait curieuse à étudier, si les bornes de cette esquisse le permettaient. Il y a un moment où l'auteur d'*Angelo* a paru s'arrêter dans cette voie périlleuse, un moment où, sans être moins romantique, M. Victor Hugo se montre moins radical, où il semble prendre en patience les injustices de la société, ses imperfections et ses misères. Ce moment correspond assez exactement, si j'ai bon souvenir, à celui où M. Victor Hugo devient académicien et pair de France, où on le rencontre au palais

des Tuileries, où son habit rayonne de broderies et de plaques étincelantes. A ce moment on dirait que l'auteur de *Claude Gueux* entre en composition avec cette société dont il faisait le siége, la plume à la main. Je n'en conclus rien, je le déclare, contre la sincérité de ses convictions d'avant et d'après cette époque; mais je rappelle ces circonstances comme une preuve des variations que peut subir le plus vigoureux esprit, et aussi parce que M. Victor Hugo, en se rappelant ces rapides instants de sa vie patricienne, voudra peut-être bien pardonner à ceux qui traitent aujourd'hui les flatteurs du peuple comme il les traitait alors. Car c'est alors, ou c'est bien près, si je ne me trompe, que, dans le dernier de ses recueils de poésie (les *Rayons et les Ombres*), M. Victor Hugo se laisse emporter à des tirades telles que celle-ci :

. . . . . .

Loin de vous les vaines colères,
Qui s'agitent au carrefour!
Loin de vous les chats populaires,
Qui seront tigres quelque jour!
Les flatteurs du peuple ou du trône,
L'égoïste qui de sa zone
Se fait le centre et le milieu!
Et tous ceux qui, *tisons sans flamme,*
N'ont pas dans leur poitrine une âme,
Ou n'ont pas dans leur âme un Dieu!

C'est aussi vers le même moment que M. Victor Hugo compose la pièce intitulée : *Sur un homme populaire ;* qu'il parle du « pavé stupide, » qu'il s'attendrit sur le souvenir du roi Charles X, qu'il jette l'anathème à Voltaire.

Oh! tremble! ce sophiste a sondé bien des fanges!
Oh! tremble! ce faux sage a perdu bien des anges!
Ce démon, noir milan, fond sur les cœurs pieux...

Les *Rayons et les Ombres* semblent une halte sur la route qui conduit par le romantisme à la démagogie. Dans les *Lettres sur le Rhin*, dont la publication se rattache à la même période, même caractère. M. Victor Hugo, qui semble à ce moment avoir pardonné à la société française d'être « si mal faite, » s'acharne sur l'Europe, en remanie la carte, en distribue les populations, coupe un morceau par-ci, un morceau par-là, comme Charlemagne dans le monologue de Charles-Quint. Et plût à Dieu que cette inoffensive campagne du grand poëte, que cette innocente distraction de sa plume eût changé quelque chose aux traités de 1815! Quoi qu'il en soit, les *Lettres sur le Rhin* appartiennent à la période romantique du talent de M. Victor Hugo où il semble un instant retenu sur la pente redoutable qui l'entraîne sans retour aujourd'hui.

Que M. Victor Hugo y prenne garde : cette pente est rapide; elle est celle de la décadence même de l'esprit. J'ai toutes sortes de raisons personnelles de ne pas contester à M. Victor Hugo son remarquable talent, auquel j'ai rendu librement et plusieurs fois justice; mais veut-il me permettre de le lui dire? il en a déjà beaucoup moins, je ne dis pas depuis qu'il n'est plus de notre avis en politique, mais depuis qu'il abonde si violemment dans le sien. Cette exagération d'un génie naturellement hyperbolique et d'une école vouée par système aux œuvres exceptionnelles, aux créations aventureuses, aux produits excentriques et monstrueux, cette exagération conduit en très-peu de temps, faut-il le dire? à la faiblesse par l'épuisement, à la vulgarité par l'impuissance, à la violence par le besoin de rallier les admirations infimes, et de suppléer à la qualité par le nombre et par le bruit. Littérairement, la démagogie est malsaine. Et n'y a-t-il pas des signes qui trahissent

déjà chez M. Victor Hugo cette décadence que son âge et la vigoureuse trempe de son esprit nous autorisent à nommer précoce?

N'a-t-il pas été frappé de la facilité avec laquelle on l'imite? On n'imite facilement que le médiocre. Ceux qui n'auraient jamais osé mettre le pied dans le splendide palais des *Orientales*, ou toucher à la lyre d'*Olympio*, essayent aujourd'hui de rivaliser à la tribune avec l'orateur de la Montagne. Qui donc a fait cette phrase il y a peu de jours? il s'agissait de la loi sur les clubs : « Citoyens représen-
» tants, il y a deux grandes maîtresses d'école des masses,
» l'une s'appelle la parole, l'autre s'appelle la presse. Il
» est évident que c'est une parole qui a fait le monde. Dieu
» a dit que la lumière se fasse, et la lumière s'est faite. Il
» y a dix-huit siècles, c'est une parole qui a sauvé et renou-
» velé le monde; il y a soixante ans, c'est une parole qui
» a fait la révolution française..... Et aujourd'huí, c'est la
» parole que vous venez attaquer!... »

Qui a fait cette phrase? Est-ce M. Esquiros? est-ce M. Victor Hugo? et un autre jour, quelqu'un disait à la tribune de l'Assemblée Nationale : « ...Et depuis, dépouil-
» lant toute pudeur, vous avez osé lever une main profane
» jusque sur l'arche sainte! Vous avez arraché insolem-
» ment la couronne du front du souverain qui vous avait
» tirés du néant!... » Encore une fois, qui a fait cette phrase? Est-ce M. Victor Hugo? est-ce M. Charles Lagrange?

Il est triste de finir, littérairement, par le nom de M. Charles Lagrange cette étude commencée par celui de M. Victor Hugo. Mais ce rapprochement est fatal. Ces deux noms s'attirent. Après le romantique, le démagogue; après le démagogue de parole, le démagogue d'action. Tous les excès de l'esprit se tiennent. M. Charles Lagrange em-

prunte des métaphores à M. Victor Hugo. Qui sait? M. Hugo sera peut-être conduit à emprunter des procédés de démagogie pratique à M. Lagrange. M. Victor Hugo n'a aucune méchanceté dans le cœur, je le sais, pas plus que M. Charles Lagrange lui-même, à la mansuétude duquel il est aujourd'hui de mode de rendre hommage; mais on arrive à la violence aussi bien par la méchanceté de l'esprit que par celle du cœur, et on y arrive souvent avec plus de ressources et d'excitation. M. Hugo ne fera jamais le mal sciemment. Il le fera peut-être en voulant appliquer en aveugle ces théories détestables qui ont la prétention de faire violemment le bien.

M. Victor Hugo a aboli l'échafaud dans ses traités philanthropiques ; il l'a relevé dans ses drames. Il déclame contre la peine de mort dans ses prologues, il en abuse dans ses dénoûments. Quant à moi, la philanthropie de M. Victor Hugo me donne parfois le frisson. Il y a, tout compte fait, trois ou quatre de ses tragédies où le bourreau joue un assez joli rôle, et je ne connais personne qui arrange plus proprement une scène de mort que M. Hugo, qui commande plus correctement une pompe funèbre, qui dispose avec plus de soin, d'exactitude et de savoir-faire les détails d'un enterrement ou d'une exécution.

..... ANGELO *aux guetteurs de nuit*. Vous connaissez la cave où sont les tombes?

L'UN DES GUETTEURS DE NUIT. Oui, Monseigneur.

ANGELO..... Il y a là une femme (sa femme) qui est morte. Vous allez descendre cette femme secrètement dans le caveau ; vous trouverez dans ce caveau une dalle du pavé qu'on a déplacée et une fosse qu'on a creusée ; vous mettrez la femme dans la fosse, *et puis la dalle à sa place*. Vous entendez...

Oui, nous comprenons que monseigneur Angelo est passé maître dans l'art d'enterrer les gens ; et si jamais la tradition pouvait s'en perdre, il n'y aurait qu'à ouvrir les livres de M. Hugo. Malgré tout, il est impossible de prendre M. Victor Hugo pour un homme terrible, et le jour où il voudra faire un pas de plus dans la démagogie active, j'ai bien peur qu'il ne soit que le lieutenant de M. Lagrange. M. Lagrange, qui n'a pas fait *Angelo*, en sait pourtant plus long que lui. On a parodié pour l'auteur de *Claude Gueux* le mot de César : on a dit qu'il aimait mieux être le premier sur la montagne que le second dans la plaine. C'est une calomnie. Mais que M. Hugo soit tranquille, il ne sera jamais le premier dans le parti qui l'applaudit, le courtise et l'exploite aujourd'hui. « Mirabeau, disait le comte Joseph » de Maistre (M. Victor Hugo nous pardonnera sans doute » le rapprochement), Mirabeau partageait avec un autre » héros de la Révolution le pouvoir d'agiter la multitude » sans avoir celui de la dominer, ce *qui forme le véritable* » *cachet de la médiocrité dans les troubles politiques*. Des » factieux moins brillants et plus habiles se servaient » de son influence à leur profit... » Cela veut-il dire que M. Victor Hugo est destiné à échouer dans cette nouvelle voie où sa destinée littéraire l'a si fatalement poussé? Je le crains. Mais échouer dans une pareille tâche, c'est après tout une moins triste fin, pour un homme tel que M. Hugo, que d'y réussir.

III

M. Proudhon.

(11 novembre 1849.)

Levabo ad cœlum manum meam et dicam : Vivo ego in æternum !
Je lèverai ma main vers le ciel, et je dirai : Mon idée est immortelle!
(Deutéronome, xxxii, 40.)

Je ne sais plus dans quelle parade le célèbre auteur des *Contradictions économiques*, M. Proudhon, est représenté errant sur les ruines de Paris, au milieu des fondrières, dernier survivant du socialisme vainqueur et du vieux monde bouleversé de fond en comble.

L'auteur de cette parade, d'une bouffonnerie si triste et peut-être si prophétique, semblait avoir eu, en attendant mieux, le pressentiment du livre que publie aujourd'hui M. Proudhon (1). Ce livre a une odeur de fin du monde. Il y règne un parfum de métaphores funèbres qui vous prennent à la gorge comme la fumée des flambeaux de deuil autour d'un catafalque. « Le gouvernement de Louis Bona-» parte n'existe, dit M. Proudhon, que pour mettre le » scellé sur la chambre mortuaire. Laissez-le remplir sa » fonction de croque-mort. Après la tâche horrible et sans

(1) *Les Confessions d'un révolutionnaire.*

» seconde de la royauté de Juillet, le devoir de la prési-
» dence est de vous déposer dans votre charnier. » Grand merci, monsieur Proudhon !

M. Proudhon, avant d'enterrer la société, a longtemps cru qu'elle était malade (il ne se trompait pas), et qu'il pouvait la sauver : c'était une prétention comme une autre. — Ne pouvant plus être son médecin, n'ayant pas réussi à être son banquier, M. Proudhon se fait le fossoyeur du vieux monde. Du fond de sa prison, d'où sa plume ironique et lamentable vient nous provoquer, il chante d'une voix lugubre le *De profundis* de la société défunte, non toutefois sans y mêler le *Magnificat* de sa propre gloire ; car, sachez-le, la société est morte, mais M. Proudhon est vivant, et c'est bien mieux que la vie, c'est l'éternité ! *Vivo ego in æternum !*

Une confession publique était autrefois un acte d'humilité, de contrition et de repentir; aujourd'hui, c'est un péché de plus. Saint Augustin écrit l'histoire de sa conversion : M. Proudhon fait celle de son impénitence. Quand Jean-Jacques Rousseau écrit ses *Confessions*, il y met son orgueil, mais pour le châtier; il lâche le frein à sa nature incorrigible, mais pour l'humilier par une exposition posthume et publique. M. Proudhon n'a pas de ces calculs. S'il se confesse aux hommes, c'est pour se grandir. C'est toujours l'histoire de Diogène, l'orgueil sous le manteau troué du philosophe, la personnalité vaniteuse sous le cilice du pénitent. M. Proudhon est de la race des Titans ; il vise au ciel (*levabo ad cœlum !*), mais par escalade. La voie des humbles et des simples d'esprit n'est pas la sienne. « Si le révélateur suprême se refuse à m'instruire, dit-il quelque part, je m'instruirai moi-même. » — « De ce moment, dit-il ailleurs, sans être athée, *je cessai d'adorer*

Dieu. — Il se passera fort que vous l'adoriez, me dit un jour à ce propos *le Constitutionnel.* — Peut-être !... » Tout l'esprit des *Confessions* de M. Proudhon est dans ce *peut-être* sans égal.

Les *Confessions d'un révolutionnaire* semblent avoir un double but : « J'étais, dit l'auteur, *un des originaux* de la » révolution démocratique et sociale ; en faisant ma confes- » sion, je ferai celle de toute la démocratie... » Dans cette confession, toutefois, c'est M. Proudhon qui tiendra les verges, la démocratie tendra le dos. Nous sommes accoutumés, depuis quelque temps, à ces procédés de la pénitence publique de la part des faiseurs de Mémoires et de *Confidences.* Les révolutionnaires surtout n'y vont pas de main morte, dans ces opérations délicates qui consistent à soulager une conscience surabondamment chargée. J'en ai cité dans ce volume, s'il m'est permis de le rappeler, d'illustres exemples. Mais personne, jusqu'à M. Proudhon, n'avait mis plus d'entraînement et d'héroïsme à se mortifier... sur le dos de ses amis. C'est ce que j'essayerai de prouver dans la suite de cette étude.

Il y a de tout dans ce petit livre, et il y a surtout une malice de style et une verve d'ironie redoutables. M. Proudhon, voué par goût à la satire politique, est plus écrivain que philosophe, plus rhéteur qu'écrivain ; mais sa rhétorique a un but. L'ironie, sous sa plume, n'est pas seulement une ressource de style ; c'est tout un système. Il rit, mais pour une fin sérieuse, préméditée et profonde ; il rit, non pour rire, mais pour détruire ; lisez plutôt :

« Ce qui manque à notre régénération, ce n'est ni un » Mirabeau, ni un Robespierre, ni un Bonaparte ; *c'est un* » *Voltaire.* Nous ne savons rien apprécier avec le regard » d'une raison indépendante et moqueuse.... A force de

» nous prendre au sérieux nous devenons stupides. Tout » entiers à nos amours et à nos haines, *nous ne rions des » autres pas plus que de nous.* En perdant notre esprit, » nous avons perdu notre liberté. De même que la raison » n'a pas plutôt construit un système qu'elle travaille à » l'étendre et à le refaire, ainsi la liberté tend continuelle- » ment à convertir ses créations antérieures, à s'affranchir » des organes qu'elle s'est donnés, et à s'en procurer de » nouveaux dont elle se détachera comme des premiers, » *et qu'elle prendra en pitié et en aversion jusqu'à ce qu'elle » les ait remplacés par d'autres.* La liberté, comme la rai- » son, n'existe et ne se manifeste *que par le dédain de ses » propres œuvres.* C'est pourquoi l'ironie fut de tout temps... » l'instrument irrésistible du progrès. L'homme du peuple » qui rit est mille fois plus près de la raison et de la li- » berté que l'anachorète qui prie ou le philosophe qui ar- » gumente... »

Suit une invocation à l'Ironie : « Douce Ironie, viens, ma souveraine, etc., etc. » Rions donc, puisque M. Proudhon nous y invite par de si bonnes raisons. Rions pour détruire, comme l'enfant qui casse son jouet ou qui étouffe son oiseau. Rions, puisque le rire est un si grand maître ! Le moment, il est vrai, est mal choisi. Le rire, à moins de lui donner un cours forcé, n'est plus guère de mise que parmi les réformateurs, quand ils se regardent entre eux, comme les augures de Rome. Partout ailleurs, la France ne rit guère. Essayons pourtant, non pas de rire, mais d'apprécier le rire de M. Proudhon, ce rire étrange et sinistre, qu'un incroyable désordre de l'esprit fait germer au milieu des ruines, s'épanouir dans la destruction, éclater parmi les larmes et les angoisses de l'humanité.

M. Proudhon ne se refuse aucune satisfaction de ce

genre contre les réformateurs contemporains, ses disciples, ses amis ou ses rivaux. Je me garderai bien de l'imiter en parlant de lui. Il m'est impossible, en effet, de ne pas prendre M. Proudhon au sérieux. Sous sa main l'artillerie légère n'est que l'auxiliaire du gros canon. Les *Confessions d'un révolutionnaire* contiennent un laborieux exposé de son système économique et de sa théorie politique ; et cela, j'en réponds, est fort sérieux. L'absurde, même quand il arrive à cette limite qui semble défier la mélancolie, ne m'a jamais fait rire, ni moi, ni, je crois, personne. Les réformateurs le savent bien ; et c'est sur cette alliance adultère du sérieux et de l'absurde, sur la puissance mystérieuse et irrésistible de ce mot profond : *Credo quia absurdum*, qu'ils fondent les plus solides espérances et les plus fermes calculs de leur ambition. J'ai lu avec toute l'attention dont je suis capable, j'ai essayé aussi de comprendre avec tout l'effort de mon esprit (je sais que c'est peu dire), le système économique de M. Proudhon, le mécanisme de sa banque, son capitalisme universel, son crédit gratuit, sa commandite illimitée, et j'avoue en toute humilité, et tout compte fait, que je n'y ai rien compris, qu'à l'heure qu'il est je n'y comprends rien. La *banque du peuple* est allée rejoindre, dans un monde meilleur, cette foule plaintive des trépassés du socialisme que nous visiterons tout à l'heure en compagnie de M. Proudhon. Que sa liquidation lui soit légère ! La *banque du peuple* est morte ; cela ne veut pas dire qu'elle ne fût pas née viable ; mais n'en parlons plus. Je ne l'ai pas comprise ; c'est ma faute. Passons aux théories politiques de M. Proudhon, à celles dont il dit : « Cela est vrai, parce que cela ne peut pas ne pas être vrai ! »

Ici je parlerai sans détour, avec la sincérité qu'autorise

la franchise provocante des opinions que j'ai à juger. La théorie politique que M. Proudhon expose dans les *Confessions d'un révolutionnaire*, si elle n'est pas l'injurieux défi que l'ironie d'un sophiste adresse à la raison de tous, cette théorie ressemble au rêve d'un malade ou d'un fou. Elle a, de quelque côté qu'on l'envisage, histoire ou philosophie, morale ou tradition (et le talent à part, qui n'y manque pas), tous les caractères d'une incroyable hallucination d'esprit. « La dialectique m'enivrait, dit M. Proudhon » (p. 134), un certain fanatisme particulier aux logiciens » *m'était monté au cerveau.* » Et ailleurs : « J'ai cru remar- » quer, la philosophie me le pardonne! que plus la raison » acquiert en nous de développement, plus la passion » quand elle se déchaîne, *gagne de brutalité.* » (P. 179.) Je pourrais bien, de ces aveux de M. Proudhon, tirer un argument contre son système politique. Je pourrais montrer sa doctrine sortant, toute armée, de son cerveau enivré de logique, abruti par l'abstraction, égaré par les passions les plus insociables. Je pourrais plaider la démence, sa *confession* à la main. J'aime mieux ne demander raison du système qu'au système lui-même. Je veux le faire en peu de mots, car il suffit, en quelque sorte, de lui donner son nom, le nom que M. Proudhon lui donne, pour le juger.

Ce système s'appelle l'*anarchie*.

M. Proudhon affecte d'écrire ce nom comme personne ne l'a jamais écrit, comme si cette précaution puérile devait changer la valeur du mot et son irrésistible effet sur les yeux et sur l'esprit du lecteur. Il écrit *an-archie*. Il coupe le nom en deux. Il croit adoucir le monstre en le mutilant. Mais aussi bien, qu'importe le mot? M. Proudhon a beau faire, le mot est hideux. Voyons la chose.

« Tous les hommes sont égaux et libres, dit M. Prou-
» dhon. La société, par nature et destination, est donc au-
» tonome, comme qui dirait *ingouvernable*. La sphère d'ac-
» tivité de chaque citoyen étant déterminée par la division
» naturelle du travail et par le choix qu'il fait d'une pro-
» fession, les fonctions sociales combinées de manière à
» produire un effet harmonique, l'ordre résulte de la libre
» action de tous. *Il n'y a pas de gouvernement*. Quiconque
» met la main sur moi pour me gouverner est un usurpa-
» teur et un tyran. Je le déclare mon ennemi.

. . . . . .

» Donc plus de partis, *plus d'autorité*, *liberté absolue* de
» l'homme et du citoyen ; en trois mots j'ai fait ma profes-
» sion de foi politique et sociale. »

Telles sont les prémisses du système politique confessé par M. Proudhon : suppression de l'Etat, abolition de l'autorité, la liberté sans règle, l'*anarchie* sous son vrai nom, c'est-à-dire, comme l'auteur prend la peine de nous l'apprendre, l'*abolition de tous les pouvoirs*, *spirituel*, *temporel*, *législatif*, *exécutif*, *judiciaire*, *propriétaire*... Telles sont les prémisses; jugez du reste. Ai-je besoin de dire que M. Proudhon soutient cette thèse, théoriquement, avec une verve et un emportement de logique imperturbables? Spectacle effrayant et douloureux, que celui d'un esprit de cette vigueur, entraîné, avec une sorte de rectitude furieuse, dans cette voie sans lumière et sans issue?

Après cela, jugez ce que deviennent, dans cette débauche de la dialectique, enivrée d'elle-même, la raison, le sens commun, la sagesse des âges, les leçons du passé, celles que donne le présent à notre expérience sitôt murie, même chez les plus jeunes? Jugez ce que devient l'histoire. Prenons la nôtre, celle d'hier. Savez-vous quel a été le tort

des révolutionnaires français depuis soixante ans? Ça été, chaque fois qu'ils ont renversé le pouvoir, d'avoir tenté de le rétablir, à leur profit il est vrai; mais cette tentative profitait à l'esprit de gouvernement. C'est le crime des révolutionnaires. Le pouvoir tombé, dit M. Proudhon, il fallait le laisser par terre. — Mais que serait devenue la société sans gouvernement? — La société se serait reconstituée par sa propre force. La révolution se serait faite *par en bas*. Depuis soixante ans, elle se fait *par en haut* : il faut tout recommencer...

Telles sont les leçons que nous donne notre récente histoire, au point de vue de M. Proudhon. Il a beau reconnaître (et c'est un mérite de sa part) que tous les gouvernements, depuis 1790, ont reçu l'acclamation du peuple; le tort de ces gouvernements, quels qu'ils soient, d'où qu'ils viennent, légitimité, insurrection, droit du sabre, invasion restauratrice, élection parlementaire, leur tort, ce n'est pas d'avoir vécu plus ou moins bien, avec plus ou moins de vertu et d'habileté; leur tort, c'est d'être nés. « Quand » nous eussions dû mourir de honte, si une nation avait » de la pudeur et si elle devait mourir, s'écrie M. Prou- » dhon à propos de l'établissement de 1830, un monument » s'élevait, une fête anniversaire était instituée pour la cé- » lébration *des glorieuses journées de Juillet; et nous nous re- » mettions de plus belle à organiser le pouvoir!* »

Cette colère de M. Proudhon contre l'acclamation monarchique de 1830, ce n'est pas une rancune de républicain désappointé, mais de logicien que l'histoire arrête court, à moitié de sa route, et au moment où il croit tenir sa chimère. A chaque fois en effet qu'un vide se fait dans la succession du pouvoir, qu'une plaie s'ouvre au flanc de la société, le peuple, même quand il l'a faite, y court pour la

fermer, M. Proudhon pour l'élargir. Le peuple, dans un accès de déraison furieuse, n'a pas plutôt brisé un gouvernement qu'il se passionne pour le reconstruire, M. Proudhon pour étendre sa ruine et disperser ses débris. Le peuple a une horreur naturelle et instinctive de l'anarchie; il a, comme M. Proudhon reproche à la Convention de l'avoir eue, *la fureur du gouvernement*; hier Louis XVI, Napoléon, Louis-Philippe, aujourd'hui Louis-Bonaparte, tout sert au peuple, même Robespierre, même Barras, même Ledru-Rollin, pourvu qu'il échappe, par une apparente organisation, au spectacle, si ce n'est à la réalité du désordre. Tout lui sert pour cette reconstruction du pouvoir; il ne regarde pas, et c'est son malheur, aux matériaux qu'il emploie. Mais ce qui est, de l'aveu de M. Proudhon, la passion du peuple, est le désespoir de M. Proudhon.

Jugé à ce point de vue, et avec cette disposition d'esprit, je n'ai pas besoin de dire comment l'auteur des *Confessions d'un révolutionnaire* traite ses adversaires politiques, et quelle litière il fait du parti constitutionnel. Ceux qui aiment ce que M. Proudhon appelle la *douce, pure et chaste et discrète ironie*, peuvent se donner la récréation de lire le chapitre V de son livre intitulé *Corruption gouvernementale*, et qui est consacré à l'histoire du dernier règne. Quant à moi, je ne me sens pas le courage de cueillir, pour mes lecteurs, les fleurs de haut goût qui émaillent ce prodigieux chapitre. Je reconnais que M. Proudhon a toutes les raisons du monde de nous mettre sous ses pieds; nous sommes à terre. Je reconnais que, quand il fait jouer au roi de Juillet, sur les tréteaux d'une parade socialiste, je ne sais quel rôle absurde et infâme de corrupteur prédestiné, c'est justice. Le roi Louis-Philippe a retardé, par dix-huit ans de prospérité publique et privée, l'avénement de M. Proudhon.

Passons donc. Le roi a reçu, depuis Février, bien d'autres atteintes. Son règne se passera, dans l'histoire, des hommages de M. Proudhon.

Mais les amis de M. Proudhon, ses coreligionnaires politiques, la démocratie dont il écrit les *Confessions*, pouvaient-ils se passer de sa justice? Chose singulière ! M. Proudhon poursuit contre eux et châtie dans leurs personnes l'insuccès de sa théorie anarchique. Ils ont pourtant fait preuve de bonne volonté. On est confondu d'étonnement en lisant, en tête de quelques chapitres de ce livre, ici : *Réaction de Louis-Blanc ;* là : *Réaction de Ledru-Rollin ;* plus loin : *Réaction Bastide, Réaction Cavaignac.* Tout est réaction. Mais quoi ! M. Louis Blanc et M. Ledru-Rollin réactionnaires ! M. Louis-Blanc, précurseur du prince Louis Bonaparte (p. 69), plagiaire de M. Guizot (p. 71); M. Louis Blanc, *systématiquement contre-révolutionnaire* (p. 231) ! Où en sommes-nous?

> Ciel, à qui voulez-vous désormais que je fie
> Les secrets de mon âme et le soin de ma vie?

Mais est-ce tout? Nous avons encore la *réaction Barbès :* « Barbès, que la terreur égare, écrit M. Proudhon, devient » réacteur, le 15 mai, *pour la troisième fois en trois mois.* » Nous avons aussi la *réaction Blanqui* : « Blanqui, Louis » Blanc, Ledru-Rollin, Barbès, dit M. Proudhon, représen- » tent ni plus ni moins que Louis-Bonaparte le principe » d'autorité. » Enfin nous avons la *réaction Proudhon* ; car, à force de voir partout des réactionnaires, M. Proudhon fait comme ce sergent de la comédie qui, ne pouvant plus arrêter personne, parce que tout le monde est en prison, se met en devoir de s'arrêter lui-même. « A force de l'ac- » cuser de réaction, dit-il en parlant du président de la Ré-

» publique, j'étais moi-même, en voulant l'empêcher, *réac-* » *tionnaire !!!...* »

Ceci ressemble à une plaisanterie. C'est le fond même de ce livre étrange. Le soupçon plane sur toute cette histoire, le soupçon jaloux, irrité, injurieux, semant l'ironie, versant le fiel, et se retournant parfois, avec une sorte de fureur burlesque, contre lui-même. Je ne triomphe pas, qu'on le sache bien, de cette grande irritabilité de M. Proudhon à l'endroit de ses amis. Je ne connais rien de plus triste que ce spectacle de la discorde parmi les inventeurs de la fraternité révolutionnaire; mais je ne sais rien de plus instructif. Je me demande, en effet, ce que M. Proudhon peut gagner à faucher ainsi par coupes réglées les hommes qui, depuis deux ans, ont mis la main avec lui, à sa suite ou à ses côtés, au bouleversement de la France. Je cherche le profit de dire : « Le gouvernement provisoire » ne fut que farce, parade, contre-sens, contre-bon- » sens.... Blanqui avait-il donc si grand tort de vouloir, » par un coup de balai populaire, nettoyer ces étables » d'Augias, le Luxembourg et l'Hôtel de Ville ?.... Louis » Blanc ni Caussidière n'ont jamais su ce qu'ils faisaient... » Raspail et Blanqui étaient des mécontents, Barbès, So- » brier et Cabet des étourdis, Louis Blanc un utopiste plein » d'inconséquence, le gouvernement provisoire d'une im- » bécillité rare, la commission exécutive d'un aveuglement » stupide... Le socialisme de la Montagne n'était que men- » songe, le ministère du progrès n'était qu'une bêtise.... » Les *rouges*, gens de tapage et de bavardage.... Les pro- » moteurs de la manifestation du 13 juin, des enfants ter- » ribles ! » Oui, je cherche le motif qui peut pousser le champion d'un parti engagé dans une guerre à outrance, à se retourner ainsi, pendant le combat, la férule à la main,

l'ironie à la bouche, contre son corps d'armée. Si c'est ambition de remplacer les chefs, pourquoi disperser les soldats? Si c'est rancune personnelle, où est le désintéressement du sectaire? Si c'est pure moquerie, où est sa conscience? Si c'est entraînement d'indiscipline naturelle, comment se montrer, au début d'un essai d'organisation sociale, si dépourvu de concert, de dévouement et d'obéissance?

Mais l'auteur des *Confessions* n'a pas dit son dernier mot. Nous le dirons pour lui. L'orgueil a quelquefois, dans l'esprit d'un penseur, le même effet que la cruauté dans le cœur d'un tyran. Il y a tel sectaire qui monterait sur la tour, comme l'empereur Néron, pour voir brûler Rome. M. Proudhon n'est pas cruel. Il proteste, et il fait bien, quoiqu'un peu tard, contre l'accusation d'avoir admiré, pendant le sac du faubourg Saint-Antoine en juin 1848, *la sublime horreur de la canonnade.* « Un garde national, dit-il, » qui m'avait vu verser des larmes sur le corps du général » Négrier, *vint m'offrir de déposer de ma sensibilité.* » La sensibilité de M. Proudhon n'est donc plus en cause. Ce que je veux dire, pour expliquer son livre, c'est qu'il y a en lui cette amertume du solitaire, cet ignorant mépris du monde réel, ce fanatisme de sa propre pensée, cet inexorable dédain et cette impatience brutale de la contradiction, qui sont les caractères d'un immense orgueil. « Je suis, dit-il quelque part, un *conspirateur solitaire.* » A ces intelligences, aigries par le recueillement stérile des longues études, jetées hors de toute voie humaine et de toute application positive par l'ivresse habituelle de leurs rêveries, la solitude du foyer domestique ne suffit pas; il y faut en quelque sorte celle du monde entier. Leur repos est à ce prix. *Ubi solitudinem fecêre, pacem appellant.* Tout ce qui se meut

dans la sphère de leurs propres idées les gêne ; tout ce qui leur fait concurrence les irrite. « Je me suis abîmé d'étu-
» des, dit l'auteur ; *j'ai abruti mon âme* à force de médita-
» tions ; je n'ai réussi qu'à enflammer davantage mon iras-
» cibilité. » Pour éteindre cet incendie de sa pensée, M. Proudhon travaille à faire le vide autour de lui. Il ne respirera que dans un espace libre de toute rivalité d'école, sous un ciel qui ne reflète que ses idées, qui n'ait de lumière que pour ses pas, qui n'ait d'échos que pour sa parole. La solitude universelle, c'est sa terre promise. Aussi, M. Proudhon ne pouvant vivre comme philosophe avec des voisins et des rivaux, et n'étant pas d'humeur à les tuer, il les enterre par provision... Vous allez voir que, de proche en proche, cette intolérance le conduit à commander le deuil du genre humain tout entier :

« ..... Le 13 juin 1849, le néo-jacobinisme, ressuscité
» en 1830, est tombé le premier pour ne se relever plus.
» Dernière expression de la démagogie, agitateur sans
» but, ambitieux sans intelligence, violent sans héroïsme,
» n'ayant pas quatre hommes et pas de système, *il a*
» *péri*, comme le doctrinarisme, *de consomption et d'ina-*
» *nité*....

» Du même coup, *le socialisme* mystique, théogonique
» et transcendental *s'est évanoui comme un fantôme*..... Le
» jour où Louis Blanc demanda son ministère du progrès
» et proposa de transborder et de déménager tout le pays ;
» où Considérant sollicita l'avance de quatre millions et
» une lieue carrée de terrain pour bâtir sa commune-mo-
» dèle ; où Cabet est allé, si j'ose me servir d'une pa-
» reille expression, *faire pieds-neufs* aux États-Unis, ce
» jour-là l'utopie gouvernementale, phalanstérienne et
» icarienne s'est elle-même jugée, *elle a donné sa démission.*

» *Avec le socialisme*, l'absolutisme est à la veille aussi » de *disparaître*.... Il n'y a plus de partis *doués de force vi-* » *tale* dans la société française. Par la même raison il n'y » a plus de gouvernement.

» *Il n'y en aura jamais ! !*

» Les hommes que nous voyons en ce moment porter » encore la bannière des partis... ne sont pas des vivants, » *ce sont des morts ! Ils célèbrent, par une danse de gestes,* » *leurs propres funérailles*....

» Les socialistes.... qui, ne sachant à quoi se prendre, » agitent encore les esprits de propos ridicules et sans bonne » foi, ces socialistes-là, *ils sont morts*, ils ont avalé leur lan- » gue, comme dit le paysan ; *qu'ils dorment leur sommeil*, et » attendent pour reparaître qu'une science, qui n'est pas » la leur, les appelle.

» Et les démagogues, néo-jacobins, démocrates-gou- » vernementalistes..... qui au dernier moment (encore » le 13 juin !) parlant toujours de liberté, rêvaient tou- » jours de dictature, *serait-ce leur faire injure que de dire* » *d'eux aussi qu'ils sont morts et que le scellé est sur leur* » *tombe ?*

» Les doctrinaires *sont morts aussi ;* les hommes de l'in- » sipide juste-milieu, les partisans du régime soi-disant » constitutionnel, *ont rendu leur dernier souffle*... Eux, nous » gouverner encore ! Les preuves sont faites. Le parti ab- » solutiste, le premier dans la logique et dans l'histoire, » *ne tardera pas d'expirer*... »

On comprendra facilement que je ne sois pas très-pressé de m'inscrire en faux contre les actes mortuaires que M. Proudhon délivre, d'une main si libérale, à tous les partis qui divisent la France, et particulièrement à ses amis. Je demanderai seulement, en ce qui concerne le

parti modéré, pour légalisation de son décès, une autre signature que celle de M. Proudhon. Mais passons; les partis sont morts, la France reste.

« La France! regardez-la de près... La vie s'est retirée » d'elle... On dirait déjà *la fermentation vermineuse du ca-* » *davre... La France est morte* : Rome, l'Italie, la Hongrie, » la Pologne, le Rhin, agenouillés sur son cercueil, récitent » son *De profundis!...* Gardez-vous d'arrêter le *travail de* » *décomposition!* N'allez pas mêler avec la boue et le marc la » liqueur vivante et vermeille ; ce serait tuer une seconde » fois *le Lazare dans sa tombe.*

» Depuis près de vingt ans que *nous avons commencé de* » *mourir...* que d'occasions, que de motifs d'agir, si nous » étions un peuple! Parfois nous avons essayé de nous le- » ver... *le froid de la mort nous a recloués dans notre cercueil!* »

Nous sommes donc bien morts! Mais voyons; il n'y a plus rien, suivant M. Proudhon, plus de partis, plus de jacobins (hélas!), plus de constitutionnels, plus de gouvernement, tout est fini; en un mot, plus de France, plus d'Europe, plus rien. Que reste-t-il? M. Proudhon tout seul, ses *Contradictions* à la main, survivant sur un trône d'*antinomies*, survivant seul, et parmi les débris du monde, à cette mortalité générale des écoles, des utopies et des partis! Avais-je tort de dire, en commençant, que le malin vaudevilliste qui a représenté M. Proudhon errant au milieu des décombres de Paris, avait deviné son livre? « Le système » social, dit naïvement M. Proudhon, ne peut être révélé » qu'à la fin des temps; il ne sera connu que du dernier » mortel. » Le dernier mortel, c'est lui.

Ce serait le moment de lui demander : Mais qui êtes-vous donc? Il ne suffit pas de dire : *Mon nom a fait assez de bruit!* Le nom est bruyant, la vie est cachée. C'est la vie

intime et personnelle que la curiosité publique cherche dans ces *Confidences* qu'elle ne provoque jamais, mais qu'elle veut sincères. Quoi qu'il en soit, j'ai eu beau chercher dans le livre de M. Proudhon : ce qui manque le plus dans ces confessions, c'est l'examen de conscience du pénitent. De sa vie morale, de sa vocation socialiste, des causes qui l'ont déterminée, de tout ce qu'on aime à savoir quand il s'agit des hommes qui ont un moment occupé et tourmenté la pensée publique, le livre de M. Proudhon ne nous dit rien, que les très-rares aveux que nous avons rapportés. De ses débuts, rien. L'Académie de Besançon couronna son premier Mémoire; l'Académie des Sciences morales encouragea le second. « J'eus pour marraine une Académie, » dit-il spirituellement. La société débutait avec M. Proudhon par des bienfaits; M. Proudhon préparait la guerre. Mais là s'arrêtent ses révélations : l'histoire de sa vie n'est plus qu'un exposé de sa doctrine, une chronique piquante et amère de son parti, une redite, souvent longue, de sa controverse.

M. Proudhon, resté seul debout sur les ruines du monde, c'est donc quelque chose comme le grand inconnu, un mystère en chair et en os, une Chimère accroupie sur une écritoire; et il faut avouer que le monde ne sera guère avancé, en fin de compte, quand il aura tout perdu et fait table rase des institutions, des lois, des mœurs, des gouvernements, des partis, de tout ce qui faisait sa force et sa vie, pour ne garder que M. Proudhon...

Telle est pourtant la conclusion de ce livre : « *Moi, dis-je, et c'est assez!* » Cet orgueilleux *ultimatum* est celui de tous les réformateurs du jour. Au bout de toutes les tentatives, c'est toujours l'homme qui s'offre, faisant bon marché de son parti.

Amour du progrès, passion des réformes, amélioration du genre humain, soulagement des classes laborieuses, élévation du niveau social au profit des humbles, grands mots, nobles pensées! mais éternelle comédie, quand c'est la duperie des uns qui joue la pièce au bénéfice de l'ambition des autres; comédie qui est moins l'amusement profane que le châtiment providentiel du genre humain! Aussi Balzac (l'ancien) a bien raison de le dire :

« ..... La justice de Dieu voulait se venger et avait choisi » cet homme pour être le ministre de ses vengeances. La » raison concluait qu'il tombât d'abord par les maximes » qu'il a tenues; mais il est demeuré longtemps debout » par une raison plus haute qui l'a soutenu..... Ces gran- » des pièces qui se jouent sur la terre ont été composées » dans le ciel, et c'est souvent un..... qui doit en être » l'Atrée ou l'Agamemnon. Quand la Providence a quel- » que dessein, il ne lui importe guère de quels instruments » et de quels moyens elle se serve. Cette main invisible » donne les coups que le monde sent. Il y a bien je ne sais » quelle hardiesse qui menace de la part de l'homme, mais » la force qui accable est toute de Dieu. »

Ainsi va le monde! M. Proudhon fait la confession, le genre humain fait la pénitence.

IV

Mathieu Laensberg démagogue (1).

(23 DÉCEMBRE 1849.)

Libertate Decembri!.....

I

Que se passe-t-il et où en sommes-nous? Les temps sont-ils arrivés? Est-ce la fin du monde? On dit que Mathieu Laensberg s'est fait démagogue...

Mathieu Laensberg! lui, si honnête, si moral, si bienveillant, qui savait si bien l'art de semer les pois michaux, de détruire les grillons, de mastiquer les pots cassés et de conserver les haricots verts! Lui qui, sous prétexte de vous donner des conseils pour le jardinage, vous glissait bien souvent dans la main, *gratis*, toute une ordonnance de médecine, et de la meilleure; le tout de ce ton moitié narquois, moitié naïf, mêlé de niaiserie et de finesse, qui ne trompait que les gens de bonne volonté; lui, démagogue!

Démagogue ou non, je vous dis qu'il est impossible de reconnaître aujourd'hui maître Mathieu Laensberg d'autrefois, tant il est changé!

(1) Cette étude ne faisait point partie de la première édition. Mathieu Laensberg démagogue, c'est le romantisme appliqué à la littérature populaire.

D'abord il a perdu son nom. Il s'appelle de toutes sortes de noms tristement célèbres ou justement inconnus, que je vous dirai. Il ne s'appelle plus Mathieu Laensberg.

Ensuite il a perdu son télescope. Il s'occupe beaucoup plus des choses de la terre que de celles du ciel. Il a remplacé ses instruments d'astronomie par un fusil à deux coups, une torche à incendier et une pique à défoncer le pavé des villes.

Il n'a plus sa grande robe de velours à franges d'or, ni ses beaux livres d'astrologie, ni ses mappemondes enluminées; il n'a conservé que son chapeau pointu.

Il n'habite plus cet observatoire dont parle Gresset,

> D'où flanqué de trente-deux vents,
> L'auteur de l'almanach de Liége
> Lorgne l'histoire du beau temps,
> Et fabrique avec privilége
> Ses astronomiques romans.

Il est allé se loger au phalanstère, ou bien il court le monde. On l'a vu en Icarie; on l'a retrouvé à Pesth, à Rome, à Livourne. Il se fait mettre quelquefois en prison.

Enfin ses habitudes, son langage, son caractère, ses opinions, tout cela est changé comme son costume; et, au lieu d'un almanach unique, qui débutait presque toujours à peu près ainsi :

MATHIEU LAENSBERG.

Bon jour, bon an, cher lecteur.

LE LECTEUR.

Bon jour, maître Mathieu; nous annoncez-vous quelque chose de favorable pour cette année?

MAITRE MATHIEU.

Comme toujours, du bon et du mauvais. C'est ainsi que la vie est faite.

LE LECTEUR.

C'est vrai ; mais vos paroles ne sont pas toujours paroles d'Evangile.

MAITRE MATHIEU.

Croyez-vous donc que je sois un dieu, pour ne pas me tromper ?...

Au lieu de ce début modeste et de cet unique almanach, maître Mathieu a publié cette année une cinquantaine de pamphlets qui sont presque tous des monuments d'orgueil, de colère et de folie. Mathieu Laensberg s'est fait démagogue !

Eh bien ! nous allons essayer la lecture (il y faut du courage) et la critique de ses almanachs. — La critique littéraire appliquée aux almanachs ! — Pourquoi pas ? — Mais personne ne les lit... — Personne ? Vous voulez dire tout le monde. « Quinze millions de Français, dit l'auteur de l'*Al-* » *manach de France*, et il dit vrai, n'apprennent que par les » almanachs les destins de l'Europe, les lois de leur pays, » les progrès des sciences, des arts, de l'industrie, leurs » devoirs et leurs droits... » Quand tout le monde lit les almanachs, on a beau faire, et leur préférer Virgile, Homère et Châteaubriand, il faut en tenir un sérieux compte, dût-on crever d'ennui en les lisant. — Le peuple ne lira pas vos critiques... — Qu'importe ? Il lira peut-être, l'an prochain, et grâce à nos critiques de cette année, de meilleurs almanachs...

Va donc pour les almanachs ! J'en ai là, sur ma table, de quoi élever un étage au moins de cette tour de Babel qui se dresse depuis deux ans contre le ciel, à grand renfort d'ambitieux sophismes, de paroles creuses, de mensonges cupides et de sottises populaires. J'en ai là de venimeux

comme les serpents du Nouveau-Monde, d'innocents comme l'année qui vient de naître ; j'en ai de bleus, j'en ai de blancs, j'en ai d'écarlates, de burlesques, de ridicules, de méchants, beaucoup de bêtes, quelques-uns de bons, même parmi les bêtes. Les mauvais dominent. Sur une cinquantaine que j'ai là sous les yeux, près de vingt appartiennent à la démagogie pure ; j'ajoute que, pour l'exécution matérielle, ce sont en général les mieux faits. Le parti légitimiste est représenté par trois almanachs. Deux portent l'uniforme glorieux de l'Empire. Un autre, *le Napoléonien*, a mis le masque du président sur un mannequin rouge. Un seul est crânement réactionnaire. Un autre, qui n'est que modéré, l'*Almanach de l'Ouvrier et du Laboureur*, est, comme ils devraient être tous, instructif et sensé. Une dizaine appartient à cette nuance intermédiaire qui n'affecte aucune couleur tranchée, amphibies de la littérature populaire, un pied dans la république, un pied dehors. Le reste, voué à des spécialités plus ou moins inoffensives, vignerons, jardiniers, marins, soldats, joueurs de whist et de lansquenet, ne renferme aucun venin. Méfiez-vous-en toutefois. C'est dans un de ces recueils innocents que le spirituel auteur d'une chronique de quinzaine (1) a découvert, au fond d'un terrier à renard, une diatribe étrange contre le mariage et la famille. Méfiez-vous donc, en fait d'almanachs, même des bons. Quant à nous, occupons-nous des mauvais.

Mathieu Laensberg, devenu démagogue, a naturellement placé ses almanachs sous l'invocation des noms les plus célèbres de la démagogie française et étrangère. Non-seulement ces noms brillent en majuscules radieuses sur leur

(1) *Revue des Deux-Mondes* du 15 décembre.

couverture, mais des vignettes triomphales étalent aux yeux du chaland les silhouettes plus ou moins chevelues des principaux docteurs de la République rouge. Malgré tout, la plupart de ces almanachs sont anonymes. Les analyser séparément est impossible. Il y a de tout dans chacun de ces petits livres, et il n'y a rien, le chaos sans la lumière, une cohue de noms sans responsabilité, une foule de collaborateurs plus ou moins volontaires, et pas un auteur avoué. M. Joigneaux, représentant du peuple, a bien mis son nom à l'*Almanach d'un Paysan*, M. Raspail a donné le sien à la *Lunette de Doullens*. On reconnaît bien, dans l'*Almanach du nouveau monde*, l'inspiration de M. Louis Blanc, l'esprit de M. Proudhon dans l'*Almanach des associations ouvrières*. Malgré tout, la personnalité des chefs d'école ou de parti disparaît dans le concours incohérent des disciples. Chacun apporte sa pierre pour la construction de l'édifice, mais sans apporter son ciment. On dirait des monuments tombés en ruine avant d'avoir atteint les combles : véritables symboles, après tout, de l'esprit qui a inspiré ces productions éphémères et des ambitions à courte échéance et à perspective bornée qui les propagent.

La propagande que la démagogie a entreprise dans nos villes et dans nos campagnes par cette prodigieuse émission d'almanachs, ne pouvant donc être atteinte dans chacune de ses œuvres séparément, nous la considérerons, si vous le voulez bien, comme une œuvre collective et solidaire, à laquelle nous demanderons compte très-humblement, comme il convient à la critique littéraire, de ses procédés et de son objet. Nous nous attaquerons ainsi non pas aux personnes, mais aux principes ; non pas aux enfants perdus de la croisade démagogique, mais à son corps d'armée ; non pas aux divagations des traînards, mais à la pensée

même de l'entreprise. Ce procédé simplifie notre travail, soulage l'attention du lecteur, et satisfait du même coup l'équité et la logique. Essayons donc.

Je remarque d'abord deux choses dans le plan de campagne des auteurs d'almanachs démagogiques ; ils procèdent par voie de doctrine et d'entraînement ; ils ont tour à tour le ton doctoral et facétieux. Ils essaient d'instruire le peuple (à leur manière), et ils entreprennent de l'amuser. Mais on n'est pas écrivain d'almanach sans être aussi un peu prophète. A tous ses talents si variés, Mathieu Laensberg démagogue joint l'art, qu'il pratiquait si bien autrefois, de tirer la bonne aventure. Nous allons donc nous donner le plaisir de l'étudier sous ces trois faces si diverses; nous examinerons successivement ce que valent ses leçons, ses facéties et ses prédictions.

II

Le peuple est Roi, mais un Roi mineur : c'est un enfant dont il faut faire l'éducation. Qui dit cela ? Assurément ce n'est pas moi, qui n'oserais, mais ce sont les faiseurs d'almanach. Ceux-là vous traitent le peuple en véritable écolier. Ils lui donnent des leçons, des dragées, et ils lui font des contes, comme ces précepteurs candides dont parle Horace ;

..... Pueris dant crustula blandi
Doctores, elementa velint ut discere prima...

Ce n'est donc forcer ni la mesure ni la vaisemblance que d'interroger successivement, par le titre de leur profession, les différents maîtres que Mathieu démagogue appelle à l'honneur de cette éducation hasardeuse, et de les prier de nous donner une idée de leur savoir faire. C'est ainsi que

procède Molière, notre maître à tous, dans l'éducation de M. Jourdain. Le peuple ressemble à M. Jourdain, mais par un seul côté, je le reconnais : c'est que tous ses professeurs se moquent de lui, et qu'ils ne s'épargnent pas entre eux les gourmades.

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE, *raccommodant son collet.*

Venons à notre leçon.

M. JOURDAIN.

Ah ! Monsieur, je suis fâché des coups qu'ils vous ont donnés.

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE.

Cela n'est rien. Un philosophe sait recevoir comme il faut les choses, et je vais composer contre eux une satire du style de Juvénal qui les déchirera de belle façon. Laissons cela. Que voulez-vous apprendre?

M. JOURDAIN.

Tout ce que je pourrai ; car j'ai toutes les envies du monde d'être savant.

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE.

N'avez-vous point quelques principes, quelques commencements des sciences?

M. JOURDAIN.

Oh ! oui ! Je sais lire et écrire, etc.

M. Jourdain sait lire et écrire. Le maître de philosophie n'en demande pas plus à M. Jourdain. Mathieu démagogue n'en demande pas tant au peuple. Mais commençons ; voici un premier professeur qui se présente, son catéchisme à la main :

« D. Qu'est-ce que le socialisme ?

» R. C'est l'Évangile en action.

« D. Qu'est-ce que l'égalité ?

» R. C'est pour tous les hommes *l'égal* développement, de leurs facultés *inégales*, et *l'égale* satisfaction de leurs besoins *inégaux*.

» D. L'égalité, selon vous, n'est donc que la proportionnalité ?

» R. *Certainement.....* »

(Oh ! Molière !)

« D. Vous n'admettez donc pas qu'on accorde au plus intelligents une plus large part des avantages sociaux ?

» R. Non, sans doute, parce qu'il y a là, encore une fois, renversement manifeste des lois naturelles... Vous êtes deux fois plus fort que votre voisin ; c'est la preuve que Dieu vous a destiné à porter un fardeau deux fois plus lourd. Votre voisin ne saurait vivre qu'à la condition *de manger deux fois plus que vous ;* c'est la preuve que Dieu lui a donné droit à une ration double de la vôtre (1)... »

Voilà une première leçon qui aura singulièrement avancé, je le suppose, l'éducation de notre élève. Il sait maintenant qu'il peut être à son gré oisif et gourmand. *A chacun selon ses besoins!* c'est là une belle maxime pour les paresseux de bon appétit.

Place au professeur de cosmogonie ! La cosmogonie est la science de la formation des mondes, une sorte d'astronomie conjecturale. Il est de toute nécessité que le peuple connaisse une science d'une utilité si pratique. Ecoutons le savant professeur ; voici une leçon sur *la maladie des planètes*. Le pauvre paysan, occupé à soigner ses bestiaux, préférerait peut-être une dissertation sur la *morve* ou le *piétain*. N'importe, écoutons :

(1) *Almanach du Nouveau-Monde*, p. 32 et *passim*.

« L'âme et le corps de la planète partagent la santé et la maladie, les joies et les douleurs de son humanité. Ainsi le désordre social réagit fatalement sur la vie de la planète, vicie ses aromes, et la rend impropre à élaborer avec les soins convenables les germes créateurs que les autres planètes pourraient lui envoyer. A plus forte raison, les germes qu'elle enverrait aux autres planètes seraient faussés, et l'on n'en pourrait rien faire de bon. C'est pourquoi une planète tombée en subversion sociale est mise en quarantaine, exclue de commerce aromal avec les autres astres ses voisins, et ne peut même plus opérer la conjonction de ses deux fluides, pour créer chez elle-même de nouvelles espèces. Elle est privée de toute faculté créatrice jusqu'à sa guérison.

» Cependant la pauvre planète, tourmentée du besoin de créer, agite violemment ses aromes. Telle est, selon Fourier, l'origne de ce magnifique phénomène connu sous le nom d'aurore boréale.

» Lorsqu'enfin l'humanité a su trouver sa voie, alors la guérison de la jeune planète est célébrée par une grande fête sidérale ; toutes les planètes, compagnes de la convalescente, la couvrent de germes créateurs destinés à remplacer les espèces avortées ou mal venues, et cette fois ces germes couvés dans un globe vigoureux et bien portant, arrivent à bien pour la plupart. Puis vient la décrépitude de la planète qui se termine par un reflet du bonheur primitif, puis par la mort de l'astre. Le cadavre abandonné subit l'opération de la *déplanation* qui dépouille successivement ses matériaux de tout ou partie de leurs forces attractives, et dès lors il s'échappe dans les profondeurs du ciel, jusqu'à ce qu'il parvienne dans les parties de l'univers où ses éléments achèvent de se disperser pour

être réemployés par la suite à la constitution des astres futurs (1). »

Et il y a des gens qui vous demandent encore *ce que deviennent les vieilles lunes !*

Après la leçon de cosmogonie, le cours de politique. Après l'histoire de la grandeur et de la décadence des planètes, celle de notre propre défaillance, de nos passions, de nos misères, de nos discordes; rien de plus juste. Appelez le professeur de politique : voici un résumé de sa leçon de droit constitutionnel :

I. *Inutilité d'une Constitution.*

« Une Constitution est la bride que le peuple met à la bouche du pouvoir. Mais dès que le pouvoir est entre les mains du peuple, *à quoi bon la Constitution?...*

V. *Présidence.*

» Dans un Etat qui prend pour devise : *Egalité, fraternité*, un président est un embarras... Vous avez tant à percevoir et tant à payer : *voilà toute l'administration* réduite à sa plus simple expression.

VIII. *Impôts.*

» N'ayez qu'un seul impôt... Acceptez-le en nature là où vous ne trouverez pas d'argent.

IX. *Armée.*

» ..... Que le soldat reste dans ses foyers et se livre à ses travaux, etc., etc.

XI. *Elections.*

» ..... Nommez vos représentants tous les ans.

XIII. *Lois pénales.*

» ..... Si le jury découvre (à l'accusé) un vice dangereux,

(1) *Almanach phalanstérien*, p. 36 et suiv.

qu'il l'enferme pour l'améliorer; et le meilleur moyen d'améliorer un individu, *c'est de lui donner une sage compagne.....*

XIV. *Lois civiles et procès.*

» ..... Remplacez les juridictions civiles par l'arbitrage *en tout et pour tout..*

» Quand il s'agit d'un procès entre un charpentier et un serrurier, les juges y comprennent-ils quelque chose? — Rien. — Mais si le charpentier remettait sa cause entre les mains de trois charpentiers et le serrurier entre les mains de trois serruriers, en huit jours de temps et sans frais le différend serait réglé, à la satisfaction des deux parties.

XVI. *Banque communale.*

» Organisez la commune en comptoir d'avances pour le travailleur.....

XVII. *Défrichements.*

» Transformez les terrains vagues *en magnifiques terres labourables.....*

XVIII. *Organisation du travail.*

» On regarde l'organisation du travail comme un problème insoluble... *En vingt-quatre heures*, on devrait savoir où le chantier manque de travailleurs, où le travailleur manque d'ouvrage; indiquez l'un et l'autre, et voilà..... votre travail organisé (1) ! »

Résumons ce qui précède : ni Constitution, ni lois, ni président, ni armée, ni tribunaux civils; l'administration remplacée par un teneur de livres; l'impôt payé en nature; les élections générales annuelles; les accusés, non pas s'ils sont reconnus coupables, mais s'ils sont jugés vi-

(1) *Almanach de l'Ami du Peuple* ou *Lunette de Doullens*, p. 100 et suiv.

cieux, *enfermés et mariés;* la maison commune transformée en comptoir d'avances; les friches fertilisées en un tour de main; le travail organisé en vingt-quatre heures ; telle est la leçon de politique constitutionnelle qu'on fait apprendre à ce pauvre et honnête écolier qu'on appelle le peuple. Ah ! monsieur Raspail ! on dit que vous êtes un savant sérieux, je le crois. Mais vous voyez trouble à travers votre *lunette de Doullens* ; et, tenez, je vous plains de tout mon cœur, car vous êtes malheureux ; mais vous abusez de votre prison !

Faut-il poursuivre cette revue de l'éducation du peuple par les almanachs ? Faut-il interroger d'autres professeurs ? Il n'en manque pas. En voici un qui propose : « Que nul ne soit admis dans la magistrature, le professorat, la diplomatie ou les fonctions municipales *avant l'âge de cinquante-cinq ans* (1). » Un autre demande la suppression totale de l'Université (2). Un quatrième veut que les membres de l'Académie française soient élus *par le suffrage universel* (3). Un autre, qui est statuaire, développe la doctrine de *l'art collectif* (4). Un sergent, qui a été représentant du peuple, propose de remplacer l'exercice par la *gymnastique attrayante* (5). Vous voyez que si jamais il plaisait au peuple d'appliquer les leçons qui lui sont données par ses professeurs de tous les degrés, il ne resterait pas pierre sur pierre de l'édifice social sous lequel nous nous abritons aujourd'hui. Et à cela je sais bien ce que répond Mathieu Laensberg démagogue : Que c'est précisément là le but

(1) *Almanach des Réformateurs*, p. 122.
(2) *Almanach du Peuple*, p. 81.
(3) *Almanach républicain*, p. 77.
(4) Ibidem, p. 95.
(5) *Almanach des Proscrits*, p. 92.

qu'il veut atteindre. Commençons par démolir, nous verrons après !

Après?... J'ai tort de douter de l'avenir que Mathieu démagogue nous promet. Mathieu n'en doute pas, lui ; et si vous voulez savoir où nous mène cette fureur de destruction qui semble s'être emparée de cet infatigable démolisseur, Mathieu vous le dira. Consultez ses almanachs. Voici, par exemple, un bas-bleu (croisé de rouge) qui, dans une méditation socialiste qu'elle intitule *le Château de M. le duc*, fait une distribution charitable des châteaux de son voisinage : « Tel château *que je connais*, *isolé* dans sa » *solitude*, serait pour les savants... Tel autre, d'où on dé- » couvre l'immensité de Paris, pour les législateurs..... » Telle habitation princière, mollement couchée dans une » vallée fleurie et sonore, appartiendrait aux musiciens.... » Tel castel, élevé sur une hauteur *touchant au ciel*, serait » l'asile des poëtes... » Voilà déjà, ce me semble, pour les gens (j'en connais quelques-uns) qui ont le malheur de n'avoir pas de châteaux aux environs de Paris, une assez flatteuse perspective ! Mais ce n'est pas tout. Maintenant la scène se passe « *au phalanstère de Marly*, le 1er mai 1910 : »

« ..... Mes petits amis, reprit Théophile, le luxe de ceux qui passaient pour riches (il y a cinquante ans) vous ferait pitié maintenant. Vos parents ont, dans le phalanstère, *des chevaux et des voitures à choisir*.... Au temps de la civilisation, les journaux étaient imprimés sur un gros papier bon pour les emballages, monotones, ennuyeux, de couleur grise..... On conserve comme une curiosité, dans la bibliothèque de notre phalange, la collection d'un journal de ce temps-là appelé *Constitutionnel*. Il n'est pas d'injures que ce journal n'ait dites à ceux qui soutenaient qu'il n'y aurait pas toujours des pauvres.... — Les hommes étaient

donc fous? — Ils étaient aveugles. Mes enfants, aujourd'hui chaque homme *fait tout ce qu'il lui plaît*..... Voici Zoé qui n'a que cinq ans ; *elle n'a pas sa pareille pour écosser les pois*; ce qui ne l'empêche pas d'arroser très-bien les petites fleurs, de donner à manger aux petits oiseaux, et de tenir convenablement le triangle ou les castagnettes dans un orchestre..... Autrefois les ouvriers n'avaient pas comme nous, au phalanstère, *salle de bain, salles de spectacle, bals, concerts, table splendide, bibliothèques, journaux, musique, jouissances de l'art*, etc. (1) »

Mais ce n'est rien d'être si heureux sur terre, même avec la perspective de jouer du triangle pour l'agrément de la communauté. M. François Arago s'est permis de dire, dans son *Annuaire du Bureau des Longitudes*, « que *jamais*, quels que puissent être les progrès des sciences, » un savant de bonne foi, et soucieux de sa réputation, en » se hasarderait à *prédire le temps*. » A une affirmation qui paraît si autorisée dans une telle bouche, voici ce que répond un de nos docteurs d'almanach :

« Que penserait donc de lui-même notre trop incrédule académicien de 1849, s'il pouvait voir le jour où l'homme dira : « J'ai été trouver l'aigle dans les hauteurs de l'atmosphère ; je lui ai proposé le défi dans la rapidité de son vol, *et je l'ai vaincu*. Mes mains tiennent la foudre *et la clef des cataractes du ciel*. A mon gré, je peux faire tomber sur la contrée de mon choix des torrents de pluie incessante ; ou, *si cela me convient*, je lancerai sur elle les feux du ciel, qui réduiront en cendres jusqu'à ses pierres. »

» Ces terribles et si puissantes destinées qui attendent l'homme et que maintenant on traite d'utopies, je les pré-

(1) *Almanach phalanstérien*, p. 203 et passim.

vois ; *elles sont en embryon* dans le sein de la science moderne, et ma main sent déjà les pulsations qui attestent leur prochaine naissance.

« Vouloir limiter la marche du génie humain est aussi ridicule que vouloir arrêter les fleuves dans leurs cours vers l'Océan (1). »

Eh bien ! êtes-vous encore inquiet du destin du monde, et ne voilà-t-il pas d'agréables perspectives qui s'ouvrent sur tous les points de notre horizon? Châteaux, voitures, salles de bain, bonne table, jouer des castagnettes, écosser des pois, avoir dans sa poche la clef des cataractes célestes, que voulez-vous de plus? Et que le peuple serait mal appris de décourager les docteurs qui, après lui avoir donné de si bons conseils pour se défaire du présent, lui préparent un tel avenir pour prix de son obéissance !

Mais tout ceci a trait à la vie publique. Voyons comment Mathieu Laensberg démagogue entend et pratique la vie privée. Voici quelques quatrains qu'il a empruntés à la poésie du phalanstère :

En janvier tu prends ta chandelle
Pour voir un peu ce que tu bois ;
Ne sois pas trop surpris s'il gèle,
Et souffle ferme dans tes doigts.

Comme en février fond la neige,
Ne t'assieds pas dans les sillons ;
Fais doubler tes souliers de liége,
Le rhume entre par les talons.

Voici le mois des engelures ;
Si ta femme aime à travailler,
Fais-lui doubler tes couvertures
Pour avoir chaud sur l'oreiller.

(1) *Almanach du Nouveau-Monde*, p. 167.

Si la morale privée consiste à éviter les rhumes de cerveau, voilà des conseils qui auront leur prix, je le reconnais, pour tout le monde. Mais est-ce que, par hasard, dans ce siècle d'austérité républicaine, toute la philosophie domestique de nos écrivains populaires consisterait dans l'observance exclusive des lois de l'hygiène? Voici ce que je lis dans le plus répandu de ces almanachs (1):

« *On est sûr de conserver sa santé* en suivant les prescriptions ci-après :

» 1o Tous les cinq jours on avalera, avant dîner, de 10 à 25 centigrammes d'aloës;

» 2o Soir et matin on croquera gros comme un pois de camphre ;....

» 3o *Soir et matin*, avant de changer de linge, on se lotionnera à l'alcool camphré ;...

» 4o *A la moindre élévation du pouls*, on se passera de l'eau sédative sur la région du cœur...

» Les personnes sédentaires joueront aux quilles...

» Nourriture *hautement épicée*, élixirs aromatiques et *vins généreux*, etc. »

J'en demande pardon à l'*Ami du peuple;* mais c'est là une médecine de millionnaire! Poursuivons. Le respect des femmes, car elles sont nos mères, nos épouses, nos sœurs, nos amies, et il y a des pays, ce ne sont pas les plus malheureux, où elles sont nos reines ; le respect des femmes fait partie, dans le monde entier, de la moralité publique et privée. Ecoutons un des collaborateurs de Mathieu démagogue :

« Les femmes nées en janvier sont froides et adorent les étrennes. Il n'est pas rare qu'elles soient portières.

(1) L'*Ami du Peuple*, p. 80.

Caractère mal fait, opinions exaltées, habitudes immorales.

» Les femmes nées sous ce signe (les poissons) sont d'une constitution puissante, dansent sur la corde avec beaucoup de légèreté, et aiment à porter avec les dents des poids de cent kilos.

» Les femmes nées sous la constellation du Bélier n'ont rien à refuser aux hussards de la garde et trombones de régiment.

» L'homme né en avril a des inclinations violentes. La femme est douée au contraire d'une grande douceur; elle aime les radis, les concombres, la salade et les oignons crus. Crédule à l'excès, elle tomberait dans les piéges les plus grossiers, si elle n'était protégée... par une heureuse laideur.

» Les femmes nées en juillet battent leurs maris, cardent les matelas et vont en ville.

» Les femmes qui naissent en novembre sont de terribles amazones et puisent une quantité innombrable de flèches dans le carquois de l'Amour (1). »

Voilà les hommages que rendent, à la plus délicate et à la plus respectable moitié du genre humain, ceux qui se disent les émancipateurs à venir de la femme dans le monde régénéré.

III

Mais j'ai achevé cette première partie de ma tâche. J'ai essayé de parcourir, aussi complétement que les bornes de ce travail me l'ont permis, le cercle entier de cette éducation encyclopédique que la démagogie apporte au peuple

(1) *Almanach astrologique*, p. 44 et passim.

avec les almanachs de son invention. On me reprochera peut-être d'avoir abusé de la citation ; mais, dans une pareille thèse, la citation est tout. Elle est à la fois ce qu'il y a de plus loyal et de plus concluant. Je me suis, au surplus, appliqué à n'en faire aucune qui aurait été déjà produite ailleurs, et je n'y ai eu d'autre mérite que celui qui résulte de l'embarras du choix.

Nous sommes édifiés, à l'heure qu'il est, sur la valeur des leçons données au peuple par Mathieu Laensberg démagogue. Dans Molière, c'est le moment où M. Jourdain congédie ses professeurs et fait entrer les violons. Imitons M. Jourdain ; laissons la place aux facéties, aux intermèdes ; voyons comment le peuple s'amuse, et le genre de divertissement que ses précepteurs lui promettent : « Tenons grand compte, a dit un ancien qui avait élevé un Roi, non-seulement de nos études, mais de nos plaisirs. »

Premier intermède : *Concordance de l'Annuaire républicain avec le Calendrier grégorien.* C'est ce que M. Raspail appelle « substituer le culte des porreaux à celui de sainte Cunégonde. »

« 4 février. — Sainte Jeanne. — Vache. — Esclavage aboli.

» 1er mai. — Saint Philippe. — Rhubarbe. — Bessières à Lutzen.

» 11 août. — Saint Gery. — Lentille. — Pythagore.

» 3 octobre. — Saint Candide. — Pomme de terre. — Bossuet.

» 8 octobre. — Sainte Brigitte. — Belle de nuit. — Rienzi.

» 26 novembre. — Sainte Geneviève. — Cochon. — J.-J. Rousseau, etc., etc. »

Nous vous faisons grâce des douze mois. Prenez main-

tenant l'*Annuaire républicain* de droite à gauche ; Homère répond à *oseille*, Moïse à *truffe*, Brutus à *myrte*, Jésus de Nazareth à *fléau*, Washington à *roseau*, Lhospital à *rossignol*, Mazaniello à *muguet*, etc. Enfin, voulez-vous substituer aux noms de baptême (vieux style) que vous a fournis le calendrier grégorien ceux que *l'Ami du Peuple* vous propose ? L'auteur du *Comte Hermann* se nommera *Pierre-à-Plâtre Dumas* ; le chantre des *Feuilles d'Automne* sera *Bouillon-Blanc Hugo* ; le philosophe de la triade aura nom *Abricot Leroux* ; l'historien des *Dix ans* sera *Prune* ou *Sucrion Blanc* ; nous aurons *Topinambour Lagrange*, *Cire Arago*, *Basilic de Lamartine*, etc., etc.

M. JOURDAIN.

Est-ce qu'il y a encore d'autres choses aussi curieuses que celles-ci ?

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE.

Sans doute...

M. JOURDAIN.

Ah ! les belles choses ! les belles choses !

LE MAITRE DE PHILOSOPHIE.

Je vous expliquerai à fond toutes ces curiosités...

M. JOURDAIN.

Je vous en prie.....

Continuons donc. Second intermède : l'*exercice du lazo* (toujours pour le divertissement du peuple) ; mais cette fois je me contente de citer, sans réflexion.....

« Le *lazo* est, après le fusil, l'arme qui atteste *le plus éloquemment* la puissance et le génie de l'homme.

» Le lazo est une simple lanière de cuir, de huit à quinze mètres de longueur, taillée dans une peau de bœuf.

» Cette lanière est armée d'un nœud coulant à son extrémité libre; elle est retenue par l'autre à la selle du cheval ou au poignet du cavalier. Le laceur, qui s'apprête à lacer *un homme* ou une bête, tient de la main droite et à la hauteur de la tête son lazo enroulé de la même manière qu'une corde d'épervier. Le lazo jeté, l'homme ou l'animal accroché, le cavalier opère un mouvement de conversion rapide. La secousse subie et parée, homme et cheval partent au grand galop dans la direction contraire à celle que suivait la victime. Celle-ci, renversée, culbutée, à demi étranglée, cherche vainement à lutter contre la force qui l'entraîne. *Quand c'est un homme, on le tue* d'habitude pour faire argent de sa tête ; quand c'est un bœuf, on l'écorche pour faire argent de sa peau; le reste est généreusement abondonné aux jaguars et aux vautours.

» Le lazo qui permet de ménager les jours de l'animal prisonnier et qui offre d'admirables moyens de développer la grâce, la vigueur et l'adresse, sera *un jour l'engin de chasse favori de la cavalerie enfantine* (dans le *Phalanstère*).

» Qui pourrait parler du lazo sans parler des bolas? Ainsi se nomme un appareil *entravant* composé de trois courroies flottantes, portant à chacune de leurs extrémités libres une balle de plomb ou de fer. On jette les bolas de plus ou moins loin dans les jambes de l'animal que l'on veut entraver. L'animal entravé fait la culbute. Les bolas sont fort usités contre les taureaux et les bœufs sauvages de l'Amérique, mais il n'est pas de gamin un peu subtil qui n'ait inventé mieux que les bolas, pour déplacer brusquement le centre de gravité de son vénéré pion.

» Je me souviens, non sans orgueil, *mais sans remords*, d'avoir su disposer avec art, dès ma plus tendre enfance,

le collet de *luzerne* et le collet de *charmille* dans les sentiers chéris de mes honorés maîtres, et d'avoir plus d'une fois réussi *à leur faire donner du nez en terre*, à la grande satisfaction de la foule. Il m'arriva une fois de briser mon avenir, *en mettant le feu à mon maître d'études*, au moyen d'un pétard de ma composition, composition qu'eût enviée le génie; l'artifice avait réussi malheureusement, hélas! au delà de mes espérances. La victime, après avoir lui pendant vingt secondes comme un soleil, et inondé de clartés l'atmosphère, *avait dû garder le lit plus d'un mois* (1). »

Troisième intermède : *La table des nombres.*

« Selon l'opinion de tous les mystiques, dit l'auteur du *Diable rouge* (*Almanach cabalistique*), tous les êtres, depuis Dieu jusqu'au moindre atome, ont un *nombre* particulier qui les distingue et qui devient la source de leurs qualités propres ainsi que de leur destin. » Pour trouver le nombre de quelqu'un, il faut écrire ses nom et prénoms, et prendre pour chacune des lettres qui les composent les chiffres marqués dans un alphabet disposé à cet effet. Puis on additionne ces chiffres avec lesquels on obtient un total dont la signification fatidique se trouve dans la *Table des nombres*. L'emploi de ces procédés conduit leur auteur aux résultats suivants dont je lui laisse, bien entendu, la responsabilité :

« M. Crémieux (Adolphe-Isaac). — *Guerre, guérison, sagesse.*

» Le général Cavaignac (Eugène). — *Domination, célébrité, noces.*

» M. Marrast (Armand). — *Amour, célébrité, noces, justice.*

(1) *Almanach du Peuple*, p. 131 et suiv.

» M. Flocon (Ferdinand) — *Philosophie, rédemption, destruction, catastrophe.*

» M. Arago (François). — *Astronomie, bonheur futur.*

» M. Blanc (Louis).—*Astronomie, noces, bonheur, mariage.*

» M. Pagès (Garnier). — *Philosophie, lumières, grâces.*

» M. de Lamartine (Alphonse Prat). — *Domination, aveuglement, erreur, repentir, religion, charme*, etc., etc. »

J'éprouverais quelque embarras, je l'avoue, à introduire mes lecteurs dans ces mascarades de la presse démagogique, si je ne m'étais imposé une tâche que je crois sérieuse. *La Table des nombres* me conduit d'ailleurs naturellement au dernier point que je me suis proposé de traiter dans cette longue thèse. Après avoir montré Mathieu Laensberg démagogue, déguisé en professeur, puis habillé en masque, il me reste à le poser en prophète.

IV

Il y a eu un temps où les prophéties de Mathieu Laensberg étaient à peu près le seul amusement littéraire du peuple ; Mathieu Laensberg alors était très-poli, mais sans basse complaisance. Il donnait de bons conseils sous forme de prédictions, d'excellents avis enveloppés dans des horoscopes; il mêlait très-agréablement à l'art de greffer en flûte et en écusson la naïve explication des songes et la divination joyeuse ou mélancolique de l'avenir. Avec tout cela, les prophéties de maître Mathieu, aidées par le hasard, tombaient parfois sur l'événement lui-même avec une justesse étourdissante. Ainsi, par exemple, l'*Almanach de Liége* de 1774 contenait, parmi ses prédictions du mois d'avril, une phrase ainsi conçue : *Une dame des plus favorisées jouera son dernier rôle.* Madame Dubarry n'en dor-

mait plus. « Je voudrais bien, disait-elle souvent, avoir passé ce vilain mois d'avril. » Avril passa; mais Louis XV mourut le 10 mai suivant. Avec quelques bonnes fortunes de ce genre, l'almanach de Mathieu Laensberg, qui remontait au dix-septième siècle, avait continué la vogue que les prédictions de Nostradamus avaient obtenue dans le courant du seizième. On sait que Nostradamus avait prédit, dans le trente-cinquième quatrain de sa première *centurie*, la mort de Henri II, tué dans un tournoi par Montgomery :

Le lion jeune le vieux surmontera ;
En champ bellique, par singulier duel,
Dans cage d'or les yeux lui crèvera...
Deux plaies une ; puis mourir, mort cruelle !

Quoi qu'il en soit, les gens qui autrefois disaient au peuple la bonne aventure, n'en étaient ni plus fiers ni plus malfaisants. Sans prétention de secte ou de parti, ils ne mêlaient pas à l'avenir, par une confusion funeste, le venin du présent; ils n'escomptaient pas, comme le font aujourd'hui les prophètes de la démagogie, la ruine de leur pays, l'incendie des villes et le malheur public. Voltaire dit que l'art de prédire l'avenir fut inventé par le premier fripon qui rencontra un imbécile. Les prédictions de la démagogie française, si elles n'ont pas toutes ce caractère, se ressentent de la haine que notre constitution sociale inspire aux réformateurs. Ils bouleversent la société en espérance; ils rêvent de fantômes armés de torches; cette terre promise qu'ils nous montrent dans l'avenir, ils aiment à l'entourer, dans le présent, d'apparitions sinistres *L'Histoire du Diable*, *la Danse des Morts*, *la Vengeance d'un Mort*, *le Petit Trianon de la Mort* (1), telles sont les histoires où ils se

(1) *Almanachs* déjà cités, *passim*.

complaisent. L'un cite cette prophétie de Mercier, auteur du *Tableau de Paris*, qui disait en 1782 : « le désespoir mettra » des torches incendiaires dans les mains de ceux qui au- » ront échappé à tous ces fléaux, et Paris s'écroulera au » milieu d'un vaste embrasement. » L'autre vous dit : » Est-ce que vous n'entendez pas toutes les nuits le futur » tocsin de la guerre civile? Est-ce que de la Bastille à la » Madeleine, de Notre-Dame-de-Lorette à la barrière d'En- » fer, vous ne voyez pas tourbillonner des flammes gigan- » tesques? L'incendie, voilà le dernier mot de toute civili- » sation où l'égoïsme lutte avec le désespoir... Et c'est » ainsi que finira Paris l'intelligent! » Un troisième compulse les *Centuries* de Nostradamus :

La grand' cité sera bien désolée,
Des habitants un seul n'y démourra.
Mur, sexe, temple et vierge violée,
Par fer, feu, peste, canon, peuple mourra...

Un autre écrit : « Sur la fin de 1847, un moine célébrant la » messe tomba en extase et prononça les paroles suivantes :

» En 1848, je ne voudrais pas être *Roi*.

» En 1849, je ne voudrais pas être *soldat*.

» En 1850, je ne voudrais pas être *fossoyeur*. »

Le moine ajoutait : « En 1851, je serai tout ce qu'on voudra. » Ceci, je le reconnais, est extrait d'un almanach légitimiste. Enfin, voici un représentant du peuple, M. Gilland (de Seine-et-Marne), qui, résumant dans une espèce d'apologue socialiste intitulé : *la Dame du château et la Femme de la chaumière*, toutes les haines qui s'attaquent à ceux qu'on appelle encore aujourd'hui, par ironie sans doute, les grands de la terre ou les heureux du siècle, résume aussi, en quelques lignes envenimées, toutes les terreurs que la démagogie inspire et exploite tour à tour!

« ..... Malheureuse mère, c'est l'abandon qui t'attend dans ta vieillesse. A mesure que tes cheveux tombent et que les ans te courbent, la solitude se fait plus sombre autour de toi. Tu finiras comme a fini ta mère, sur un grabat misérable, au fond d'une chaumière dévastée. La porte ouverte à tous les vents laissera passage aux animaux des ténèbres ; ils viendront flairer ton cadavre avant qu'une main amie trouve un linceul pour t'ensevelir ! A cette heure suprême, si tu soulèves ta paupière mourante, *tu verras la fenêtre du château tout illuminée ; la musique des fêtes répondra à ton râle, les éclats de la joie à ton dernier soupir.* Ne maudis pas ces insensés qui t'oublient; ils s'en iront bientôt comme toi, nus et tremblants, pourrir au fond de la tombe. Et s'ils donnent à leur postérité l'enseignement qu'ils ont reçu, s'ils continuent à ne faire qu'une part des fruits de la terre, ce ne sont pas des biens qu'ils lui lèguent, ce sont d'épouvantables calamités. Il y a un spectre gigantesque qu'on appelle la Misère et qui grandit toujours en les menaçant sans cesse. Il cache sous ses haillons souillés *la hache des sacrifices et une torche funèbre.* Son œil étincelle pendant la nuit quand il rôde autour de leurs demeures somptueuses, et il prononce tout bas, *en se mordant les lèvres*, les trois mots terribles du festin de Balthazar (1). »

On peut juger maintenant, et par ces dernières lignes et par tout ce qui précède, de l'esprit qui a présidé à la composition de ces opuscules destinés au peuple. Voilà les étrennes que Mathieu Laensberg démagogue lui apporte ! Voilà comme il entend son éducation et ses plaisirs ! Voilà comment il charge tour à tour de nuages sinistres et de voiles sanglants, ou de perspectives d'une sérénité burlesque, l'a-

(1) *Almanach du Peuple*, p. 176.

venir qu'il promet au peuple ! Voilà enfin la langue que parle Mathieu dans le pays de Montaigne, de La Bruyère, de Fénelon, de Montesquieu, de tous les grands philosophes qui ont écrit, non peut-être pas à l'adresse du peuple (ils ont eu bien tort!), mais à son intention, ces livres immortels qui semblent, au milieu des ruines que la folie de notre âge accumule, les monuments indestructibles, mais les derniers, du bon sens et de l'esprit français.

J'ai parlé du style des almanachs; mais où le trouver dans cette bigarrure inextricable qui semble empruntée aux déguisements d'un carnaval? Le style, c'est l'homme. J'ai dit qu'il y avait là un parti, une coalition, mais pas un homme, pas un auteur responsable, pas une signature hardiment et solitairement posée sur un livre. Aussi le style de ces œuvres sans nom semble-t-il tour à tour monter ou descendre toute l'échelle de la déclamation démagogique, depuis M. Louis Blanc, habile écrivain, jusqu'à M. Watripon; depuis le général Bem, glorieux soldat, jusqu'au sergent Rattier; de M. Proudhon à M. Greppo, de Mad. George Sand à M. Gilland, de Mad. Desbordes-Valmore (hélas !) à M. Joigneaux.

Vous avez là des écrivains qui vous parlent « de l'état de souffrance et d'*infériorisation* des masses, de l'*insolidarité* des intérêts » (1); d'autres qui se plaignent que le jésuitisme ait *mannequiné la gloire* de l'Empire (2); celui-ci vous fait remarquer « comment se forme *l'institution embryonnaire* des messageries et des postes, *ces appareils circulatoires* de la vie morale et intellectuelle d'un pays » (3).

(1) *Almanach du Peuple*, p. 141.
(2) *L'Ami du Peuple*, p. 12.
(3) *Nouveau-Monde*, p. 103.

M. Landolphe décrit ainsi (1) son costume de combattant de Février au moment où il vient forcer la salle des séances du conseil général à l'Hôtel-de-Ville :

« De fait, ma tenue, je l'avoue, n'était pas irréprochable : ma barbe longue était mal peignée, mes cheveux en désordre ; mon chapeau, assez rudement éprouvé pendant la nuit que nous venions de passer, *se serait bien trouvé d'un coup de fer ;* mon paletot *réclamait* la brosse ; tout le bas de mon individu *déplorait hautement l'intimité que je lui avais imposée avec la crotte des rues bouleversées par les barricades...* »

M. Etienne Arago chante ainsi la création :

Il avait le cœur à l'ouvrage,
Bien qu'il soit critiqué toujours,
Celui qui, du sein d'un nuage,
Fit sortir le monde en sept jours.
Au cœur en nous mettant une âme,
Invisible et noble levier,
En créant le vin et la femme,
Dieu s'est montré bon ouvrier!...

Ces citations donneront sans doute à croire que le mauvais goût domine dans ces œuvres. Ce qui les caractérise plus généralement, c'est quelque chose de pis peut-être ; c'est la médiocrité monotone, incolore, la rhétorique assoupissante, la redite acharnée et fastidieuse, l'éternel refrain d'une déclamation infatigable. Tel est le vrai cachet de cette littérature. Née de la violence, elle mourrait dans l'ennui, si nos tristes passions ne lui communiquaient une sorte de vie factice et convulsive.

Il n'y a donc pas à tracer littérairement les règles d'un pareil genre. Quant à rédiger la poétique de l'almanach, si le temps et l'espace ne me manquaient, j'y aurais beau jeu. Pour composer un bon almanach, il suffirait de faire

(1) *Nouveau-Monde*, p. 55.

exactement le contraire de ce que fait Mathieu Laensberg démagogue : il faudrait parler au peuple avec simplicité, conviction, mesure, réveiller ses bons instincts, honorer sa patience, encourager son zèle, exciter son émulation, assister sa détresse sans l'irriter, éclairer son esprit sans y mettre le feu, lui répéter sous toutes les formes ce que Franklin disait à des républicains plus sérieux que nous, et aussi plus près de le comprendre : « Si quelqu'un vient » vous dire qu'on peut faire fortune sans travail et sans » économie, chassez-le; c'est un empoisonneur ! » Le peuple ! est-ce que nous l'avons jamais confondu avec les courtisans qui l'exploitent après l'avoir trompé ! Le peuple ! mais c'est nous qui protégeons ce roi-mineur, ce pupille infortuné contre l'insidieuse tutelle de ses faux amis, contre les caresses intéressées, les philtres enivrants et suborneurs, les breuvages empoisonnés de cette marâtre sans entrailles qu'on appelle la démagogie !

M. Raspail a une étrange recette contre l'ivrognerie, recette qu'il intitule : *Panacée des ivrognes* (1). Voici en quoi consiste cette prétendue panacée :

« Donnez-leur des verres d'eau sucrée où vous aurez délayé une cuiller à café de notre *eau sédative;* arrosez-leur le crâne, la région du cœur, le cou, avec la même eau, toujours en protégeant les yeux avec un bandeau placé autour du front, et faites-leur avaler 25 centigrammes d'aloës dans une grande cuillerée d'huile d'olive. »

Nous dirons, en finissant, à M. Raspail : L'ivresse politique, celle qui résulte de la lecture de vos livres, n'a pas besoin de cette recette. Faites tomber le bandeau que vous mettez sur les yeux du malade ; faites taire Mathieu Laensberg démagogue ; je vous garantis la guérison.

(1) *Almanach de l'Ami du Peuple*, p. 82.

QUATRIÈME PARTIE.

ESQUISSES ET PORTRAITS RÉVOLUTIONNAIRES.

I

Le Contrat social de J.-J. Rousseau (1).

(12 JANVIER 1851.)

S'il y a au monde une chose qui soit littéraire et qui ait droit de prendre place dans une revue de ce genre, c'est une séance du cours de M. Saint-Marc Girardin à la Sorbonne. Les séances du cours de M. Saint-Marc Girardin ne sont pas seulement littéraires; elles sont, à quelques égards, dramatiques, et voici comment : M. Girardin, j'en demande bien pardon soit à lui, soit aux autres, n'est pas un professeur comme un autre. Il est plus ou moins, suivant le point de vue où on se place. Quant à moi, pour

(1) A propos du compte-rendu de l'ouverture du *Cours de littérature française*, par M. Saint-Marc Girardin, à la Sorbonne (1851). Cette étude ne faisait point partie de la première édition des *Portraits*. Le *Contrat social* est, parmi les causes de la révolution française, une des plus mauvaises. C'est par là que les réflexions qui suivent appartiennent naturellement à cette quatrième série de notre livre.

juger M. Girardin, je le place volontiers au niveau le plus élevé où l'art du professeur puisse atteindre, c'est-à-dire à ce niveau où le professeur n'est pas seulement un *scolar*, mais un littérateur éminent, un sérieux penseur, un politique ingénieux, un écrivain original, un moraliste écouté et pratique. M. Saint-Marc Girardin a beau être mon ami ; je me chargerais bien de prouver qu'il réunit, à un certain degré, chacune de ces qualités, dont une seule, celle d'écrivain, que tout le monde connaît, peut servir à faire juger des autres. Quoi qu'il en soit, c'est de cette réunion d'aptitudes que naît pour moi et pour le public, je le suppose, l'intérêt exceptionnel du cours de littérature française. M. Girardin avait passé par la Sorbonne avant d'entrer dans la politique; tout le monde, au Palais-Bourbon, savait cela. Mais il a passé par l'expérience de la vie publique; il y a été mêlé, soit dans la presse, soit à la tribune, avec des fortunes diverses; tout le monde lui reconnaît cette supériorité à la Sorbonne. Ce professeur spirituel et charmant a donc toute l'autorité et toute la valeur que donnent la pratique et l'habitude d'une vocation plus haute, et il mêle à ses leçons tout l'intérêt qui jaillit de ce que les anciens nommaient *la passion* dans le drame ou dans le discours. « Il n'importe pas absolument, dit quel-» que part M. Girardin dans ses *Mélanges* (je cite de mé-» moire), que le professeur ait beaucoup d'idées; cela ne » gâte rien; mais ce qui importe le plus, ce sont ses senti-» ments; et il a besoin *d'une certaine ardeur communicative* » pour répandre ces sentiments dans l'auditoire. » M. Saint-Marc Girardin a volontiers cette ardeur et cette passion, quelque chose de moins que ce qui remue les hommes dans un Parlement, comme véhémence; quelque chose de plus, comme moralité. C'est la passion épurée par l'étude,

adoucie par la bienveillance, relevée par la dignité du professorat, la passion traduite en enseignement ; mais c'est la passion.

C'est par là que les séances du cours de M. Saint-Marc Girardin sont, s'il est permis de le dire, dramatiques. On sent qu'il s'y passe quelque chose, entre l'auditoire et le professeur, qui n'est pas de l'enseignement pur; et pourtant l'érudition du maître est profonde, la méthode excellente, le langage plein de généralité, de modération et de réserve; — mais il se passe quelque chose qui est, selon moi, le comble de l'art ou du bonheur dans le professeur, et le voici : M. Girardin, tout en s'adressant aux intelligences et en prodiguant l'instruction à qui veut être instruit, M. Girardin touche au cœur. Le cœur humain, ainsi convié à une leçon de littérature, y joue son rôle dans cette espèce de dialogue entre la parole du professeur et l'émotion de l'auditoire. Le professeur l'interroge, le provoque, s'en fait tour à tour un antagoniste ou un confident; en un mot, au lieu de laisser toute la place à la curiosité littéraire, il appelle le cœur humain au partage et à la jouissance de l'érudition; il le met de la partie en toute rencontre, sûr de pénétrer ainsi plus avant dans l'intelligence par cette voie ouverte et facile. Telle est la méthode de M. Saint-Marc Girardin, si c'est une méthode. J'aime mieux croire, pour ma part, qu'il n'y a là aucun parti pris, aucun système, et que M. Girardin ne fait qu'obéir à la nature et à l'élan de son esprit. Il est avare d'allusions, il vise au passé; mais sans cesse le trait rejaillit, par la force secrète et involontaire de l'impulsion, sur le présent. Comme le professeur a fait sa méthode, il fait son auditoire. M. Girardin transforme le sien. Il le fait non-seulement attentif et curieux, mais bienveillant. Il le concilie par l'émotion;

il le domine, dans les moments difficiles, par l'épigramme. Depuis vingt ans qu'il professe à la Sorbonne, et parmi des vicissitudes bien contraires, M. Girardin n'a jamais manqué d'avoir un auditoire fait en quelque sorte à son image, assidu, fidèle et sympathique, qu'il n'a jamais ni flatté, ni rebuté, et que toutes les révolutions lui ramènent: les auditeurs changent, l'auditoire est le même. M. Girardin disait, il y a quelques jours, dans un journal (1): « Il n'y a rien de changé en France depuis 1848; il y a seulement quelques illustres Français de moins. » — Cela est parfaitement vrai... à la Sorbonne.

Le sujet que M. Saint-Marc Girardin a entrepris de traiter depuis un an, et celui qui est l'objet de son cours cette année, se prêtaient tout particulièrement, il faut l'avouer, au succès de sa méthode. L'année dernière, M. Saint-Marc Girardin a fait l'analyse des principaux ouvrages de J.-J. Rousseau. Aujourd'hui, il a parlé du *Contrat social*. Viser à J.-J. Rousseau par-dessus la tête de madame Sand, de M. Louis Blanc et de M. Proudhon; s'attaquer au *Contrat social* sans toucher au *Phalanstère*, l'entreprise était délicate. M. Saint-Marc Girardin s'en est tiré avec la dextérité et la finesse qui s'accommodent volontiers chez lui à la véhémence et à la franchise; il a dit tout ce qu'il voulait dire, et il n'est pas sorti de son sujet. Il a mis le doigt sur toutes nos misères présentes, et il n'est pas tombé dans la polémique quotidienne; il est resté professeur. Aujourd'hui, J.-J. Rousseau est partout. Toutes les écoles socialistes l'invoquent, tous les faiseurs de systèmes le parodient; il est au fond de toutes ces ivresses de la pensée, du style et de la parole, qui sont la maladie de notre époque. De tous les écri-

(1) Le *Journal des Débats*.

vains du dernier siècle, c'est Rousseau qui a le plus déteint sur le nôtre. Nous avons ses visées chimériques, sa fiévreuse inconstance, sa jalousie sans but, son insociabilité maladive, sa manie de réformation. Rousseau est dans l'air. M. Saint-Marc Girardin l'a combattu comme un médecin courageux fait d'une épidémie, en allant droit au mal. C'est ainsi que cette année encore, sans demander, comme il l'a dit spirituellement, l'heure qu'il est, c'est-à-dire sans préliminaires, sans préambule, sans le discours d'ouverture d'usage, M. Girardin s'est jeté du premier coup, et du premier élan de sa vive parole, dans l'analyse du *Contrat social*. Le *Contrat social* de Rousseau (que Voltaire appelait « le contrat insocial ») eût été, à toute époque, un curieux sujet d'étude. Aujourd'hui, il avait de plus le mérite d'un incomparable à-propos.

Le *Contrat social* est, parmi les ouvrages de J.-J. Rousseau, celui qui, comparé à tous les autres, s'éloigne le plus de sa manière, bien que procédant, et sans bâtardise, de son génie propre. Rousseau, quand on le considère dans l'ensemble de ses œuvres, semble plus poëte que philosophe, plus orateur que penseur, plus porté à l'exaltation qu'au raisonnement; mais ce qui le caractérise par-dessus tout, c'est l'ignorance ou le mépris de la vie réelle. J'écarte l'histoire de sa vie même, qui est présente à tous les souvenirs. Depuis l'âge le plus tendre jusqu'à son dernier soupir, depuis l'échoppe de l'horloger, son père, jusqu'au salon de M. de Girardin, son hôte, de Genève à Ermenonville, de 1712 à 1778, à travers toutes les vicissitudes de cette existence vagabonde, ce qui domine dans sa vie, c'est le défaut de raison et de conduite; c'est la révolte contre l'expérience. Jamais plus grand esprit n'avait été mis au service d'un caractère plus pitoyable; jamais histrion courant les foires

n'avait joué plus misérablement, avec des travestissements plus burlesques, des rôles plus infimes, depuis le laquais insolent jusqu'à l'amoureux éconduit. Telle était la faiblesse de ce grand génie : la mollesse et la mobilité de l'âme avec une sensibilité d'esprit supérieur. Par ce don de son esprit, J.-J. Rousseau pouvait atteindre à tous les grands effets du style, et il est pour la vigueur, l'ardeur et l'éclat, *la logique mêlée de flamme*, comme dit M. Sainte-Beuve, un des plus grands maîtres de la langue française. Par cette faiblesse de son âme, impuissante à s'attacher fortement à la vie réelle, J.-J. Rousseau était incapable de s'appliquer avec succès à l'étude des phénomènes politiques. Écrivain incomparable, philosophe incomplet, pédagogue inconséquent, la nature lui avait refusé les qualités du législateur.

M. Saint-Marc Girardin a très-énergiquement caractérisé cette inaptitude du grand écrivain, quand il l'a représenté, dans la chaleur de la composition, emporté par l'élan irrésistible de son esprit, et « enfantant des monstres qui, une fois créés, l'épouvantent. » Rousseau lui-même raconte, dans ses *Confessions*, comment l'inspiration lui arrive : « Tout à » coup, dit-il, je me sens l'esprit ébloui de mille lumières » et ma tête prise par un étourdissement semblable à » l'ivresse ; une violente palpitation m'oppresse, soulève ma » poitrine. Ne pouvant plus respirer en marchant, je me » laisse tomber sous un des arbres de l'avenue... » C'est ainsi que l'auteur d'*Émile* conçoit ses œuvres. La fièvre cérébrale ne procède pas autrement. « Ah ! Monsieur, disait Rousseau à un honnête père de famille qui se vantait devant lui d'avoir élevé son fils suivant les préceptes de l'*Émile;* ah ! Monsieur, tant pis pour vous et pour votre fils ! » M. Girardin a donc raison : J.-J. Rousseau, une fois

le monstre enfanté, recule, mais le monstre vit. Est-ce ainsi, et dans un accès de cette fécondité convulsive, que le *Contrat social* fut conçu? Je l'ignore; J.-J. Rousseau n'en dit rien. J'ai plutôt l'idée qu'il aimerait à laisser croire que le *Contrat social* est le produit d'une raison calme et d'une expérience maîtresse d'elle-même : « On me demandera, » dit-il avec une sublime impertinence, si je suis prince » ou législateur, pour écrire sur la politique. Je réponds » que non, et que c'est pour cela que j'écris sur la politi- » que. Si j'étais prince ou législateur, *je ne perdrais pas » mon temps à dire ce qu'il faut faire, je le ferais...* » Ainsi ce que J.-J. Rousseau écrit dans le *Contrat social*, c'est ce qu'il ferait. L'abstraction où il s'égare, l'utopie qu'il rêve, c'est la pratique que prince, sénateur ou tribun, il réaliserait sur l'heure. Et aussi bien, un jour, il se met à l'œuvre. Des envoyés de la nation polonaise viennent lui demander une Constitution. Lisez la réponse de J.-J. Rousseau, « *ses Considérations sur le gouvernement de Pologne.* » La *République* de Platon et le royaume de Salente sont des modèles d'organisation politique auprès du roman de J.-J. Rousseau. Le *Contrat social*, sans en excepter l'excellente leçon de M. Girardin lui-même, n'a jamais eu ni un meilleur commentaire ni un préservatif plus efficace.

Considéré dans sa forme, le *Contrat social* est une exception dans la manière de J.-J. Rousseau. Le style y est d'une concision étudiée, d'une métaphysique laborieuse, et il affecte, sans y atteindre, ces grandes qualités de la méthode de Montesquieu dans l'*Esprit des lois*, la sobriété dans la vigueur. Le *Contrat social* n'est qu'une abstraction fatigante; mais, jugé dans la pensée qui l'a conçu, c'est bien encore là une de ces œuvres que Rousseau déchaîne sans les aimer, par une sorte d'insatiable instinct de ré-

forme confuse et de destruction. J.-J. Rousseau a passé sa vie à rêver la fin du monde. Le premier triomphe de sa plume, il le dut à une thèse contre la civilisation, et on sait que, renonçant alors à un obscur emploi qu'il occupait chez le fermier général Dupin, il vendit sa montre en disant : « Grâce au ciel, je n'ai plus besoin de savoir l'heure qu'il est. » C'est ainsi qu'il s'empressait de rompre en visière avec le siècle, parce que quelques beaux esprits de province avaient couronné son paradoxe. Le *Contrat social*, c'est la fin du monde tournée en maximes d'Etat et en apophthegmes politiques ; c'est le socialisme à l'état d'embryon, c'est-à-dire sous sa forme la moins attrayante, une phraséologie qui tient plus de la géométrie que de la démonstration ; mais, tel qu'il est, ce germe a été mortel à toutes les Constitutions où il est entré, même à faible dose. L'histoire de notre législation démagogique l'a bien prouvé. Hérault de Séchelles, rapporteur de la Constitution de 1793 à la Convention, invoquait Rousseau. Saint-Just, grand connaisseur en ce genre, le proclamait le modèle de l'homme révolutionnaire. On plaçait son buste dans la salle des délibérations législatives. On transportait son corps au Panthéon. Malgré tout, le venin du *Contrat social*, mêlé aux lois politiques, suffisait à les frapper de langueur, d'impuissance, bientôt de mort. On sait qu'à peine promulguée, la Constitution de 1793 fut suspendue. La souveraineté du nombre était un dogme sur lequel les ambitieux se hissaient à la dictature, un rempart derrière lequel se retranchait, au nom du salut public, la cruauté sanguinaire et cupide. En réalité, les principes du *Contrat social* n'ont jamais été qu'un mensonge dans la politique, de même qu'ils n'étaient qu'une fiction sous la plume de J.-J. Rousseau, la fiction d'un esprit envieux et d'une ima-

gination perverse, qui aime à chasser, avec les nuées rapides, sur les hauteurs du monde réel, les rêves de sa pensée inquiète et tourmentée, toute chargée de catastrophes et de tempêtes.

« Mon ami, disait madame d'Epinay à Rousseau, vos » torts ne sont qu'une erreur de votre esprit; votre cœur » n'y a point de part. — « Où diable avez-vous pris cela? » répliquait Jean-Jacques. Sachez une fois pour toutes que » je suis vicieux, que je suis né tel, et que vous ne sau- » riez croire la peine que j'ai à faire le bien, et combien » peu le mal me coûte..... » Le *Contrat social*, quoiqu'il porte la trace d'un travail pénible, était pourtant né, on peut le croire, de cette facilité de J.-J. Rousseau à faire théoriquement le mal. Rousseau est le chef de cette école des théoriciens du malheur social. Il est le type de ces législateurs qui ne demandent qu'à leur fantaisie le droit de révolutionner le monde. Il est le père de ces esprits chagrins qui ont fait, de nos jours, contre la vieille et éternelle société le serment d'Annibal. Non que Rousseau, comme le disait Saint-Just, fût vraiment le modèle du révolutionnaire. Rousseau n'était pas factieux, et pour cause. Mais il a créé la faction des songe-creux réformateurs, de ceux dont la pensée conspire incessamment la rénovation du monde politique par voie de réforme radicale; pensée solitaire dans Rousseau, le plus indolent et le plus impuissant des hommes sur le terrain de l'action; mais pensée terrible quand elle se fait tribun ou comité de salut public, pensée funeste quand, de cette passagère dictature, elle passe, comme nous le voyons de nos jours, dans les calculs de l'ambition démagogique, dans l'éducation des masses et dans les aspirations du peuple.

Pour moi, je l'avoue, je n'ai jamais lu, à aucune époque

de ma vie, le *Contrat social* de Rousseau sans que la colère, et c'est beaucoup dire, ne balançât l'ennui. C'est un monument d'orgueil insensé, et on se rappelle involontairement, en lisant quelques-unes de ces pages d'une logique si impitoyable et d'une corruption si contagieuse dans leur fausseté, ce que disait un jour Diderot parlant de Jean-Jacques lui-même, qui venait de le mettre à la porte : « Cet homme est un forcené... » Imaginez, en effet, un philosophe, un penseur, écrivant à Paris, en plein dix-huitième siècle, au foyer des lumières du monde civilisé, au milieu d'une société élégante et hospitalière (il le savait de reste); imaginez ce philosophe prononçant du haut de sa mansarde la condamnation du vieux monde (c'était bien permis, direz-vous?) ; — mais de plus substituant à tous les gouvernements, que sa pensée détruit par la base, la souveraineté infaillible et irresponsable du nombre sous le nom d'Etat, à l'Etat sacrifiant l'individu, opposant partout un chiffre muet, une quantité, un théorème à une passion, à une affection, à un intérêt, à une liberté ; supprimant les lois, car les lois n'obligent pas le peuple; supprimant les garanties, car le peuple n'en doit à personne ; frappant le contrat social lui-même d'impuissance et de caducité, car le contrat social n'enchaîne pas la volonté du souverain ; oui, imaginez ce suicide insensé qu'une société consomme sur elle-même, pour élever le droit qu'elle a de se gouverner à cette hauteur indiscutable d'une démonstration mathématique, et voyez cette société, aboutissant à quelque chose de monstrueusement subordonné, qui n'est pas même le couvent, car, au couvent, c'est la vocation qui fait le sacrifice de la volonté ; et madame de La Vallière, quand elle entre aux Carmélites, peut dire à la supérieure : « Ma mère, je viens déposer entre vos mains ma

liberté dont je n'ai jamais su que faire! » — voyez, dis-je, cette société aboutissant, par une série de dégradations inévitables, à l'universalité du travail forcé, à la prestation en nature comme droit commun, à la corvée, finalement à l'esclavage... Lisez plutôt :

« ... Sitôt que le service public cesse d'être la principale affaire des citoyens et qu'ils aiment mieux servir de leur bourse que de leur personne, l'Etat est déjà près de sa ruine. Faut-il marcher au combat? ils paient des troupes et restent chez eux ; faut-il aller au conseil? ils nomment des députés et restent chez eux. A force de paresse et d'argent ils ont enfin des soldats pour asservir la patrie et des représentants pour la vendre. *C'est le tracas du commerce et des arts*, c'est l'avide intérêt du gain, c'est la mollesse et l'amour des commodités *qui changent les services personnels en argent*. On cède une partie de son profit pour l'augmenter à son aise. *Donnez de l'argent, et bientôt vous aurez des fers*. Ce mot de *finance* est un mot d'esclave. Il est inconnu dans la cité. Dans un Etat vraiment libre, les *citoyens font tout avec leurs bras* et rien avec de l'argent. Loin de payer pour s'exempter de leurs devoirs, ils paieraient pour les remplir eux-mêmes. Je suis bien loin des idées communes. *Je crois les corvées moins contraires à la liberté que les taxes* (1).

» ... Quoi ! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude? *Peut-être*. Les deux excès se touchent. Tout ce qui n'est pas dans la nature a ses inconvénients, et la société civile plus que tout le reste. Il y a telles positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, et où le citoyen ne peut

(1) *Du Contrat social*, p. 135 et 136, édition Dalibon, 1824.

être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave. Telle était la position de Sparte. Pour vous, peuples modernes, *vous n'avez point d'esclaves, mais vous l'êtes. Vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence, j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité...* (1). »

M. Saint-Marc Girardin a supérieurement marqué, à mon avis, dans la dernière partie de son analyse du *Contrat social*, ces conséquences monstrueuses de la doctrine de J.-J. Rousseau, Peut-être a-t-il trop cédé, dans le reste de son argumentation, au plaisir de relever les contradictions dont cette œuvre du grand philosophe est semée. Peut-être en a-t-il tiré trop d'avantage dans l'intérêt des idées saines et pratiques dont il est un si éloquent organe. « Lisez le *Contrat social*, s'écriait-il ; lisez-le, instruisez-vous ! » Je réponds à M. Girardin : Ne vous y fiez pas ! la chose a mal tourné plus d'une fois déjà ; et ce pays-ci n'est pas de tempérament à séparer l'ivraie du bon grain, dans ce champ de la déclamation sophistique où ce sont toujours les mauvaises herbes qui se récoltent les premières. Et, par exemple, il est vrai que J.-J. Rousseau n'entend appliquer qu'aux petits Etats les principes de sa Constitution. « La monarchie, dit-il, ne convient qu'aux nations opu-
» lentes, l'aristocratie aux Etats médiocres en richesse
» ainsi qu'en grandeur, la démocratie aux Etats petits et
» pauvres. » Mais qu'est-ce à dire? n'avons-nous pas vu que l'auteur du *Contrat social* bannit la richesse comme synonyme d'esclavage? On peut voir ailleurs le rôle subordonné et impossible de l'aristocratie élective dans la cité, telle qu'il la conçoit. Mais aussi bien la vraie pensée de son livre, c'est précisement la suppression des grands Etats et

(1) *Du Contrat social*, p. 140.

des médiocres, et la glorification des petits. « *S'il y avait* » *un peuple de dieux*, dit-il, il se gouvernerait démocrati- » quement. Un gouvernement si parfait ne convient pas à » des hommes ! » M. Saint-Marc Girardin triomphe contre la démocratie de cette pensée de Rousseau, et il a raison. Mais Rousseau, qu'il y prenne garde, ne l'entend pas comme lui. Dans l'opinion de M. Saint-Marc Girardin, qui est un homme pratique, un gouvernement qui ne convient qu'à des anges est un gouvernement impossible sur la terre. Dans la pensée de J.-J. Rousseau, de vrais démocrates sont bien près d'être des dieux. Rousseau avait l'habitude de dire : « Je ne suis fait comme aucun de mes sem- » blables. » Quand ce retour sur sa personne n'était pas l'impudique confession de quelque vice secret de sa nature, c'était l'orgueilleux aveu d'une supériorité dont le sentiment, même sous la livrée du laquais de la comtesse de Vercellis, ne lui manqua jamais. Les hommes qui se mettent en tête de réformer le monde, commencent toujours, c'est la condition du métier de réformateur, par se croire supérieurs à l'humanité. Dans les siècles de décadence, ceux qui commandent à la terre humiliée se croient tout près du ciel. En temps de révolution, on met les révolutionnaires au Panthéon. Rousseau, avant que sa dépouille y fût portée par l'imbécile ivresse de la multitude, Rousseau s'était élevé un de ces temples intérieurs où ceux qui se croient sages s'adorent eux-mêmes,

Edita doctrinâ sapientûm templa serenâ,

et c'est de cette hauteur qu'il proclamait le *Contrat social*. C'est dans cette idolâtrie de lui-même qu'il s'écriait : « La démocratie est le gouvernement des dieux ! » Et dans sa pensée, un pareil gouvernement, aux conditions où il le

voulait, était si peu chimérique, qu'après l'avoir, au début de son livre, déclaré divin, il consacre les cent pages qui lui restent à le montrer possible, à l'établir sur le terrain, à lui donner le mouvement et la vie.

J'insiste sur cette erreur fondamentale du livre de J.-J. Rousseau; elle est celle de tous nos réformateurs contemporains. Tous, après s'être donné, par un retour orgueilleux sur eux-mêmes, des proportions exceptionnelles, fabriquent l'homme à leur image, et la société sur le patron de l'homme. Tous conçoivent et voudraient exécuter l'impossible. Est-ce que la *triade* de M. Pierre Leroux ne procède pas de cette extase et n'aboutit pas à cette chimère? Est-ce que le système de M. Louis Blanc n'est pas fondé sur l'absolue perfection? Est-ce que Fourier n'a pas rêvé un avenir où les organes de l'homme, transformés et multipliés, lui permettraient d'ajouter aux perfections de la nature, de centupler sa puissance de production, et où le ciel lui-même et les astres participeraient, par le bienfait de la démocratie, je le suppose, à ce miracle d'une palingénésie universelle?

« ..... Un jour l'homme dira : J'ai été trouver l'aigle dans les hauteurs de l'atmosphère. *Je lui ai proposé le défi* dans la rapidité de son vol, et je l'ai vaincu. Mes mains tiennent la foudre et *la clef des cataractes du ciel.* A mon gré, je peux faire tomber sur la contrée de mon choix des torrents de pluie incessants; ou, *si cela me convient*, je lancerai sur elle les feux du ciel qui réduiront en cendres jusqu'à ses pierres.

» *Ces terribles et si puissantes destinées qui attendent l'homme*, et que maintenant on traite d'utopies, je les prévois. Elles sont *en embryon dans le sein de la science moderne*, et ma main sent déjà les pulsations qui attestent leur prochaine naissance.

» Vouloir limiter la marche du génie humain est aussi ridicule que vouloir arrêter les fleuves dans leur cours vers l'Océan. »

J'ai extrait ces lignes d'un pamphlet socialiste (1) qui est depuis un an dans les mains du peuple. *S'il y avait un peuple de dieux!* dit Jean-Jacques Rousseau. Laissez-le donc venir, et, croyez-en les prophètes de la science nouvelle, ce peuple viendra!

Je finis. Je n'avais pas la prétention de faire connaître J.-J. Rousseau, quoiqu'on ne le lise plus guère. Je n'ai fait que suivre de loin M. Saint-Marc Girardin. Rousseau n'a été législateur qu'en passant, et malgré Minerve. Son malheur est d'avoir été pris au mot par un siècle avide de réformes, de démolition et de bruit. Mais Rousseau orateur et écrivain, poëte et penseur, peintre de la nature et philosophe du sentiment, Rousseau reste une des plus grandes puissances littéraires de notre langue. Quant au *Contrat social*, j'ai sans doute affaibli, en la dépassant, la vive et piquante analyse qu'en a donnée M. Saint-Marc Girardin à la Sorbonne. M. Girardin, en effet, a quelqu'un qui le comprend mieux qu'un critique quelconque, c'est son auditoire. Le véritable commentaire de son cours, c'est l'émotion partagée, c'est le sourire rapide et intelligent, c'est tout ce jeu plus ou moins muet qui se joue sur l'amphithéâtre, en regard de la chaire, et auquel il faudrait un chroniqueur spécial, les yeux fixés sur cet acteur multiple, indéfinissable, très-chatouilleux et très-susceptible, mais très-spontané et très-sympathique, qui n'a presque jamais moins de dix-huit ans ni plus de vingt-cinq. Cette chronique ne m'est pas permise ici. Je ne sais rien pourtant qui

(1) Déjà cité dans *Mathieu Laensberg démagogue.*

soit plus capable d'honorer l'esprit, le caractère et le talent de M. Girardin, que cette espèce de reproduction passionnée qui s'en fait sur le visage de ses jeunes auditeurs, miroir où sa vive parole éclate et scintille en mille façons diverses, et où se reflète cette « chaleur communicative » de sa propre émotion.

J'aurais voulu terminer, par une citation un peu complète de la fugitive improvisation du professeur, cette analyse que j'en donne au public, et dont cette citation aurait été le couronnement et l'excuse. J'y comptais, M. Saint-Marc Girardin me l'avait promise. « Fortifiez seulement votre conclusion, lui avais-je dit; votre fin est brillante, elle ne conclut pas assez. » M. Girardin m'avait donc promis sa conclusion. Je l'attends encore. C'est donc à moi de la donner, et je n'y aurai pas grand mérite. Tout le monde la donne. Tout ce que nous voyons et tout ce que nous faisons, c'est la conclusion de M. Saint-Marc Girardin, celle qu'il ne m'envoie pas, mais qui est bien la sienne, celle qu'on ne peut pas dire au public, et on a raison, mais qu'on peut écrire pour ses lecteurs dans ce coin obscur et inviolable du journal. Oui, la conclusion contre le *Contrat social* de J.-J. Rousseau, elle est dans nos misères présentes, dans nos misères à venir. Étrange nation que nous sommes! Nous sommes une de ces grandes et opulentes sociétés auxquelles, de l'aveu même de J.-J. Rousseau, « le monarchique seul convient. » Nous avons donné à une moitié de l'Europe notre langue, notre littérature, nos Codes; nous avons rempli le monde de la renommée de nos grands hommes; nous l'avons vaincu, éclairé, policé, civilisé; et quand nous avons eu à régler nos propres affaires, nous les avons arrangées sur le patron de ces républiques infimes et microscopiques pour lesquelles

J.-J. Rousseau a rédigé le *Contrat social*. Nous avons pris pour règle la chimérique souveraineté du nombre. Nous avons dressé sur ce sable toujours mouvant, malgré le sang dont nous l'avons baigné, l'édifice de notre droit public, et nous avons écrit sur le fronton du temple, quoi? Le paradoxe de Rousseau !...

Voltaire écrivait (en 1762, à M. Damilaville) : « L'or-
» gueilleux Jean-Jacques est à Amsterdam, où l'on fait plus
» de cas d'une cargaison de poivre que de ses para-
» doxes. »

Heureux peuple ! et que nous lui ressemblons peu !

II

Bertrand Barère.

(31 MARS 1850.)

... Conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur!

(TACITE, *Agricola.*)

Je voudrais, à propos des Mémoires du conventionnel Barère (1), toucher ici en passant à une question d'esthétique révolutionnaire à laquelle personne, je le suppose, ne refusera le mérite de l'à-propos. Nous sommes envahis par la littérature révolutionnaire, j'entends celle qui emprunte aux temps de révolution sa couleur, son style, ses inspirations et ses héros. Nous n'en aurons bientôt plus d'autre. Le drame, la polémique, la tragédie, l'histoire, l'éloquence, toute la littérature de notre pays tend à se transformer dans je ne sais quel patois dithyrambique inspiré de la plus mauvaise époque de l'esprit français, l'époque conventionnelle. Le vaudeville lui-même, l'enfant « né malin, » a brisé ses grelots et s'est fait pamphlétaire. Melpomène a jeté sa couronne immortelle pour prendre le sordide bonnet de Marat.

Je voudrais essayer de signaler aujourd'hui en peu de

(1) Publiés par MM. Hipp. Carnot et David (d'Angers); précédés d'une Notice par M. H. Carnot (4 vol. in-8°).

mots la fausseté littéraire et le danger politique de cette tendance qui, pour être une conséquence de l'état révolutionnaire où nous vivons, n'en est pas moins une des causes qui l'entretiennent le plus infailliblement. L'effet, comme cela arrive trop souvent, réagit sur sa propre cause et l'envenime en l'aggravant.

Le mal vient de loin. J'en veux relever seulement les symptômes qui sont le plus à notre portée. Je ne fais pas l'histoire de la littérature révolutionnaire. J'essaye de montrer seulement par quel lien notre époque se rattache en ce moment à cette triste école, la plus fausse, la plus stérile, la moins française de toutes celles qui ont marqué notre décadence. Le *Moniteur* est là pour prouver que, Mirabeau excepté, on n'a jamais parlé un plus faux langage, fait de plus mauvais drames, entassé plus de fautes de français et plus de ruines que pendant la période qui s'est écoulée entre la chute de l'ancienne société et la reconstruction de la nouvelle.

Les événements, vus dans un certain ensemble, paraissaient grands, les hommes étaient petits. Il est incroyable même à quel point, pendant la période désordonnée et sanglante de la Révolution française, les hommes ont manqué aux choses. Dix fois, pendant le cours de cette période, le torrent qui roulait des têtes humaines aurait pu être arrêté, s'il s'était présenté, entre l'atroce politique de la guillotine et l'imbécile terreur des masses, un homme de cœur, maître de lui-même, supérieur aux factions, avec cette sorte de courage qui a manqué à presque tous les hommes de l'époque révolutionnaire, le courage de braver la responsabilité du bien. Celle du crime paraissait moins lourde. Mais cet homme, jusqu'au 18 brumaire, ne se trouva pas; et quand il parut, il fallut qu'il revînt d'El-

Arich et d'Aboukir, qu'il eût secoué, pendant ce long et miraculeux voyage, la poussière de la France terroriste; et encore, le jour où il mit la main, dans l'Orangerie de Saint-Cloud, sur ces héritiers timides de la terreur conventionnelle, cette main trembla !

C'est que la France tout entière avait tremblé, beaucoup moins devant quelques bourreaux, tremblants comme elle, que sous la pression de cette fatalité suprême qui avait précipité, en quelques instants, au fond de l'abîme, toutes les forces et toutes les institutions de l'ancien régime. Cherchez dans l'histoire, il n'y a pas d'exemple d'une pareille chute et d'une destruction si rapide. Les nations ne meurent pas comme les individus : leur agonie est lente, leur décadence remplit quelquefois plusieurs siècles. Tout au contraire, en 1792, la France monarchique a péri avec la soudaineté d'un édifice qui s'écroule tout entier. La facilité avec laquelle la Terreur a pu s'établir tient à cette cause. Quand tous les supports de l'ordre social manquent à la fois, un peuple n'est plus qu'un troupeau. Ressouvenons-nous de février 1848. Après la chute du trône de Louis XVI, l'épouvante publique fit la force de quelques hommes violents qui, accroupis sur ses débris, se donnèrent la tâche de consommer cette immense destruction. Ils furent les organes de la fatalité qui s'acharnait après la vieille société; mais prêtres sans foi de cette religion révolutionnaire, car aucun de ceux qui survécurent, quoi qu'en dise M. Hippolyte Carnot, n'y resta fidèle; organes sans grandeur de cette épouvante publique qui avait succédé à la ruine de l'ancien régime, car ils la ressentirent en la propageant, et habiles seulement à détruire, ils laissèrent le soin de reconstituer la société à un de ces hommes qu'ils faisaient surveiller, sous le feu de l'ennemi, par leurs

commissaires, à un des chefs de ces armées dont ils prétendaient « organiser la victoire. » Mais la victoire, pour accourir sous le drapeau français, n'avait pas besoin de leur permission.

..... Pieds nus, sans pain, sourds aux lâches alarmes,
Tous à la gloire allaient du même pas.

Si la France n'avait pas eu cette gloire, et elle l'eut malgré la terreur, l'histoire de cette époque serait aujourd'hui aussi méprisable que celle des hommes qui la remplirent de leurs noms maudits. Et pourtant, chose étrange! la plupart des écrivains qui, depuis quelques années, demandent des inspirations à cette histoire, semblent prendre à tâche de transporter aux hommes qui firent la politique la grandeur et l'éclat qui appartiennent à ceux qui avaient fait la guerre. Ils dressent un piédestal pour ceux qui égorgeaient la France, après en avoir fait descendre ceux qui la sauvaient. C'est le procédé contraire qui eût été la vérité.

La véritable critique de ces temps et de ces hommes, la justice de l'art et de l'histoire à leur égard, non, ce n'est pas de les élever hors de toute proportion, au gré de cette fortune aveugle qui leur fit une grandeur éphémère; la justice consiste à les rabaisser au niveau de leur valeur réelle. Si bas qu'on descende l'échelle, on rencontre leur mesure. La monter, c'est perdre leur trace. « Nous paraîtrons des colosses, » disait Barère. « Vous n'êtes que des dictateurs ridicules, » répondait courageusement Carnot. Carnot avait raison. Ces hommes, qui avaient les mains dans le sang d'un peuple, le ridicule, quand ils parlaient de dictature, faisait justice de leur prétention, tant ils étaient en réalité, et pour qui les voyait à l'œuvre du gou-

vernement comme les voyait Carnot, au-dessous d'un pareil rôle. Chercher en eux la grandeur, parce que les circonstances les firent terribles, et la prêter à leur caractère parce qu'elle fut un instant offerte à leur destinée, c'est le plus faux point de vue qui puisse égarer la plume d'un historien sincère. Mais leur prêter la poésie! c'est le plus coupable abus qui puisse être fait de cette langue divine. André Chénier était poëte. Il flétrit, du fond de son cachot, « ces bourreaux barbouilleurs de lois. » Personne, après lui et jusqu'à nos jours, n'avait songé à requérir la muse pour la plus grande gloire des jacobins.

M. de Lamartine a fait l'épopée de la Terreur, comme Milton a fait celle du diable. Milton n'a pas fait aimer Satan; il lui a donné la grandeur et la beauté. De même, les héros de M. de Lamartine sont des demi-dieux tombés, qu'on déteste sans les mépriser.....

> Le crime allait croissant, le sang lavait la boue.
> Ceux qui l'ont offensé sont tous morts ou proscrits,
> Et l'épouvante enfin l'a sauvé du mépris!...

Où l'impartiale histoire mettait un gibet, M. de Lamartine élève un piédestal. Sur cette fange détrempée de sang, il essaye de dresser des statues. Je n'accuse pas ses intentions. Cette réhabilitation poétique de la Terreur est l'involontaire produit de sa plume, si peu maîtresse d'elle-même. Les poëtes, même ceux qui font des révolutions, ne sont pas obligés d'être des hommes d'Etat et des philosophes. Mais qui peut dire dans quelle mesure ce dithyrambe éblouissant, ainsi jeté dans la mêlée des passions qui ont précipité la fin du dernier règne, a contribué à l'agitation des esprits et au pervertissement des âmes? Qui peut dire la part qui revenait ainsi au poëte, le 24 février 1848, dans le triomphe inespéré du parti révolutionnaire?

Les Girondins étaient la préface de la Révolution de 1848; *le Chevalier de Maison-Rouge* en était le prologue. M. Alexandre Dumas avait traité la Terreur en artiste plus qu'en poëte. Il l'avait exposée sous les yeux du peuple dans une série de tableaux d'une vigueur et d'une vivacité frappantes. Je me souviendrai toujours de l'effet que produisit sur la foule la mise en scène d'une délibération populaire dans une des sections de Paris. C'était la théorie du club en action. M. Alexandre Dumas ne songeait qu'à l'effet pittoresque. Mais la corruption des yeux est plus rapide que celle des oreilles. Le drame de M. Dumas était moins redoutable par ce qu'il disait que par ce qu'il montrait. *Segniùs irritant animos,* etc. Horace l'a dit avant moi.

J'en dirai autant, et quelle que soit mon estime pour un talent déjà célèbre et plein d'avenir, j'en dirai autant du récent drame de M. Ponsard (1). Cette œuvre appartient à l'école hyperbolique de la tradition révolutionnaire; elle est née de cette foi superbe dans l'innocence de l'intention, de ce dédaigneux éclectisme de l'histoire qui s'appelle de l'impartialité, et qui n'est qu'une souveraine injustice quand il n'est pas, et certes je n'adresserai pas ce reproche à M. Ponsard, une criminelle indifférence. Oui, telle est cette œuvre, et je ne la juge pas ici dans son opportunité ou sa convenance. Je n'examine pas le danger de mettre sur la scène ce qui demain peut-être sera dans la rue, de placer les meurtriers en face des victimes; car où trouver en France une réunion de deux mille spectateurs où les souvenirs de la Terreur ne soient marqués, au fond de quelques âmes, en traits de sang ineffaçables? Je ne relève pas même ce risque immense de faire planer, à la face du public, du haut

(1) *Charlotte Corday,* qui venait d'être représentée pour la première fois au Théâtre-Français.

d'un trône de poésie, les ailes étendues, le visage serein et la main armée du glaive, cet ange de l'assassinat, si imprudemment et si poétiquement évoqué par l'auteur des *Girondins*. J'écarte toutes ces questions; je ne m'arrête qu'à cette fausseté historique, à cette hyperbole de grandeur et d'héroïsme qui est, suivant moi, le défaut du drame de M. Ponsard. Au lieu de soumettre, comme il le pouvait, au jugement d'une raison sereine et d'un cœur droit, ces formidables médiocrités qu'il voulait peindre (mais peut-être n'eût-il pas fait son drame), c'est dans le milieu vicié où nous vivons, c'est dans cette admiration posthume et imbécile pour les bourreaux de nos pères, c'est dans cette exagération héréditaire de leur grandeur abhorrée, qu'il a puisé le type des héros qu'il a introduits sur la scène, Danton, Robespierre, Marat! Danton, l'ordonnateur avoué des massacres de septembre! et Marat!.. « Dieu! s'écriait Louvet, j'ai prononcé son nom! » Mais son nom suffit. Et Robespierre? ce rhéteur sanguinaire, ce faucheur d'hommes qui créa la fraternité, ce sophiste impudent qui osa regarder Dieu en face et qui crut l'avoir inventé parce qu'il mit l'autel sur l'échafaud; cet envieux implacable qui prit le bourreau pour vengeur de sa vanité; ce parvenu de la guillotine qu'on a divinisé parce qu'il fut pauvre, et dont l'hypocrite intégrité cachait tous les égoïsmes qui peuvent glacer le cœur humain; ce déclamateur astucieux qui ne sut que préparer un discours écrit, comme un chancelier d'académie, le jour où il fallut défendre contre un péril menaçant son pouvoir et sa vie, et qui mourut non pas en sage comme Vergniaud ou en gladiateur comme Danton, mais comme une bête féroce prise au piége; ce Robespierre de l'histoire, savez-vous ce que la poésie de M. Ponsard en a fait? presque un philosophe, un croyant!

. . . . . .

Quel sera le plus fort, Robespierre ou Danton?
La médiocrité l'emportera, dit-on.
En somme, quoique l'un *souille son énergie*,
Quoique de plus de sang il ait la main rougie,
Que sa soif des plaisirs puise partout l'argent,
Au lieu que l'autre est pur au point d'être indigent,
Quoiqu'il ne croie à rien, si ce n'est à lui-même,
Au lieu *que Robespierre a foi dans son système*,
On aura pour Danton une moindre rigueur :
La passion l'excuse : on sent en lui du cœur.

Robespierre est pur et Danton a du cœur. Il y a beaucoup d'honnêtes gens, avouez-le, qui ne demanderaient pas aujourd'hui, à la haine des partis, une autre justice.

M. Ponsard amnistie Danton. Il fait de Robespierre un martyr de sa foi. Mais Marat est son chef-d'œuvre. Pour peindre Marat, il pindarise. M. Ponsard n'a donc jamais ouvert ce hideux journal, écrit sur la borne et destiné au ruisseau, *l'Ami du Peuple?* Je le comprends; l'auteur de *Lucrèce*, esprit correct et sain, nourri de la plus pure antiquité, aura reculé de dégoût devant l'œuvre de ce bandit trivial et sanguinaire. Mais alors, pourquoi poétiser Marat? Quoi! vous ne mettez qu'un grand rôle dans votre pièce, et ce rôle c'est Marat! Vous n'avez qu'un acteur, et c'est Marat! Vous ne parlez qu'une fois, dans ce long monologue en cinq actes, la noble langue des poëtes, et vous la mettez dans la bouche de Marat! Oh! vous avez beau faire! homme de cœur, vous détestez l'*Ami du Peuple;* poëte, vous êtes du parti de vos magnifiques vers! Vous avez beau tuer le monstre; poëte, vous pleurez l'homme que vous avez fait si grand, si énergique, si puissant par l'insolence audacieuse et convaincue! Poëte, vous condamnez Charlotte Corday que la conscience publique avait amnistiée, que le public con-

damne aujourd'hui avec vous, depuis qu'il l'a vue à l'œuvre le couteau à la main ! car la pensée était grande ; l'œuvre est ignoble.

J'arrive aux *Mémoires de Barère*. Cet ouvrage, qui a déjà quelques années de date, appartient, par l'esprit qui a présidé à sa publication, à la fâcheuse école dont je viens de signaler les œuvres récentes, la fausseté littéraire et les dangereuses tendances.

Les *Mémoires de Barère* ont été publiés en 1842 et 1844. Ce livre n'a pas vécu. A peine avait-il vu le jour que l'ennui l'a tué. C'est la plus lourde, la plus indigeste, la plus fastidieuse compilation que le goût des réhabilitations terroristes ait jamais tentée depuis cinquante ans, mais celle aussi dont l'indifférence universelle a fait le plus promptement justice.

Je ne viens pas protester contre le jugement du public. Je n'essaie pas de rendre la vie à un livre mort. Il n'y a qu'une chose qui mérite de nous occuper aujourd'hui dans ce volumineux recueil de paperasses révolutionnaires, c'est la notice qui le précède. Cette notice est de M. Hippolyte Carnot. Elle est écrite avec soin et talent. En outre, M. Carnot, gentilhomme du fait de l'empire, un moment chartiste constitutionnel sous le dernier règne, républicain de la veille après Février, révolutionnaire relaps et socialiste par occasion depuis le 10 mars, esprit religieux et facile, correct et froid, sans violence, mais non pas sans fiel, sans parti pris, mais non pas sans système, M. Carnot avait les titres les plus sérieux pour attirer notre attention sur le héros dans lequel il lui convient de glorifier ce qu'il appelle la grande génération révolutionnaire. Étudions donc Barère au point de vue de M. Carnot.

Bertrand Barère de Vieuzac est un des plus frappants

exemples de l'importance où peut atteindre, en temps de révolution la médiocrité bavarde et affairée, alliée à une ambition sans scrupule, à une servilité sans frein, à une pusillanimité sans pudeur. Barère n'est jamais monté tout à fait au premier rang. La fortune, en accablant notre malheureux pays, lui a sauvé cette honte; elle a épargné cet outrage au lion mourant. Mais si Barère n'a pas régné sur la France, comme deux des héros de M. Ponsard, il a été le ministre assidu, le scribe imperturbable, le maître Jacques inamovible des comités qui l'ont gouvernée près de deux ans par la terreur, « Est-ce à votre cocher, mon-» sieur, ou à votre cuisinier que vous voulez parler? car je » suis l'un et l'autre. » Est-ce le ministre des affaires étrangères, de l'instruction publique, de l'intérieur, de la police que vous demandez? Parlez, voilà Barère! Est-ce le suppléant de Jean-Bon Saint-André à la marine? Est-ce le directeur des beaux-arts, celui qui, d'une statue de sainte Eustochie, va vous faire une déesse de la liberté? Est-ce le chroniqueur militaire, le proscripteur, l'élégiaque, le patron de Fouquier-Tinville, le complice de Collot-d'Herbois? Est-ce l'écrivain facile qui vous bâcle, en un tour de main, un rapport à faire tomber deux cents têtes, ou un madrigal à faire pâmer d'aise les tricoteuses de la tribune réservée, ou un calembour à faire éclater de rire le bourreau lui-même? Parlez, que demandez-vous? Bertrand Barère de Vieuzac est là pour tout faire. On l'a surnommé « l'Anacréon de la guillotine. » Il en est aussi le Démosthène. Il sème de fleurs le chemin des victimes, mais il lance la foudre sur les suspects...

« On m'accuse, dit-il naïvement dans une de ses apologies, d'avoir donné, dans un rapport du 12 nivôse, de l'extension à la loi (de proscription) du 17 septembre, en dé-

signant toutes les classes de la nation comme comprises dans cette loi, et en passant en revue *les nobles, les fanatiques, les incrédules, les aventuriers, les étrangers, les opulents, les pauvres, les citadins, les habitants des campagnes, les politiques, les marchands, les banquiers, les éloquents, les indifférents, les écrivains périodiques, les lettrés*... Eh bien ! j'étais plus humain que ceux qui ne voulaient trouver de coupables que dans une classe ; car je voulais les frapper dans toutes... (1). »

Cette sensibilité de Barère me rappelle un discours de Collot-d'Herbois, rendant compte à la Convention nationale des exécutions de Commune-Affranchie (ci-devant Lyon).

« .... Pourquoi les avait-on différées, ces exécutions ? Citoyens, il faut le dire, c'est que pour délivrer l'humanité du spectacle déplorable de tant d'exécutions successives, vos commissaires avaient cru possible de détruire tous les conspirateurs jugés, *en un seul jour*. Ce vœu, *provoqué par la véritable sensibilité*, sortira naturellement du cœur de ceux qui auront une pareille mission à remplir..... »

« Nous en avons fait foudroyer à Lyon deux cents d'un coup, dit ailleurs Collot-d'Herbois, et on nous en fait un crime ! *Ne sait-on pas que c'est encore une marque de sensibilité?* Lorsqu'on guillotine vingt coupables, le dernier exécuté meurt vingt fois, tandis que ces deux cents conspirateurs périssent ensemble... On parle de sensibilité ! Et nous aussi nous sommes sensibles ! Les jacobins ont toutes les vertus : ils sont compatissants, humains, généreux ; mais tous ces sentiments, *ils les réservent pour les patriotes*,

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XXIV, p. 88.

qui sont leurs frères, et les aristocrates ne le seront jamais (1). »

Barère m'avait rappelé Collot-d'Herbois. Collot-d'Herbois me ramène à Barère. Entre ces deux hommes, il y a, je l'avoue, la différence de la théorie à la pratique, du commissaire au rapporteur, de la plume homicide à la hache sanglante; il y a aussi la différence des tempéraments, mais les sentiments et les intentions sont les mêmes. La *sensibilité* de Collot-d'Herbois est plus aguerrie, plus obstinée, plus résolue; la cruauté de Barère est plus novice et plus sceptique. Elle est chez lui plutôt un calcul de lâcheté qu'un vice de nature. Née de sa pusillanimité irremédiable, elle aboutit facilement à l'indifférence et s'associe avec la gaieté. Barère, pourvoyeur académique de l'échafaud conventionnel, bourreau lettré, proscripteur élégant et poli, est resté, comme le remarque M. Hippolyte Carnot, un bon enfant!

Aussi rien ne lui coûte, aucune extrémité ne l'arrête, si elle sert à le maintenir en équilibre sur ce terrain mouvant et sur cette corde tendue de l'ambition révolutionnaire où sa destinée l'a fait monter. Aucune besogne ne lui répugne. Il préside la Convention le jour où Louis XVI subit l'inique et injurieux interrogatoire de ses sujets révoltés; il dîne avec Robespierre le jour où se dresse l'échafaud de Marie-Antoinette ; il appuie, le 8 brumaire an II, le décret qui supprime la défense de ses coreligionnaires politiques, les Girondins. Royaliste constitutionnel jusqu'au 10 août, Girondin jusqu'au 31 mai, terroriste jusqu'au 9 thermidor, réactionnaire jusqu'au 12 germinal, courtisan du premier consul après le 18 brumaire, corres-

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XIX, p. 189 et 26.

pondant salarié de l'Empire après le 2 décembre 1804, rallié, en 1814, sous les auspices de Fauche-Borel, à la politique et au gouvernement des Bourbons, pas une de ces dates qui, sur le calendrier de ce « vieux ouvrier de nos libertés, » comme l'appelle M. Carnot, ne soit marquée par un changement de front. Legendre avait donc bien plus raison que M. Carnot, quand il disait, dans son langage pittoresque : « Le petit Barère se met toujours en croupe de ceux qui sont le mieux montés. » Et Boursault n'avait pas tort, lorsqu'en apprenant que l'ancien rapporteur du Comité de Salut public, condamné à la déportation, avait réussi à rester à terre pendant qu'on embarquait Collot-d'Herbois et Billaud-Varennes, il disait plaisamment : « Barère, pour la première fois, a oublié de suivre le vent. » On a fait le *Dictionnaire des girouettes*. Par malheur, celle de Barère était plantée sur la guillotine.

M. Hippolyte Carnot a du reste très-bien compris que, sur le fait de cette versatilité, son héros ne pouvait être complétement défendu, et il passe très-loyalement condamnation sur ce qu'il appelle les « inconséquences de son esprit et les faiblesses de son caractère. » Ailleurs M. Carnot nous dit que Barère « s'est exposé à se voir » confondu parmi les fourbes politiques, qu'il a été obligé » fréquemment d'exprimer au nom des comités des opi- » nions qui n'étaient pas les siennes, et qu'il avait peut- » être combattues, *obligé même de leur chercher des motifs* » *apologétiques*. » Et puis, pour expliquer comment, parmi tant d'épreuves, le vieux conventionnel a vécu si longtemps (il est mort dans sa quatre-vingt-sixième année), l'indulgent biographe nous révèle qu'il avait « cette force » de conviction qui semble donner à la vie une sorte de » ténacité. » Mais alors quelle idée se fait donc M. Carnot

de la constance en matière politique, et quel sens mystérieux et nouveau s'attache, dans son esprit, à ce qu'il appelle une conviction? Cherchez, non pas seulement au *Moniteur*, qui est rempli des contradictions de Barère, mais dans ses Mémoires, cherchez une de ses opinions qu'il n'ait pas contredite, une assertion qu'il n'ait pas démentie, un drapeau qu'il n'ait pas changé; oui, cherchez! Je défie qu'on me cite un mot de Barère dont la réfutation ne soit pas dans son livre. Et pour ne parler ici que de « cette force de conviction révolutionnaire et républicaine » que son biographe lui prête si généreusement, sans doute parce qu'il se sent riche, veut-on savoir ce que Barère pensait, en 1797, de la révolution française? Il est vrai qu'alors il était proscrit :

« Combien de fois, dit-il, en me voyant si fort maltraité » par mes contemporains, je me suis félicité de ce que la » nature avait ordonné que mes chers parents ne seraient » pas les tristes témoins des infortunes de leur fils!... Ils » ont disparu de la terre, l'un et l'autre, avant les premiers » jours de cette terrible révolution, *dont les despotiques ré-* » *sultats seront si funestes à mon pays* (1). »

« Dans un de ces repas, dit-il ailleurs, ces messieurs » (des agents du gouvernement britannique à Paris) me » remirent sur le compte du premier consul, et je leur » parlai avec la franchise d'un homme qui avait vainement » *travaillé* à établir une république, *forme de gouvernement* » *impossible à réaliser et à faire compatir avec le caractère* » *français*. Nous parlâmes aussi de la liberté de la presse, » et je leur prouvai qu'elle était aussi extrêmement diffi- » cile à établir..... »

(1) *Pages mélancoliques*, 1797.

« Tous les vents, dit-il encore ailleurs, portaient l'orage » sur ce gouvernement à cinq têtes, qui avait tous les vices » de l'oligarchie et de la démocratie, et pas un seul avan- » tage de la *monarchie constitutionnelle, la seule qui soit sup- » portable et compatible avec les lumières du siècle et le carac- » tère de la nation française* (1). »

Barère avait quarante ans, au fort de la Terreur, quand *il travaillait* d'un si grand zèle à l'établissement du gouvernement républicain. Il était donc alors dans toute la force de l'âge, de l'intelligence et de la raison. Et cependant, à ce gouvernement qu'il proclame « impossible, » il servait des hécatombes de victimes humaines ! A cette révolution « dont les résultats devaient être si funestes à son pays, » il sacrifiait ses opinions, son indépendance, sa dignité ! A ces comités de mort qu'il combattait les portes fermées, nous dit M. Carnot, il obéissait en public comme le porte-voix obéit à l'officier de quart, comme le valet obéit au bourreau. Et M. Hippolyte Carnot nous parle des convictions de Barère. Quelle moquerie !

Parlons sérieusement. Bertrand Barère, dont vous voulez faire un des saints de votre petite Eglise, Bertrand Barère, que votre loyal père n'estimait pas, et il avait raison, ne fut jamais que le complaisant patron, le compère banal et sensuel de ces charlatans terribles auxquels il présentait la muscade et le gobelet. Il aurait été le Tristan de Louis XI. Il aurait été Dubois sous le régent. Il aurait fait la police de l'Empire si l'empereur l'avait voulu. Il fit celle des Anglais, des Russes et des Espagnols pour s'entretenir la main (2). Voilà ce que fut Barère : Poltron ambitieux, inquiet, affairé, trop ambitieux pour se cacher, trop timide

(1) *Mémoires*, t. III, p. 76 et 126.
(2) T. III, p. 125, 132, 142 et *assim.*

pour prendre parti, trop affairé pour trouver le temps d'avoir une opinion. Si les mémoires de Barère ont un intérêt, c'est celui-là, c'est la peinture de ce caractère en partie double où l'activité de l'esprit s'allie à la servilité de l'âme, où l'ambition confine à la peur, pour qui le mensonge est un moyen, l'effronterie un costume de commande, l'enthousiasme une affaire de service ; « sanguinaire par lâcheté, » écrit madame de Genlis, déclamateur à froid avec tous les dehors officiels de la violence, sentencieux et vide, traître et doucereux, roué Gascon, Figaro terroriste, subalterne dans ses sentiments, dans ses goûts, dans son langage, dans son style, quoique M. Carnot nous dise que *ses phrases semblent taillées à vif dans notre langue sévère et circonspecte ;* esprit vulgaire, raisonneur fallacieux, orateur commode, perfidement dévoué, faussement sensible; au demeurant le résumé de tous les vices que le vide complet de tout sens moral laisse pénétrer dans une âme timide. « J'ai remarqué, disait Legendre (à l'époque de la » crise de thermidor), que Barère faisait des changements » à son discours, selon les mouvements qu'il apercevait » dans l'Assemblée. » Ce mot résume plaisamment cette hideuse faiblesse d'un esprit entraîné dans toutes les violences d'une époque révolutionnaire, sans aucune foi, même celle du mal.

Aussi Barère, j'en demande pardon à son complaisant panégyriste, ne rencontra nulle part pendant sa longue carrière, même parmi ses complices, je ne dis pas « *ce respect pour son caractère* » que M. Carnot lui accorde, mais la considération commune, l'estime banale, les simples égards que les hommes politiques se renvoient si facilement, au moins en apparence. Barère se plaint (1) de l'in-

(1) T. II, p. 101 et 102.

justice des hommes qui l'a constamment poursuivi pendant ce qu'il appelle « son horrible carrière politique. » Il a raison. A travers ce sinistre éclat dont elle brille, sa destinée fut triste. Malgré le succès retentissant de « ses gasconnades terroristes » et la bruyante popularité de ses carmagnoles militaires, malgré la douce facilité de son commerce privé et la verve toute méridionale de son esprit, Barère vécut sans bonheur intime, sans considération publique, isolé au milieu de cette révolution violente qui ne l'avait produit que pour le briser, et qui le méprisait en l'employant : repoussé par sa femme, réduit à plaider contre « ses fatales sœurs; » vivant d'emprunt à Paris, sans abonnés comme journaliste, sans lecteurs comme écrivain ; soupçonné de complaisance pour la cour à l'Assemblée Constituante, soupçonné de connivence pour le roi Louis XVI à la Convention (soupçon glorieux, si son vote ne l'eût démenti); compromis, sans y avoir apporté que sa funeste complaisance et son concours servile et subalterne, dans toutes les infamies de la grande Terreur ; proscrit malgré ses avances à la réaction de thermidor; menacé sur toute la route qui conduit à la prison par les éclats de l'exécration publique ; repoussé par le Jacobinisme un instant triomphant après vendémiaire ; repoussé par le Conseil des Cinq-Cents après l'élection de l'an III ; rayé, comme candidat au Sénat, par ordre de l'empereur; refusé par le Sénat comme candidat au Corps-Législatif; enfin remercié, comme correspondant secret, par Napoléon qui disait de son style : « Beaucoup de rhétorique, peu de fond, des *coglionerie* enveloppées dans de grands mots, » et qui lui faisait donner congé par le général Duroc, comme à un domestique inutile ! Telle est cette vie que vient couronner un peu

tardivement, il faut l'avouer, le respect de M. Carnot.

Ses dernières années furent paisibles et sa fin fut chrétienne. M. Carnot donne à Barère sur ce dernier point un *satisfecit* tout à fait édifiant. Quoiqu'il en soit, Barère mourut dans son lit, plein de jours, dans le seul coin du monde où son nom ne fût pas maudit, au pied de ces Pyrénées qui lui avaient si souvent inspiré, même au temps de la République une et indivisible, l'idée d'une France municipale et fédérative. *Hìc vivere amem, hìc obeam libens !* C'est là qu'il est mort, c'est là qu'il aurait dû vivre. Il était né pour faire les délices d'une académie de province, pour tourner les têtes d'une sous-préfecture, pour être la lumière d'un barreau de quatrième ordre. Ainsi bornée, sa médiocrité aurait assuré sa fortune et son repos; sur un plus grand théâtre, elle n'était propre qu'à le perdre par le ridicule ou à le précipiter dans le crime. Il n'a échappé ni à l'un ni à l'autre de ces deux écueils. M. Carnot a essayé de relever son héros jusqu'à la hauteur du rôle qu'il usurpa un moment. Cette tentative, à mon sens, l'a achevé. La notice de M. Carnot, c'est, pour qui sait la lire, la condamnation historique de Barère, scellée sur son tombeau.

Je termine par un mot. Toute cette apologie de Barère, qui a tourné contre lui, et toutes les autres que j'ai signalées en commençant, reposent sur cette idée fausse : que les grands attentats contre l'humanité échappent, par leur grandeur même, au contrôle de la morale ordinaire, et que les vices qui sont hors de toute mesure ne sont aussi, chez ceux qui les étalent, que la marque d'une certaine supériorité inaccessible et fatale. « Nous paraîtrons des colosses ! » J'ai déjà cité ce mot de Barère, Barère disait vrai. Il apercevait déjà à l'horizon le piédestal que lui préparait

le respect de M. Carnot; il prévoyait l'idolâtrie de notre âge, agenouillé devant ces sanglantes évocations du passé; il prédisait M. de Lamartine, M. Alexandre Dumas, M. Ponsard. C'est là l'idée fausse que j'ai voulu combattre, parce qu'elle n'est pas seulement une théorie absurde et insoutenable; elle est un danger public. Non, il n'y a jamais l'étoffe d'un grand homme dans un scélérat; non, le cœur ni la sensibilité n'ont point de part à ces crimes éclatants qui ont un peuple entier pour témoin et pour victime. Le théâtre n'y fait rien. Si vaste qu'il soit, la source d'où part l'inspiration du crime est abjecte. Si haut que le criminel soit élevé par le caprice ou l'injure de la fortune, son forfait le ravale. Vous avez essayé de fonder l'égalité dans le sang d'une génération; appliquez-vous donc la loi que vous avez faite! Assassins de septembre, mitrailleurs de Lyon, inventeurs des bateaux à bascule, coupeurs de têtes et buveurs de sang, soyez les égaux des criminels les plus vulgaires (et c'est trop peu dire) devant l'indignation publique !

Il manque un trait à ce tableau... Barère aimait les fleurs... « J'adore les fleurs, écrit-il, et je pense comme Marguerite de Valois :

> Les fleurs sont un livre, un miroir;
> Les fleurs ont une âme.....

Le printemps est le signal de l'alliance secrète de leurs âmes et de leurs sympathies (1). » Ainsi Bertrand Barère aimait les fleurs, Collot-d'Herbois aimait les fraises, et M. Barbé-Marbois raconte (dans son *Journal d'un déporté non jugé*) qu'il a vu Billaud-Varennes, pleurant à Sinamari,

(1) T. III, p. 327.

la mort de sa perruche. Ceci est du ressort de la poésie de M. Ponsard, et rentre dans les définitions de son drame héroïque :

> On aura pour Billaud une moindre rigueur;
> La passion l'excuse ; *on sent en lui du cœur !*

III

Camille Desmoulins.

I

(3 NOVEMBRE 1850.)

..... An tibi Mavors
Ventosâ in linguâ pedibusque fugacibus istis
Semper erit?...
(VIRG. *Énéid.*)

Ayant à parler aujourd'hui de Camille Desmoulins, je suis obligé de renvoyer mes lecteurs à une distinction que j'essayais récemment, traitant des *causes de la Révolution française*, de marquer entre le parti de la révolution et le parti révolutionnaire. Je n'y veux pas revenir aujourd'hui. Camille Desmoulins était de ce dernier parti. Il était démagogue par les plus mauvais côtés. Il était de la pire espèce révolutionnaire, de ceux que des instincts pervers et des convoitises personnelles poussent dans la mêlée des révolutions.

Je sais que je contredis, en posant ainsi, du premier coup de pinceau, la physionomie de Camille Desmoulins, presque tous ceux qui, parmi les partisans sincères de la Révolution française, ont eu à le peindre. Le plus illustre historien de l'époque révolutionnaire parle de *la naïve étourderie de Camille*. Un autre, écrivain éminent, dit que

son âme était douce et tendre. M. de Lamartine, qui est de bonne composition, ne voit guère en lui qu'un étourdi : « sa mort fut une étourderie comme sa vie ; » et l'auteur de la *Biographie* que j'ai là sous les yeux (1), bien que son curieux travail m'ait fourni en partie les éléments d'une opinion contraire, M. Ed. Fleury lui-même écrit quelque part : « Camille, en prêchant la république, obéissait à *une » impulsion énergique de sa conscience...* il était mû *par une » conviction;* — criminelle ou exagérée, c'est toujours une » conviction. »

N'importe ; pour moi, Camille Desmoulins, malgré les étourderies de sa vie et la mélancolique horreur de sa fin, malgré Robespierre et malgré Lucile, n'est pas l'*intéressant jeune homme* que vous savez. Pour moi, parmi les destructeurs violents du trône de Louis XVI, Camille Desmoulins est un des plus coupables; dans la tourbe révolutionnaire, il est un des pires parmi les mauvais.

Je sais encore ce qu'on me dira ; la phrase est stéréotypée : Il fut bon père et bon époux; — bon fils, bon citoyen, je prouverai qu'il ne l'était guère ; — mais on me renverra aux bucoliques du conventionnel Fréron. « Nous » pourrions montrer Fréron, ce rude massacreur du Midi, » écrit M. Ed. Fleury, s'en allant chez les Duplessis à » Bourg-la-Reine, et là, se vautrant sur l'herbe avec des » lapins qu'il caresse, qu'il poursuit, qu'il effraye, qu'il » embrasse, qu'il aime tant, que Lucile (Desmoulins) le » baptise du surnom de *Lapin.* » — « Tu sais, écrit-il à » Desmoulins, tu sais depuis longtemps que j'aime ta » femme à la folie, je le lui écris. C'est bien la moindre

(1) *Biographie de Camille Desmoulins,* par Ed. Fleury (1 vol. in-8°, 1849).

» consolation que se puisse procurer un malheureux *lapin* » absent depuis huit mois... » — Et *Bouli-Boula* (c'est le nom de Camille dans cette bergerie), *Bouli-Boula* répond : « J'aime *Lapin* parce qu'il aime *Rouleau.* » *Rouleau* est le nom anacréontique de Lucile. Une autre fois, Fréron écrit à la femme de Camille : « ... Ce pauvre *lapin* a eu » bien des aventures... il a souvent regretté le thym et le » serpolet dont vos jolies mains se plaisaient à le nourrir » dans votre jardin de Bourg-la-Reine... *Je suis à presser* » *l'exécrable Toulon.* Je suis déterminé à périr sur les rem- » parts ou à les escalader, *la flamme à la main...* »

M. Ed. Fleury, qui a recueilli un grand nombre de détails sur cette vie et cette correspondance intime, excelle à les raconter, et il parvient sans peine à répandre, même à travers le ridicule et l'odieux, et en dépit de ce lapin terrible, un doux intérêt sur ce ménage si heureux et si uni. Mais quoi? Camille Desmoulins aimait sa femme, tout le monde sait cela. Bien des gens aussi ont lu le troisième numéro du *Vieux Cordelier*, publié le 15 décembre 1793. On sait que Camille Desmoulins, tremblant sous la main de Danton, cherche alors à arrêter le torrent de sang qui menace à la fin de l'entraîner lui-même, et qu'au moment où la Terreur, dont il était l'apôtre, commence à l'atteindre, il se sent pris d'une immense pitié... *Le Vieux Cordelier* est l'expiation tardive de l'*Histoire des Brissotins.* Mais un homme qui a mis sa vie sur la place publique peut-il être jugé sur quelques idylles de sa vie intime? un homme qui a été cinq ans l'instrument infatigable d'une polémique acharnée à la destruction, qui a créé, avant Marat, le journalisme pillard, assassin et terroriste, peut-il être jugé sur le dernier de ses nombreux écrits, sur celui que la peur inspire *in extremis* à son ambition défaillante et à son cœur

découragé? un homme enfin qui a vu tant de sang mêlé aux flots de cette encre corrosive qui coulait de sa plume, est-on bien venu à le juger sur les larmes qu'au moment de sa chute, et quand le couteau qu'il a aiguisé va le frapper à son tour, un lâche regret lui arrache avec la vie? Non! ce n'est pas là le jugement que lui doit l'histoire. J'ai là sous la main un des plus détestables écrits qu'ait inspirés, sous le dernier règne, l'idolâtrie stupide des héros de la Terreur. « Égoïste impudent et vaniteux, s'écrie l'auteur au mo- » ment où Camille Desmoulins monte sur l'échafaud, » égoïste impudent dont il fallut débarrasser la place; » va, je te dirai encore honte! *quand ta tête sautera dans » le panier d'osier!...* (1) » On le voit, Camille Desmoulins est traité là avec une colère qui accuse, de la part d'un apologiste des Montagnards, autant d'injustice que d'ingratitude. D'un autre côté, dans les pamphlets royalistes, Camille Desmoulins est souvent l'objet d'apothéoses dont l'indulgence trahit un pusillanime oubli de ses actes et de ses écrits. Je voudrais prouver à mon tour que Camille Desmoulins, malgré cette défaillance finale de son zèle démagogique, doit rester cher aux démagogues, et que pour la même raison il doit rester odieux à ceux qui détestent, dans l'œuvre souvent impitoyable des révolutions, la provocation systématique et la monstrueuse prédication des excès révolutionnaires.

Camille Desmoulins appartient éminemment à cette race des êtres déclassés qui pullule au milieu des troubles publics, et qui semble sortir des crevasses du sol ébranlé. Les révolutions vous déclassent aussi bien parce qu'elles vous élèvent hors de propos que parce qu'elles vous abaissent

(1) La Montagne, *Notices historiques et philosophiques*, p. 30.

sans raison ; et les pires parmi ces victimes ou ces privilégiés de la fureur populaire ne sont pas toujours ceux qu'elle renverse ; ceux-là gardent plus ou moins le sceau de la grandeur naturelle ou de la supériorité acquise qui les distinguait dans une condition meilleure. Les pires parmi ces déclassés, ce sont ceux que la fortune élève sans élever en même temps le niveau de leur âme et de leur esprit, ceux que l'importance politique et la popularité révolutionnaire viennent saisir en quelque sorte dans leur médiocrité et leur impuissance.

Camille Desmoulins est un de ces hommes.

Non que je prétende en rien blesser, entendons-le bien, la pruderie libérale de notre époque « égalitaire. » Passer d'une classe dans une autre, s'élever par degrés, franchir les barrières professionnelles, avoir porté la balle et siéger dans les conseils du souverain, sentir le bâton de maréchal dans sa giberne, et même, si l'on veut, de lieutenant d'artillerie devenir fondateur d'empire et rédiger des Codes de la même main qui tenait l'épée des batailles, tout ce mouvement de bas en haut de la vie sociale, depuis ses plus surprenantes vicissitudes jusqu'à ses accidents les plus ordinaires, ce n'est pas seulement la loi de toute société en travail de réformation; c'est le droit commun des générations modernes, et contre ce droit les regrets ni les rêves des partisans du passé ne prévaudront pas.

Mais le genre de déclassement qui n'est bon dans aucun temps et dans aucune société régulière, c'est celui que favorisent les révolutions démagogiques, celui qui s'opère par l'interversion des aptitudes, par l'exaltation soudaine (nous avons vu cela) des médiocrités avides et impuissantes, par la création fortuite de grandeurs superficielles, en un mot,

le déclassement par voie d'usurpation violente de la souveraineté et de l'influence politique.

C'est ce genre de désordre social que la Révolution française a le plus encouragé, et c'est aussi celui qui a le plus contribué à troubler les cerveaux français. De l'égalité des droits on a conclu à l'égalité des intelligences, et de ce que toutes les barrières étaient désormais tombées devant l'ambition humaine, on en a conclu que la carrière politique, c'est-à-dire la plus accessible aux esprits médiocres et la plus difficile aux esprits sérieux, que cette carrière était devenue le patrimoine commun des citoyens. Paul-Louis Courier disait : « En France, tout le monde sert ou veut servir; » il se trompait, tout le monde veut gouverner. Aussi qu'est-il arrivé? presque tous les hommes qui, jusqu'au premier consul Bonaparte, ont exercé la dictature révolutionnaire, étaient d'une médiocrité affligeante. En temps ordinaire, le malheur n'aurait pas été grand. Des commis, quand tout est calme, sont quelquefois de bons ministres. Mais des avocats sans causes, des médecins sans malades, des écrivains sans lecteurs, des acteurs sifflés, des négociants faillis, des poëtes avortés, des prêtres renégats, de honteux pamphlétaires, de creux sophistes pouvaient-ils gouverner la France tombée en révolution? Oui, ils le pouvaient; ils l'ont bien prouvé; mais à quel prix? Dans l'impuissance de s'égaler par la grandeur des actes à la redoutable difficulté de cette tâche, la médiocrité des gouvernants y suppléait par l'exagération du langage, par la fausse rhétorique, la fausse religion, la fausse sensibilité, le faux héroïsme. Ce sentiment de l'impuissance que Barère traduisait en *carmagnoles* patriotiques, Marat le trahissait dans *l'Ami du Peuple*, Hébert dans *le Père Duchesne*, la Convention, quand elle mettait ridiculement la vertu à

l'ordre du jour; Robespierre, dans ces harangues meurtrières, froides et aiguisées comme le couteau de Sanson, et finalement la guillotine était devenue l'instrument inévitable et fatal (*instrumentum regni*) de tous ces parvenus ignorants et incapables, qui n'ont su faire supérieurement qu'une chose : détruire et tuer. En effet, à aucune autre époque de notre histoire, si féconde en enseignements de ce genre, on n'avait pratiqué la destruction des hommes avec une régularité plus officielle et des apparences de légalité plus irréprochables. Pourquoi? C'est qu'on tuait pour gouverner. L'abatis des hommes, celui des monuments, celui des villes, avait fini par acquérir la précision d'une coupe réglée. Cette sanguinaire perversité des actes correspondait mathématiquement à l'impuissance des esprits, alliée à des ambitions extravagantes, à des convoitises sans pudeur et à des passions sans frein.

Il y a un très-beau chapitre de Montaigne, qui a pour titre : *Couardise, mère de cruauté.* Ce que Montaigne dit de la couardise peut se dire de la médiocrité, accouplée à l'ambition. Elle est mère d'ignominie. Presque tous les hommes qui ont gouverné la France depuis le 10 août jusqu'au 18 brumaire n'étaient que des ambitieux déclassés ou des médiocrités surfaites, que le sentiment d'un immense péril poussait dans tous les excès de la forfanterie révoltée. L'Assemblée constituante avait vaincu l'ancien régime. La Convention, n'ayant plus rien à en tirer, le noyait dans le sang. Il faut bien qu'on se rappelle que Camille Desmoulins, après avoir été un des plus impitoyables hurleurs de la bande ameutée à la poursuite de la royauté expirante, fut ensuite, jusqu'au commencement de 1794, un des plus acharnés après ses débris... « La vaillance, de qui c'est l'ef-» fet de s'exercer seulement contre la résistance, dit Mon-

» taigne, s'arreste à veoir l'ennemy à sa mercy : mais la » pusillanimité, pour dire qu'elle est aussi de la feste, » n'ayant pu se mesler à ce premier roole, prend pour sa » part le second, du massacre et du sang. Les meurtres » des victoires s'exercent ordinairement par le peuple et » par les officiers du bagage; et ce qui faict veoir tant de » cruautés inouïes aux guerres populaires, c'est que cette » canaille de vulgaire s'aguerrit et se gendarme à s'ensan- » glanter jusques aux coudes, et deschiquetter un corps à » ses pieds, n'ayant ressentiment d'aultre vaillance, comme » les chiens couards, qui deschirent en la maison et mor- » dent les peaux des bestes sauvages, qu'ils n'ont osé at- » taquer aux champs... (1) »

Camille Desmoulins était un de ces hommes que le déclassement de leur destinée livre infailliblement au désordre et pousse quelquefois jusqu'au crime. C'était une âme particulièrement faible, un caractère d'une mollesse singulière avec un cerveau ardent, une imagination emportée avec une tournure d'esprit ingénieuse et raffinée, un goût d'érudition et de citation puéril, le souci de la phrase et du trait; plus pédant que méchant, plus académique que démocrate; révolutionnaire par entraînement de rhétorique plus que d'opinion, plus tapageur que passionné, avec une veine de bon sens français pourtant, une industrie de style et une science du relief et du fini qui eût assuré, dans tous les temps, aux productions de sa plume l'attention des érudits, l'engouement des amateurs et le suffrage des meilleurs salons. Camille Desmoulins est le seul écrivain démagogue (avec M. Proudhon peut-être) qui procède d'une certaine tradition de l'esprit français, et se rattache par

(1) Montaigne, *Essais*, liv. II, chap. XXVII.

quelque côté à cette famille de satiriques qui, de la Ménipée, aboutit à Paul-Louis Courier, en touchant peut-être et par instants à Bussy-Rabutin et à Saint-Evremond. Il est bien, comme dit M. Thiers, « l'écrivain le plus remarquable de la révolution, un des plus spirituels » (mais non des plus naïfs) de notre langue. Il a toute la verve et toute l'audace des meilleurs pamphlets. Il a tout le trait des plus classiques railleries. Il lui manque la décence, l'honnêteté et l'autorité. Le *Vieux Cordelier* lui-même, ce cri tardif et suprême de son épouvante et de sa pitié, le *Vieux Cordelier* n'a que la valeur de l'esprit qui l'a inspiré. L'autorité de l'homme y manque ; mais j'y reviendrai.

Tel était Camille Desmoulins. La nature l'avait jeté dans un de ces moules d'où ne sont jamais sortis les hommes prédestinés à la fondation ou au gouvernement des empires. C'était un artiste, un lettré, rien de plus, et c'était beaucoup s'il eût voulu s'y tenir; un de ces artistes qui brûlent Rome pour jouir d'un spectacle, un de ces lettrés capables de poursuivre jusque sous les ruines d'un trône et jusque dans le sang d'un roi, comme il l'a prouvé, le triomphe d'une période, le succès d'un mot. On sait que Camille Desmoulins, dans le procès de Louis XVI, s'était fait inscrire au nombre des orateurs qui devaient parler contre l'appel au peuple ; voici les conclusions qu'il avait préparées et qui résumaient son discours :

« La Convention nationale déclare que Louis a mérité la mort ;

» Elle décrète qu'à cet effet il sera dressé un échafaud sur la place du Carrousel, où Louis sera conduit ayant un écriteau avec ces mots devant : *Parjure et traître envers la nation !* et derrière : *Roi !* afin de montrer à tous les peuples

que l'asservissement des nations ne saurait prescrire contre elles le crime de la royauté par un laps de temps, même de quinze ans;

» Décrète, en outre, que le caveau des rois à Saint-Denis sera désormais la sépulture des brigands, des assassins et des traîtres, etc., etc. »

Dites, ne sentez-vous pas dans l'arrangement pénible de cette période meurtrière l'effort du bel esprit singeant le bourreau ? L'impuissance politique du lettré se trahit dans sa fureur.

Ce serait ici le lieu peut-être de dire un mot de la vie de Camille Desmoulins, si elle n'était si connue. Il était né à Guise en 1760. Il avait donc trente ans quand la révolution commença. Autrefois brillant élève du collége Louis le Grand, il était alors un avocat obscur au parlement de Paris. C'est qu'il était né avec une vocation de lettré. Il voulut y substituer une destinée politique, et il consacra à cette prétention une plume qui y résistait et un esprit qui n'en fut jamais sincèrement complice. Son esprit valait mieux que sa prétention. Un échec électoral qu'il essuya à Laon lui fit prendre en mépris ses compatriotes, et il ne parla jamais de Guise, sa ville natale, qu'avec des termes de rancune et de dédain. « La vésicule des gens de Guise va bien se gonfler contre moi, » écrivait-il au moment où les vainqueurs du 10 août escomptaient déjà par la curée des places leur funeste victoire. Il logeait à la chancellerie, et il conseillait Danton. C'est le seul emploi public qu'il ait exercé; il ne fit qu'y passer et fut nommé député à la Convention nationale par la protection de Marat. Mais pendant les trois ans qui avaient précédé, il avait subi, en s'acharnant à la poursuite de cette importance politique où visait son ambition, toutes sortes de fortunes : copiste

de Mirabeau et son séide (1) pour commencer, accusé (injustement, je crois) de vénalité et de corruption par argent, mêlé à toutes les tentatives de désordre, non pas en enthousiaste qui s'y laisse emporter, mais (on le voit de reste dans la curieuse correspondance recueillie par M. Matton, de Vervins) en ambitieux qui les exploite; faisant la théorie de l'émeute avant qu'elle éclate, et son apologie quand elle est passée; tour à tour pamphlétaire et journaliste, poursuivi pour ses calomnies ou exalté pour son impudence, mais tenant grand compte, dans la plus vive explosion de sa plume, de ce qu'elle rapporte à son ménage, car il vit du fiel qui en dégoutte. Un mariage, qui pouvait passer pour riche dans une telle détresse des affaires publiques et privées, semble l'arracher un moment à cette vie convulsive et famélique, et c'est alors qu'il écrit à son père cette lettre où l'esprit de calcul se mêle, comme dans la fameuse scène de madame Argan, et d'une façon si comique, au sentiment :

« ..... Jamais je n'ai vu de spectacle aussi ravissant (que Lucile, sa future), et je n'aurais pas imaginé que la nature et la sensibilité pussent réunir à ce point ces deux contrastes. Son père m'a dit qu'il ne différait plus de nous marier que parce qu'il voulait me donner auparavant les 100,000 fr. qu'il a promis à sa fille, et que je pouvais venir avec lui chez le notaire quand je voudrais. Je lui ai répondu : Vous êtes un capitaliste, vous avez remué de l'espèce pendant toute votre vie, *je ne me mêle point du contrat, et tant d'argent m'embarrasserait* ; vous aimez trop votre fille

(1) Voir la déposition du sieur Pelletier, négociant à Paris, rue Neuve des Petits-Champs, dans *la procédure criminelle instruite au Châtelet sur la dénonciation des faits arrivés à Versailles dans la journée du 6 octobre* 1789. (Réimpression du *Moniteur*, t. II, p. 523.)

pour que je stipule pour elle... Il me donne en outre la moitié de sa vaisselle d'argent, qui monte à 10,000 fr.... Envoyez-moi poste pour poste votre consentement et celui de ma mère ; faites diligence à Laon pour les dispenses, et qu'il n'y ait qu'une seule publication de bans à Guise comme à Paris. Nous pourrons bien nous marier dans huit jours... »

Mais ce mariage l'enrichit sans l'assouvir, le range sans le calmer ; et nous le retrouvons bientôt rendu à ses habitudes : un jour, mêlé, sans s'y compromettre, à l'émeute du Champ-de-Mars ; un autre jour, le 8 septembre 1791, pétitionnant, en séance publique de l'Assemblée nationale, contre le directoire du département, qui l'a rayé de la liste électorale ; une autre fois, déclamant aux Jacobins en style d'énergumène contre le *veto* royal ; plus tard, rentré au barreau, il donne, en défendant un escroc, fileur de cartes, dans un procès privé, la mesure de la moralité et de la décence qu'il est capable d'apporter dans la discussion des affaires publiques. Mais ici encore ce n'est rien de raconter, il faut citer. Après une courte discussion de droit, Camille ajoutait :

« .... Si, lorsque nos ancêtres n'étaient pas corrompus ; si, lorsque Tacite les proposait aux Romains comme des modèles de vertus, c'est une vérité historique et incontestable que, dans les forêts de la Gaule et de la Germanie, nos pères jouaient, au *Trente-et-un* et même au *Biribi*, leur liberté individuelle; si ces hommes qui avaient la servitude en horreur mettaient pourtant dans un cornet le bonnet de la liberté et se faisaient esclaves, tant ils étaient, disent les historiens, *observateurs religieux de leur parole et gens d'honneur*, est-il si étrange que cette passion pour les jeux de hasard se soit perpétuée de nos jours et se soit renou-

velée avec fureur, depuis que la déclaration des Droits a proclamé *la liberté de faire tout ce qui ne nuit qu'à soi-même sans nuire à autrui....* etc., etc. »]

Brissot fut indigné de cette défense. Camille Desmoulins le sut, et il lui voua une haine qu'on peut bien appeler mortelle ; car *Brissot démasqué par Camille* fut un des préludes de ce procès de sang qui plus tard emporta la Gironde.

Telle est à peu près, et jusqu'au moment où j'ai dessein de borner aujourd'hui cette étude, la vie de Camille Desmoulins dans sa période ascendante d'exaltation révolutionnaire. Mais je ne veux pas refaire la biographie que M. Ed. Fleury a si bien faite. J'ai commencé de tracer, comme je le conçois, un portrait de ce démagogue célèbre, et j'y reviens.

Camille Desmoulins n'avait d'ailleurs aucune des qualités ni des aptitudes physiques qui prédisposent au gouvernement des masses, si ce n'est peut-être qu'il était incapable de se gouverner lui-même. Il était d'une santé habituellement chétive ; sa physionomie était commune, sa langue bégayait, sa parole était lente à sortir, puis sans frein et déclamatoire quand l'orateur s'échauffait. Le sang-froid manquait à son attitude, la distinction à son geste, la présence d'esprit à sa réplique. Il donna plusieurs fois, soit aux Jacobins, soit à la Convention, le spectacle de la contenance la plus pitoyable devant des accusateurs décidés, et nous verrons plus tard si son maintien fut plus digne et plus courageux devant ses juges. Quoi qu'il en soit, et en dépit de tous ces obstacles que lui opposaient la nature, la société, l'éducation, Camille Desmoulins est, de tous les hommes qui ont mis la main à la Révolution française, celui qui a peut-être le plus contribué, et parmi les pre-

miers, à la faire sortir de la voie régulière et légale, et il pouvait dire justement à son père, un jour qu'à bout d'expédients, il lui demandait un subside du ton dont on exige le payement d'un impôt :

« ..... O la mauvaise politique que la vôtre de m'avoir » envoyé deux louis à deux louis, avec lesquels je n'ai ja- » mais pu trouver le secret d'avoir des meubles et un do- » micile! »

M. de Châteaubriand, dans ses *Mémoires d'Outre-tombe*, dit peut-être la raison pour laquelle Camille Desmoulins n'avait pas trouvé ce secret : « Camille Desmoulins, écrit-il, prêtait à sa muse le langage de ces lieux où il allait marchander ses amours ; » — mais continuons :

« ..... Et quand je pense que ma fortune a tenu à mon domicile; qu'avec un domicile j'aurais été président, commandant de district, représentant de la commune de Paris, au lieu que je ne suis qu'un écrivain distingué, témoignage vivant qu'*avec des vertus, des talents, l'amour du travail, un caractère et de grands services rendus*, on peut n'arriver à rien. Mais, chose étonnante! voilà dix ans que je me plains en ces termes, et *il m'a été plus facile de faire une révolution, de bouleverser la France* que d'obtenir de mon père, une fois pour toutes, une cinquantaine de louis, et qu'il donnât les mains à me commencer un établissement. Quel homme vous êtes! »

J'ai fait une révolution! Camille Desmoulins disait vrai. Mais ici j'ai l'air de rechercher le succès d'un paradoxe; car il paraît difficile de comprendre comment cet homme, d'une trempe si faible, d'une capacité politiquement si bornée, avec une prédestination révolutionnaire si incomplète, a pu être un révolutionnaire si puissant; et d'un autre côté, on se demande comment avec des qualités d'esprit si émi-

nentes, il n'a été qu'un démagogue de la pire espèce. Mais cette contradiction n'est qu'apparente. Camille Desmoulins s'est perverti par tous les efforts qu'il a faits pour échapper à sa destinée. Il s'est abaissé de toute la force qu'il a employée à s'élever. Il disait de lui-même « qu'il était toujours de six mois en avant de la Révolution, » laquelle allait pourtant assez vite. En réalité, il reculait moralement de tout cet élan factice par lequel il s'avançait. Parmi les révolutionnaires qui ont dominé la France après la chute du trône, aucun n'a eu vraiment l'esprit de gouvernement; Robespierre n'en avait que l'attitude guindée et théâtrale, Danton la pantomime impérieuse et menaçante, Saint-Just la décision aveugle et impitoyable, Barère la faconde paperassière et formaliste. Mais ces dictateurs éphémères de la république, Barère excepté, avaient du moins les qualités de l'emploi, l'audace, l'enveloppe fanatique, la solennité impudente et l'étalage des grands mots. Ils étaient taillés en révolutionnaires et cuirassés pour le combat jusqu'à la mort. Camille Desmoulins dont Marat disait : *Tête faible, mais bon cœur*, et que tous les révolutionnaires du premier plan traitaient en enfant terrible; Camille Desmoulins jouait cette honteuse comédie du cynisme au service de l'impuissance, de la passion sans élan et de l'enthousiasme sans conviction. Camille, causeur charmant, plume élégante, érudit subtil, écrivain ingénieux, troquait sa destinée d'esprit délicat pour le rôle de *procureur général de la Lanterne*, comme il s'appelait, et pouvant être un des derniers et des plus fidèles échos d'une société brillante et polie, il se laissait nommer, par ce même Marat, le *paillasse de la liberté*. Paillasse! Oui, Marat disait vrai cette fois. Camille Desmoulins en avait tous les vices convenus, gourmand, fanfaron, cupide, sensuel, vaniteux.

M. Ed. Fleury, dans son sérieux livre, a multiplié les traits dont j'essaye, en les rassemblant, de peindre cette physionomie si étrangement flattée par l'histoire. En se déclassant par ambition et en montant sur un piédestal usurpé, Camille Desmoulins avait laissé transformer en vices odieux et presque en forfaits tous les travers qui se mêlaient, dans sa mobile nature, à des qualités estimables et à de précieux dons de l'intelligence. La politique révolutionnaire, en mettant une torche dans cette main timide, en ceignant du laurier civique cette tête vide et folle (il y eut un décret de la section des Quinze-Vingts qui déclara *qu'il avait bien mérité de la patrie*), et en poussant dans une voie de sang ce sensualiste étourdi et fourvoyé, le voua à l'impudeur et à l'extravagance. Elle mit en lumière les vices d'une nature médiocre et d'un cœur pusillanime, et leur donna la puissance de troubler l'État, la seule que Camille Desmoulins pouvait avoir. Il en voulait une autre qu'il n'eut jamais. Il ne fut jamais, quoi qu'il fît, et comme il le disait lui-même de ses fonctions législatives, qu'un *révolutionnaire consultant*. Mais, comme conseiller de la démagogie, comme prédicateur de la borne et du carrefour, comme pamphlétaire aux gages de la vile multitude (« *Mon discours de la Lanterne aux Parisiens* s'est vendu, écrit Camille le 22 septembre 1789, et l'édition est à peu près épuisée »), comme pourvoyeur de la lanterne et précurseur de l'échafaud terroriste, sa puissance fut grande; car elle eut pour agent un esprit qui, s'étant donné pour mission de renverser toutes les barrières de l'ordre légal, avait commencé par rompre tous ses freins. *Quidlibet audendi!...* Tout oser, la plume à la main! Tout dire, ne pouvant tout faire! Pousser à tous les crimes, quitte à trembler ou à fuir au moment de l'exécu-

tion! « Rire à la mort, » comme disait M. de Lamartine, sauf à pousser des gémissements et à déchirer ses habits quand la mort paraît! Provoquer Goliath, sauf à mettre le genou en terre quand le géant se retourne! Voilà la puissance de Camille Desmoulins, et on s'étonne qu'elle ait été si grande chez un peuple si brave. Mais relisez le chapitre XXVII de Montaigne. « A ces meutes de chiens couards qui s'acharnent aux cadavres, il faut les piqueurs qui les excitent du cor et du fouet à la curée. » Camille Desmoulins était un de ces boute-en-train de la curée révolutionnaire. « Qu'il se justifie, disait un jour Malouet, accusant Camille en séance publique de l'Assemblée constituante; qu'il se justifie, s'il l'ose! » — « *Oui, je l'ose!* » s'écria Camille qui, d'une tribune, assistait à la séance. Grande rumeur dans l'Assemblée. On cherche l'homme qui s'était rendu coupable de cette insolence; les gardes pénétrent dans la tribune d'où l'interruption était partie... Camille Desmoulins s'était sauvé. On arrêta un inconnu qui fut mis en prison et qui y resta quelque temps à sa place. Cette anecdote résume la vie politique de Camille Desmoulins, et elle caractérise à la fois son action et son talent. L'homme qui se vantait d'avoir pillé une boutique d'armurier la veille de la prise de la Bastille : « *J'étais alors un brigand*, disait-il deux ans plus tard, *et je m'en fais gloire*; » — qui, le 15 juillet, écrivait à son père : « J'étais accouru au premier coup de canon, mais... *la Bastille était déjà prise;* » et qui, le même jour, figurait cependant dans le cortége des vainqueurs, à côté de Target, « l'épée nue à la main; » cet homme qui s'enfuyait toujours aux premières menaces de la justice, qui s'était rétracté devant M. de Crillon, qui avait fui le procès de M. de Talon, qui s'était caché après l'émeute du Champ-

de-Mars, qui refusait le duel de Naudet, qui accordait une réparation, la plume à la main, à Sanson le bourreau, qui se cachait dans la matinée du 10 août; l'homme qu'on avait surnommé Janot Desmoulins, et qu'une caricature célèbre représentait se sauvant à toutes jambes, sa fameuse lanterne entre les bras; la devise de cet intrépide révolutionnaire est trouvée, elle lui restera : *Oui, je l'ose!*

Mais laissez-le faire. Camille Desmoulins a du courage à sa manière, le courage qui ne compromet pas et qui s'escompte en louanges flatteuses, en renommée facile, et, qui mieux est, en beaux écus. « Je n'ai retiré que douze louis de ma *Lanterne*, » écrit-il quelque part. — « Jugez du succès de mon journal (*les Révolutions de France et de Brabant*), dit-il ailleurs, mon libraire m'en promet quatre mille écus. » Et ailleurs : « Il y a trois jours, étant dans » le vestibule des états généraux, et quelqu'un m'ayant » nommé, je vis tout le monde, et notamment les députés » des trois ordres, *me regarder avec cette curiosité qui* » *flatte mon amour-propre!...* » Oui, voilà le courage de Camille Desmoulins, c'est celui qui soutient l'acteur sous le feu de la rampe et devant le trou du souffleur. C'est ainsi qu'il est courageux contre son père, contre son roi, contre son Dieu... A son père qui lui refuse de l'argent, nous avons vu précédemment de quel style il écrit. Revenons sur ce point qui est caractéristique : « En vérité, dit-il à ce brave homme, obscur lieutenant au bailliage de Guise, plein de sens, de probité et de mesure, et que nous reverrons plus tard, dans une circonstance décisive :

« En vérité, vous êtes à mon égard d'une injustice extrême... vous m'avez éternellement calomnié. Vous m'avez appelé éternellement un prodigue, un dissipateur.... Vous n'avez pas voulu qu'à Paris j'eusse un autre gîte

qu'une hôtellerie, et voilà que j'ai trente ans!... Je vous ai dit que je ne voulais plus entendre parler de Guise : *votre nullité dans ce pays*, et à plus forte raison la mienne, m'en ont détaché... Vous m'avez toujours dit que j'avais d'autres frères! Oui, *mais il y a cette différence que la nature m'avait donné des ailes, et que mes frères ne pouvaient sentir comme moi la chaîne des besoins* qui me retenaient à la terre!... »

O puissance de la fraternité républicaine!...

Mais poursuivons. Louis XVI, échappé des Tuileries, gagnait la frontière. « *Nous mourrons tous avec toi!* » s'était écrié Camille en se jetant dans les bras de Robespierre, au moment où la nouvelle s'était répandue. Louis XVI ramené de Varennes, Camille Desmoulins court à la barrière pour assister, comme le dit M. Ed. Fleury, à ce martyre de la royauté.... « L'on ne s'ennuyait pas d'at-
» tendre, écrit Camille; on s'étonnait d'avoir été si long-
» temps dupe de ce *rustre couronné*, dont les piéges avaient
» été aussi grossiers que la personne... »

Une autre fois, le roi souffrant d'un rhume, et des bulletins de sa santé ayant été lus dans l'Assemblée Nationale :

« ..... Je m'étonne, écrivait Camille, que les médecins n'apportent pas en cérémonie l'urinal et la chaise percée du prince sous le nez du président de l'Assemblée, et que celle-ci ne crée pas exprès un patriarche des Gaules pour faire la proclamation de la qualité des selles du Grand Lama... Quel est le plus vil adulateur du Sénat dans la cuisine de Tibère, ou du Sénat *dans la garde-robe de Louis XVI?...* »

A ces lâches outrages contre la royauté expirante, Camille Desmoulins en ajoute, dont la hardiesse du moins n'est pas contestable, contre le Dieu qui les permet aujourd'hui, qui les punira demain :

« Oui, il y a un Dieu.... Nous le voyons bien en jetant les yeux sur l'univers; mais nous le voyons comme ces enfants infortunés *qui*, *ayant été exposés par leurs parents*, *voient qu'ils ont un père*.... Ce père, c'est en vain qu'ils l'appellent, il ne se montre point... »

Pour donner une idée de l'acharnement que le jeune écrivain déploie dans cette guerre infatigable contre les pouvoirs qui tombent, contre les nobles qu'on persécute, contre les prêtres qu'on proscrit, contre les palais qu'on démolit, contre les institutions sociales, non moins ébranlées sur leur base; pour montrer à l'œuvre ce héros de la destruction et du pillage, ce pamphlétaire-brigand, comme il se nomme lui-même, ce lettré qui vous attend, l'escopette au poing, partout où la persécution vous réduit à chercher un refuge ou un exil; pour juger en une seule fois les opinions, les sentiments, les idées, les conceptions qui forment son bagage dans cette campagne d'extermination contre la vieille société mourante, voici une page justement stigmatisée par M. Ed. Fleury, et qui, par malheur, est aussi vivement écrite qu'elle est criminelle. C'est l'histoire du savetier de Messine; « ce savetier, dit Camille Desmoulins, dont je m'étonne toujours qu'il y ait si peu d'imitateurs.... »

« ..... Ce savetier était un patriote qui mérita mieux qu'Aristide le surnom de Juste. Dévoré du zèle du bien public, il ne put souffrir de voir les Meaupeou, les Terrai, les Saint-Florentin de son temps, et cette multitude de fripons et *de scélérats des deux premiers Ordres*, demeurer impunis, et mourir dans leur lit de la mort des justes. Il pérora tant sur sa sellette, qu'il enflamma *ses ouvriers* du même zèle de la justice. Les voilà se distribuant les rôles. L'un fut le rapporteur, l'autre fit les fonctions du procu-

reur général, et le savetier était le président. Sa boutique fut bientôt la Tournelle de l'univers la plus formidable aux scélérats. Ils décrétaient, informaient, récolaient, confrontaient, jugeaient, et bien plus, exécutaient. M. le président sortait sur la brune avec une arquebuse à vent; il attendait son homme et ne le manqua jamais. On n'entendait parler dans la Sicile que de fripons fusillés par une main invisible, *et on commençait à croire à la Providence.* Cet homme, d'un grand caractère, fut pris un soir sur le fait, purgeant la terre de brigands, à l'exemple de Thésée et d'Hercule. L'inventaire de son greffe et la production de toutes ses instructions criminelles qui justifiaient que le procès avait été fait et parfait à chacun des accusés, et qu'il ne manquait au bien-jugé *que les formes*, ne purent le sauver du dernier supplice. Il périt sur l'échafaud, *honoré des regrets et de l'admiration de tout le peuple, et digne d'un meilleur sort.* »

Vienne maintenant le pillage et le massacre des *scélérats des deux Ordres*; Camille Desmoulins est prêt... il est toujours de garde, dans les grands dangers publics, auprès de son écritoire, toujours prêt la plume à la main. S'il se montre dans l'action, c'est quand le risque est moindre que le profit. Mais vienne la persécution des prêtres : « Je défie, dit-il bravement, qu'on me montre dans la société rien *de plus méprisable que ce qu'on appelle un abbé!..* Y a-t-il rien de plus vil que le métier de religion, le métier de continence?... *La castration spirituelle* de l'abbé M... l'a-t-elle empêché, l'année dernière, comme tout le monde le sait, de *violer physiquement une femme?* » Vienne le sac populaire de l'hôtel de Castries, Camille écrit au bas de la vignette qui reproduit cette scène de dévastation : « *Moyen expéditif du peuple français pour démeubler un aristocrate.* »

Viennent les massacres de septembre, Camille a le courage d'être le secrétaire général de Danton.... Vienne la guerre étrangère, Camille n'est pas moins courageux contre les ennemis de la France que contre les vieillards prisonniers aux Carmes. Il vient de se marier, il est dans la lune de miel. Mais la France est menacée. L'héroïque mari de Lucile saisit la plume, et voilà les mesures qu'il propose :

« 1° Tout soldat autrichien, piémontais ou autre, qui sera pris les armes à la main, pendu sur l'heure comme brigand, ou fusillé comme bête féroce ;

» 2° Tout soldat ennemi qui, honteux de servir dans un camp de Tartares et au milieu d'une horde de brigands, viendra rendre ses armes à des hommes, ses frères, contre les loups d'Autriche, recevra une portion de terre ; le peuple français affecte une partie des biens du clergé jusqu'à concurrence de 100 millions pour récompenser les honnêtes déserteurs de leur probité ;

» 3° Tout déserteur ennemi qui apportera la tête d'un capitaine recevra quatre fois autant que le délégué payait dans l'ancien régime à celui qui apportait une tête de loup. L'Assemblée nationale charge son comité de liquidation de lui proposer incessamment le tarif du prix de toutes têtes, depuis celle de simple lieutenant jusqu'à celle de feld-maréchal et du tyran. »

En est-ce assez? Hélas! après avoir emprunté tant de citations au livre de M. Ed. Fleury, je suis effrayé d'une chose, non pas de ce que j'y ai pris, mais de ce que j'y laisse. Pourtant je m'arrête; le trône est tombé, Louis XVI est prisonnier au Temple, le sang des égorgements démocratiques inonde les rues de Paris, nous sommes en république, Camille Desmoulins doit être content! Mais, pa-

tience ! Nous avons pu apprécier aujourd'hui Camille Desmoulins comme pamphlétaire « du mouvement ; » nous aurons à le juger prochainement comme pamphlétaire de la réaction.

II

(24 NOVEMBRE 1850.)

M. Ed. Fleury, qui m'a fourni une partie des matériaux avec lesquels j'ai essayé de refaire le portrait de Camille Desmoulins, m'écrit aujourd'hui, en faveur de son héros, une lettre touchante d'où je veux extraire quelques lignes pour mes lecteurs. On verra pourquoi.

« ... Dans votre appréciation de la figure révolutionnaire de Camille Desmoulins, m'écrit M. Fleury, il est des aperçus que j'avais à peine entrevus... Vous avez complété mon travail. Peut-être votre portrait est-il plus vrai que le mien. Cependant, Monsieur, je vous demande grâce pour cet homme que la jeunesse, le désir d'arriver trop tôt, beaucoup de jalousie, l'isolement, la manie de l'époque, ont perdu (égaré rendrait mieux ma pensée). Au dernier moment, ce malheureux s'est retrouvé. S'il n'a pas rendu de services à la société, c'est qu'il venait trop tôt ; mais encore a-t-il été un précurseur, mais encore a-t-il eu de bonnes paroles de pardon, quand le mot *pardon* était rayé de la langue révolutionnaire ! Si la société, si ses organes ne peuvent et ne savent oublier ; s'ils flétrissent à jamais les coupables de la politique, quel est celui de ces coupables qui osera jamais venir à résipiscence ? etc., etc. »

Il est arrivé à M. Ed. Fleury ce qui arrive souvent aux avocats qui ont à défendre de grands coupables, dans des procès longs et compliqués; à force de le voir et de l'entendre, un avocat finit par s'intéresser d'abord au criminel, puis à ne plus croire au crime. Le cœur humain est ainsi fait : on passe, sans s'en apercevoir, de la pitié pour la personne à la conviction de son innocence.

M. Ed. Fleury parle ici de Camille Desmoulins, et j'en fais honneur à sa sensibilité, en avocat attendri. J'en veux parler encore aujourd'hui en juge. J'avais promis qu'après avoir apprécié Camille Desmoulins comme pamphlétaire du mouvement démagogique jusqu'au 10 août, j'arriverais à le juger comme pamphlétaire de la réaction à partir de la publication du *Vieux Cordelier*. La lettre de M. Ed. Fleury m'oblige à m'arrêter un instant entre ces deux extrêmes, d'autant plus qu'entre ces deux limites, le 10 août et le *Vieux Cordelier*, il y a l'année 1793 tout entière, c'est-à-dire l'année classique de la Terreur. Jusqu'au 10 août, Camille monte avec ses complices à l'assaut de l'ancien régime. Depuis le 10 août, il est dans le cœur de la place; ses amis sont vainqueurs. C'est donc une curieuse étude, la plus curieuse de toutes peut-être, que celle de cette seconde époque de la vie de Camille Desmoulins. Je remercie M. Ed. Fleury de m'y ramener par sa plaidoirie. Avant la chute du trône, Camille avait peut-être l'excuse de l'entraînement, il combattait. A l'époque où paraît le *Vieux Cordelier*, il a l'excuse du repentir; il est tout près d'être vaincu. Mais entre ces deux termes, quelle est l'excuse de *l'intéressant jeune homme?* Nous allons le voir. Il est le secrétaire, l'ami, le commensal, le complaisant, le confident des plus terribles parmi les dominateurs du moment. Ce rôle vaut bien la peine qu'on l'y montre à l'œuvre. Oui, pi-

tié pour le malheureux que l'exaltation de la lutte entraîne (j'ai fait voir, dans mon premier travail, combien, chez Camille Desmoulins, cette exaltation était factice!); mais enfin, pitié! — Pitié encore pour le coupable qui se repent! mais après l'exaltation et avant le repentir, s'il y a un moment qui appartienne à la cruauté froide, réfléchie, sans élan, sans pudeur, ah! laissez-moi m'y arrêter pour donner à la conscience publique ce qu'elle réclame, à la vérité ce qu'elle commande, et gardons, croyez-moi, un peu de pitié pour les victimes!

Ma plume, que M. Ed. Fleury le sache bien, n'est pas plus impitoyable que la sienne; mon cœur encore moins. Mais savez-vous? quand des hommes que leur vocation destinait à remplir une chaire d'humanités dans un collége, à jouer un rôle aimable dans un salon, ou à figurer dans une académie de beaux esprits, quand ces hommes deviennent les agitateurs et plus tard les dominateurs de leur pays; quand ils osent briguer, dans leur prose farcie de latin, le gouvernement d'un grand peuple; quand ils ont l'impudence de dire, comme Camille Desmoulins : « Il m'a été plus facile de faire une révolution et de bouleverser la France que d'arracher 50 louis à mon vieux père! » je dis que ces hommes n'ont pas trop payé de leur repentir et même de leur vie une si insolente surprise de leur destinée; et quand l'histoire complaisante met un masque de vertu et de générosité sur ces visages, je dis que c'est le droit de la critique de faire tomber le masque et de montrer à nu la figure.

Il est de faux dévots, ainsi que de faux braves!

il est encore plus de faux patriotes. Ce que je poursuis dans Camille Desmoulins, c'est la fausseté de l'empreinte dont il

a été marqué par la révolution française. C'est le combat de son ambition avec sa destinée. C'est le déclassement insensé des aptitudes dont il a été le type éclatant et la victime non innocente. Parmi les parvenus de la démagogie terroriste, il n'en est pas, en effet, qui me cause plus d'humiliation et de colère, parce qu'il n'en est pas où la nature de l'homme ait moins fait, où les mauvais instincts qu'enveniment les révolutions aient fait davantage. Mon sens se révolte contre ce pédant qui tranche de l'homme d'État, contre ce loustic devenu un des organes de l'opinion, contre ce Figaro qui joue avec le *rasoir national* (c'est ainsi que le père Duchesne appelait la guillotine); ma conscience s'indigne contre ce *paillasse* (c'est le mot de Marat), devenu tribun; contre ce *polisson* (c'est le mot de M. Michelet), drapé en législateur; contre ce *fifre* improvisé de la révolution (c'est le mot juste et spirituel de M. Sainte-Beuve), fifre aujourd'hui, mais qui demain culbutera son tambour-major ou son général. Camille Desmoulins, c'est par là qu'on le justifie, et c'est par là, à mon sens, que la démagogie s'accuse, Camille n'était qu'un grand enfant, et il a été une des puissances d'opinion et un des organes redoutables de la génération révolutionnaire. Il a été, à un jour donné, un de ses représentants légaux, un de ses conseillers écoutés, un de ses serviteurs actifs, de ceux dont M. Georges Duval disait (1) : « Ils sont *horriblement occupés.* » Le pauvre Camille, comme l'appelait Babeuf, avait été élu député de Paris après Billault-Varennes et avant Marat. Homme ou enfant, jeu ou calcul, crime ou faiblesse, conviction ou badinage, gamin ou bandit, notre époque est intéressée à bien connaître ces *polissons de gé-*

(1) *Souvenirs de la Terreur* de 1788 à 1793 (1841).

nie qui font les révolutions. Cette étude, après la vérité, n'a pas d'autre but.

Pendant les quinze mois qui s'écoulent du 10 août 1792 au 31 octobre 1793, depuis la chute du trône jusqu'à l'exécution des Girondins, trois grandes épreuves étaient réservées à Camille : les massacres de septembre, le procès du roi, celui de la Gironde. Nous allons le suivre dans chacune de ces rencontres de sa destinée révolutionnaire.

Après le 10 août, Camille Desmoulins se recueille. Il en avait besoin. Le canon des Tuileries, qu'on pouvait dire bourré de ses pamphlets, il l'avait pourtant entendu à distance. « Camille, écrit M. Ed. Fleury, ne se mêlera que de » loin aux groupes des assiégeants, et il n'affrontera pas » l'héroïque colère des défenseurs du château. » « Camille se coucha, » écrit sa femme dans son journal, à la date du 12 décembre, où elle raconte avec des détails fort curieux cette nuit du 10 août. Quoi qu'il en soit, le canon des Tuileries avait ébranlé ses nerfs. Camille a besoin de se reposer un instant. Il se recueille, il prophétise. « Je crois la liberté affermie, écrit-il à son père (qui n'en croit rien) ; il nous reste à rendre la France heureuse autant que libre. *C'est à quoi je vais consacrer mes veilles.* » En conséquence, Camille Desmoulins s'établit place Vendôme, à la chancellerie. « Me voilà logé, ajoute-t-il, au palais des Meaupeou et des Lamoignon ! Malgré toutes vos prophéties que je ne ferais jamais rien, je me vois élevé à ce qui était le dernier échelon de l'élévation d'un homme de notre robe... Nous sommes entrés ici, comme vous le voyez, par la brèche du château des Tuileries, et *je ne vois guère que les hulans et les Tyroliens qui puissent nous chasser de la place Vendôme !...* »

Comprenez-vous? L'émeute l'a mis à la chancellerie.

Il faudra pour le moins une coalition pour le déloger. Camille Desmoulins prend héroïquement possession de son nouveau poste, en véritable patriote, et qui n'a pas fait (je parle ici son langage) cette révolution pour le roi de Prusse.....

Mais ce n'est pas tout d'être bien logé. La commensalité de Danton a ses exigences.

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux!

mais elle impose des sacrifices, et l'on n'est pas secrétaire général du ministre de la justice pour si peu. C'est d'abord Fouquier-Tinville qui écrit à « son cher parent » pour lui demander un petit emploi :

« 20 août 1792.

» Jusqu'à la journée à jamais mémorable du 10 de ce mois, mon cher parent, la qualité de patriote a été non-seulement un titre d'exclusion à toute place, mais même un motif de persécution : vous en fournissez vous-même l'exemple. Le temps est enfin arrivé, il faut l'espérer aussi, où le patriotisme vrai doit triompher, etc., etc. Mon patriotisme vous est connu ainsi que ma capacité, *surtout pour les matières contentieuses*. Je me flatte que vous voudrez bien intercéder pour moi auprès du ministre de la justice, pour me procurer une place soit dans ses bureaux, *soit partout ailleurs*. Vous savez que je suis père d'une nombreuse famille et peu fortuné. Mon fils aîné, âgé de seize ans, qui a volé aux frontières, m'a coûté et me coûte beaucoup, etc., etc.

» Je suis très-parfaitement, mon cher parent, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

» FOUQUIER, *homme de loi*,

» Rue Saint-Honoré, n° 356, vis-à-vis l'Assomption. »

Une place, soit dans les bureaux, *soit ailleurs!* Honnête Fouquier! tout lui sera bon. Et pourquoi « le cher parent » n'a-t-il pas pris au mot un solliciteur si commode? Fouquier-Tinville est prêt pour tout faire, huissier ou bourreau. Mais Camille Desmoulins, qui a la main heureuse, le fait nommer, quelques mois plus tard, accusateur public près le tribunal révolutionnaire... Camille avait bien alors ses raisons pour cela. Mais il ne regardait qu'au présent. S'il avait pu prévoir l'avenir!

La part que Camille Desmoulins prit aux massacres de septembre comme conseiller et comme commensal de Danton (car, s'il faut en croire M. Georges Duval (1), c'est du milieu d'un banquet que l'invisible ordonnateur de cette tuerie démocratique présida en quelque sorte à l'exécution de son œuvre); cette participation de Camille au massacre des prisons a été contestée. Elle n'est pas douteuse. Il n'était pas nécessaire d'être aux gages de Panis, ou enrôlé dans la bande de Maillard, pour avoir une part dans la responsabilité morale des assassinats de septembre. Il suffisait de dîner, le 2 septembre, avec Danton. Il suffisait de répondre à Prudhomme : « On ne confondra pas les innocents avec les coupables (2). » Il suffisait d'envoyer un sauf-conduit à l'abbé Bérardier, détenu à la Force, de la part de son ancien élève Camille Desmoulins, « à qui cette bonne action, dit M. Ed. Fleury, doit être comptée. » — Je le veux bien, à une condition pourtant : c'est que cette bonne action comptera aussi comme une preuve que l'élève de l'abbé Berardier savait tout, et qu'il était complice, puisqu'il était confident du principal criminel. Mais, je le

(1) *Souvenirs de la Terreur*, t. II, p. 250.
(2) Prudhomme, *Histoire des révolutions de Paris*, t. III, p. 235.

demande, pour être absous aux yeux de l'histoire de cette épouvantable complicité, suffisait-il de sauver son professeur de rhétorique?

Tel est le premier acte politique de Camille Desmoulins après le 10 août : un mélange de bassesse, de férocité et d'hypocrisie. Le crime de septembre était hardi de la part de ceux qui, comme Danton, l'avaient conçu, commandé, et qui l'avouaient (1). Mais ce crime, de toute manière abominable, était de plus lâche de la part de ceux qui n'avaient eu que la peine de lécher cette main sanglante. Ce rôle avait été celui de Camille.

Cependant l'approche du procès du roi commençait à apitoyer les esprits. Camille Desmoulins, devenu député de Paris, était allé siéger sur la crête de la Montagne, et déjà il avait escompté, dans le nouveau journal qu'il avait fondé, *la Suite des Révolutions de France et de Brabant*, les profits du sacrifice qui se préparait. « La plus belle victime que l'on puisse sacrifier à Jupiter, et la plus agréable, écrivait-il, c'est un roi. » Cette citation de Sénèque le tragique était l'épigraphe de son journal. C'était préjuger à la fois le procès, la condamnation, sa conviction et son vote. Mais qu'importe? il était journaliste avant d'être législateur, pamphlétaire avant d'être juge. Comme législateur, Camille était de cette race d'interrupteurs-démagogues, le fléau et la honte des assemblées françaises depuis soixante ans, race incorrigible et immortelle. Camille Desmoulins ne parlait pas, et pour cause : il criait. J'ai eu la curiosité de relever dans le *Moniteur* toutes les manifestations qu'il a pu donner de son talent comme orateur

(1) On verra un jour, dans des Mémoires destinés, je crois, à produire une sérieuse impression, de quel ton le ministre de la justice Danton faisait cet aveu.

pendant une période de dix-huit mois. Je n'y ai guère trouvé, à son compte, que des phrases telles que celles-ci, ayant toutes ce cachet de vanité puérile ou de personnalité ridicule : ... *Permettez que je vous éclaire! — Je demande à dire des choses neuves! — Si le décret passe, la France est perdue! — Je demande à sauver la patrie!* etc., etc. Le *Moniteur* ajoute parfois des réflexions où je soupçonne fort la malice du logographe d'avoir voulu s'égayer aux dépens du malencontreux interrupteur ; *Camille Desmoulins s'agite autour de la tribune*, écrit le rédacteur, *en demandant, en prenant et perdant aussitôt la parole* (1).

Une autre fois, c'était le 8 mai 1793, on discutait sur une levée d'hommes et sur une réquisition d'armes :

«.....Nous ne pouvons pas, dit Camille Desmoulins, nous partager, comme les Romains, les terres des vaincus, mais toujours faut-il que le soldat de la patrie vive de la défense de la patrie. On vous a parlé de deux classes de citoyens, des *Messieurs* et des *sans-culottes; prenez la bourse des premiers et armez les autres*. Employez contre les rebelles l'argent des riches, le courage des pauvres... »

Quelques mois plus tard un orateur, plus avancé que Camille, disait, dans une occasion semblable, à la tribune des Jacobins :

« ..... Des armes! *c'est dans la bourse des aristocrates que nous en trouverons pour les immoler jusqu'au dernier*. Si le pain manque, nous les tuerons, nous les salerons, *et nous les mangerons*. Citoyens, à Saint-Domingue (l'orateur avait été secrétaire du mulâtre Rigaud), un noir, chef de bande, qu'on avait surnommé *viande à blanc*, assurait que

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XIV, p. 766.

rien n'était plus délicat que la chair humaine. A son exemple, j'en ai usé, *et j'ai trouvé qu'il avait raison.* Ces noirs, que l'on dit si peu civilisés, nous donnent là une leçon de civilisation. Au besoin, sachons les imiter. Mourir de faim, *au milieu de l'abondance des champs de bataille*, c'est absurde !...

» — Citoyen, répondit Camille, bien inspiré cette fois, ce que tu dis là n'est pas très-fraternel. Le pain manque, c'est vrai, mais je demande que la proposition soit ajournée jusqu'au moment où la disette ne nous laissera plus l'option entre des croûtes de pâté et la chair des aristocrates... »

Voilà, quand Camille Desmoulins se hasarde à parler, quelques échantillons de son talent. Mais plus ordinairement il se tait, et on comprend bien que le boucher Legendre lui dise un jour : « ... Parce que vous savez le latin (et que la séance est finie), vous me répondez maintenant. C'est dans la Convention qu'il faudrait parler; mais vous n'y ouvrez la bouche, une fois en six semaines, que pour nous dire des impertinences et nous appeler des ignorants. Qu'est-ce que vous faites ici, f*** paresseux? — Mais, mon cher Legendre, tout le monde n'a pas tes poumons. — Si vous n'avez pas de poumons, il fallait le dire au peuple, qui aurait donné vos 18 fr. à un homme qui en eût (1)... »

Tel est Camille Desmoulins comme législateur : violent et impuissant. Toutefois, pendant le procès du roi, Camille gagne bien son argent. Comme juge de Louis XVI, il dépasse toutes les bornes de l'impudeur et de la perversité. Devant ce grand martyr, que Barère lui-même traite avec

(1) *Réponse de Camille Desmoulins au général Dillon.* Paris, 1793.

respect, Camille Desmoulins n'a que des cris de rage, des gestes forcenés, des exclamations de haine impatiente et furieuse. Les formes que la Convention s'est imposées pour imiter du moins la justice en l'outrageant, Camille Desmoulins les flétrit comme une indigne entrave. Un jour, le 26 décembre, après avoir entendu les défenseurs du roi et le roi lui-même, la majorité ferme les débats. Quelqu'un propose un ajournement à trois jours de la discussion sur le procès. A ce mot d'ajournement, la Montagne descend tout entière, comme une avalanche, de son sommet tout plein de tempêtes, et une émeute horrible éclate au milieu de l'Assemblée.

« .... Soixante à quatre-vingts membres d'une des extrémités (la gauche), dit le *Moniteur*, se lèvent simultanément et se précipitent au milieu de la salle, au bruit des applaudissements des tribunes. Ils s'avancent vers le bureau... Duhem, Billaud, Camille Desmoulins, Julien sont à leur tête... Duhem monte jusqu'au fauteuil du président et l'apostrophe avec des gestes violents. « La majorité est séduite, s'écrient quelques-uns; mais nous voulons qu'on ne délibère que par appel nominal. » Ils restent pendant plus d'un quart d'heure tumultueusement attroupés auprès du bureau, pour signer la demande de l'appel nominal. La grande majorité de l'Assemblée reste calme. Enfin, les signataires se dispersent et reprennent leurs places... »

J'ai cité cet extrait du *Moniteur* (1) pour ceux qui croient, en l'an de grâce 1850, qu'il y a quelque chose de nouveau sous le soleil. Mais revenons à Camille Desmoulins. Lui qui a tué, autant qu'il était en lui, le roi avant le procès,

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XIV, p. 851, 852.

et à qui la décence la plus vulgaire commandait du moins cette sorte de pitié froide du bourreau devant sa victime, on dirait qu'il regrette que l'Assemblée constituante ait aboli la torture. Il la rétablit pour Louis XVI. Il est le *tourmenteur* de ce honteux procès; sa passion éclate dans les motions les plus extravagantes. J'en ai déjà cité une, celle de l'écriteau infamant à attacher sur la poitrine et le dos du roi. Dans son délire, il va jusqu'à insulter les juges eux-mêmes, et il se fait censurer pour avoir osé dire, au moment où deux cent quatre-vingts députés venaient de voter l'appel au peuple : « Comme le roi de Pologne avait » été acheté par la Russie, il n'est pas étonnant que beau- » coup d'entre nous, qui ne sont pas encore rois, *se soient* » *vendus !...* »

Vendus! Nous aurions bien le droit de faire ici, à notre tour, à Camille Desmoulins un procès que d'autres lui ont fait, et de nous demander si l'homme que nous avons montré l'autre jour avide d'argent jusqu'au ridicule, si cet homme, à un moment donné, n'avait pas vendu sa plume par convoitise, comme il avait livré son âme par ambition? Le marquis de Bouillé raconte que Camille Desmoulins « avait été acheté par la cour. » Mais alors, la cour, il faut l'avouer, avait fait là un mauvais marché. De son côté, M. Granier de Cassagnac conclut, de quelques lignes adressées par Camille à ses abonnés, dans un moment où il fut obligé de se cacher, qu'il fait parade de sa vénalité... « Malgré les florins de la Prusse, les guinées de l'Angleterre et les ducats de la Hollande, je courais, dit-il, aussi rapidement que Louis XVI à l'insolvabilité et à l'inéligibilité (1). » Mais je crois que M. Granier de Cassagnac se

(1) *Histoire des causes de la Révolution française*, t. IV, p. 404.

trompe en ce point, et que Camille voulait justement prouver le contraire, comme s'il eût dit : « J'ai tant reçu d'argent de l'étranger, et je suis si vendu que je suis ruiné!... »

Quoiqu'il en soit, ce reproche de vénalité, jeté par Camille Desmoulins à ses collègues, excita une indignation générale, et jusque sur les bancs de la Montagne. Il fut censuré. Quand vint le moment du vote sur la peine à infliger au roi, Camille ne manqua pas cette occasion de jeter un dernier outrage au condamné, une dernière injure au tribunal : « .... On a dit : Un roi mort, ce n'est pas un homme de moins. Je vote pour la mort, *trop tard peut-être pour l'honneur de l'Assemblée nationale...* » L'Assemblée murmurait encore; mais les applaudissements des tribunes dominèrent le bruit, et Camille regagna sa place au milieu des marques de sensibilité des tricoteuses.

Il y a, dans l'histoire de Camille Desmoulins, un beau spectacle en regard de cette scène hideuse. Il y a un homme, au fond d'une province, habitant d'une petite ville, qui proteste simplement et courageusement contre ces fureurs. La Révolution l'a destitué, dépouillé et ruiné. Il lui pardonnerait si elle n'avait, en l'abaissant lui-même, élevé son fils, ce fils qu'il aime pourtant, mais en homme de cœur et de bon sens. Cet homme est le père de Camille. La correspondance du père de Camille Desmoulins avec son fils, après ces émotions de honte et d'horreur, est une de ces lectures dont M. Sainte-Beuve a si bien dit, il y a peu de jours : « O le style des honnêtes gens! ô les » écrivains polis, modérés et purs! ô Nicole! ô Vauve- » nargues! » Mais cette fois, pour trouver le contre-poison à ce fiel que répandent la plume et la langue de Camille Desmoulins, la correspondance de son père me suffit.

Camille Desmoulins, quand on pénètre plus avant dans

sa vie, paraît bien coupable. Non-seulement tous ses instincts naturels, son âme pusillanime, son caractère sans vigueur, sa légèreté insoucieuse, sa sensualité puérile, sa destinée évidemment et exclusivement littéraire, tout lui interdisait les abords sérieux et formidables de la carrière politique; mais tous les liens du cœur, que, sur ce point peut-être, il avait affectueux sans l'avoir, comme je le prouverai, délicatement bon, tous ces liens qui le rattachaient à la famille l'auraient en même temps retenu sur la pente où il glissait, s'il n'eût été emporté par une ambition injustifiable et une vanité qu'il est bien permis, quand on parle du confident de Danton, d'appeler féroce. Ses deux frères, pendant que, sans y monter, il poussait la populace à l'assaut des Tuileries, servaient dans l'armée active; plus tard ils mouraient, l'un au siége de Maëstricht, l'autre mutilé par les insurgés de la Vendée. Sa mère était une sainte; sa femme était un ange; son père était un sage.

Quand Camille, nous l'avons vu, dans l'ivresse de sa joie frivole, apprend à son père qu'il vient de s'établir au ministère de la justice :

« ..... Je serais bien délicieusement affecté, mon fils, de votre position, répond M. Desmoulins, si vous ne la deviez pas à une crise que je ne vois pas encore finie et dont je redoute toujours les suites.

» ..... Dans l'agitation où sont toutes les choses autour de nous, je préférerais peut-être vous voir le premier de nos concitoyens dans notre ville natale, plutôt qu'à la tête du ministère d'un grand empire, déjà bien miné, bien déchiré, bien dégradé, et qui, bien loin d'être régénéré, sera peut-être d'un moment à l'autre ou démembré ou détruit.

» Quoi qu'il en soit, mon fils, puisque vous voilà en second au gouvernail remis à M. Danton, votre ami, *pour la*

partie de la justice, distinguez-vous-y par les grandes qualités qui sont propres à cette administration; dépouillez-vous de cet esprit de parti qui vous y a peut-être élevé, mais qui pourrait ne pas vous y maintenir... Faites revenir vos ennemis en vous montrant juste avec eux et facile à oublier leurs torts ; faites-vous le plus d'amis que vous pourrez parmi les gens de bien, et consultez toujours le mérite et le talent dans vos choix, etc., etc... »

La justice ! l'oubli des injures ! le choix judicieux et impartial ! Le père de Camille Desmoulins est bien peu de son temps et de son pays. Mais que de noblesse, si ce n'est d'à-propos, dans ce contraste ! Que de tristesse dans ces félicitations ! que d'amertume et de courage dans ces conseils ! Achevons le portrait de cet honnête homme, et respirons du moins en le traçant.

Quelque temps avant cette époque, vers la fin de 1790, Camille Desmoulins, qui avait obtenu le consentement de M. Duplessis au mariage de sa fille Lucile, sollicite à son tour celui de son père. Il écrit à Guise. M. Desmoulins ne répond pas. Camille insiste ; il fait sonner la dot de sa future, cent douze mille livres ! la vaisselle d'argent ! et les *espérances !* et le reste !... Une lettre, deux lettres, trois lettres... Le père Desmoulins ne bouge pas.

« Mon père, écrit à la fin Camille, mon père, c'est la troisième lettre que je vous écris pour vous demander le consentement à mon mariage avec une femme toute céleste, et vous avez laissé partir trois fois la poste sans m'envoyer votre acceptation ! Je ne m'attendais pas que les obstacles à mon mariage viendraient de vous. *Vous auriez dû prendre la poste* et être venu me l'apporter vous-même. *Vous connaissez la vivacité de mon caractère...* »

Cette fois, M. Desmoulins est bien obligé de céder. Mais

comment cède-t-il? Du style dont on refuse. Il envoie son consentement dans une lettre laconique et glacée. M. Ed. Fleury cherche le mot de cette énigme. Il est facile à trouver. L'honnête lieutenant au bailliage de Guise connaissait son fils; il voyait l'abîme que creusait sa folie; et il éprouvait, avant qu'elle fût sa bru, une paternelle et sublime pitié pour la victime.

Dans le procès du roi, cet héroïsme du père ne se dément pas. Mais il suffit de citer:

« .... Je serais inconsolable, mon fils, de trouver votre nom dans la liste de ceux qui voteront pour la mort de Louis XVI...

» Vous avez un moyen juste et vrai de vous épargner cette tache, c'est de vous récuser vous-même, parce que vous êtes effectivement récusable, non-seulement aux yeux de Louis XVI, mais aux yeux de quiconque a les premiers principes de la justice. Vous avez dit vôtre avis comme journaliste avant le jugement. Entraîné soit par votre propre opinion, soit par une prévention étrangère, vous avez dénoncé Louis XVI dans un grand nombre de vos écrits qui n'ont peut-être eu que trop d'influence, et vous l'avez traité en ennemi. Par cette double raison, soit d'avoir été son dénonciateur, soit d'avoir, par anticipation, proclamé votre avis relativement à Louis XVI, vous ne pouvez demeurer un de ses juges sans blesser l'impartialité qui doit neutraliser quiconque est appelé à juger un autre homme capitalement... »

Nous avons vu comment Camille Desmoulins avait répondu à cette touchante et sévère consultation. Un mois plus tard, M. Desmoulins insiste:

« ... Mon fils, vous pouvez encore vous immortaliser; mais vous n'avez plus qu'un moment; c'est l'avis d'un

père qui vous aime. Voici à peu près ce qu'en votre place je dirais : « Je suis républicain et par le cœur et par les actions ; j'ai fait mes preuves. J'ai été un des premiers et des plus ardents dénonciateurs ou accusateurs de Louis XVI, par cela même je me récuse. Je le dois à l'austérité de mes principes ; je le dois à la dignité de la Convention ; je le dois à la justice ; je le dois à la république, à Louis XVI, à moi-même... »

« ... Entre nous deux ceci, afin que tout le mérite en reste à vous seul.

» Je suis votre meilleur ami. »

On sait le vote de Camille. Son vieux père n'eut pas d'autre réponse.

Après le procès de Louis XVI, la destruction de la Gironde est la troisième campagne politique à laquelle prend part Camille Desmoulins. Cherchons le rôle qu'il y a joué. Camille, cela est presque triste à dire, n'a pas de sérieux ressentiments ni de convictions profondes engagées dans cette querelle. Il n'y apporte que des rancunes d'écrivain et d'avocat. Ce ne sont pas des passions qui le poussent dans cette voie de sang, ce sont des piqûres. J'ai rappelé, l'autre jour, les causes de sa colère contre Brissot. Brissot avait trouvé de fort mauvais exemple la protection que Camille avait accordée, quelques mois auparavant, à un escroc convaincu d'avoir volé au jeu. M. Ed. Fleury en suppose une autre. Il cite un noël girondin où Camille Desmoulins était quelque peu raillé par saint Joseph, pour une prétendue infortune conjugale « commune (c'était l'esprit et la gaîté de l'époque) au démagogue et au saint : »

Tout près de Robespierre,
Joseph vit Desmoulin.
— Ah! bonjour, cher confrère,

Lui dit le saint malin.
— Ah! bonjour, cher patron, lui répondit Camille.
On rit.., mais, ô soudaine horreur!
Qui pourrait peindre la terreur
De la sainte famille?
Marat entre!. . . . . etc.

Tel est, s'il faut en croire M. Ed. Fleury, un des préludes ridicules de cette lutte terrible qui va éclater. Mais si l'on regarde au contraire à la façon très-cavalière dont Camille Desmoulins réfute, à plusieurs reprises, des insinuations de cette nature, on doit penser que ces attaques effleuraient médiocrement sa sensibilité. C'était plutôt pour lui matière à épigrammes. C'est à ce point de vue que j'ai pu dire qu'il n'était pas délicatement bon. Il n'y a pas de vraie bonté sans noblesse, ni de véritable amour sans une certaine délicatesse d'esprit. Dans une circonstance, entre autres, Camille Desmoulins se livre, au sujet de sa jeune femme, à un badinage qui a pu passer pour spirituel à une époque où le père Duchesne l'était, mais qui me paraît, quant à moi, le dernier terme de l'indécence. On accusait Camille d'une partialité inexplicable pour le général Arthur Dillon. Camille fit une brochure pour le défendre. On y trouve le dialogue suivant:

« ... Quel si grand intérêt prenez-vous à Dillon? lui demande un de ses collègues de l'Assemblée.

De cette église êtes-vous sacristain?

» — L'intérêt que je prends, comme un des fondateurs de la République, à ce qu'on ne la déshonore point par ingratitude. — Mais connaissez-vous bien Dillon? — Il faut bien que je le connaisse pour que je me sois fait de si rudes affaires à son corps défendant. — Votre femme le connaît mieux que vous. — Bon! que voulez-vous dire? —

Je crains de vous affliger. — N'ayez pas peur. — Votre femme voit-elle souvent Dillon? — Je ne crois pas qu'elle l'ait vu quatre fois dans sa vie. — Un mari ne sait jamais cela (et comme je ne paraissais pas ému) : puisque vous prenez la chose en philosophe, sachez que Dillon vous trahit aussi bien que la République. Vous n'êtes pas un joli garçon. — Tant s'en faut. — Votre femme est charmante, Dillon est encore vert; le temps que vous passez à la Convention est bien favorable, et les femmes sont si volages! — Mais, mon cher collègue, d'où êtes-vous si bien instruit? — C'est le bruit public, et cinq cents personnes me l'ont dit ce matin. — Ah! vous me rassurez : déjà, comme les filles de Prœtus :

In lævâ quærebam cornua fronte.

» On me croit donc du royaume de Bizot, ce qui est bien pis que d'en être, au témoignage de La Fontaine; mais que votre amitié pour moi se rassure; je vois bien que vous ne connaissez pas ma femme, et si Dillon trahit la République comme il me trahit, je réponds de son innocence. »

Certes, il fallait aimer sa femme comme pas un honnête homme ne voudrait aimer la sienne aujourd'hui, pour la défendre, ainsi que le fait Camille Desmoulins, dans un pamphlet politique livré à une controverse ardente; et une femme ainsi défendue (je sais que ce n'était pas le fait de Lucile) est à moitié condamnée.

Lucile Desmoulins a une belle page dans l'histoire de la Terreur; mais ce n'est pas à son mari qu'elle doit l'honneur sans tache et le doux éclat de sa mémoire. A Camille Desmoulins, Lucile n'a dû que des apologies équivoques et des amitiés compromettantes. J'aime à signaler, même

dans son contact avec la vie intime, ce défaut et ce danger de l'esprit révolutionnaire. Lucile avait partagé les opinions de son père, démocrate avancé; elle avait, à plus forte raison, épousé, et très-légitimement, l'exaltation de son mari. Après le 10 août, elle écrivait : « Nous sommes vainqueurs! » Lucile parmi les vainqueurs du 10 août! Hélas! elle avait bien gagné, soit avant, soit après cette date, par les amertumes et les détresses de sa vie, le droit de chanter cette triste victoire! Mais Lucile, quelle qu'eût été sa vie (et personne ne l'a jamais accusée, si ce n'est son mari en la défendant), Lucile avait tout expié devant la mort. Elle fut simple et *modeste* devant ses juges. J'emprunte là un mot plein de vérité au témoignage qui lui fut rendu plus tard, dans le procès de Fouquier-Tinville : « La femme de Camille, dit Thierriet Grandpré, ne manifesta devant ses juges ni crainte ni espérance, *mais attendit modestement son jugement.* » Condamnée, elle voulut se parer pour l'échafaud comme pour une fête, et comme si le bourreau l'eût rendue à son mari; et elle écrivit de sa main à sa mère, avant de se mettre au lit, la veille de son supplice, ce billet qui eût mérité d'être célèbre : « Bonsoir, ma chère maman. Une larme s'échappe de mes yeux. Elle est pour toi. Je vais m'endormir dans le calme de l'innocence... »

Maintenant, regardons au miroir dans lequel Camille Desmoulins nous montre cette femme si digne d'être cachée à tous les yeux. J'emprunte encore cette citation à une brochure politique, au numéro 5 du *Vieux Cordelier*. Lucile y figure à côté du père Duchesne, contre lequel son mari a l'indignité de la défendre, et de quel style! « Je » ne dirai qu'un mot de ma femme. J'avais toujours cru » à l'immortalité de l'âme... Mais mon mariage est si heu-

» reux, mon bonheur domestique si grand, que j'ai craint » d'avoir reçu ma récompense sur la terre, *et j'avais perdu » ma démonstration de l'immortalité!...* Tes persécutions » me rendent toute mon espérance!... (1) » C'est dans ce même recueil que Camille Desmoulins fait une allusion publique et inconvenante à la correspondance du conventionnel Fréron avec sa femme : « O mon cher Fréron ! *tu » écrivais, il y a dix jours, à ma femme* : « Je ne rêve qu'à » Toulon... Nous allons gagner un laurier ou un saule. » Préparez-moi l'un ou l'autre ! » — Ah ! que Camille Desmoulins ne parle jamais des lettres que Fréron écrit à sa femme! M. Ed. Fleury en cite plusieurs (p. 281 et suivantes) « qui lui donnent, dit-il, une idée charmante et » douce de ce jeune ménage, » mais qui se sentent, à mon gré, de ce désordre que l'esprit révolutionnaire ne jette pas moins dans les sentiments que dans les opinions, et qui ne pervertit pas moins les relations que les idées. Ces lettres, si elles n'entachent pas la femme (qui oserait accuser Lucile?), accusent bien hautement, quand il y fait allusion dans un pamphlet, la perte du sens moral, de l'honneur délicat dans le mari.

Je reviens aux Girondins. Camille Desmoulins avait contre la Gironde les rancunes et les passions de son parti. Il avait encore plus les siennes, et celles-là puisées (comme le fait justement remarquer M. de Lamartine) dans les plus basses inspirations de la haine personnelle. On rougit de le dire; mais ce sont quelques remontrances déjà anciennes de Brissot, et plus tard, quelques plaisanteries médiocrement spirituelles de Prudhomme sur la gourmandise bien connue de Camille Desmoulins, qui poussèrent

(1) *Le Vieux Cordelier*, p. 75 de l'édition originale.

cet ambitieux viveur aux dernières extrémités de la vengeance. Camille était gourmand. C'était un défaut compromettant à une époque où beaucoup rêvaient le brouet noir de Lacédémone, et où l'envie, déchaînée contre toutes les supériorités sociales, n'épargnait pas les bons cuisiniers. Plus tard, aux jours du repentir, Camille Desmoulins pouvait dire : « ... J'ai vu, en janvier dernier, M. Nicolas (un des jurés de Robespierre) dîner avec une pomme cuite. Plût à Dieu que, dans une cabane, et ignoré au fond de quelque département, je fisse avec ma femme de semblables repas (1) ! » Mais quand Camille Desmoulins faisait un pareil vœu, c'était à la veille de sa chute et quand la peur du bourreau lui ôtait l'appétit. En des temps plus heureux, il avait débuté, dans cette carrière périlleuse de la cuisine contre-révolutionnaire, par la table de Mirabeau. Il finissait, au moment où nous en sommes de son histoire, par celle du général Dillon, homme de guerre énergique, vert-galant et qui dînait bien. « Dis à ton glouton de mari, écrivait Fréron, que les bécassines et les grives sont ici (à Toulon) meilleures que les habitants. » Et Camille écrivait à son père : « Nous sommes devenus (Mira-
» beau et lui) de grands amis. Du moins m'appelle-t-il son
» cher ami... Je sens que sa table, trop délicate et trop
» chargée, me corrompra. Ses vins de Bordeaux et son
» marasquin ont leur prix, que je cherche vainement à
» me dissimuler, *et j'ai toutes les peines du monde à re-*
» *prendre ensuite mon austérité républicaine.* » N'oublions pas, à propos de ces bons dîners, que lorsque la Convention, deux ans plus tard, imagina de faire à Mirabeau un procès posthume, et qui faisait dire à Manuel : « Mettez, si

(1) *Le Vieux Cordelier*, p. 63 de l'édition originale.

vous le voulez, la mémoire de Mirabeau en état d'arrestation, mais ne le condamnez pas sans l'entendre ; » n'oublions pas que, dans cette occasion, Camille Desmoulins déposa contre l'amphitryon de Versailles en ces termes : « J'allai voir Pétion quelques jours après l'enterrement de Mirabeau. Je lui demandai pourquoi il n'y avait pas été. *J'ai vu*, me dit-il, *un plan de conspiration écrit de sa main* (1). » C'est que Camille Desmoulins, et il s'en est vanté, n'a jamais manqué une occasion de trahir et d'accuser ses amis, morts, absents ou malheureux.

Cependant, soit l'influence d'un bon cuisinier, soit le charme d'un commerce aristocratique, soit par une singulière exception de fidélité dans cette vie signalée par des palinodies et des défections de toute espèce, il était resté fidèle au général Dillon, le même qui, commandant une division de l'armée des Ardennes sous le général Lafayette, avait été accusé de trahison après le 10 août. La Convention, moins sévère que la Législative, l'avait relevé de cette accusation ; et les journalistes girondins, Prudhomme entre autres, plaisantaient fort les députés montagnards qui avaient accepté, à cette occasion, et patriotiquement mangé le dîner du général : « *Omne animal capitur escâ*, » disait Prudhomme, et Camille Desmoulins répondait :

« .... J'avais cru que ce qu'il importe à mes commettants de savoir est si on opine et non si on dîne bien ou mal ; et en vérité, austère Prudhomme, voilà bien du bruit que vous faites dans votre dernier numéro pour une dinde truffée, mangée dans le carnaval, chez un général qui a sauvé la France à la côte de Bienne...

» Où en serions-nous, citoyen Prudhomme, si, à mon

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XIV, p. 667.

tour, j'épluchais vos numéros ? Voyant dans quels principes votre journal est rédigé depuis six mois, savez-vous que j'ai eu la *pensée d'aller aussi vous demander à dîner* pour vous ramener aux bons principes ? Mais j'ai réfléchi qu'on peut faire un bon républicain du royaliste Cazalès ou Custine, Wimpfen ou Dillon ; mais que convertir un brissotin est une chose impossible, et j'ai abandonné votre girouette à tous les vents qui soufflaient du côté droit et de la Tamise... »

C'était là répondre, et c'est ainsi que la querelle des journalistes engageait, comme nous l'avons vu si souvent depuis, celle des partis eux-mêmes. Camille Desmoulins ne s'arrête plus. Il écrivit, l'estomac encore plein du dîner de Dillon, sa cruelle et mordante *Histoire des brissotins*, c'est-à-dire l'exposé des motifs de cette accusation meurtrière que, le 10 avril suivant, Robespierre lança contre la Gironde. Étrange naïveté du cynisme révolutionnaire ! un des griefs de Camille Desmoulins contre les Girondins, c'est qu'un des plus opulents amphitryons du parti, M. de Sillery, a cessé de l'inviter à dîner : «...Comme depuis long-» temps j'étais devenu suspect à Sillery, *qui ne m'a plus in-» vité....*, il m'a été facile de deviner que Louvet, Gorsas et » Carra *dînaient à ma place et à mon couvert* dans le salon » d'Apollon... »

Dîner à sa place ! C'est comme « manger l'herbe d'autrui» chez *les animaux malades de la peste*. Quel crime abominable ! Et Camille Desmoulins le fit bien voir. L'*Histoire des brissotins* commencée, à défaut du salon d'Apollon, dans la salle à manger du général Dillon, aboutit au prétoire de Fouquier-Tinville. Quand le procès commença, Camille Desmoulins reconnut, au langage de l'accusateur public, que tous les arguments de l'accusation étaient son œuvre,

et il recula en voyant le mal qu'il avait fait ; non qu'il eût tout fait; personne ne sera tenté de donner cette importance à Camille, et quoiqu'il ait dit plus tard : « Personne n'a prouvé la nécessité des mesures révolutionnaires par des arguments plus forts que je n'ai fait » (1), il est bien certain qu'il n'avait été que le théoricien ou le scribe de ce régime dont des bras plus fermes maniaient l'instrument. Mais sa plume avait affilé cette fois, qu'on me passe le mot, le couteau avec lequel Fouquier-Tinville frappait la Gironde ; et le cri que Camille Desmoulins poussa au moment où il entendit prononcer la condamnation : « *Malheureux! c'est moi qui les tue!* » ce cri d'un étonnement stupide et douloureux résumait toute l'importance du rôle que, comme écrivain, il avait rempli pendant cette lutte où d'atroces calomnies avaient préludé à une boucherie abominable.

Hâtons-nous d'ajouter que, moins de deux mois plus tard, sommé de s'expliquer sur sa conduite au procès des Girondins, Camille Desmoulins désavouait publiquement, en pleine assemblée des Jacobins et dans un langage qu'on rougirait de répéter, si ce n'était de l'histoire et de la meilleure ; désavouait, dis-je, à la face du monde, cet accent d'honnêteté repentante et indignée :

« A l'égard du mouvement de sensibilité que j'ai fait paraître lors du jugement des vingt-deux, je déclare que ceux qui me font ce reproche *étaient loin de se trouver dans la même position que moi...*

» .... Une fatalité bien marquée a voulu que, de soixante personnes qui ont signé mon contrat de mariage, il ne me reste que deux amis : Robespierre et Danton. Tous les au-

(1) *Le Vieux Cordelier*, n° 6, p. 109, édition originale.

tres sont émigrés ou guillotinés. De ce nombre étaient sept d'entre les vingt-deux. *Un mouvement de sensibilité était donc bien pardonnable* dans cette occasion ; cependant j'atteste n'avoir pas dit : *Ils meurent en républicains*, *en Brutus* ; j'ai dit : *Ils meurent en républicains, mais républicains fédéralistes !*

» .... J'ai toujours été le premier à dénoncer mes propres amis... »

Finissons là, car c'en est assez, et résumons ce qui précède. Camille Desmoulins est arrivé, par trois étapes sanglantes, au terme de l'année 1793. Complice honteux de Danton au 2 septembre, régicide sans pudeur et sans pitié au 21 janvier, poursuivant, dans le procès de la Gironde, une mesquine vengeance de vanité blessée, toujours en avant de la cruauté qui exécute, toujours plus pressé que le bourreau, et pourtant, quand vient le moment de jouer un rôle, toujours incapable et impuissant, ridicule ou brouillon, non que son cœur soit moins pervers que sa convoitise, mais parce que son courage est d'une trempe trop faible pour son ambition ; — Camille Desmoulins, pendant cette période fatale, justifie tout ce que j'ai dit de lui dans la première partie de cette étude. Il se montre, en dépit d'une intelligence que la nature avait douée de distinction et d'éclat, au mépris de tous les liens qui semblaient le rattacher au bon sens et au bon goût, un révolutionnaire de la plus basse espèce, un des plus mauvais parmi « ces hommes de proie » que la Terreur n'a montrés un instant au monde que pour faire détester à jamais son sinistre éclat.

Au terme de l'année 1793, nous trouvons le *Vieux Cordelier*, c'est-à-dire Camille Desmoulins tel que M. Ed. Fleury l'oppose à celui que nous avons essayé de peindre. Eh

bien ! nous chercherons ce qu'il y avait au fond de ce pamphlet miséricordieux que le monde d'alors, dans sa surprise, que l'histoire d'aujourd'hui, dans sa complaisance, ont attribué à une inspiration magnanime et désintéressée ! Nous essaierons d'apprécier, dans le démagogue célèbre, cette nouvelle métamorphose de son esprit et de son talent, la modération et la pitié !

III

(1er DÉCEMBRE 1850.)

J'arrive, non sans une certaine hésitation, à la troisième partie de la tâche que je me suis prescrite. De Camille Desmoulins démagogue, emporté par le mouvement révolutionnaire jusqu'au 10 août ; de Camille proscripteur et complice dans les massacres de septembre, dans le procès de Louis XVI et dans l'extermination de la Gironde, j'arrive à Camille modéré et repentant. Camille repentant, dans l'opinion du monde, c'est le *Vieux Cordelier*.

J'ai là, sous les yeux, une double édition du *Vieux Cordelier*, ce pamphlet que M. Ed. Fleury et bien d'autres avant lui ont invoqué comme la justification finale de Camille Desmoulins. J'ai l'édition originale telle qu'elle est sortie des presses de Desenne, imprimeur-libraire (Jardin-de-l'Égalité, numéros 1 et 2). J'ai aussi l'édition publiée par M. Matton aîné (1834), et à laquelle il a ajouté, soit les passages supprimés par le premier éditeur, soit les épreuves ajournées par la prudence de Camille lui-même. Eh

bien, après avoir fait cette lecture avec une scrupuleuse attention et cherché à voir un peu clair dans ce chaos des idées de l'auteur, où se retrouve, plus que dans aucune autre de ses productions, celui du temps, je le déclare, la main sur la conscience : *le Vieux Cordelier* n'est pas l'acte d'un honnête homme indigné qui joue franchement sa vie dans un irréfutable défi jeté à un tyran ; ce n'est pas même le conseil courageux d'un esprit calme et d'une modération désintéressée ; — *le Vieux Cordelier* est un coup de parti joué avec toutes les ruses d'une ambition inquiète, avec toute la témérité d'une situation compromise, si ce n'est désespérée.

Le désespoir, a dit un grand poëte, est souvent l'unique ressource des vaincus. C'est aussi quelquefois l'unique courage des cœurs pusillanimes. *Le Vieux Cordelier* était une témérité où la vue de l'abîme ouvert sous ses pas et le sentiment d'un péril prochain poussaient fatalement Camille Desmoulins et son parti. C'était en même temps un calcul de stratégie révolutionnaire et le plus simple de tous. Poussé jusqu'au bord du gouffre, on se retournait pour n'y pas tomber. Ce qu'on a appelé la réaction à la fin de l'année 1793, c'était alors, et c'est presque toujours, le cri jeté par un parti qui voit que le sol va manquer sous ses pieds. Et n'est-ce pas M. de Lamartine lui-même qui a dit : « Danton faisait de l'humanité une faction? » On effaçait *la mort* sur le drapeau de la république ; on y mettait *le pardon*. Le mot valait mieux ; mais, jeté dans l'ardeur de ces luttes violentes, ce mot sublime n'était que le masque d'une haine implacable. Il ralliait le parti de Danton sans le convertir, il le tempérait sans l'adoucir.

C'est de cette double inspiration qu'était né *le Vieux*

Cordelier; et il faudrait bien peu savoir ce qui se disait dans les conciliabules des partis au moment où le supplice des Girondins laissa le terrain libre à Robespierre, et bien peu connaître le secret de ces coulisses, pour ignorer que la publication du journal de Camille Desmoulins fit partie d'un plan de campagne dirigé d'abord contre la faction d'Hébert, où par conséquent Camille entrait avec ses passions et ses rancunes de journaliste, et qui ne devait atteindre Robespierre qu'après avoir échoué dans la tentative, passablement problématique, de l'attendrir.

C'est ce plan de conduite que l'ancien ministre de la Convention, Garat (le même qui avait été couronné à l'Académie française pour l'éloge de L'Hospital), dans un passage très-apologétique de ses Mémoires, nommait la « conspiration de Danton. » C'est aussi ce que M. Daunou qualifie plus justement quand il dit : « Soit retour sincère à la sagesse, soit politique, égoïsme, ambition, désir de trouver dans le calme la garantie du crédit et des trésors acquis pendant les orages, on vit, dès le commencement de brumaire (an II), *certains députés, turbulents jusqu'alors, se liguer soudainement contre les progrès de l'anarchie.....* (1) » Oui, on voulait jouir de la fortune acquise; on rêvait le calme et le repos; on escomptait, en se retirant à Arcis-sur-Aube, les délices de la vie privée auxquelles, vers les derniers jours de cette orageuse année, on s'était montré si sensible. « L'unique ambition de Danton, à cette époque, écrit naïvement Garat, était de ramener le règne des lois et de la justice pour tous, celui de la clémence pour les ennemis;..... de relever le commerce et

(1) *Mémoire écrit par Daunou, dans la prison de Port-Libre* (août 1794); — publié dans les *Documents biographiques sur Daunou*, par M. Taillandier, conseiller à la Cour de cassation (1847).

l'industrie de leurs ruines par une liberté sans limites, les arts et les sciences de leurs débris par des encouragements magnifiques. » Je le crois bien; Danton ne demandait rien de plus. Effacer les traces du sang versé, semer des tulipes et des roses sur la place de la Révolution, prêcher la concorde et l'obéissance aux lois, détester la guerre et vivre en patriarche, les chefs de parti, une fois parvenus et pourvus, ont généralement cette ambition-là. Danton l'avait, et Camille Desmoulins, qui commençait à croire que la terreur n'est plus bonne à ceux contre lesquels elle tourne, Camille essayait de l'apitoyer en attendant de la vaincre; il proposait de lui limer les dents, n'osant l'attaquer en face. *Le Vieux Cordelier* est né, je le répète, de cet accouplement bizarre, mais réel, de la témérité et de la prudence.

Et aussi bien, Camille Desmoulins et Danton n'étaient pas seuls engagés dans cette « *faction de l'humanité.* » Le temps y portait. On remarque, aux jours des grandes inondations, bien avant que le torrent ne s'arrête, des signes qui annoncent que la source d'où les eaux s'épanchent commence à tarir. De même, dans l'entraînement des passions politiques, il est facile de distinguer, à de certains symptômes, que leur niveau décroît, quoique leur cours ne soit ni moins emporté, ni moins destructeur. Au moment où nous sommes, cette sorte de réaction commençait non pas seulement dans les conférences de Sèvres ou d'Arcis-sur-Aube, mais partout. C'était partout, même chez les plus endurcis, une étrange émulation de sensibilité, une singerie de clémence. Il suffit de regarder à quelques séances de la Convention. Un jour, par exemple, on vient dire à l'Assemblée qu'un pauvre diable, marchand de vin à Paris, va être exécuté à mort parce

que son fils (en l'absence du père) a oublié d'afficher le détail des objets emmagasinés dans sa boutique. Sensation sur les bancs des législateurs, qui décrètent d'urgence un sursis. « On s'honore, s'écrie Danton, quand » on sauve un innocent! Je vole signifier moi-même » le décret que la Convention vient de rendre. » (Il sort.) David, le peintre célèbre, revient quelque temps après. « Citoyens, dit-il, je viens rassurer votre sensibilité. » Quatre conspirateurs viennent de perdre la tête sur » l'échafaud. On croyait que le citoyen, à l'exécution du- » quel vous venez de prononcer un sursis, était du nom- » bre de ces condamnés. L'officier, chargé de veiller à » l'exécution des jugements criminels, m'a assuré le con- » traire.... » L'Assemblée témoigne sa satisfaction par de vifs applaudissements.....

Quelques jours après, Pierre Gaudon (c'est le nom du condamné) est introduit à la barre de la Convention. Il a les honneurs de la séance. Le président (c'était Couthon) lui donne l'accolade fraternelle, et il ajoute ces paroles :

« .... Citoyen, l'idée seule qu'un innocent pouvait être frappé par la loi a fait frissonner la Convention nationale, et le beau mouvement qui a eu lieu dans cette enceinte à ton occasion répond à toutes les calomnies de Pitt et de ses agents... Ah! pourquoi tous les peuples de la terre n'ont-ils pu assister à cette séance mémorable!... Ta peine fut grande, citoyen, ton triomphe aussi est complet. *Le malheur devient souvent pour l'homme de bien une source intarissable de jouissances délicieuses*, etc., etc. »

On applaudit, Pierre Gaudon entre dans la salle avec sa famille; la séance est suspendue; succès de larmes (1).

(1) Réimp. du *Moniteur*, t. XIX, p. 22, 24 et 100 (décembre 1793).

J'ai donné quelque étendue à cette citation. Quel était mon but? Était-ce de tourner en ridicule un bon sentiment? A Dieu ne plaise! Mais quand c'est un terroriste qui s'en fait l'organe, que ce soit Couthon ou Camille, David ou Danton, je m'en défie. Couthon jouait là, malgré lui, une comédie de sensibilité qui était dans le goût du jour. Et que faisait donc Fouché, écrivant de Toulon à Collot d'Herbois, son collègue et son ami : « La guerre est terminée; soyons terribles *pour ne pas craindre de devenir cruels.* Anéantissons d'un seul coup tous les traîtres, *pour nous épargner la douleur, le long supplice de les punir en rois.* Exerçons la justice, *à l'exemple de la nature;* frappons comme la foudre. Adieu, mon ami; les larmes de la joie coulent de mes yeux, elles inondent mon âme... » Que faisait Collot d'Herbois, le héros de la place des Brotteaux, quand il déclamait cette hypocrite élégie (déjà citée) du massacre des Lyonnais :

« Nous en avons fait foudroyer deux cents d'un coup, *et on nous en fait un crime!* Ne sait-on pas que c'est *encore une marque de sensibilité?* Lorsqu'on guillotine vingt coupables, le dernier exécuté meurt vingt fois, tandis que ces deux cents conspirateurs périssent ensemble... On parle de sensibilité! Et nous aussi nous sommes sensibles; *les Jacobins ont toutes les vertus.* »

Je n'insiste pas sur ce rapprochement. Je ne confonds pas le journal de Camille Desmoulins avec le compte-rendu de Collot d'Herbois. Je dis seulement qu'au moment où parut *le Vieux Cordelier*, la pitié était partout, qu'on la respirait dans l'air, que ceux qui ne l'éprouvaient pas en jouaient du moins la comédie, et enfin que ce n'est pas Camille Desmoulins qui l'a inventée.

Ce double caractère du *Vieux Cordelier*, né d'une témé-

rité et d'un calcul, se retrouve dans le détail de l'œuvre même, qui est un monument de contradiction et d'incohérence. Le souffle y manque, la touche en est heurtée, confuse, l'allure équivoque; la phrase tour à tour convulsive et frénétique, hésitante et molle; le style livré à la bigarrure et à la parade, trivial et flatteur, un mélange monstrueux de platitude et de faconde, de grossièreté et de malice, d'effronterie et de lâcheté. C'est, qu'on me passe le mot, un style sans cœur, qui a pu réjouir des prisonniers dans leurs cachots, mais qui ne pénètre pas au fond des âmes, tant le manége de l'homme de parti s'y montre dans la confusion étudiée de l'écrivain, tant ce masque de pitié couvre mal ce visage dont Georges Duval disait : « Il avait le teint bilieux de Robespierre, l'œil dur et sinistre, et une physionomie *qui tenait plus de l'orfraie que de l'aigle* (1). »

Telle est, à une première vue, l'impression que produit la lecture du *Vieux Cordelier*. De tous les ouvrages de Camille, c'est le moins fini. Comme écrivain, il a mis plus de verve juvénile et d'entrain révolutionnaire dans la *France libre;* plus d'originalité dans le *Discours de la Lanterne;* plus de ressources, d'abondance et de variété dans les *Révolutions de France et de Brabant;* plus de mortelle ironie dans l'*Histoire des Brissotins;* plus de fine raillerie dans sa *Réponse à Arthur Dillon;* et enfin, il est plus vraiment pathétique dans cette lettre, la dernière de ses compositions, où il fait ses adieux à sa jeune femme, et qui finit par cette phrase, d'un désespoir si étudié : « ... Adieu, Lucile! je sens fuir devant moi le rivage de la vie! je vois encore Lucile! je la vois! ma bien-aimée! ma Lucile! mes

(1) *Souvenirs de la Terreur* (1841), t. I, p. 51.

mains liées t'embrassent! et ma tête séparée repose encore sur toi ses yeux mourants!... »

Mais entrons plus avant, et arrêtons-nous un instant au détail de l'œuvre.

Le premier numéro du *Vieux Cordelier* parut le 5 décembre 1793 (15 frimaire an II). Ce numéro était tout miel pour Robespierre, qui, la veille, dans une séance de la Société des Jacobins, avait pris, avec un art perfide, la défense de Danton accusé. « Dans tous les autres dangers de » la république, lui dit Camille, tu avais *des compagnons* » *de gloire*. Hier, tu l'as sauvée seul. » Ce n'est pas sans quelque bravade, cependant, que Camille Desmoulins annonce qu'il reprend sa plume de journaliste. « ..... J'ai la » main pleine de vérités, et je me garderai bien de l'ouvrir » en entier; mais j'en laisserai échapper assez pour sau- » ver la France et la République une et indivisible » (que Robespierre vient de sauver, mais n'importe!). Ce numéro, malgré sa parfaite innocence, mais uniquement pour ce qu'il promettait, fit scandale : « On le tira, dit M. Ed. Fleury, à cinquante mille exemplaires. » Robespierre prit l'alarme, et Camille Desmoulins s'engagea à lui soumettre les épreuves des numéros suivants.

On le vit bien dans le numéro 2 (10 décembre) ; c'était le Manifeste, écrit à genoux, de la grande croisade terroriste que Robespierre préparait *en faveur de l'Être suprême*. « Je suis honteux, dit l'auteur en commençant, d'être depuis si longtemps poltron. » Son courage consiste à attaquer la faction d'Hébert, contre laquelle Robespierre luttait déjà avec toutes les forces que la Terreur mettait dans sa main. C'est en opposant à la faction du *Père Duchêne* le souvenir de l'*Ami du Peuple*, que Camille Desmoulins combat : « ... Marat, dit-il, qui par sa vie souterraine et ses travaux

infatigables, est regardé *comme le maximum du patriotisme !...* » Voilà donc le chemin que la Révolution avait fait. Marat était la limite qu'il ne fallait pas dépasser, mais qu'on devait atteindre. Quant aux arguments que Camille développe en faveur de la réforme religieuse de Robespierre, n'en parlons pas, c'est la honte du style et de la pensée.

Nous arrivons ainsi au numéro 3 du *Vieux Cordelier*. Mais disons d'abord un mot de la reconnaissance de Robespierre pour Camille Desmoulins. La Société des Jacobins s'occupait de son épuration. Le deuxième numéro du journal de Camille était du 20 frimaire. A la séance du 24, le courageux journaliste vint (nous l'avons rappelé dans notre précédent article) désavouer publiquement le cri de pitié que lui avait arraché la condamnation des Girondins... Robespierre mit le pied sur cet homme qui s'humiliait :

« Il faut considérer avec Camille, dit-il, ses vertus et ses faiblesses... On l'a vu successivement l'ami des Lameth, de Mirabeau, de Dillon, *mais on l'a vu aussi briser ces mêmes idoles qu'il avait encensées...* Il les a sacrifiées sur l'autel qu'il leur avait élevé... J'engage Camille Desmoulins à poursuivre sa carrière, *mais à n'être plus aussi versatile*, et à tâcher de ne plus se tromper sur le compte des hommes qui jouent un grand rôle sur la scène politique... »

Après cette écrasante apologie, que restait-il à faire à la Société des Jacobins? Elle admit Camille. Et que restait-il à faire à Camille Desmoulins? Il lança le troisième numéro du *Vieux Cordelier*.

Je ne cherche pas le succès d'un paradoxe, à Dieu ne plaise ! mais je suis invinciblement poussé à dire la vérité

comme je la sens sur cette production tant célébrée de Camille Desmoulins, le troisième numéro du *Vieux Cordelier*, que M. Ed. Fleury nomme « un chef-d'œuvre de courage, de pensée et de style. » Ce numéro est si connu dans la partie qui a défrayé depuis trente ans toutes les histoires de la Révolution française, que je m'abstiendrai d'y puiser aucune citation. Je reconnais d'ailleurs que Camille Desmoulins a reproduit avec une originalité supérieure, et plus en homme politique cette fois qu'en lettré, ce qu'il a traduit ou imité de Tacite et des historiens latins dans ce numéro de son journal. Ce n'est pas la première fois que Tacite porte bonheur à une traduction. Ce n'est pas non plus la première fois que, de son moule immortel, sont sortis des portraits antiques, antiques par la forme, jeunes et vivants par cette empreinte d'inaltérable vérité que son génie leur a donnée. Quant au succès de l'œuvre, je ne le conteste pas davantage. Il fut immense. Il l'est encore. Mais qu'on me permette une comparaison. L'effet de l'œuvre avait dépassé l'attente de l'auteur; Camille ressemblait à ces enfants qui détournent la tête en pressant la détente d'un fusil, ou qui se sauvent après avoir mis le feu à une pièce d'artifice. Nous jugeons ici non-seulement le livre, mais l'homme. L'homme est au-dessous du livre. A peine conçue et avant même de l'avoir enfantée, l'auteur désavoue son œuvre; une fois produite, il la rétracte. On n'a cherché dans ce numéro que quelques pages, celles qui avaient laissé trace dans la mémoire des hommes; pour l'historien, c'était peut-être assez; pour le biographe, c'est trop peu. Un portrait a d'autres conditions qu'un tableau d'histoire. Il a pu paraître utile, dans un temps, de sauver la physionomie de Camille Desmoulins du naufrage de ses pareils. Je n'y vois aucune utilité aujourd'hui, et en tout cas, je n'y ai

aucun goût. Je retrouve donc dans le troisième numéro du *Vieux Cordelier* ce mélange de témérité et de calcul, de courage désespéré et de faiblesse originelle que j'ai signalé plus haut comme le caractère de l'œuvre entière. Je l'y retrouve à un degré supérieur. Jeter aux proscripteurs inassouvis de décembre 1793, quand les prisons regorgeaient, quand le bourreau ne se reposait plus, quand le roulement des charrettes funèbres était devenu le seul bruit de la ville, leur jeter ces anathèmes sculptés en latin immortel par le génie d'un grand peintre, c'était plus qu'une fantaisie d'érudit, c'était de l'audace; on y sentait l'influence et le voisinage de Danton ; — mais étouffer sa pensée généreuse, à peine éclose, la charger d'entraves au moment où elle va déployer ses ailes, dire par exemple :

« ..... Je vous entends, messieurs les royalistes, narguer tout bas les fondateurs de la République, et comparer le temps de la Bastille. Vous comptez sur la franchise de ma plume, et vous vous faites un malin plaisir de la suivre, esquissant fidèlement le tableau du *dernier semestre*. Mais je saurai tempérer votre joie *et animer les citoyens d'un nouveau courage*. Avant de mener le lecteur aux Brotteaux et sur la place de la Révolution, *et de la lui montrer inondée du sang qui coula pendant six mois pour l'éternel affranchissement d'un peuple de vingt-cinq millions d'hommes*, et non encore lavée par la liberté et le bonheur public, je vais commencer par reporter les yeux de mes concitoyens sur le règne des Césars, et sur ce fleuve de sang, *sur cet égout de corruption et d'immondices coulant perpétuellement sous la monarchie...* »

Oui, ne permettre à son émotion de se produire que sous cette livrée du mensonge, s'approcher du tyran l'encensoir

d'une main, le stylet de l'autre, triompher aux Brotteaux avec Collot-d'Herbois et maudire Octave à Pérouse, c'est là peut-être le défaut d'une prudente habileté. Je n'y reconnais ni l'héroïque droiture, ni la franchise indignée de l'honnête homme. Le troisième numéro du *Vieux Cordelier,* qui semble consacré en partie à faire ressortir le danger et l'infamie des justices expéditives, finit, qui le croirait? par une apologie du tribunal révolutionnaire.

Entre le troisième et le quatrième numéro, il s'écoule quelques jours, et que se passe-t-il? Camille Desmoulins, en dépit de ses précautions oratoires, obtient un *succès effrayant.* Il a beau dire : « Mais regardez donc au commencement et à la fin de mon numéro! » Il a beau écrire en toutes lettres : « Il est fâcheux que les journalistes n'aient cité aucun de ces passages *et se soient interdit les citations qui me justifiaient...;* » il a beau faire, le succès est complet. Aussi, dans le numéro 4, Camille Desmoulins recule déjà. Il commence la série de ces *mea culpa,* qui ne se terminera plus qu'à sa mort. Il y a pourtant là une belle invocation à la liberté. Un poëte, devenu tout à coup célèbre, disait, en 1830, après une révolution populaire :

> C'est que la liberté n'est pas une comtesse
> Du noble faubourg Saint-Germain.

Camille Desmoulins dit : « La liberté n'est pas une nymphe d'opéra avec un bonnet rouge, une chemise sale et des haillons, » au moment où la déesse Raison va succomber avec son grand prêtre Hébert et son sacristain Momoro. — Mais cette liberté, « voulez-vous que je tombe à ses pieds, ajoute Camille, ouvrez les prisons à ces deux cent mille citoyens que vous appelez *suspects.* » Et, sur cette assurance, vous croyez que le compatissant journa-

liste va vous aider à ouvrir la porte des prisons. Mais patience !

« ..... Que messieurs les modérés ne se fassent pas une autorité de ce passage, écrit Camille, qu'ils n'isolent pas cette ligne du reste du numéro 4, car c'est de l'ensemble que se compose mon opinion. Je ne veux point, *pygmée*, avoir une querelle avec le *géant*; je déclare que mon sentiment n'est pas qu'on ouvre les deux battants des maisons de suspicion, mais seulement un guichet.... »

« *Moi aussi*, dit-il ailleurs, *je voulais les maisons de suspicion*, et je ne différais d'opinion que *sur le signalement des suspects....* »

Et quant à ce fameux *comité de clémence* dont Camille Desmoulins dépose ici le germe, voici comment il le développe ailleurs.

« *C'est un comité de justice* que je voulais dire lorsque j'ai dit *un comité de clémence*; mais puisque ce mot nouveau a fait le scandale des patriotes, je deviendrais coupable si je ne me hâtais de supprimer moi-même mon comité, et d'en dire ma coulpe; *ce que je fais avec une contrition parfaite.* »

On le voit, si Camille Desmoulins s'est véritablement repenti de quelque chose, c'est du courage qu'il n'a plus.

Le numéro 5 (24 décembre) est intitulé : *Grand discours justificatif de Camille Desmoulins aux Jacobins !* Ce numéro est, à proprement dire, le chef-d'œuvre de la collection. Et la raison en est simple. Camille Desmoulins a repris toutes ses allures d'autrefois. Il ne singe plus la modération. Il ne grimace plus la clémence. Il est bien lui. Il a lâché son coup de fusil (son numéro 3), et il a peur. Il se prosterne devant les puissants, et il mord les faibles. C'est bien le paillasse de tantôt, le polisson avec sa brette, Triboulet

avec ses grelots, mais Triboulet avec des accès de tristesse et des tirades de sensibilité qui le font ressembler, par instants, au héros du *Roi s'amuse*, au fou réhabilité par M. Victor Hugo, toute proportion gardée entre le fou de la guillotine et le fou du roi.

Quoi qu'il en soit, ce numéro 5, avec toutes ses ordures de style et toute sa bigarrure de sentiments, est le meilleur de l'œuvre, à mon avis. L'analyse en est impossible. Il faut le lire. Non-seulement Camille Desmoulins, mais la cohue terroriste est là tout entière. Ces hommes, qui font trembler la France, on les voit aux prises dans des querelles misérables, préluder par l'injure à la proscription, se jeter à la tête des accusations d'escroquerie, des arrêts de mort et des calembours. Camille Desmoulins plaisante beaucoup Barère sur son *Vieux Sac*. Barère le lui rend bien dans ses carmagnoles.

Siffiez-moi librement; je vous le rends, mes frères.

Cette alliance horrible de la philippique et du flonflon, ce couperet qui tombe au bruit des violons, ce mélange du vin et du sang, ce rire et ces grincements de dents, cette gaieté terrible et ces désespoirs ridicules, c'est là tout le numéro 5 du *Vieux Cordelier*. Pourquoi l'espace me manque-t-il pour justifier, par quelques citations, l'idée que j'essaie d'en donner à mes lecteurs?

J'insiste cependant, pour le besoin de la thèse que je soutiens, sur le caractère éminemment contrit de ce morceau. Camille Desmoulins est à genoux, il se frappe la poitrine... Ne faut-il pas qu'il fasse sa paix avec ce bon M. Robespierre? Et nous ne sommes qu'au 24 décembre. Calculez le temps que son courage a duré.

« Moi, dit-il, *un aristocrate qui frise la guillotine!* (quel-

qu'on avait eu la malencontreuse idée de lui faire ce reproche et cette menace aux Jacobins). Moi, qui n'ai cessé de conspirer avec Danton et Robespierre contre les tyrans. Mes huit volumes attestent mes conspirations contre les aristocrates de toute espèce, royalistes, feuillants, brissotins, fédéralistes.... *Où avez-vous pris*, ajoute-t-il, *où avez-vous pris vos actes d'accusation* contre Bailly, Lafayette, Malouet, Mirabeau, les Lameth, Pétion, d'Orléans, Sillery, Brissot, Dumouriez, *sinon dans mes écrits?....* J'avais été lié avec la plupart de ces hommes que j'ai dénoncés et que je n'ai cessé de poursuivre du moment qu'ils ont changé de parti.... *Et il a fallu qu'ils fussent condamnés (a mort)* pour que je leur tendisse la main, comme à Barnave...

« Un jour, ajoute-t-il, la postérité jugera entre les *suspects* de Barère et les *suspects* de Tacite. Provisoirement, les patriotes vont être contents de moi; car, après cette solennelle censure du Comité de Salut public, j'ai fait comme Fénélon, montant en chaire pour publier le bref du pape, qui condamnait les *Maximes des Saints*, et les lacérant lui-même; *je suis prêt à brûler mon numéro* 3, *et déjà j'ai défendu à Desenne de le réimprimer*, au moins sans le cartonner.... »

Est-ce assez d'humilité? Non, Camille Desmoulins va descendre un degré plus bas. Il s'est humilié devant le Comité de Salut public, le *Comité sauveur*, comme il l'appelle; c'était du moins un pouvoir. Mais que dire de son abaissement devant Barère?

«..... Barère a terminé une critique amère de mon ouvrage par un hommage public au patriotisme de l'auteur. Mais il pouvait me rendre un autre témoignage. Il aurait pu dire que le jour de la prise de Toulon, me trouvant à

dîner avec lui, je lui avais dit : *Voilà les hommes vraiment suspects*, ceux à l'arrestation desquels je serais le premier à applaudir, ceux que cette conquête de Toulon a *attristés* ou *seulement laissés tout de glace...*

« .... J'avoue, dit-il, que ce soufflet (de Barère) m'a fait voir trente-six chandelles et que je me frotte encore les yeux.... Mais quel est le reptile si rampant qui, lorsqu'on lui marche dessus, ne se relève et ne morde? »

Camille Desmoulins se relève donc, mais c'est pour mordre... le père Duchêne :

« ..... Regarde ta vie, Hébert, et ose dire à quel titre tu » te fais ainsi l'arbitre des réputations aux Jacobins? Mais » quand moi, sans craindre les assassins de Loustalot et » les sentences de Talon, j'osais, il y a trois ans, défendre » presque seul *l'Ami du Peuple* et le proclamer le *divin* Ma- » rat, où étais-tu alors, Hébert? Tu distribuais tes contre- » marques, et on m'assure que les directeurs se plaignaient » de la recette.... »

Mais laissons ces honnêtes gens se disputer. Si j'ai insisté si longuement sur le cinquième numéro du *Vieux Cordelier*, ce n'est pas pour donner cet échantillon de la polémique de Camille Desmoulins. C'est pour montrer le progrès qu'il avait fait, en si peu de jours, en deçà de sa première et audacieuse inspiration. Il appelle cela rentrer dans la bonne voie. « Robespierre, dit-il, m'a remis au pas. » Mais laissons-le, et plaignons-le, car il recule vers l'échafaud.

Dans l'intervalle du numéro 5 au numéro 6 la Société des Jacobins s'est réunie, le 26 décembre. Elle décide, sur la demande d'Hébert, que les deux derniers numéros du journal de Camille seront livrés à un comité d'enquête : aussi le numéro 6 du *Vieux Cordelier* (30 décembre) n'est

plus qu'une insignifiante palinodie dont l'épigraphe peut donner l'idée. *Peregrinatus est animus ejus*, dit Camille, après Valère Maxime ; *in nequitiâ non habitavit.* Et il ajoute ce certificat que vient de lui donner Collot-d'Herbois, et qui n'est qu'une traduction libre de l'auteur latin : « Camille Desmoulins a fait une débauche d'esprit avec les aristocrates, mais il est toujours bon républicain, et il lui est impossible d'être autre chose. » Camille est satisfait ; il raconte très-plaisamment qu'on a mis en prison son beau-père, M. Duplessis, et que deux commissaires de la section de Mucius Scevola sont venus, pendant cette absence forcée, lui voler ses pendules. Du reste, il renouvelle sa profession de foi républicaine. « Pour établir la liberté, dit-il, il suffirait (si on était sage) de la liberté de la presse et *d'une guillotine économique.* » C'est là le dernier mot, le suprême effort de sa clémence.

Je n'ai pas parlé du septième numéro du *Vieux Cordelier.* Camille Desmoulins l'écrivit au commencement de 1794, y versa toute son amertume, et n'osa pas le publier. M. Ed. Fleury fait justement remarquer que ce ne fut pas la faute de l'éditeur, comme on l'a cru. Camille en garda les épreuves deux mois sur sa table, et elles ne furent connues qu'après sa mort. Mais on ne comprend pas trop que M. Ed. Fleury, qui professe une admiration fort exagérée pour ce numéro posthume, reproche à la fois à Camille de ne l'avoir pas publié et aux historiens de n'en rien dire.

Résumons maintenant ce qui précède. Le *Vieux Cordelier*, je l'ai dit, était destiné à préparer un de ces tours de main qui se font avec un mot jeté à la foule aveuglée, et dont les faiseurs se moquent quand le coup a réussi. On jetait à la multitude le mot de *clémence*, qui ne manquait pas,

en décembre 1793, d'une certaine opportunité, comme on lui jetait, en 1848, le mot de *réforme*, qui en avait moins. Avec ce mot, on battait en brèche la Commune de Paris et la faction d'Hébert; cette faction abattue, on marchait sur Robespierre. Mais il y fallait le cœur jusqu'au bout. Camille Desmoulins n'en eut pas. Danton n'en avait plus. Amolli par une vie sensuelle, fourvoyé dans la modération, cette atmosphère usait son courage, étouffait sa verve, énervait et abêtissait sa voix formidable. Il assista faiblement, il défendit pauvrement le *Vieux Cordelier*. Une fois même, dans une séance des Jacobins, il se joignit à Robespierre pour l'accabler. L'histoire de ce pamphlet est celle d'une déroute. L'effort en dura moins d'un mois, et qu'avons-nous vu? Camille Desmoulins à genoux devant Robespierre au début de la campagne, puis se relevant avec une frayeur mal déguisée, reprenant ensuite jusqu'au bout sa posture humiliée, et ne se servant plus de son journal que pour ferrailler, en spadassin de ruisseau, « avec les goujats de la Terreur; » c'est le nom qu'il donne à ses ennemis; « Camille Desmoulins veut aller droit à la Terreur, écrit M. Ed. Fleury, et il s'arrête en chemin. La Terreur, c'est Robespierre, et non pas Hébert. Hébert va tomber, et la Terreur ne tombera pas. »

Et voilà ce que l'histoire célèbre depuis trente ans par toutes les trompettes de la renommée! Une conspiration d'ambitieux à bout de moyens, une cabale de voluptueux satisfaits, un complot de la peur, une exploitation d'humanité, l'effort d'un jour, le succès d'un trait de plume, le courage d'une heure! une traduction de quelques lignes de Tacite, encadrée entre un prologue et un épilogue qui en désavouaient toute la portée! Oui, c'est pour cette version *réussie*, pour ce morceau de prose stéréotypé depuis

soixante ans, qu'on a fait à Camille Desmoulins une réputation d'héroïsme que sa vie entière démentait, et que sa mort même, à une époque où tout le monde mourait bien, et où sa jeune femme aurait pu lui donner une leçon de courage devant le bourreau, que sa mort, hélas! n'a pas justifiée.

M. Ed. Fleury nous parle du repentir de Camille Desmoulins, quand il n'est pas une des pages de son pamphlet qui ne soit la glorification impudente de sa vie révolutionnaire. C'est qu'en fait d'ambition politique, croyez-le, on recule quelquefois, mais sans s'amender; — on ne se repent pas, on se modifie. Cherchez dans la volumineuse collection des œuvres et de la correspondance de Camille Desmoulins, vous n'y trouverez pas un mot qui sente le repentir. Il y a un moment, celui où nous sommes, où il regrette l'obscurité paisible de la maison paternelle. Je le crois bien! Il écrit à son père : « *O ubi campi Guisiaque!* » en parodiant le regret de l'homme des champs de Virgile. Mais ces hommes, qu'une vanité funeste pousse dans la mêlée des révolutions, ne se repentent jamais. C'est ce vice qui survit toujours le dernier à la perte de nos illusions, qui se redresse du milieu des ruines.

Ne nous parlez pas non plus du courage de Camille, quand tout le monde sait que, sommé de s'expliquer devant les Jacobins, il y montra la plus pitoyable faiblesse.

« Tenez, citoyens, dit-il, je vous avoue que je ne sais plus où j'en suis. De toutes parts on m'accuse, on me calomnie. Sur le fait de Phelipeaux (son héros, son ami), je vous confesse franchement que j'ai cru de bonne foi tout ce qu'il a consigné dans son mémoire sur la Vendée... J'ai vu depuis d'excellents patriotes, tels que Collot-d'Herbois; ils m'ont assuré que l'ouvrage de Phelipeaux était un ro-

man, *où il mentait impudemment à sa conscience et au public*... Je vous avoue que je ne sais plus où j'en suis. Qui croire? Quel parti prendre? En vérité, j'y perds la tête... » (1)

Telle est, face à face avec ses ennemis, la contenance de cet homme qui la veille les provoquait. Mais dites! s'il avait eu un vrai courage, quand il est là, devant les jacobins, devant Hébert, devant Collot-d'Herbois, devant Robespierre, devant Saint-Just, cet homme dont il disait : « Il porte sa tête sur ses épaules avec respect comme un saint-sacrement, » et qui répondait : « Je lui ferai porter la sienne comme un saint Denis; » — et il tint parole; — mais quand Camille Desmoulins est là, dis-je, en présence de ses adversaires, les égorgeurs de la France non repentants, les terroristes non convertis, quelle occasion admirable de produire à la fin et au grand jour le commentaire de sa traduction de Tacite, de donner le mot de cette énigme de courage qui tient la Convention, la commune et les Jacobins, Paris et la France, en suspens depuis un mois! Oui, l'occasion était belle pour un homme de cœur! Un girondin, Louvet, lui avait donné autrefois l'exemple et tracé la route... *Robespierre, je t'accuse!* Si Camille Desmoulins avait su accuser au lieu de se défendre : « *Tu fus un esclave*, dit-il de lui-même dans le numéro de son journal non publié, *tu fus un esclave*, le jour où tu souffris que Robespierre te coupât si brusquement dès ton premier mot... » s'il avait eu cette énergie qui lui manqua, non-seulement Camille Desmoulins sauvait sa mémoire dans l'avenir, il sauvait sa tête. Ce qui a manqué à Camille Desmoulins dans cette épreuve où le désespoir

(1) *Moniteur*, t. XIX, p. 167.

de son ambition l'avait jeté, ce qui a manqué même à Danton, ce n'est pas une certaine témérité, c'est un vrai courage. « La mort, dit Horace, s'attache aussi aux pas des fuyards; » et M. Daunou, dans l'ouvrage que j'ai déjà cité, disait non moins justement : « En révolution, il n'y a rien de si téméraire que la lâcheté, et le courage est la prudence suprême. » Camille Desmoulins et Danton, dans cette lutte contre la suprématie terroriste de Robespierre, s'ils avaient été vraiment résolus, pouvaient devancer thermidor. Thermidor! tout était prêt déjà pour sa réussite. Dieu le donnait à qui saurait le prendre. Camille Desmoulins en eut le pressentiment, il en respira pour ainsi dire la brise rafraîchissante; il le comprit, à tous les signes qui l'annonçaient à l'horizon; son cœur trembla, et celui de Danton ne sut pas s'émouvoir au moment d'y toucher. Ils sont morts, l'un pour s'être endormi dans une confiance aveugle de sa force, l'autre pour avoir, comme cet insecte de la fable, excité le tigre qu'il n'osa pas combattre.

Tel fut Camille Desmoulins. J'ai tracé son portrait sans pitié, sans haine, je n'ose dire sans passion. En lui j'ai voulu marquer le type le plus fini et le plus vrai de ces enfants perdus de l'anarchie qui, sans jamais atteindre à l'illustration dans l'histoire, ni à l'influence sérieuse dans le gouvernement, avides de renommée et de bruit, ambitieux de crédit et d'importance, fléaux de leur patrie, tourment de leurs proches, traîtres à leurs amis, bourreaux d'eux-mêmes, flambeaux qui brûlent sans éclairer, esprits vaniteux et médiocres que consume la jalousie du premier rang, présomptueux brouillons que leur impuissance irrite, intrépides dans le pamphlet, pusillanimes dans l'action, et qui pourtant, emportés par la force qu'ils ont déchaînée,

jouent à ce terrible jeu des révolutions non-seulement leur vie, mais l'honneur de leur mémoire. Voilà les hommes que j'ai voulu peindre. Et maintenant je m'arrête. Fouquier-Tinville va commencer le procès de Camille, « son cher parent. » Ce n'est plus la place de la critique, car le bourreau est là.

On trouvera, sur le procès et la fin déplorable du vieux Cordelier vaincu et désarmé, un grand nombre de détails intéressants et quelques-uns inédits dans le curieux et honnête livre de M. Ed. Fleury. Mais qui ne connaît ce dernier chapitre de la vie de Camille Desmoulins, ses larmes dans la prison, sa colère quand le réquisitoire de l'accusateur public lui tombe sous la main, sa pâleur pendant le procès, sa défense d'abord timide, puis furieuse, son désespoir sur la fatale charrette, ses angoisses pusillanimes sur l'échafaud? Oh! que M. Ed. Fleury a bien raison de le dire : « Qu'allait-il faire dans le combat, cet homme qui ne sait pas mourir? »

IV

Les Vierges de Verdun.

I

(26 janvier 1851.)

M. David (d'Angers) publie, dans *l'Almanach du Peuple*, à l'adresse des classes laborieuses, un tout petit chapitre d'histoire qu'il intitule : *Notes rétrospectives*. M. David est un habile sculpteur; il n'est pas obligé d'être un habile écrivain; mais son ciseau donne du crédit à sa plume. Ce petit chapitre, qu'il adresse au peuple, est rempli d'hérésies sur le gouvernement conventionnel et sur la Terreur, hérésies dont la réfutation exigerait un gros volume. On me dit que ce volume est en train de s'écrire et qu'une main aussi ferme qu'éprouvée tient la plume qui nous racontera, une fois pour toutes, il faut l'espérer, avec autorité et sincérité, sans colère et sans enthousiasme, sans engouement et sans dénigrement systématiques, cette lamentable époque de nos annales. En attendant, je veux dire un mot des *Notes rétrospectives* de M. David (d'Angers), et dans ces *Notes*, je m'attache surtout à un point de notre histoire révolutionnaire que je vais dire.

Le système historique de M. David (d'Angers) diffère, à quelques égards, de celui des écrivains démocrates qui,

avant lui, ont essayé de faire diversion, par un commentaire quelconque, à l'horreur qu'ont inspirée au monde entier les crimes de la Terreur. Les écrivains dont je parle mettaient sur un piédestal, élevé au-dessus de toute proportion humaine, les inventeurs de ce régime, justifiant ainsi le crime par l'apothéose du criminel. Ils ont cru que cette fausse grandeur, prêtée aux intentions des hommes, s'étendrait à leurs actes. Ils ont fait une Convention et une Terreur imaginaires, où ceux qui pénètrent aujourd'hui dans la chronique secrète de cette affreuse époque ne retrouvent rien des proportions héroïques que l'imagination leur avait données. Tel était le système des écrivains démagogues, prédécesseurs de M. David (d'Angers); et il ne me serait pas difficile, on le sait, d'en produire quelques curieux exemples. M. David (d'Angers) a fait tout autrement. Il ne semble préoccupé que d'une pensée, et l'intention serait bonne si la pensée était juste : atténuer la portée et la gravité des crimes de la Terreur, diminuer le chiffre des statistiques criminelles, opposer le doute, quelquefois une négation absolue aux affirmations les plus péremptoires des accusateurs de cet odieux régime; enfin, présenter non plus comme des demi-dieux terribles, plus grands que l'humanité, plus prévoyants qu'elle, et condamnés à mettre au service de leur prévoyance des moyens d'une infaillibilité épouvantable, mais montrer comme les plus honnêtes, les plus candides et les plus vertueux des hommes ceux qui furent les instruments de cette politique désespérée. Tel est le système de M. David (d'Angers).

« ..... Les royalistes, nous dit-il, veulent toujours nous parler des victimes de la révolution. Nous répondrons que *le glaive de la loi n'a frappé que des hommes en activité*

acharnée contre elle. Les poëtes parlent sans cesse d'André Chénier..... André Chénier était royaliste passionné comme un poëte. Il conspirait *avec acharnement...*

» Un rapport de Saint-Just porte à 300 le nombre des suppliciés à Paris depuis l'institution du tribunal révolutionnaire jusqu'au 21 février 1794. Que l'on consulte *le Moniteur* entre cette époque et le 9 thermidor (je prouverai que M. David (d'Angers) l'a bien peu consulté), on verra 2,159 condamnations; ce qui fait un total de 2,459 pendant la plus ardente période de la Terreur. 515 prévenus furent acquittés; car, dans ces temps « d'épouvantable mémoire, » *on accordait des juges aux citoyens, au lieu de les envoyer pourrir sur des pontons.*

» ..... Le tribunal révolutionnaire de Paris eut pour jurés les *citoyens les plus purs, les plus justes, les plus ardents amis de l'humanité.* J'en ai connu plusieurs; rien n'égalait *la candeur de leur âme*, la stoïque vertu *de ces excellents vieillards...*

» Les républicains connurent toujours la portée de la morale moderne. Ils ont calculé jusqu'à sa dernière limite la parole civilisatrice de la fraternité humaine; ils ont dit (avec Saint-Just) : *Ne souffrez pas qu'il y ait un malheureux* ni un pauvre dans l'État. C'est à ce prix que vous aurez fait une révolution... (1) »

Résumons ce qui précède : La Terreur n'a atteint que des coupables; elle a été relativement modérée et plus humaine que le gouvernement du général Cavaignac. Les jurés de Robespierre étaient de vertueux vieillards. Enfin la morale révolutionnaire, telle que la pratiquait Saint-Just, c'était la fraternité et la charité.

(1) *Almanach du Peuple*, p. 39 et suiv.

. . . . . .
. . . . . Il dit, et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du tigre, ni de l'ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses.
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,
Au dire de chacun étaient de petits saints...

Je n'ai pas pour but de soulever aujourd'hui cette peau d'agneau dans laquelle M. David (d'Angers) enveloppe ceux de ses amis du passé dont il a entrepris la métamorphose rétrospective. Je fais remarquer seulement que pour un ex-constituant, qui se vante d'avoir concouru à l'abolition de l'échafaud politique, c'est faire bon marché des motifs qui, dans l'opinion des véritables amis de l'humanité, ont déterminé cette abolition. S'il y a un argument sérieux (il y en a beaucoup d'autres) pour la suppression de la peine de mort en matière politique, c'est à coup sûr l'effroyable abus qui a été fait de cette peine pendant le gouvernement de la Terreur. M. David (d'Angers) réduit à rien cet argument. 2,159 condamnations à mort entre le 21 février et le 27 juillet 1794 (9 thermidor an II), c'est pour si peu que le gouvernement de la Terreur est maudit! Mais quoi! 2,159 exécutions en cinq mois, cela fait moins de 500 par mois et moins de 20 par jour! Et vous vous plaignez! Après tout, la Terreur a tué bien moins de monde qu'on ne croit. — Cela équivaut à dire, j'en demande pardon à M. David, que la Terreur n'a pas tué tout le monde. Nous le savons bien. Mais quand le couteau de la guillotine politique se relève vingt fois par jour pour retomber vingt fois sur des condamnés qu'un simple soupçon a frappés, et quand chaque coup de cette hache retentit au cœur de milliers de suspects entassés dans vos prisons; quand ce carnage dure

cinq mois, a la même place, dans la même ville, on vient nous parler de la candeur du tribunal révolutionnaire! Savez-vous pourquoi le gouvernement de la Terreur n'a pas déployé, à Paris, la même frénésie barbare qui a épouvanté quelques-unes de nos provinces? Paris a eu ses massacres de septembre. Il n'a eu ni les noyades de Nantes, ni les mitraillades de Lyon. La Terreur osait tout. Ellé a reculé, à Paris, devant ces horreurs. A Lyon, Collot d'Herbois le conventionnel, qui semblait avoir fait, contre la population lyonnaise, le vœu de Néron, Collot d'Herbois se plaignait des lenteurs de la guillotine, et il disait à la Société des Jacobins, en lui rendant compte des boucheries sommaires de la place des Brotteaux: « Pour délivrer l'humanité du spectacle déplorable de tant d'exécutions successives, vos commissaires avaient cru possible de détruire tous les conspirateurs jugés, *en un seul jour* (1); » c'est-à-dire à coups de canon pour ceux qu'atteignait la mitraille, à coups de sabre pour ceux qui échappaient. Telle était la justice de Collot d'Herbois. Et si M. David (d'Angers), qui a consulté *le Moniteur*, nous dit-il, mais qui n'a pas tout lu, veut avoir une idée du chiffre véritablement effroyable de ces exécutions, il n'a qu'à ouvrir indifféremment, à telle page qu'il voudra, un volume qui en a sept cents et qui est intitulé : « *Compte rendu aux sans-culotte de la République française par très-haute, très-puissante et très-expéditive dame Guillotine, dame du Carrousel, de la place de la Révolution, de la Grève et autres lieux;* contenant les noms et prénoms de ceux à qui elle a accordé des passe-ports pour l'autre monde, le lieu de leur naissance, leurs âges et qualités, le jour de leur jugement, depuis son établissement,

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XIX, p. 189.

au mois de juillet 1792, jusqu'à ce jour, — *rédigé et présenté aux amis de ses prouesses* par le citoyen Tisset, rue de la Barillerie, n° 13, coopérateur du succès de la République française; » et au bas : « *De l'imprimerie du calculateur patriote, au Corps-sans-Tête.* » Ce livre, je le sais, ne peut être invoqué que par l'école historique qui ne recule pas devant le chiffre, si énorme qu'il soit, de la destruction des hommes pendant l'époque révolutionnaire. Mais M. David (d'Angers) ne le soupçonnera pas de royalisme, je le suppose. Eh bien ! qu'il ouvre ce livre à l'endroit où *dame Guillotine du ci-devant Lyon* rend ses comptes à *dame Guillotine de Paris :*

« .... Je t'envoie, ma chère sœur aînée, le détail de mes travaux; ils ne sont pas à comparer aux tiens (*dame Guillotine de Lyon* est trop modeste); mais au moins me loueras-tu de mes expéditions. Je taille, je rogne, je découpe les scélérats... Du 12 octobre au 2 nivôse, j'en ai déjà envoyé au diable sept cent soixante-dix-sept, abstraction faite de quelques-uns qui me sont échappés par la fusillade, mais qui n'en sont pas moins trépassés. Quoi qu'il en soit, le républicain français n'en est pas moins vengé... Jamais, dans le pays que j'habite, la foire ne fut si bonne; les chalands y abondent, et je vais incessamment mettre les rémouleurs en réquisition... Conviens, ma bonne sœur, que je ne m'endors pas, et que je suis digne en tout de mon origine (1). »

Quand M. David (d'Angers), à la conscience duquel nous adressons cet humble appel, aura parcouru ces listes que dresse la guillotine lyonnaise, et qui sont presque exclusivement remplies par des noms de jeunes gens, d'ouvriers,

(1) 3e partie, p. 5 et 6.

d'artisans, de bourgeois, nous lui demanderons qui calomnie la Révolution française aux yeux du peuple, de ceux qui proclament l'horreur que doivent inspirer ces crimes, ou de ceux qui en dressent stoïquement l'inventaire, et qui en écrivent le chiffre d'une main si légère et avec un sourire si dédaigneux pour ceux que ce chiffre, même réduit et dissimulé, épouvante !

Je n'insiste pas sur ces préliminaires, et j'arrive au fait qui me préoccupe particulièrement dans les *Notes rétrospectives* de M. David (d'Angers). On se souvient du temps où, pour faire connaître aux élèves de certaines écoles la période de l'histoire de France qui s'était écoulée entre la chute du trône des Bourbons et son rétablissement, le professeur supprimait, dit-on, tout ce qui avait rapport au gouvernement de l'empereur Napoléon, métamorphosé en je ne sais quel général infidèle et révolté du roi Louis XVIII. M. David (d'Angers) emploie un procédé à peu près semblable. Les faits qu'il ignore, ou sur lesquels il n'a pas jugé à propos d'être éclairé, il les supprime, je ne dis pas sciemment (je n'ai aucun droit d'attaquer ses intentions), mais du moins avec une insouciance historique qu'il est difficile de concilier avec la mission d'apôtre populaire qu'il s'est donnée. Le premier devoir d'une semblable mission, de la part d'un homme aussi autorisé que lui par le nom qu'il porte, le premier devoir du prédicateur comme de l'historien, c'est le respect, c'est du moins la recherche de la vérité. Or, je montrerai que sur un des points les plus graves et les moins controversés de l'histoire de la Terreur, M. David (d'Angers) a paru se dispenser absolument de cette recherche. Voici ce qu'il écrit :

« Que vient-on nous faire de la sensiblerie posthume à propos *de ces jeunes vierges de Verdun, dont la plus jeune*

avait au moins quarante ans? Il est permis d'espérer que celles-là avaient l'âge de raison et connaissaient bien la portée *de leur acte d'insigne lâcheté*, quand elles venaient offrir des fleurs à ceux qui apportaient à leur patrie la honte et le déshonneur. Il n'est à nos yeux point d'excuse pour un semblable crime de lèse-nation, et *le sang même n'a pu effacer cette tache* que l'histoire n'enregistrera que la honte au visage. »

Ma première impression, je l'avoue, après la lecture des lignes qui précèdent, et malgré des souvenirs dont je me croyais certain, avait été de douter de la catastrophe des vierges de Verdun. Delille les avaient chantées; après Delille, M. Victor Hugo; après M. Victor Hugo, M. de Lamartine (dans ses *Girondins*). Mais c'étaient là des poëtes. Ni M. Thiers, si j'ai bonne mémoire, ni M. Mignet n'en avaient rien dit. La poésie parlait, l'histoire était muette. Qui sait? M. David (d'Angers) venant, le registre des naissances de la ville de Verdun à la main; lui l'artiste si souvent inspiré, venant, en érudit impassible, détruire l'œuvre des poëtes, M. David (d'Angers) avait peut-être raison. L'illustre statuaire avait d'ailleurs des titres à la confiance du lecteur sur un pareil sujet. Il connaissait Verdun, il y avait séjourné, et on m'assure même qu'il avait des relations fréquentes avec la famille d'une des victimes du 5 floréal. Il était donc possible qu'il eût raison contre la poésie. Les républicains ont si souvent raison! Ils ont changé tant de choses! M. David (d'Angers) avait bien pu changer la poésie en histoire, et rétablir la vérité sur une des fables de ce martyrologe révolutionnaire qui lui inspire tant de mépris. Voilà ce que je me disais après avoir lu la tirade de M. David contre les vierges de Verdun. Je n'y mettais qu'une réserve, c'est qu'à supposer que la plus

jeune de ces vierges eût *pour le moins quarante ans*, ce n'était peut-être pas un motif de lui couper le cou, sans bonnes raisons. Mais n'importe ! Nous vivons dans un temps où la poésie et le roman ont donné de grandes licences à la *femme de quarante ans*. M. David (d'Angers) y ajoute le privilége d'être guillotinée sur l'échafaud politique. Passons.

Après le premier étourdissement causé par une affirmation aussi tranchante, j'ai eu naturellement l'idée de recourir aux sources d'information les plus élémentaires et les plus usuelles, et voici ce que j'ai trouvé. Le numéro du *Moniteur* (1) du 13 floréal an II (2 mai 1794) donne l'extrait du jugement du tribunal criminel révolutionnaire du même mois 5 floréal, lequel, après réquisitoire de l'accusateur public, Fouquier-Tinville, et sur déclaration du jury, condamne à mort, par suite de faits relatifs à la capitulation de Verdun, trente-cinq individus, au nombre desquels se trouvent *six femmes et huit jeunes filles*, la plus âgée ayant vingt-quatre ans et la plus jeune quinze ans. Et toutes, à l'exception des deux plus jeunes, dont la peine est commuée en vingt ans de détention, toutes, y compris Marguerite-Angélique Lagirosière, âgée de seize ans, subissent leur jugement le lendemain 6 floréal, sur la place de la Révolution. Les deux vierges qui échappent à la mort sont exposées devant l'échafaud teint du sang de leurs compagnes de captivité, leurs mères, leurs tantes et leurs sœurs. Telle est, d'après le *Moniteur*, la vérité sur le martyre des vierges de Verdun.

M. Victor Hugo a écrit que parmi les victimes de cette catastrophe « se trouvaient des enfants de treize ans. » C'est une erreur. Une autre erreur, c'est celle que je trouve

(1) Tome XX, p. 359 de la réimpression.

dans une lettre écrite de Berlin, et citée par M. Paul Mérat (1) : « Des dix-sept jeunes filles de Verdun qui furent » désignées pour offrir des dragées au roi de Prusse, dit » cette lettre, *seize* furent exécutées. » C'est à une exagération de ce genre, trop facilement adoptée par les poëtes, qu'il faut attribuer l'espèce d'incrédulité qui avait fini par prévaloir sur le compte des filles de Verdun ; et M. David (d'Angers), qui n'est pas obligé d'être aussi sensible que l'abbé Delille, avait parfaitement le droit de s'en défendre. Mais était-ce une raison pour tomber dû premier coup dans l'excès contraire ? Etait-ce une raison pour jeter à la tradition un démenti si injurieux, et pour nier l'histoire ? Car je me demande maintenant, non pas seulement où M. David (d'Angers) a puisé les informations sur lesquelles son opinion s'appuie, mais comment il a pu échapper, pour peu qu'il l'ait cherchée, à la lumière qui jaillit de toutes les sources où je l'ai recueillie. J'ai cité le *Moniteur*. J'aurais pu invoquer un recueil moins répandu mais non moins authentique, le *Bulletin du tribunal révolutionnaire*. M. David y eût trouvé (2) non-seulement les noms des condamnés, avec l'indication des âges parfaitement conforme à celle du *Moniteur*, mais tout le détail du procès. J'aurais pu renvoyer encore l'illustre sculpteur au *Mémorial révolutionnaire de la Convention* (3). Les mêmes noms s'y trouvent. Enfin, il n'est pas jusqu'à ce triste et incomplet recueil qui se compose des *Listes des guillotinés*, et qui vraisemblablement n'est que la reproduction d'un journal, souvent inexacte, il n'est pas jusqu'à ce recueil qui ne donne tort, sur tous les points, à l'affirmation de M. Da-

(1) *Verdun en* 1792, par Paul Mérat (1849).
(2) Tome IV, p. 193 et suiv.
(3) Tome III, p. 268 et suiv.

vid. Je le répète, après une pareille enquête, il ne me reste qu'un embarras, et il est grand, c'est de savoir où l'honorable écrivain a trouvé, je ne dis pas la preuve, mais seulement le prétexte de l'opinion qui contrarie, par une assurance si républicaine, des documents si incontestés, si concordants et si certains.

On pourrait croire, au soin que j'ai mis à reproduire les renseignements qui précèdent, que j'ai l'intention de reviser le procès des jeunes filles de Verdun, et j'en serais bien tenté, je l'avoue, ne fût-ce que pour répondre à la provocation de M. David. En effet, les vierges de Verdun, grâce au *Moniteur*, nous les avons retrouvées ; mais elles reparaissent avec l'âge qu'elles avaient au moment de leur condamnation, une seule dix-huit ans, les autres entre vingt et vingt-cinq ans, et j'ai bien peur que M. David n'appelle cela l'*âge de raison*, cet âge qui doit empêcher des femmes et des filles de commettre en politique des *actes d'insigne lâcheté*. Je redoute aussi beaucoup, après avoir retrouvé les jeunes filles de Verdun, de les exposer à une seconde condamnation, plus dure peut-être que la première ; car le bourreau, du moins, ne leur avait donné que la mort. M. David (d'Angers) leur jette la honte au visage. « Le sang même, dit-il, n'a pu effacer cette tache. » Voyons pourtant si nous aurons cette puissance que n'a pas eue le bourreau.

Ce fut le 2 septembre 1792 que la ville de Verdun ouvrit ses portes à l'armée prussienne, qui l'assiégeait depuis trois jours, sous le commandement du duc de Brunswick. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II venait de rejoindre l'armée avec ses deux fils. Marceau, le plus jeune des officiers supérieurs de la garnison, et depuis célèbre à bien d'autres titres, fut chargé de porter au roi la lettre qui

contenait la soumission de la place. La garnison française, composée de volontaires et de troupes de différents corps étrangers à la ville, en sortit avec les honneurs de la guerre. Le général Kalkreuth en prit possession avec ses Prussiens et un corps d'émigrés, parmi lesquels se trouvait le célèbre auteur des *Martyrs*, alors obscur, malade et blessé, maugréant la guerre et l'exil, et, quoique émigré, très-peu enthousiaste d'émigration.

On rougit, quand il s'agit de défendre quelques pauvres jeunes filles contre la haine qui s'attaque, après plus d'un demi-siècle, à leur mémoire, on rougit d'être obligé d'entrer dans les détails d'un siége et d'expliquer les causes véritables d'une capitulation acceptée par une garnison tout entière; on rougit d'être contraint de prouver que ces jeunes filles ne furent pas coupables, suivant les termes du jugement qui les condamna, « de manœuvres et intel-» ligences tendant à livrer aux ennemis la place de Verdun, » à favoriser les progrès de leurs armes sur le territoire » français, à détruire la liberté, à dissoudre la représenta-» tion nationale et à rétablir le despotisme (1). » Oui, que dans un pays autrefois renommé pour son esprit et son bon sens, sur la terre classique de la chevalerie, de la vaillance et de l'honneur, une pareille plaidoirie soit encore nécessaire, c'est bien la preuve que nous ne sommes pas moins sur le penchant de la barbarie dans l'ordre social que dans l'ordre politique, et que nos mœurs françaises ne sont pas moins atteintes que nos institutions. Essayons pourtant de démontrer que Claire Tabouillot, Suzanne Henry et Marguerite-Angélique Lagirosière n'ont pas livré Verdun aux Prussiens.

(1) *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, t. IV, p. 302.

Verdun, quand l'armée prussienne vint établir, le 30 août 1792, ses batteries de brèche sur les hauteurs de Saint-Barthélemy, Verdun n'était pas tenable, je ne dis pas pendant huit mois, mais pendant huit jours. A qui était la faute de cette fâcheuse situation de la place? C'est ce que nous verrons tout à l'heure. Il y avait là un homme admirable, un héros de Plutarque, qui se fit sauter la cervelle plutôt que de se rendre; et le duc de Brunswick avait dit, en mettant à l'arçon de sa selle les pistolets qui avaient consommé ce glorieux suicide : « Ils auront la place d'honneur dans mon cabinet d'armes! » Pourquoi le commandant de la garnison de Verdun, pourquoi Beaurepaire s'est-il tué? Lisez, pour le savoir, le très-curieux récit qu'a donné de ses derniers moments et de sa mort l'auteur d'un livre intitulé : *Lettres, Mémoires et Documents sur le 1er bataillon des volontaires de Maine-et-Loire* (1). Lisez ce récit. Beaurepaire commandait ce bataillon dont le livre de M. Grille est l'histoire complète, sur laquelle je reviendrai un jour, car elle prête fort à la critique. Je n'y cherche aujourd'hui que ce qui se rapporte à mon sujet. Beaurepaire avait conduit à Verdun les volontaires de Maine-et-Loire, et il y tenait garnison depuis plus de trois mois. Mais la place était complétement livrée à elle-même; tout y manquait, les bras, les vivres, les armes, les munitions : « Ses remparts, » suivant la remarque très-peu suspecte de royalisme d'un écrivain démocrate (2), « ses remparts étaient délabrés, déchirés par » des brèches nombreuses, dépourvus d'artillerie et de dé- » fenseurs. » Quand les Prussiens se présentèrent devant

(1) Par F. Grille, 4 vol. in-8o, 1850.

(2) M. Charles Jussy, *Lettre au Franc-Parleur de la Meuse* (19 mai 1843).

les murs de la ville, il se trouva cinquante-deux artilleurs pour défendre une enceinte fortifiée de plusieurs mille mètres, située, comme le disait le conventionnel Cavaignac dans son rapport du 9 février 1793, « au fond d'une plaine étroite, dominée par de hautes montagnes. »

Le danger de cette situation n'avait pas échappé à l'intelligence et au patriotisme de Beaurepaire. Dès le 3 juin, il écrivait aux administrateurs de Maine-et-Loire : «... On » travaille aux fortifications, mais les bras manquent; » — le 28 juillet : « ... On ne prévoit rien. La place de Verdun » devrait avoir cent bouches à feu, elle n'en a que qua- » rante-quatre. Il faudrait quarante mille palissades, *il n'y* » *en a pas une.* Point de fusils, point de gibernes... » On écrivait aux ministres; pas de réponse. Ou si Paris répondait, c'était avec cette forfanterie prodigue de promesses et de grands mots, vide d'effets et de sens, qui caractérise la politique révolutionnaire. Choudieu écrivait de Paris à Paul Wilfield-Geslin, sous-lieutenant dans une des compagnies du bataillon : « La cérémonie la plus imposante a eu » lieu dimanche aux Tuileries. Des chants funèbres ont été » chantés en l'honneur des victimes patriotes du 10 août. » *Plus de* 300,000 *hommes armés ont défilé devant le château.* » Voilà vos auxiliaires! voilà une réserve formidable! » voilà les masses sur lesquelles s'appuie l'armée! *Tenez* » *bon! Paris est là!!!* » Tenez bon ! nous sommes à la parade! Il s'agissait bien de défiler devant le château ! Pendant que l'intrépide correspondant de Paul Geslin écrivait cette lettre encourageante (c'était le 31 août 1792), le bombardement de Verdun commençait; la ville brûlait; et une héroïque sortie des habitants, composée de garde nationale, de bourgeois, de notables et de quelques corps détachés de l'insuffisante garnison, marchant à la rencontre

d'un secours annoncé, était obligée de rentrer quelques heures plus tard, avec la triste certitude que ce secours avait été coupé et rejeté loin de la ville par les avant-postes de l'armée prussienne.

Telle était la situation de Verdun au moment où le siége commença. Étrange extrémité ! Verdun était à la fois une position très-importante et très-impossible à défendre. Beaurepaire le savait, et si quelqu'un pouvait croire qu'il se fit illusion sur cette impossibilité ou qu'il méconnût cette importance, qu'on lise ses lettres, celles de ses lieutenants, citées par M. Grille, et qu'on regarde à sa conduite. Parce qu'il croyait que la résistance était nécessaire, et que, comme l'écrivait Ernest de Lagrange à Mme de Lingré : « Verdun est une clef de voûte; si elle manque, » tout manque ; si elle tient, tout tient. Paris a les yeux » sur notre bataillon... » parce qu'il croyait cela, Beaurepaire résistait, et il essayait de faire passer dans le cœur de ses soldats la confiance qui lui manquait. Mais parce qu'il savait que la résistance était impossible, Beaurepaire payait noblement de sa vie cette funeste conviction. Pourtant il résista jusqu'au bout. « Il n'y a pas deux partis à » prendre, écrivait-il ; *le seul est de vaincre !* » Des Irlandais au service de France, échappés à la capitulation de Longwy, se présentent aux portes de Verdun et demandent le passage; Beaurepaire refuse. « Allez où vous pourrez; quant » à moi, leur fait-il dire, je ne veux pas seulement voir » des hommes qui n'ont pas su, comme ils l'avaient juré, » mourir pour la patrie ! » Aussi, quand les bourgeois de Verdun, écrit Geslin (31 août), prévoient le cas de se rendre, Beaurepaire dit : « Jamais ! »

Jamais ! ce fut le dernier cri de l'intrépide et infortuné commandant du bataillon de Maine-et-Loire. On sait, en

effet, comment se termina cette lutte d'un héroïsme opiniâtre contre une situation désespérée. Beaurepaire lutta, avec toute la véhémence de son courage, au sein de ce dernier conseil présidé par lui dans la salle des délibérations de l'Hôtel de Ville, et où prévalurent, malgré l'énergie de sa parole, les suggestions d'une prudence trop justifiée. Mais, quelle que fût l'impétuosité de son âme, Beaurepaire sut garder jusqu'à la fin le secret de la résolution qui fermentait dans son cœur. Beaurepaire était un homme d'un esprit mûr comme son âge, très-peu fanfaron, très-peu théâtral. Il ne joua pas la stupide comédie de suicide qu'a imaginée le conventionnel Delaunay (d'Angers), et après lui M. de Lamartine, trompé en cela, je le reconnais, par l'ouvrage allemand, publié en 1793, sur *la Campagne du duc de Brunswick* (1). « Messieurs, aurait dit Beaure-» paire, j'ai juré de ne rendre qu'un cadavre aux enne-» mis de mon pays. Survivez à votre honte... Quant à moi, » je meurs libre. Je lègue mon sang en opprobre aux » lâches et en exemple aux braves... »

Beaurepaire, j'en demande pardon à M. de Lamartine, aurait manqué à la fois à l'équité, à l'humanité et à sa conscience s'il avait tenu un pareil langage. Il savait bien que la résistance était impossible et la capitulation inévitable. Il n'y avait là ni intrigues des royalistes, ni intelligences coupables, ni trahison préméditée. Les prétendues illuminations de ce qu'on a appelé le *quartier aristocratique* de la ville de Verdun, dans le but à la fois exécrable et insensé de faciliter la direction du feu ennemi, sont un mensonge qui ne soutient pas l'examen. S'il y avait des aristocrates dans cette petite ville, acculée à l'extrême frontière,

(1) Cité par Paul Mérat, p. 74.

ils ne donnèrent pas signe de vie, si ce n'est le jour où les notables escortèrent la reconnaissance du secours annoncé par le général Galbaud. Quant à la bourgoisie, elle s'était bravement conduite; et, lorsque cinq mois plus tard, la Convention nationale, la première émotion passée, décréta, sur le rapport de Cavaignac, que les habitants de Verdun *n'avaient pas démérité de la patrie*, elle ne fit pas moins justice des paroles faussement attribuées au commandant Beaurepaire, et sur lesquelles s'appuyait l'inique sévérité de l'opinion. Beaurepaire, rentré chez lui après la séance du conseil, seul et calme, dans le silence de la nuit, après avoir considéré d'un œil tranquille cette situation sans espoir où son honneur était engagé sans issue, Beaurepaire se tua froidement, avec moins d'étalage que Caton, avec moins de blasphèmes que Brutus, désireux seulement de dégager aux yeux du monde la parole donnée pour lui devant l'Assemblée nationale, quand Cordier, introduit à la tête d'une députation d'Angevins, avait dit en pleine séance: « Le commandant de la ville de Verdun et le bataillon de » Maine-et-Loire *ont juré de ne rendre cette place qu'à la* » *mort!* » C'est ce serment, prêté par procuration, qui avait tué Beaurepaire...

Verdun a capitulé. Beaurepaire est mort. Où sont les coupables? La Convention, et après elle M. Paul Mérat, accusent le roi Louis XVI. Le général Galbaud accuse la garnison de la place, et particulièrement le bataillon des volontaires de Maine-et-Loire. Fouquier-Tinville accuse les femmes et les filles de Verdun...

Il n'y avait pourtant qu'un coupable, que personne n'osait rechercher alors, que personne n'osait poursuivre, et qu'aujourd'hui même il n'est pas toujours prudent d'accuser. Ce coupable, c'était la démagogie. C'est elle qui avait

désorganisé la France, démantelé les places fortes, dégarni les frontières, remplacé, au sein des armées, l'esprit militaire par l'esprit politique! C'est elle qui disait, par l'organe de Danton, le 2 septembre 1792, au moment même où arrivait la nouvelle du bombardement de Verdun : « On sonne le tocsin! Ce n'est pas un signal d'alarme, c'est la charge sur les ennemis! » La charge, c'était le massacre de septembre! Les ennemis, c'étaient des vieillards, des femmes et des enfants qu'on égorgeait à la Conciergerie, au Luxembourg et aux Carmes! « On tue toujours les prisonniers, écrit M. Ernest de Lagrange, et toujours à cause de Verdun!... » Oui, on tuait les prisonniers à cause de Verdun, et on décrétait l'audace en restant à la chancellerie. Les démagogues sont toujours les mêmes; et Danton est le type de ces audacieux qui « sonnent la charge » du haut d'une tribune, la main sur le verre d'eau sucrée, devant une Assemblée muette et des tribunes qui applaudissent. Cependant Verdun succombait, et quelques mois plus tard la capitulation de Verdun devenait le crime de Louis XVI.

On est saisi de pitié en lisant, dans le procès de ce grand martyr, les questions qui lui furent adressées à propos de la reddition de Verdnn :

« LE PRÉSIDENT : Les Prussiens s'avançaient vers nos frontières. On interpella, le 8 juillet, votre ministère de rendre compte de l'état de nos relations politiques avec la Prusse. Vous répondîtes, le 10, que 60,000 Prussiens marchaient contre nous, et que vous aviez donné avis au Corps législatif des actes formels de ces hostilités imminentes, aux termes de la Constitution. Qu'avez-vous à répondre?

« LOUIS : Ce n'est qu'à cette époque que j'en eus con-

naissance. *Toute la correspondance passait par les ministres.*

» Le président : Vous avez confié le département de la guerre à d'Abancourt, neveu de Calonne; et tel a été le succès de votre conspiration que les places de Longwy et de Verdun ont été livrées aussitôt que l'ennemi a paru... Qu'avez-vous à répondre ?

» Louis : J'ignorais que M. d'Abancourt fût le neveu de M. de Calonne. *Ce n'est pas moi qui ai dégarni les places.* Je ne me serais pas permis une pareille chose. *Je n'en ai aucune connaissance, si elles l'ont été...* (1) »

« Je n'en ai aucune connaissance ! » Cet aveu, que M. Paul Mérat trouve absurde, est, au contraire, à mon avis, effrayant de lumière et de vérité. Il peint avec une simplicité admirable la situation qui avait été faite à ce malheureux roi, prisonnier dans son palais, impuissant, inactif, soupçonné, désarmé, jusqu'au moment où l'émeute le chasse des Tuileries. Et on venait lui demander compte de l'état d'abandon où il avait laissé la place de Verdun ! « Il faut croire, dit l'auteur, d'ailleurs bien informé et très-judicieux, de *Verdun en* 1792, il faut croire que la gravité de la situation faisait perdre la tête à Louis XVI, ou qu'il était dénué de toute espèce de sens commun. » Non, Louis XVI disait simplement la vérité dans un moment où la fausse rhétorique des mauvaises passions l'accusait. Il n'avait rien su ; tout se faisait sans lui, malgré lui ou contre lui. Et on l'accusait de la capitulation de Verdun !

Était-ce la garnison de Verdun qui était coupable de cette capitulation ? Était-ce surtout ce bataillon de volontaires de Maine-et-Loire, lui qui avait juré si souvent, par

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XIV, 2e partie, 13 décembre 1792.

l'organe de ses officiers et de ses orateurs, de mourir plutôt que de se rendre, serment que Beaurepaire seul avait tenu? A Dieu ne plaise que j'accuse ici ce patriotique bataillon qui a fourni à notre armée active plusieurs généraux devenus illustres! Je reviendrai plus tard sur son histoire *à travers les crises de la Révolution française*, comme dit M. Grille. Mais voici, pour le fait particulier qui nous occupe aujourd'hui, ce que je lis dans un Mémoire publié quelques jours après la reddition de Verdun par le général Galbaud, le même qui fut arrêté par l'armée prussienne, au moment où il s'approchait de la place pour la secourir (1).

« .... J'étais impatient, dit-il, de voir arriver la garnison de Verdun ; je savais qu'elle marchait sur moi... Je croyais que, frémissant de rage de s'être vue si lâchement trahie, elle saisirait avec empressement l'occasion de venger l'honneur français... Quel fut mon étonnement lorsque j'entendis *tirailler des coups de fusil le long du chemin dans les arbres!...* C'était la garnison de Verdun qui arrivait dans le plus grand désordre, *abattue par la terreur...* Un officier de cette garnison, le premier à qui je parlai, me montra tant d'abattement, *qu'indigné de sa lâcheté*, je le fis conduire en prison.

» Des quatre bataillons, deux refusèrent obstinément d'obéir... les deux autres furent renforcer les postes de Biesmes et de Florent; mais ils y portèrent une contagion funeste. *Ils communiquèrent leurs terreurs à deux bataillons* qui, quelques heures auparavant, étaient décidés à braver les forces réunies de l'ennemi.

» ..... Je vous le demande, bataillon de Maine-et-Loire

(1) *Observations présentées à la Convention nationale.* Paris, novembre 1792.

était-ce Beaurepaire qui vous avait appris à dire que l'ennemi *était invincible ?... Dites, fûtes-vous braves le 3 septembre?* Comment donc avez-vous osé accuser de lâcheté tous les habitants d'une ville ? Ceux-ci ne pourraient-ils pas, avec plus de vraisemblance, vous accuser de les avoir lâchement abandonnés ? etc., etc. »

Je n'insiste pas. La garnison de Verdun avait pu manquer de résolution. Elle ne fut, pas plus que Louis XVI, coupable de la perte de la ville. Était-ce donc ces femmes et ces filles que, dès le 9 février 1793, le rapport lu à la Convention désignait à l'échafaud, où leurs têtes devaient tomber dix-huit mois plus tard ? C'est la question qui me reste à examiner. Je chercherai avec soin, puisqu'on les accuse, quelle fut la part véritable des femmes et des filles de Verdun dans la capitulation de cette ville. J'étudierai cette liste de trente cinq noms, qui ne comprend guère que des vieillards, des vieilles femmes et des jeunes filles. Je dirai, d'après des documents inédits, quel fut le vrai crime de ces vierges admirables, dont notre ingratitude avait même oublié les noms, que je rendrai à la lumière ; elles, dont la jeunesse put donner des leçons d'héroïsme à plus d'un proscripteur proscrit à son tour. Je les montrerai dans leur prison, sur la charrette qui les transporte à travers la France ; je les suivrai devant leurs juges, sur l'échafaud politique. L'échafaud politique des femmes et des filles !... La Convention a permis qu'on en dressât, sous ses yeux, l'horrible théorie. Nous renverserons la théorie, comme d'autres (que ce soit leur gloire, même si c'est la seule !) ont renversé l'échafaud ! Vous dites *que le sang même n'a pu effacer cette tache* sur la robe virginale des victimes. Je montrerai que la tache, c'est le sang tout seul ; et qu'elle est sur vous !

II

(9 FÉVRIER 1851.)

Il me reste à raconter aujourd'hui, simplement, s'il est possible, et comme elle s'est accomplie, l'histoire du martyre des vierges de Verdun.

J'ai été entraîné dans ce récit, comme on l'a pu voir, par le désir de réfuter un paradoxe étrange, jeté à l'ignorance du peuple avec un inexplicable oubli de la vérité, de la justice et de la pitié. J'y suis retenu par l'intérêt même des sources où j'ai puisé et des confidences que j'ai reçues. Et toutefois, avant de recommencer ces tristes recherches parmi des tombeaux, je sens qu'il me faudrait compter peut-être avec l'optimisme de quelques-uns de mes lecteurs qui, satisfaits du présent sans doute, me crient : Pourquoi ce retour vers un passé lamentable ? — Pourquoi ? Demandez à la foule qui, dans les salles de l'Exposition, s'arrête de préférence devant cette fatale scène de thermidor, l'œil fixé à ce guichet sombre qui s'ouvre sur l'échafaud ? Est-ce donc une fantaisie des peintres qui a réuni toutes ces toiles à l'aspect sinistre ? ou bien est-ce la pensée même et la préoccupation du public qui s'y reproduit ? Je ne sais ; mais si nous sommes loin par le temps, et si nous nous croyons loin par les mœurs des fureurs de 1793 pourquoi les mêmes plumes qui protestent contre l'échafaud politique, nous infligent-elles l'apothéose des jurés de Robespierre (1) ? Pour moi, je me défie de ces convertis de

(1) *Almanach du Peuple*, p. 46.

fraîche date, pénitents équivoques, philanthropes en carmagnole, qui prêchent la fraternité en jetant l'éloge au bourreau, l'injure aux victimes.

Le 6 floréal an II (25 avril 1794), une longue file de charrettes vint s'arrêter au pied de l'échafaud révolutionnaire. Cette immense *charretée* comprenait les trente-trois condamnés de la catégorie de Verdun. Leur crime remontait à l'époque de la capitulation de cette ville (2 septembre 1792), c'est-à-dire à près de deux ans en deçà. Parmi les hommes, au nombre de vingt et un, on ne comptait guère que des vieillards, dont trois septuagénaires. Parmi les six femmes condamnées, pas une n'avait moins de quarante ans. Parmi les six filles exécutées, pas une n'avait plus de vingt-quatre ans au moment du crime, une avait seize ans. Deux autres, pour lesquelles la peine de mort avait été commuée en vingt ans de réclusion, n'en avaient que quinze. Ces dernières furent mises au carcan le lendemain, 7 floréal.

Parmi ces victimes, on comptait Suzanne et Gabrielle Henry, filles de Henry, président du ci-devant bailliage de Verdun, âgées (en 1792) de vingt-quatre et vingt-trois ans; Anne, Henriette et Hélène Watrin, filles d'un ancien capitaine d'infanterie, âgées (en 1792) de vingt-trois, vingt et un et vingt ans; et enfin Marguerite-Angélique La Girosière, fille de La Girosière, prévôt des campagnes. L'âge de cette dernière a été l'objet d'une controverse. Le recueil (souvent inexact) des *listes des guillotinés* dit quarante-huit ans (1). Le *Moniteur* et le *Bulletin du Tribunal révolutionnaire* disent dix-huit ans, c'est à dire seize ans à l'époque de la prise de Verdun. Je n'ai aucune raison de ne pas

(1) N° 18, p. 7.

m'arrêter à ces deux autorités puisqu'elles s'accordent. Je fais remarquer seulement que M. David (d'Angers), quand il s'est si agréablement moqué de « *notre sensiblerie posthume à propos de ces jeunes vierges de Verdun, dont la plus jeune avait au moins quarante ans,* » avait sans doute adopté la tradition, évidemment erronée, qui donne quarante-huit ans à mademoiselle La Girosière. Mais n'importe!

Quel était le crime de ces jeunes filles, crime pour lequel une captivité de deux ans, avec l'incessante perspective de la mort, n'avait pas paru une expiation suffisante? Je ne dis rien des faits imputés aux autres condamnés. J'ai montré, dans une précédente étude, que la capitulation de Verdun avait été le fait de la démagogie, non du royalisme, et je ne suis pas plus disposé aujourd'hui qu'alors à passer condamnation sur les griefs accumulés contre les accusés sérieux, hommes ou femmes, impliqués dans cet absurde procès. Mais les filles de quinze ans, de dix-huit ans, de vingt ans, voyons, quel était leur crime?

Je n'ai aucune intention de m'étendre sur ce qui, dans les accusations dirigées contre les filles de Verdun, se rapporte aux faits antérieurs à la capitulation de la ville. Même à Paris, la tourbe révolutionnaire ameutée autour de leur échafaud ne fut pas dupe de ce mensonge de la justice. Et ici, j'ai hâte de faire intervenir un témoignage qui me servira plus d'une fois dans la suite de cette étude, témoignage sacré, car c'est celui d'une mère écrivant pour l'édification de sa fille. J'ai dit que, parmi les filles condamnées pour la reddition de Verdun, deux échappèrent à la mort par une commutation de peine, Claire Tabouillot et Barbe Henry, toutes deux âgées de quinze ans. Barbe Henry, mêlée pendant si longtemps à cette infortune de sa famille (sa tante et ses deux sœurs furent exécutées), eut plus

tard l'idée d'écrire le récit de cette horrible épreuve. Elle était devenue la femme de M. Meslier, colonel-inspecteur aux revues, qui fut plus tard adjoint à la mairie de la ville de Metz. Le récit de madame Meslier n'a été ni imprimé, ni publié. Il avait été écrit pour être lu par sa fille, au moment où cette jeune personne se préparait à faire sa première communion. C'est l'œuvre d'un cœur modeste et résigné, plein de fermeté et de douceur, de charme et d'autorité. On sent que la vérité est là sans parure, mais non pas sans noblesse; sans prétention littéraire, mais non pas sans valeur historique. Je dois à l'obligeance d'un spirituel ami la communication de quelques pages de ces mémoires. Elles me serviront souvent de guide dans cette recherche, parfois difficile, de la vérité (1).

Dans les faits relatifs à la capitulation de Verdun, voici quelle fut la part de la famille Henry, qui fournit trois victimes à l'échafaud et une au carcan. Pendant le bombardement, les demoiselles Henry et leur tante s'étaient réfugiées dans une cave; mais le feu vint à se déclarer dans une maison voisine. Barbe Henry et une de ses sœurs sortirent aussitôt de leur retraite pour porter secours aux incendiés; elles travaillèrent toutes deux à opérer le déménagement de la maison :

« ..... Nous ne pensions pas au danger, écrit madame Meslier; ce n'est qu'en portant des effets au milieu de notre jardin que nous vîmes toute l'horreur de cette nuit; car les bombes et les boulets passaient si près de nous, en se croisant sur nos têtes, que souvent nous étions obligées de

(1) Je donne dans l'*Appendice* tout ce qui m'a été communiqué du manuscrit de madame Meslier, auquel je n'ai emprunté, pour l'utilité de mon récit, que quelques extraits.

déposer nos fardeaux... mais notre zèle n'en était pas altéré. Et maintenant que trente-cinq ans se sont écoulés depuis cette époque, j'ai peine à concevoir comment des jeunes filles, faibles et naturellement timides, ont eu la force de supporter tout ce que leur bon cœur leur a suggéré. En vérité, l'on fait sans y songer de grandes choses, quand on s'oublie soi-même pour ne voir que le bien que l'on peut faire... »

Ici vient se placer un détail significatif. J'ai établi précédemment l'impossibilité où se trouvait Verdun, au moment du siége, de résister, avec *ses cinquante-deux artilleurs*, ses remparts démantelés, sa garnison découragée, à l'effort de l'armée prussienne. Les Mémoires de madame Meslier établissent clairement la part de la population verdunoise dans ce découragement universel :

« .... Les habitants injuriaient le commandant de la place pour le forcer à capituler... *La populace jurait, criait* en tirant la sonnette des paisibles rentiers, *les forçant de sortir de chez eux* sans qu'ils sachent pourquoi. Dans un instant la première classe de la société se trouva, *malgré elle*, au milieu de cette bande de forcenés qui demandaient à grands cris la reddition de la place... »

N'oublions pas que les victimes de Verdun appartenaient toutes à cette première classe de la société, qu'on obligeait à descendre dans la rue pour se joindre à la foule qui demandait à capituler. Est-ce là qu'il faut chercher le secret de ces *manœuvres et intelligences* signalées par l'arrêt de condamnation prononcé contre elles, « attendu, dit cet arrêt, qu'elles doivent être, *par leur âge*, rangées dans la classe des personnes convaincues d'*avoir commis sciemment* (1) les

(1) *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, p. 203, t. IV.

délits dont elles étaient accusées ?..... » Mais, je le répète, cette accusation « d'avoir livré la place de Verdun, » dirigée contre des jeunes filles la plupart mineures, était réfutée par l'instinct de la multitude elle-même, si perverse qu'elle fût, qui avait envahi les abords de l'échafaud. Voici ce que madame Meslier raconte de son exposition, avec Claire Tabbuillot, en face de l'échafaud teint du sang de leur mère et de leurs sœurs, exposition qui dura six heures :

« ..... Au-dessus de nos têtes était écrit que nous avions *livré la ville de Verdun à l'ennemi*, en lui fournissant de l'argent, des vivres et *des munitions de guerre de toute espèce*. Nous ne pouvions lire cette inscription, et ce ne fut que longtemps après que nous avons connu ce ridicule libelle. Les spectateurs, en le parcourant, *haussaient les épaules de pitié*; et malgré la foule du peuple qui environnait l'échafaud, *nous ne reçûmes pas d'insultes*..... »

Ainsi le peuple de floréal an II ne crut pas, lui-même, à la complicité des filles de Verdun dans la capitulation de cette ville. Passons donc sur ce grief, et abordons-en un autre qui paraît au premier abord plus sérieux.

La ville de Verdun, qui n'avait pas voulu, qui n'avait pas pu résister à l'armée prussienne, comment accueillit-elle les Prussiens ? Quelle fut la part des femmes dans cet accueil ? Que faut-il croire d'une députation de jeunes filles qui allèrent, dit M. de Lamartine, « parées de robes de fête, semer processionnellement des fleurs sur les pas du roi de Prusse, à son entrée dans la ville (1) ? » Par qui et dans quel but fut portée au camp de Frédéric-Guillaume II

(1) *Les Girondins*, t. III, p. 302.

cette célèbre corbeille de dragées que le conventionnel Cavaignac signalait, dans son rapport du 9 février 1793, à l'indignation de la République française, « délit avoué, dit le rapporteur, par les coupables mêmes ? » Enfin ce bal, où des Françaises dansèrent avec des officiers prussiens, *le soir même* de la prise d'une ville française, ce bal néfaste, qui le donna? Qui le reçut? Qui en eut l'idée au camp de Regret? Qui s'en souvient à Verdun? On voit que je me place du premier coup et sans hésiter au cœur même des griefs les plus redoutables que l'histoire, la chronique, la poésie et la tradition imputent à la population verdunoise.

Je commence par dire que tous ces crimes, fussent-ils aussi prouvés qu'ils le sont peu, auraient été, à l'époque où ils se rapportent, de l'espèce de ceux que la loi nomme excusables, à raison des circonstances mêmes au milieu desquelles on suppose qu'ils furent commis. J'ajoute, pour couper court à tout commentaire malveillant de ce que je vais dire, que j'aurais mieux aimé, pour ma part, que l'armée prussienne fût reçue à Verdun comme elle le fut quelques jours plus tard à Valmy et à Jemmapes. Quel que fût le prétexte dont l'invasion se couvrait, cette manière dont les étrangers furent reçus par Kellermann, Chartres et Dumouriez est beaucoup plus de mon goût. Mais faut-il donc le rappeler ici ? Quand l'armée prussienne vint placer ses batteries sur les hauteurs de Saint-Barthélemy, le mois qui avait vu tomber de fait le trône de Louis XVI (car son abolition légale est du 21 septembre), ce mois n'était pas même expiré. Le roi, pour beaucoup de ses sujets de la veille, était un captif aux mains des révoltés. Une armée étrangère, qui se faisait précéder par un corps d'émigrés français (j'ai dit que M. de Châteaubriand y

figurait) et par les frères et les cousins de Louis XVI, une armée qui semblait n'agir que pour le compte de S. M. très-chrétienne ; qui remplaçait, partout où elle s'établissait, le drapeau tricolore par le drapeau blanc, cette armée, commandée par un roi, pouvait bien, au moment où elle parut sous Verdun, au milieu de l'horreur que les crimes du 10 août inspiraient à la France encore peu habituée à un pareil régime, apporter avec elle l'espoir de la délivrance plutôt que la peur de l'oppression. Je n'excuse pas. Je raconte. J'ajoute qu'un écrivain qui n'est pas suspect d'indulgence en cette matière, M. Paul Mérat, a parfaitement caractérisé ce penchant des esprits, et il en fait honneur, tout républicain qu'il était (M. Paul Mérat est récemment mort en Afrique), à l'énergique fidélité des partisans que le régime, déchu de la veille, comptait encore à Verdun. « Seuls, dit-il, seuls peut-être dans toute la France, ils eu-
» rent le courage de leur opinion en protestant contre ce
» coup d'État » (le 10 août). — « Il n'est pas étonnant,
» écrit-il ailleurs, que, dans ces dispositions d'esprit, il se
» soit trouvé à Verdun des gens qui considéraient cette
» arrivée des Prussiens comme le premier pas vers l'an-
» cien ordre de choses, comme la fin de l'anarchie et des
» émotions révolutionnaires. »

Une autre preuve des dispositions dans lesquelles l'armée prussienne fut reçue à Verdun, je la trouve dans un curieux livre que j'ai sous les yeux, *les Réminiscences de la campagne de France* (1). L'auteur de ce livre, le prince royal de Prusse, alors âgé de vingt-deux ans, commandait une brigade de l'armée du roi son père, auquel il devait succéder, quel-

(1) Voir l'ouvrage intitulé : *Documents relatifs aux campagnes en France et sur le Rhin* (1792-1793), tirés des papiers militaires de Frédéric-Guillaume III, traduits par Paul Mérat (Paris, 1848.)

ques années plus tard, sous le nom de Frédéric-Guillaume III. Ce qu'il appelle *ses réminiscences* n'est, en effet, qu'un journal très-minutieux, très-circonstancié, très-personnel et assez peu militaire des incidents qui se rapportent à cette campagne. Mais ce journal a un cachet éminent de sincérité, et s'il y a un document qui, dans le sujet qui nous occupe, mérite d'être consulté, c'est celui-là. Or, que raconte le jeune prince de son entrée à Verdun? Le général Kalkreuth avait été chargé de régler les conditions relatives à la reddition de la place :

« ..... Mon frère et moi, nous demandons à S. M. la permission d'accompagner Kalkreuth.... Elle nous l'accorde, mais sous la condition que nous garderons l'*incognito*. Nos décorations et nos insignes sont décousus à la hâte, je passe ma redingote et je pars avec le général comme faisant partie de son état-major... Le général Kalkreuth se fait reconnaître, lui et sa suite sont autorisés à entrer, et la porte se referme sur eux. Le général, se dirigeant droit sur l'Hôtel de Ville, passe au milieu des habitants et des troupes françaises, *presque toutes gardes nationales*, déjà rassemblées pour le départ. *Il est accueilli partout avec respect.* Les troupes, qui étaient déjà sous les armes, et parmi lesquelles se trouvaient des hommes qui avaient embroché des pains dans leurs baïonnettes, *lui présentèrent presque toutes les armes. Leur tenue, d'ailleurs, était calme et tranquille.....* Un jeune officier s'approche en souriant de mon frère et lui dit : « *Ah! vous êtes sûrement un prince;* on le reconnaît bien à cette marque. » Il lui montrait la place où la marque des décorations était visible sur le vieux collet qu'il portait.... Comme nous passions par la rue qui conduit à la citadelle, une jeune et très-jolie demoiselle, fort bien mise, sort d'une maison, s'avance vers nous, *me donne la*

main avec beaucoup d'affabilité, et me dit que les Prussiens sont les bienvenus (1). »

Les Prussiens sont les bienvenus ! Ne croyez pas pourtant que le jeune prince, dont la raison se montre parfois très-supérieure à son âge, se dissimule aucune des fautes de cette campagne. Il a des mots et des souvenirs qui peignent au vrai, et vivement, le péril et l'impuissance de ces interventions politiques des armées à la suite d'émigrations fanfaronnes, que le moindre succès exalte jusqu'à la folie, que le moindre échec déconcerte jusqu'au ridicule. Je lis à la date du 11 septembre 1792 et à propos de la marche de l'armée prussienne sur Valmy : ..... « Aspect pitoyable des princes français mouillés jusqu'aux os et suivant le roi à cheval. » Ailleurs (il s'agit cette fois d'une retraite) : « Je rencontrai quelques émigrés qui suivaient » à cheval la même route que moi sans me connaître et » qui me firent plusieurs questions indiscrètes, me de- » mandant, entre autres, pourquoi nous battions en re- » traite, etc. Je leur répondis très-sèchement ! » Le prince de Prusse n'est donc pas suspect d'un enthousiasme exagéré pour la cause qu'il vient défendre. Je le soupçonne même, malgré son horreur bien naturelle pour les excès de la démagogie parisienne, d'être plus près, par le cœur, de ces soldats du sol français qu'il faut combattre, que de ces chevaliers équivoques de l'émigration qu'il faut protéger, et il cite volontiers, à propos de ces soldats de la France, ce qui donne une idée de leur courage, de leur originalité et de leur esprit. Un jour, les hussards de sa brigade lui amènent un chasseur qui avait la mâchoire brisée et le visage inondé de sang. « Je lui demandai comment

(1) P. 22, 23, 25.

cela lui était arrivé. *Ils m'ont rasé un peu trop près*, répond le blessé. » Ces reparties à la française excitent toujours l'admiration du prince étranger. Quoi qu'il en soit, Frédéric-Guillaume juge très-sainement de la situation des esprits en France, au moment de l'entrée de l'armée prussienne, et voici quelques lignes qui prouvent, avec une évidence incontestable, dans quels sentiments, discrètement bienveillants, elle avait pu être accueillie à Verdun car cette fois il ne s'agit pas des bourgeois d'une petite ville : la scène est à Longwy, en octobre 1792; l'armée prussienne regagne la frontière ; un régiment français est rassemblé sur la Place du Marché ; et voici ce qu'écrit le prince Frédéric :

« ..... Autour de nous se rassemblèrent une grande quantité d'officiers dont la plupart s'entretinrent avec nous *d'une façon pleine d'abandon et de franchise*... Ils ne manquaient jamais l'occasion de témoigner de l'estime pour les Prussiens... Puis la conversation tomba sur les princes d'autrefois. Ils firent des comparaisons entre eux et ceux qui gouvernent la Prusse, *comparaisons qu'ils savaient remplir de compliments très-flatteurs pour nous*. Si l'entretien eût duré plus longtemps, *ils m'auraient, je crois, choisi pour leur roi ; ils m'honorèrent même de cette proposition*, qui, à ce que je puis concevoir, n'était guère qu'un prétexte de parler, mais qui néanmoins me parut fort drôle dans la bouche de ces gens... (1) »

Remarquez que la France était en pleine République.

Pourquoi ai-je insisté sur ces détails? Outre leur intérêt historique, il me semble qu'il s'en répand un certain jour sur la question qui nous occupe. Puisque le 22 octobre 1792, un mois après l'ouverture de l'ère républicaine

(1) P. 94.

et dans cette lune de miel de la démagogie triomphante, des officiers français, vainqueurs dans une grande bataille, osaient bien, en présence d'un prince de Prusse, faire si bon marché de la république, comment s'étonner que le 2 septembre, quand Louis XVI, prisonnier de ses sujets, était encore leur roi, des bourgeois de Verdun aient accueilli avec un mélange de respect et de sympathie, sans servilité mais sans épouvante, un prince étranger qui arrivait avec une avant-garde française, et faisait porter avec honneur, parmi ses enseignes, comme un signe de réconciliation et de paix, le glorieux drapeau de Fontenoi? Et maintenant, s'il était prouvé que les filles de Verdun sont allées au-devant du roi de Prusse en semant des fleurs sous ses pas, qu'elles ont porté un panier de dragées à son camp de Regret, et qu'elles ont dansé à son bal; si ces crimes étaient prouvés, nous savons leur excuse. Et si nous pouvions douter des sentiments qui les inspiraient, un poëte nous les dira. Mais que dis-je, un poëte? Avant d'être un des orateurs et un des chefs de la démocratie parisienne, avant de siéger au comité des Seize, M. Victor Hugo était un écrivain d'un patriotisme incontestable; et ce n'est pas lui, fils d'un général de la République et de l'Empire, lui, en 1818, quand le souvenir récent d'une double invasion pesait encore sur tous les cœurs et passionnait tous les esprits, ce n'est pas lui qui aurait transigé, à propos des vierges de Verdun, avec les délicatesses et les scrupules de l'honneur national! M. Victor Hugo était jeune en 1818. Mais la même jeunesse qui aurait pu l'attendrir sur le sort des victimes du 6 floréal, l'aurait affermi contre une défaillance de son cœur français. Voici pourtant ce qu'il écrivait, encore plus peut-être en historien qu'en poëte :

. . . . . .

Quand nos chefs, entourés des armes étrangères,
Couvrant nos cyprès de lauriers,
Vers Paris lentement reportaient leurs bannières,
Frédéric sur Verdun dirigeait ses guerriers.
Verdun, *premier rempart de la France opprimée,*
D'un roi libérateur crut saluer l'armée.
En vain tonnaient d'*horribles lois !*
Verdun se revêtit de sa robe de fête,
Et, *libre de ses fers*, vint offrir sa conquête
Au monarque *vengeur des rois.*
Alors, vierges, vos mains (ce fut là votre crime !)
Des festons de la joie ornèrent les vainqueurs.....

C'est ainsi que le célèbre auteur des *Odes et Ballades*, e avouant ce qu'il appelle ironiquement le *crime* des vierge de Verdun, l'absout et le glorifie. Mais je suis, quant à mo en mesure d'aller encore plus loin que M. Victor Hug dans la justification des victimes. Je nie le crime, et voi pourquoi :

D'abord le souvenir de ce bal donné par le roi de Prusse le soir de la capitulation, ne repose sur rien. Il n'exist pas quelque part, dans un ouvrage digne de foi, une trac sérieuse du bal prussien. Le rapporteur de la Convention Cavaignac, n'en parle que comme d'un bruit dont la preuv lui manque. Fouquier-Tinville lui-même n'en dit mo Madame Meslier (Barbe Henry), qui avait quinze ans l'époque où ce bal est supposé (et comment l'eût-elle ou blié ?), madame Meslier n'en fait pas mention. Même silenc de la part du prince de Prusse. Cependant le prince d Prusse n'oublie rien. Son livre est rempli de détails qu attestent non-seulement la fidélité, mais la frivolité de s mémoire. Ainsi, par exemple, et qu'on me pardonne cett digression, le prince Frédéric-Guillaume n'oublie pas qu

le 12 septembre 1792, à Montfaucon, un paysan lui donna, au lieu d'eau qu'il demandait, un verre plein d'hydromel; — que le 19 il a eu la colique, et, le 14 octobre, mal aux dents; — que, dans la nuit du 20 septembre, l'enseigne Furbenheim, du régiment de Bayreuth, couché à ses côtés sur la paille du bivouac, l'a empêché de dormir par son agitation fatigante; il n'oublie pas, au pillage de Somme-Suippe, ce fusilier de Berch qui lui apparaît *drapé dans une vieille couverture piquée,* ni le prince ***, qui fait frire une omelette pour le roi pendant la canonnade de Valmy. Il n'oublie pas que, le 30 septembre, il a fumé une pipe *avec assez de succès;* — que, le 2 octobre, le roi lui a envoyé, comme il se mourait de faim, *une assiette pleine de lentilles et de viande de porc,* et qu'il a été moins heureux le 16 :

« Tout notre repas du jour, écrit-il, avait consisté dans » un plat de choucroute que nous avions pris à huit heu- » res du matin, et qui nous avait été envoyé des bagages » dans un chaudron. *Tout le monde semblait trouver étrange* » que le roi se fût mis à table, devant sa tente, avec Bis- » choffwerder, le prince de Nassau et Luchesini, et *qu'il* » *ne parut pas faire attention à moi* (1). »

Telle est l'exactitude anecdotique du prince Frédéric-Guillaume. Ai-je besoin d'ajouter que les dames et les filles de Verdun occupent une place notable et légitime dans la série de ces souvenirs si fidèles?

« La veille (4 septembre), avant que nous ne changions » de position, plusieurs personnes de Verdun arrivèrent » *pour examiner notre camp.* Je rencontrai entre autres, » sur la grand'route, une société de dames fort bien vê- » tues. Quelques-unes étaient âgées; mais elles avaient eu

(1) P. 86.

» soin de se faire accompagner par quelques visages jolis
» agréables à voir..... Je les abordai avec beaucoup de po-
» litesse; elles me répondirent de même; et je les accom-
» pagnai à pied, en me tenant à une certaine distance
» conduisant mon cheval par la bride... Leur conversatio
» me plaisait infiniment. »

Le prince de Prusse a raison. Les filles de Verdun, surtout celles qui périrent sur l'échafaud ou furent exposées au carcan, étaient parmi les plus jolies, les plus vives e les plus spirituelles de la contrée. Et vous croyez maintenant que ce chroniqueur si exact, qui n'oublie ni une promenade, ni un sourire, ni un bouquet, ni un baiser (*voi* notamment la page 80 de ses *Réminiscences*), vous croye que le prince Frédéric, lui, le galant cavalier, le danseu accompli, il aurait oublié le bal donné par son père a camp de Regret? Ce bal est donc une invention, si ce n'es une calomnie. Et au surplus on m'écrit de Verdun aujourd'hui même : « Vous aurez bien raison de nier absolu
» ment le bal du roi de Prusse. J'ai pris des information
» auprès des danseurs de l'époque. L'un d'eux, M***, âg
» de quatre-vingts ans, mais qui a conservé toute la frai
» cheur de sa mémoire et de son esprit, m'a affirmé qu'i
» n'y avait pas eu de bal à cette triste époque, et qu'on n'a
» vait dansé ni à Verdun, ni au camp, ni ailleurs. »

Et, en effet, le roi de Prusse n'était pas d'humeur à faire danser les femmes et les filles de Verdun; il avait d bien autres soucis en tête. Il est certain, au contraire, qu quand la députation des dames se présenta devant S. M. non pas poussée par un fol enthousiasme, ni parée, comm je l'ai lu quelque part, de *robes de soie brodées de fleurs d lis d'or*, mais pour le motif que je dirai tout à l'heure; i est certain qu'elle fut reçue, sinon avec mépris, comme l'

lit Fouquier-Tinville, du moins avec une froideur manifeste. « Le roi, dit un témoin oculaire, n'accepta pas la corbeille. On fut forcé de la rapporter à Verdun (1). »

Quelle était donc cette députation, la seule dont il reste une trace sérieuse et dont le souvenir a servi à engendrer tant de contes, à accréditer tant de mensonges, à charger de tant d'ignominies gratuites de saintes mémoires? C'est ici, qu'en rapprochant des *Réminiscences* du prince de Prusse les extraits qui m'ont été communiqués des Mémoires de madame Meslier, je suis arrivé à me former une idée, que je crois suffisamment exacte, de cette circonstance si longtemps et si fâcheusement controversée.

Voici d'abord ce qu'écrit le prince de Prusse. On sait qu'il était entré à Verdun, le jour même de la capitulation, avec le général Kalkreuth, gardant l'incognito... « Nous » sortons à cheval, dit-il, par la Porte-Chaussée, et nous » rentrons heureusement au camp. *Il n'en fut pas de » même du comte de Henkel, lieutenant dans les hussards de » Kœhler, qui fut assassiné dans le faubourg...* » D'après le récit de madame Meslier, le seul qui soit d'accord avec les souvenirs du prince de Prusse, au moment où la capitulation venait d'être signée à l'Hôtel de Ville, un officier prussien (qu'elle ne nomme pas) fut assassiné. Un coup de fusil était parti de la fenêtre d'un perruquier. Le bruit se répandit aussitôt que la ville allait être mise à sac. Les autorités courent en députation auprès du commandant de l'armée prussienne, qui répond « que les droits de la » guerre sont rigoureux, mais que le roi vient d'arriver au » camp, et qu'il va envoyer prendre ses ordres. »

« ...Dans cet instant, écrit madame Meslier, où la crainte

(1) Cité par Paul Méral, p. 232.

l'emportait sur l'espoir, chacun s'agitant pour savoir l sort qui attendait la ville, les bruits les plus horribles cir culaient. *Je ne sais qui imagina d'aller en députation* ol frir des dragées au roi de Prusse, *mais cette idée fut géné ralement adoptée.* Les dames offrirent leurs bourses, et d jeunes demoiselles furent choisies pour offrir à Sa Majesté la jolie corbeille qui renfermait les dragées. Ma tante la baronne de Lalance, fit atteler ses chevaux *à son charrio* et nous conduisit au camp. *Tout cela s'était fait si précipi tamment que nous ne savions pas un mot de ce qu'on voula faire de nous. Nos parents parlaient entre eux, sans nous rie dire...* »

Ainsi, dans un moment de panique, on croyait au pil lage, on voulait sauver la ville... D'honorables dames s dévouaient à une démarche, sinon périlleuse, au moins pé nible et humiliante, et elles emmenaient leurs filles, o leurs nièces, ou leurs amies, non moins dévouées qu'elles C'est ainsi que se trouve expliqué, réduit à ses propor tions réelles et rapporté à son motif véritable, *le crime de vierges de Verdun.* Ce fut en effet madame Meslier qui pré senta la corbeille, en compagnie de Claire Tabouillot. Le autres victimes du 6 floréal complétaient la députation Telle est la vérité. Elle sort avec une évidence incompa rable du rapprochement des deux récits que je viens d citer, récits qui n'étaient pas destinés à la publicité, sort de confession personnelle et solitaire, où rien n'est donn à l'effet extérieur et à l'arrangement artificiel de la pensé

Tel était donc le crime. Quel fut le châtiment ?

Ah ! j'aurais compris peut-être qu'après la chute d trône de Louis XVI, dans la première fureur aveugle e sanguinaire de son triomphe, la démagogie parisienne, vic torieuse à Paris, vaincue à Verdun, eût frappé, sans regar

ler au sexe ni à l'âge, tous ceux qu'elle croyait complices de cette capitulation qui semblait la livrer à la vindicte de l'étranger ! Oui, j'aurais compris cette fureur en la détestant !

> ..... Mais que ma cruauté survive à ma colère !
> Que, malgré la pitié dont je me sens saisir,
> Dans le sang d'un enfant je me baigne à loisir !...

mais que, deux ans après la prise de Verdun, la République française, rassasiée de vengeance, gorgée de sang humain, maîtresse de la France et menaçant l'Europe ; que la République qui, au 5 floréal an II, a repris Toulon aux Anglais, les lignes de Wissembourg aux Prussiens, la ville de Lyon aux royalistes, qui a gagné la bataille de Hondschoote sur le duc d'York, qui va gagner celle de Fleurus sur le prince de Cobourg ; que la République française, après tant de crimes, mêlés de tant d'exploits, parvenue à cette satiété du carnage et à cette sécurité de la victoire, soit venue demander compte, la hache à la main, à de pauvres filles, oubliées dans ses cachots, d'une corbeille de dragées offerte deux ans plus tôt au roi de Prusse ; — non, dans la longue histoire des iniquités révolutionnaires, j'en ai trouvé de plus horribles peut-être par le détail ; il n'en est pas une seule qui ait à ce degré le caractère du lâche abus de la force, de l'implacable mépris de la vie humaine, de la férocité frénétique, sauvage et imbécile !

Car vous croyez peut-être que c'est pour examiner à loisir ce facile procès que la République française a mis deux ans à le juger ; que c'est pour épargner *la candeur et la stoïque vertu de ces excellents vieillards* qui, suivant M. David (d'Angers), composaient le tribunal criminel, que la Révolution a fait durer l'instruction deux ans. Eh bien !

ouvrez ce procès. C'est un monument de sottise, d'inconséquence, de contradiction, de légèreté insouciante e meurtrière. Ce n'est pas seulement la violation de la justice; c'en est la parodie, la caricature. On rougit, je ne di pas pour son pays, mais pour son espèce, de cette lâchet de quelques hommes indignes qui, armés de lois terribles entourés de gendarmes, embusqués derrière l'échafaud prodiguent l'injure à des femmes et à des filles! Non pa que je prétende, après M. Victor Hugo, que Fouquier-Tinville ait essayé sur les filles de Verdun l'attentat que l bourreau consomma sur les filles de Séjan dans la Rom de Tibère.

..... L'accusateur, que votre *aspect enflamme,*
Tressaille d'un honteux transport.

. . . . . .

Il croit vos chastes cœurs par la crainte abattus.
Du mépris qui le couvre acceptez le partage ;
Souillez-vous d'un forfait ; l'infâme aréopage
Vous absoudra de vos vertus !

Non, je ne crois pas à cette infamie que M. Victor Hug prête à Fouquier-Tinville. Fouquier-Tinville n'en a pa besoin ; celles du procès lui suffisent. Et déjà, avant l départ des accusés pour Paris, quand le comité révolu tionnaire de Verdun avait procédé à leur interrogatoire Barbe Henry avait pu juger des traitements qui le étaient réservés par une juridiction plus élevée. Madam Meslier raconte que lorsqu'elle parut en présence du pré sident de ce comité, un moine apostat, lequel était coifi du bonnet rouge : « Comment t'appelles-tu? lui avait-dit. — Barbe Henry. — Quel âge as-tu? — Seize ans. — (S'adressant au greffier.) Ecris : *Fille majeure.* — Non, ci toyen, je ne suis pas majeure, puisque je n'ai que seiz

ans. — Tais-toi, tu aimes les Capet, puisque tu as offert des dragées et des fleurs au tyran prussien. (Au greffier.) Citoyen, écris : *Fille majeure.* » Pourtant Barbe Henry parvint, à force de protestations, à faire écrire son âge véritable. Ceci me rappelle l'histoire de ce jeune homme qu'une erreur de nom fit périr sur l'échafaud. Mellet, âgé de seize ans, s'entendit appeler dans la cour du Luxembourg. Interdit, il monte dans la chambre d'un détenu, ami de sa famille : « On m'appelle, dit-il en pleurant; que leur ai-je fait ? » Un second appel le fait descendre. On l'emmène. C'était un nommé Bellay, âgé de quatre-vingts ans, que portait la liste de proscription. Cependant le jeune homme arrive devant ses juges. « Ton âge? » Il répond : « Seize ans. — N'importe, dit le président, *tu en as bien quatre-vingts pour le crime* (1) ! » Et il est condamné à mort. Fouquier-Tinville trouve aussi que les filles de Verdun sont plus que mûres pour le crime, parce que, si jeunes qu'elles soient, elles ont refusé d'accuser leurs complices, c'est-à-dire leurs tantes, leurs mères, leurs sœurs, leurs compagnes...

« Vous avez vu, dit-il, avec quelle opiniâtreté, quel entêtement, de jeunes filles, *cédant sans doute aux suggestions perfides de leurs mères et partageant ainsi leurs crimes*, se sont refusées à toute espèce d'éclaircissement et ont en quelque sorte méprisé les moyens que le tribunal leur ouvrait, sinon d'établir entièrement leur justification, au moins d'expliquer leurs torts et de les atténuer ; et *de ce silence criminel, j'en conclus* que ces jeunes tiges sont aussi

(1) *Histoire générale et impartiale des erreurs, des fautes et des crimes commis pendant la Révolution française*, t. I, p. 355. Paris 1797.

corrompues que le tronc d'où elles sortent !..... (1) »

Cette phraséologie féroce résume tout le procès des vierges de Verdun. Il fallait un crime à l'accusateur public, et le crime manque. Eh bien ! le crime, on le trouvera. Tacite l'avait prévu. « Ce sera le silence. » On avait compté sur les dénonciations réciproques des accusés, et que les filles accuseraient leurs mères, que les mères abandonneraient leurs filles. C'est le contraire qui arrive ; car en regard de ces indignités de la justice républicaine, il y a ce beau spectacle dont parle Sénèque, le juste aux prises avec l'adversité, et cette fois ce n'est pas un roi tombé, un philosophe traîné aux gémonies, un général vaincu, désarmé et inflexible, qui donne ce spectacle au monde; ce sont de pauvres filles qu'on traîne depuis deux ans, avec toutes sortes de raffinements barbares, par toutes les prisons de la Terreur, qui manquent deux fois d'être massacrées par la populace, une fois à Saint-Mihiel, où de braves soldats les sauvent; une autre fois à Paris, où la foule leur crie : *A bas les chapeaux verts ! Hors la loi les Charlotte Corday !* — et qui, amenées devant leurs juges pour y recevoir, comme dit M. Grille, « la leçon du sang, » y paraissent dans l'attitude d'une admirable résignation, sans forfanterie mais sans faiblesse, sans affectation d'héroïsme mais sans pusillanimité devant la mort, modestes dans leur innocence, timides dans leur vertu, douces envers leurs bourreaux, mais ne cédant rien à l'accusation de ce que l'amitié, la parenté, la religion et la conscience lui refusent ! Delille n'avait pas lu le touchant Mémoire de madame Meslier, qui me fournit les éléments de ce récit, quand il disait dans son langage un peu emphatique :

(1) *Bulletin du Tribunal révolutionnaire*, t. IV, p. 202.

Vous eûtes la beauté, vous eûtes le courage !
Vous vîtes *sans effroi* le sanglant tribunal ;
Vos fronts n'ont point pâli sous le couteau fatal (1).

Mais Delille disait vrai. Pas une de ces pauvres filles n'eut peur, je ne dis pas de la mort, ce n'était rien peut-être dans un pareil temps, mais n'eut peur du juge. Quand elles parurent devant le tribunal, après qu'on eut donné à leur défenseur, M. Chauveau-Lagarde, *un quart d'heure pour les entendre*, « derrière les juges, écrit madame Meslier, » étaient placées des femmes *qui les égayaient*, *folâtrant* et » paraissant contentes du nombre des victimes qu'on » allait immoler. Le public, au contraire, paraissait fort » ému. » Parmi les griefs reprochés aux charmantes demoiselles Watrin, il y avait une somme d'argent prêtée par elles à un émigré, leur frère, dit-on. L'aînée avoua le fait, « avec une noblesse au-dessus de son âge, » ajoutant qu'elle avait prêté cet argent à l'insu de ses sœurs. La seconde, Henriette Watrin, conjura les juges de ne pas ajouter foi à cette déclaration, disant qu'elle était seule coupable. La plus jeune, Hélène, fit la même réserve à sa charge. « Cet assaut de grandeur d'âme, dit madame Meslier, arrachait des larmes aux assistants... » Quand vint le tour de Barbe Henry d'être interrogée, l'accusateur public la fit approcher de lui ; puis, apostrophant la tante et les sœurs de l'accusée, il essaya de rejeter sur elles tout l'odieux du crime. C'est alors que la jeune fille, sans répondre un mot, mais par un élan de protestation et d'horreur sublime, quitta précipitamment la place qu'elle occupait auprès de Fouquier-Tinville et alla se jeter dans les bras de ses sœurs. Dites, n'y a-t-il pas là pour Charles Muller, Ary

(1) *Malheur et Pitié*, IIIe chant.

Scheffer ou Delaroche le sujet d'une admirable peinture ?
« Un soldat, qui m'avait introduite dans la salle, dit ma-
» dame Meslier, vint tomber alors sans connaissance à mes
» pieds. Mes sœurs et moi, par un premier mouvement,
» voulûmes porter du secours à ce malheureux, mais il ne
» nous fut pas permis d'exercer cet acte si naturel d'hu-
» manité. Le président ordonna de l'emporter, avec une
» rigueur qui me fit craindre qu'on ne lui fît un crime de
» sa sensibilité... »

Fouquier-Tinville se sentit bravé, bravé doucement, ce qui était le plus dangereux défi qui pût être adressé à ce cœur féroce; et la suite du procès le prouva bien. On a vu dans quel patois (car la langue même, la langue d'Estienne Pasquier, de d'Aguesseau et de Gerbier semblait tombée en démagogie comme tout le reste) l'accusateur public avait reproché aux filles de Verdun *leur criminel silence*. C'est dans le même style qu'il les accuse d'avoir formé, la veille de la capitulation, cet attroupement devant la maison commune, dont madame Meslier nous a fait si naïvement l'histoire. « Une espèce de char, dit-il ailleurs, avait été préparé, orné pour aller prodiguer au tyran de fades adulations... » On lui répond que ce char n'est autre chose dans le Verdunois, qu'une grande charrette à quatre roues destinée à la rentrée des foins et au transport des fumiers et dont on se sert quelquefois pour voiturer le public aux fêtes de village. Ici Fouquier-Tinville ne se tient plus, sa colère éclate.

« Eh bien! s'écrie-t-il, en appréciant à leur juste valeur ces *femmes rampantes*, montées dans leur voiture à fumier, je dis que jamais cette *charrette n'en voitura tant* que lorsque ces femmes allèrent visiter le tyran !... »

« Ce tyran, dit-il ailleurs, qui venait ravager le sol de la

France, car telles étaient les intentions bénignes de ce prétendu libérateur, il n'en faut pas douter; c'est toujours l'intérêt qui mène les rois, *comme c'est l'intérêt qui mène le loup autour d'une charogne...* »

On comprend de reste, sans que j'y insiste, que les *excellents vieillards* qui rendaient alors la justice au nom de la République française une et indivisible n'étaient pas d'humeur à résister à des arguments de cette force. Les jeunes filles de Verdun furent condamnées. « Malheureu-
» sement pour le triomphe de l'innocence, dit le *Bulletin*
» *du Tribunal*, ces jeunes personnes, soit par une opiniâ-
» treté mal entendue, *soit par attachement pour leurs mères*
» ou leurs coaccusées, *n'ont point secondé les vues humaines*
» *du tribunal*, qui s'efforçait de les soustraire au glaive de
» la loi. » Ce qui veut dire, en français vulgaire, que le glaive de la loi les a frappées non pour leur crime, mais pour leur vertu. Avouons-le : jamais le mépris des sentiments qui sont l'honneur de la famille et le fondement des sociétés n'avait été affiché avec un cynisme à la fois plus stupide, plus impudent et plus atroce.

L'arrêt de condamnation prononcé, des applaudissements avaient éclaté dans une portion de l'assistance, *notamment au banc des témoins*. Puis tout à coup, étrange effet d'une exaltation indéfinissable ! les demoiselles Watrin, condamnées à mort, s'étaient mises à applaudir à leur tour, comme par une sorte d'héroïque défi à l'iniquité qui les rappait. Après elles, les autres accusées s'étaient levées, applaudissant de concert, *et se livrant*, dit madame Meslier, *à je ne sais quels transports*. Quant à madame Meslier, qui n'avait pas écouté la lecture du jugement jusqu'au bout, se croyant condamnée à mort comme les autres, elle s'était jetée dans les bras de ses sœurs : « J'oubliai tout, dit-elle,

» j'oubliai tout dans cette étreinte. Oui, ma fille, je me rap-
» pelle encore que cet instant où je crus être rapprochée
» de mes sœurs pour ne plus les quitter, fut pour moi un
» des plus beaux de ma vie ! »

Tel fut ce procès. J'ai essayé, aussi complétement que le permettait l'espace dont je dispose, de caractériser sa physionomie. J'en voudrais maintenant indiquer l'esprit, je voudrais le rapporter à la source d'où il est sorti. Le procès des vierges de Verdun était né d'une théorie perverse, et cette théorie c'est le rapport lu à la Convention le 9 février 1793 qui l'avait posée. Le réquisitoire du 5 floréal était en germe dans le rapport du 9 février. Cavaignac avait précédé Fouquier-Tinville. Je ne rapproche pas ces deux noms pour écraser l'un par l'autre. La démagogie a ses nuances, et il y avait plus d'un degré au pied de l'autel où la Terreur sacrifiait, à la République française, des victimes humaines. Mais si Fouquier-Tinville a été l'exécuteur implacable du procès de Verdun, Cavaignac en avait été le théoricien funeste. Bourreau ou sophiste, le jugement des hommes ne vous confond pas. Mais en temps de révolution le sophisme est aussi meurtrier que l'échafaud. On tue aussi bien avec la plume qu'avec le couteau.

Le rapport de Cavaignac posait une théorie contre laquelle je proteste ici, parce que jamais occasion n'en fut plus légitime, de toutes les forces de mon cœur et de ma raison. Cavaignac dressait, autant qu'il était en lui, simple rapporteur d'un comité législatif, l'échafaud politique des femmes et des filles. Il disait :

« ..... Du nombre de ces derniers (les accusés qu'on renvoyait à la justice ordinaire) sont ces femmes qui furent offrir des bonbons (ô république !) au roi de Prusse.

» Jusqu'ici ce sexe, en général, *a hautement insulté à la*

liberté. La prise de Longwy fut célébrée par un bal scandaleux. Les flammes qui embrasaient Lille éclairaient aussi des danses et des jeux.

» Ce sont les femmes surtout qui ont provoqué l'émigration des Français. Ce sont elles qui, d'accord avec les prêtres, entretiennent l'esprit de fanatisme dans toute la république et appellent la contre-révolution.

» Cependant, citoyens, c'est aux mères que la nature et nos usages ont confié le soin de l'enfance des citoyens, cet âge où leur cœur doit se former pour toutes les vertus civiques. *Si vous laissez impuni l'incivisme des mères,* elles inspireront à leurs enfants, elles leur prêcheront d'exemple la haine de la liberté et l'amour de l'esclavage.

» Il faut donc *que la loi cesse de les épargner*, et que des exemples de sévérité les avertissent que l'œil du magistrat les surveille, et *que le glaive de la loi est levé pour les frapper*, si elles se rendent coupables... (1) »

Telle est la théorie. Je sais qu'elle est d'un homme qui poussait le zèle républicain jusqu'au fanatisme. Je sais qu'elle est d'un temps où Lucile Desmoulins pouvait écrire, après le 10 août : « Nous sommes vainqueurs ! » où madame Roland était ministre, où Théroigne de Méricourt doublait Maillard, où Charlotte Corday poignardait Marat, où la citoyenne Momoro posait pour la déesse Raison, où les tricoteuses dominaient la Convention nationale, et où on lisait, dans le compte-rendu d'une séance de l'Assemblée, un jour de pétitions : « Madame Rifoville offre trois » fusils; madame Willaume, marchande mercière, *offre de* » *monter sa garde ;* sa fille dépose une timbale d'argent et » une pièce de quinze sous; la mère donne une croix d'or,

(1) Réimpression du *Moniteur*, t. XV, p. 405.

» un cœur en or et un dé d'argent. (On applaudit.) » Tel était l'entraînement de l'époque. Mais, dites, ceux qui demandaient une place pour les femmes sur l'échafaud politique, réclamaient-ils aussi pour elles les prérogatives du citoyen? Ceux qui leur donnaient si libéralement le droit de mourir, leur donnaient-ils le droit de voter, de faire des lois, de commander et de gouverner? Frapper *l'incivisme* des mères de famille avec le glaive de la loi, et les laisser dans l'infériorité civique où la loi les retenait (et elle avait raison), c'était combler la mesure de l'iniquité et de la barbarie. Cruelle inconséquence! on rendait les mères responsables du patriotisme de leurs enfants, et on leur donnait, à elles, pour précepteur de patriotisme, le bourreau!

On aura beau faire; dans le crime politique d'une femme, il y aura toujours, chez une nation qui se respecte et qui n'a pas perdu tout sentiment de délicatesse et de pudeur, il y aura toujours un complice qui répond de tout, s'il est honnête homme, un père, un fils, un frère, un mari. Attaquez-vous à celui-là. Dressez pour lui l'instrument de mort, si la loi ne l'a pas brisé entre vos mains. Frappez-le d'exil ou de détention, si vous n'avez pas d'autres châtiments. Mais devant la femme, arrêtez-vous! Politiquement elle est inviolable, parce que politiquement elle est incapable. Surveillez-la, s'il le faut, ne la frappez pas! La théorie posée par le conventionnel Cavaignac a ouvert la voie funeste où *le glaive de la loi* a poussé tour à tour, enveloppées dans leur sanglant linceul, les plus saintes victimes de la Terreur. On punissait en elles, sous le nom d'incivisme, ce qui est la vertu des femmes, c'est-à-dire leur soumission, leur fidélité, leur héroïsme ou leur malheur. Quel était le crime de Marie-Antoinette? Elle était

sœur de l'empereur d'Allemagne; elle était femme du roi des Français. Elle aurait pu dire à ses juges, comme la Junon indignée : *Et soror et conjux!* Oui, c'était là son crime. Son *incivisme*, c'était d'avoir régné. Et ces humbles filles dont j'ai raconté l'histoire, ces victimes que le rapport lu à la Convention désignait à l'échafaud, et qu'on lui livrait, quatorze mois plus tard, sans doute pour que la théorie n'eût pas tort, ces vierges de Verdun qu'avaient-elles fait? Elles avaient obéi à leurs parents, et elles s'étaient refusées à les trahir. La République française punissait de mort, en elles, la vertu même que l'esprit républicain a contribué à rendre à la fois la plus rare et la plus nécessaire, l'obéissance.

J'aurais fini, si je pouvais oublier que j'ai dû à l'écrit publié par M. David (d'Angers) l'occasion de cette étude. M. David (d'Angers) a reproduit sans l'affaiblir la théorie approuvée par la Convention le 9 février 1793, et il a relevé, autant qu'il était en lui, l'échafaud du 6 floréal. Il y a replacé les victimes en les flétrissant. J'ai voulu protester contre cette injurieuse et inhumaine exhumation. M. David (d'Angers) était un sculpteur justement célèbre. Il prétend à être, dans des recueils destinés au peuple, un des écrivains de la démocratie. Je n'ai pas à juger cette prétention. Pourtant... *Faites des sabots*, écrivait Voltaire à un sabotier qui s'était pris d'une passion malheureuse pour la poésie. *Faites des statues*, dirai-je à mon tour à M. David. Votre lot est assez noble et vous y excellez. Mais votre ciseau fût-il devenu impuissant, oh! ne le changez pas, croyez-moi, pour cette plume malfaisante du démagogue, si peu exercée dans votre main; et, comme dit Boileau, notre maître à tous :

Soyez plutôt maçon si c'est votre talent.

V

Edmond Ludlow (1).

I

(11 mai 1851.)

M. Guizot a eu l'heureuse idée de réunir en un seul volume (2) et de mettre ainsi à la portée de tous les lecteurs, une série d'études biographiques qui se trouvaient dispersées dans sa belle et savante *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre.* Ces études sont fort diverses, et elles s'appliquent à des personnages et à des partis fort différents; elles ont pourtant, dans ce nouveau volume, que publie l'illustre historien, une singulière unité qui ne tient pas seulement à la vigueur systématique de son esprit. Chacune de ces Notices se résume, en effet, dans un petit nombre de réflexions très-substantielles et très-fermes, dont l'ensemble forme une espèce de « philosophie des révolutions » très-utile à consulter par le temps qui court. M. Guizot y met à la fois l'expérience et l'indépendance de sa raison, beaucoup de désintéressement théorique et beau-

(1) J'ai rattaché cette étude sur Ludlow à celles qui précèdent. On verra pourquoi. Ludlow était anglais et contemporain de Cromwell ; mais il a réalisé, deux siècles avant nous, ce type que nous connaissons si bien du républicain révolutionnaire, régicide et impénitent.

(2) *Etudes biographiques sur la révolution d'Angleterre*, 1 vol. in-8°, 1851.

coup de sagacité pratique, en homme qui ne sacrifie jamais la réalité à l'abstraction, et qui pourtant sait l'atteindre à cette hauteur où la vérité réside au-dessus des passions humaines. Tel est le caractère philosophique de ce recueil; tel est aussi le lien de ces études d'une diversité si attrayante, et dont quelques-unes sont, au surplus, tout à fait nouvelles.

J'ajoute qu'il est curieux, à un point de vue purement littéraire, de rechercher les différences qui peuvent exister entre cette édition toute récente des *Etudes biographiques* de M. Guizot et celle qu'il a publiée il y a tantôt trente ans. Ces différences toutefois ne portent que sur un point : l'auteur a remarquablement complété son travail, il n'en a modifié ni l'inspiration primitive ni la forme sous laquelle sa pensée s'est d'abord produite. Cela veut-il dire que M. Guizot n'a pas fait de progrès depuis trente ans, ou qu'à l'époque où il a jugé la révolution d'Angleterre dans ces rapides et sérieuses esquisses, il n'en avait plus à faire? J'aimerais mieux croire qu'il a tenu à honneur, quoique tombé du pouvoir, de ne déserter aucune des idées libérales qui inspiraient autrefois sa plume, comme aussi de ne désavouer, en face de la démocratie victorieuse, aucune des réserves sévères dont sa raison, si jeune encore et déjà si prévoyante, poursuivait alors le triomphe de l'esprit démagogique en Angleterre; double et singulier mérite dans un homme d'Etat si éprouvé et si combattu, d'avoir conservé sa foi à l'alliance de l'ordre et de la liberté, et de proclamer cette croyance, aujourd'hui si ébranlée dans les cœurs, sur les débris mêmes de ce premier naufrage de sa fortune!

M. Guizot se défend d'avoir cherché dans les Etudes qu'il publie les comparaisons et les applications contemporai-

nes, « bien qu'elles s'y présentent, ajoute-t-il, d'elles-mêmes et à chaque pas. » Nous avons quelques raisons très-humbles d'être à la fois moins désintéressé que M. Guizot dans nos recherches, et plus empressé que lui à recueillir l'utilité immédiate des leçons qu'il nous donne et des rapprochements qu'il nous fournit. L'illustre écrivain nous montre la porte par où il faut passer, sans y entrer lui-même, mais il l'a ouverte. Et où est donc le mal de puiser dans le récit des événements accomplis l'expérience qui peut guider le présent et éclairer l'avenir? Ecrire l'histoire pour la plier aux convenances d'une opinion ou pour s'en faire un auxiliaire dans la lutte des partis, cela s'est fait et cela se fera tant que les hommes auront des passions et des intérêts engagés dans les questions de gouvernement et d'organisation sociale. Mais c'est là une détestable pratique, et c'est ce que M. Guizot n'a pas voulu faire. Encore moins a-t-il songé, en traçant ses portraits sur le modèle que lui en fournissait l'histoire, sérieusement et sincèrement étudiée, à en rattacher la ressemblance altérée et contrefaite à des individualités contemporaines. La satire ou le pamphlet (témoin Camille Desmoulins) peuvent s'accommoder de pareilles contrefaçons ; la majesté de l'histoire y répugne. Ce principe posé, le droit du lecteur est sans limites dans le vaste champ des rapprochements historiques. Ajoutons que plus l'historien a la réputation d'être sincère, et plus ce droit du lecteur s'exerce avec sécurité et liberté. On cherche volontiers des applications au temps présent dans le récit des faits du passé, quand l'historien lui-même ne fait pas mine de les chercher ; et l'on conclut sans effort, d'une peinture franchement originale, à une ressemblance non provoquée.

Aucun livre plus que celui de M. Guizot ne favorise, et

avec une impartialité historique plus infaillible, cette disposition naturelle au lecteur intelligent. Aucun ne lui fournit un terrain à la fois plus commode, moins suspect et mieux préparé. Il n'est pas un de ces portraits, dans cette galerie sévère et brillante, sous lequel il ne soit possible d'inscrire un nom moderne ou même contemporain. Quelques-uns, tracés il y a plus d'un quart de siècle, ne paraissent vivre pour nous que depuis trois ans. D'autres auraient été, ce semble, complétement inintelligibles ou à peine croyables au plus grand nombre des lecteurs, sans la lumière que jettent, sur ces apparitions du passé, quelques-uns des rayons sinistres qui éclairent aujourd'hui notre histoire. John Lilburne, le niveleur, est de ce nombre, et j'y reviendrai. Mais à qui donc ressemble ce Gilbert Burnet, l'ami, le conseiller et le contradicteur des Stuarts, dont M. Guizot, et avant lui lord Halifax, ont si vivement peint la mobile, loyale et sérieuse physionomie? Et ce lord Hollis, quel est-il? Ce lord Hollis, « qui était, dit M. Guizot, *sin-* » *cère, fougueux et ferme*, qui réclamait et défendait les li- » bertés de l'Angleterre comme un gentilhomme réclame » et défend ses propres droits..... de tous les réformateurs » modérés le plus passionné. Mais la passion est pleine à » la fois d'aveuglement et de pénétration. Si elle couvre » les fautes, elle éclaire sur les périls. Hollis démêla promp- » tement, et dans toute leur gravité, ceux que préparaient » aux presbytériens les indépendants et Cromwell. La paix, » le retour du roi au sein du Parlement étaient le plus sûr, » le seul moyen de le conjurer. Hollis fut de bonne heure » favorable à la paix, *avec embarras et anxiété*, *chargé des* » *entraves que lui imposaient sa conduite de la veille*, la lutte » encore flagrante, surtout la nécessité de se défendre du » roi en se réconciliant avec lui... »

Tel est lord Hollis. Je remarque ici en passant que, parmi ces personnages dont M. Guizot nous reproduit si habilement les traits, il en est bien peu qui échappent « à ces embarras et à ces anxiétés » qui marquent d'une empreinte si profonde la destinée de ce célèbre presbytérien. M. Hollis joue un instant en Angleterre, en 1629, dans le Parlement illustré par la pétition des droits, le rôle de Mirabeau répondant par un défi formidable à la sommation du marquis de Dreux-Brézé. Le 2 mars, quand l'orateur des Communes voulait, d'après les ordres du roi, prononcer l'ajournement de la Chambre, et quittait déjà sa place : « Par » les plaies de notre Seigneur Jésus-Christ, monsieur l'o» rateur, s'écria Hollis, vous resterez sur ce fauteuil (et il » l'y retenait de force) jusqu'à ce qu'il plaise à la Chambre » de se séparer... » De ce rôle de tribun menaçant et triomphant, M. Hollis tombe bientôt dans celui où nous voyons aujourd'hui tant d'honnêtes esprits, désabusés, repentis et effrayés, à la vue des malheurs et des désordres que leur imprudence et leur passion ont déchaînés sur leur pays. Les temps sont différents ; la diversité des mœurs et des lois est profonde. La passion est la même ; elle procède avec la même confiance dans ce qu'elle croit sa force, avec la même ivresse de ce qu'elle nomme son droit, et elle aboutit au même abîme. Est-ce en 1823, au sujet de l'erreur des presbytériens royalistes, ou en 1851, à propos des fautes des libéraux dynastiques, que M. Guizot écrit ces mots d'un si grand sens : ... « Leur erreur fut de croire qu'en en ap» pelant à la force, *ils en profiteraient seuls* et en mesure» raient à leur gré l'usage. Quand la force a pris une fois » possession de la société, nul ne peut dire ce qu'elle fera, » où elle ira, qui s'en emparera et à quel dessein. *Aussitôt* » *commence une série d'événements illimités, obscurs, qui sur-*

» *passent la prévoyance et la volonté des hommes.* » C'est devant cette marée montante de la violence et du hasard que les tribuns reculent; c'est sur cette pente de leur propre exagération qu'ils s'arrêtent, incertains et éperdus, entre le repentir, l'impuissance et la proscription. Dès 1647, M. Hollis était proscrit un des premiers. Dix ans plus tard, il siégeait dans la haute Cour chargée de juger les républicains régicides, « Hollis, écrit M. Guizot, les condamna sans » hésitation et sans scrupule. » En juin 1663, créé pair du royaume sous le titre de lord Hollis, baron d'Isfield, le presbytérien, radicalement corrigé, partait pour la France comme ambassadeur du roi Charles II auprès du roi Louis XIV.

Le livre de M. Guizot est plein de ces palinodies, ordinaire dénouement de ces grands drames où l'ambition humaine joue, contre la fortune ou la raison, la force ou le droit, une partie impossible. Les révolutions, œuvre de l'imprévoyance des hommes, sont en même temps le témoignage de leur faiblesse. Elles ne brisent pas seulement les courages, elles abaissent les caractères et flétrissent les cœurs. Elles poussent à des capitulations tour à tour éclatantes ou obscures, d'apparence magnanime ou ridicule, les chefs et les champions des partis. Thomas Fairfax ou Thomas May, George Monk ou sir John Reresby, John Lilburne ou sir Herbert, tous ces héros du livre de M. Guizot, grands ou petits, bons ou mauvais, républicains, cavaliers, presbytériens, niveleurs, oui, le glorieux Monk lui-même qui a rétabli un roi, et Cromwell *qui voulut l'être*, quel drame et quels acteurs, j'allais dire quels comédiens! Que de changements de décorations et de costumes! On peut lire dans les *Mémoires de mistriss Hutchinson*, admirablement étudiés par M. Guizot, une très-agréable anecdote

sur « le manteau d'écarlate brodé d'or » du major général républicain Harrison. Combien de manteaux, combien de masques ainsi jetés et repris ! Combien de conversions intéressées, de vengeances calculées, d'artificieux retours à la cause légitime, d'égoïsme doublé de religion, de cupidité, sous le nom de patriotisme ! Combien d'intrigues, de passions mesquines, de savants manéges et de faux prétextes ! Quel bruit de voix discordantes, d'ambitions éperdues et d'insatiables convoitises ! J'ai l'air de déclamer, et Juvénal l'avait dit avant moi :

Quidquid agunt homines, votum, timor, ira, voluptas,
Gaudia, discursus, nostri est farrago libelli...

Oui, je sais que tout cela est la vie humaine elle-même, et qu'il n'y a là en Angleterre, au dix-septième siècle, rien de plus que dans les révolutions les mieux jouées ; mais il n'y a rien de moins ; et c'est un curieux témoignage de l'infirmité de l'esprit humain, que dans ce pays, si remarquable ou du moins si célèbre par la vigueur et la tenue des caractères, presque aucun de ceux qui ont paru sur cette scène d'une révolution démocratique, n'y ont sauvé l'honneur de leur constance et de leur vertu.

Quel est ce complaisant qui prête son cheval au couronnement de Charles II, et qui, après la cérémonie, adresse une épître en vers congratulatoires au cheval lui-même ? C'est le vieux Thomas Fairfax, le général de Cromwell, le vainqueur de Naseby. M. Guizot aurait bien dû nous donner le compliment du vieux Fairfax à son heureux cheval. Quel est au contraire ce lettré vaniteux et personnel qui déserte, quelque temps avant le péril, la cour et le parti du roi ? Il est vrai qu'il y a là une anecdote de coups de

bâton racontée par un témoin oculaire (1). Ce lettré, c'est Thomas May, un homme, célèbre depuis comme historien, devenu républicain par intérêt et sectaire par jalousie d'orgueil blessé. « A défaut d'une fortune capable de lui inspi-
» rer quelque hauteur de caractère, dit énergiquement Cla-
» rendon, il abaissa son caractère au niveau de sa fortune.» Après Thomas May, républicain par rancune, qui n'a connu, qui ne connaît ce sir John Reresby, serviteur du pouvoir par tempérament et ministériel pour tout faire ?... « Cet homme,
» écrit M. Guizot, qui livre ses services en réservant son ju-
» gement et qui, après la révolution de 1688, affligé de la
» chute de ses anciens maîtres, *se sent blessé du peu d'em-*
» *pressement que met son patron*, le marquis de Halifax, *à*
» *le faire employer au service de ce prince d'Orange, dont il*
» *déplore l'avénement.* Honnête homme d'ailleurs, dans le
» sens trivial du mot... intelligent et remuant, mais con-
» stamment vulgaire de sentiments et d'idées, il est un type
» assez exact de cette classe d'hommes *qui soutiennent le*
» *pouvoir sans l'empêcher de dépérir...* » C'est ainsi que sir John Reresby, tel que le peint M. Guizot (et on peut bien dire d'après nature), accommode ses sentiments et son tempérament, ses opinions toujours réservées et sa subordination toujours prête. Mais il n'est pas jusqu'à John Lilburne, le compagnon relieur, Lilburne, le niveleur fanatique, le libelliste impudent et acharné, le sectaire impitoyable et incorrigible, Lilburne, ce véritable précurseur du socialisme, tour à tour martyr et matamore, martyr jusqu'à la fureur, fanfaron jusqu'au burlesque, il n'est pas, dis-je, jusqu'à Lilburne qui ne faillisse lui-même dans cette universelle débâcle des consciences politiques, après avoir

(1) *Lettre au comte de Strafford*, citée par M. Guizot.

lutté vingt ans tour à tour contre l'épiscopat, contre la justice, contre Strafford, contre les lords, contre Essex, Ireton et Manchester, contre tous les Parlements, contre tous les pouvoirs, sans en excepter ce gouvernement même, celui de Cromwell, que M. Guizot a si supérieurement caractérisé, « à la fois *despotique et précaire*, qu'au-» cun parti n'était en état de réprimer et n'osait même » combattre, *mais dont aucun ne voulait souffrir le durable* » *et régulier établissement.* » La longue lutte de Lilburne, appuyé sur la populace, tribun populaire et chimérique, impuissant et infatigable, cette lutte pour le compte de l'anarchie contre tous les despotismes que la révolution d'Angleterre engendre successivement, aboutit une première fois, en Hollande, pendant un exil du célèbre démagogue, à une connivence salariée, dit-on, avec les royalistes proscrits comme lui, et une seconde fois, dans l'île de Jersey, à la corruption pratiquée, non sans détour mais non sans succès, sur cette conscience si longtemps rebelle. « Lassé » de combattre une popularité qu'il ne pouvait vaincre, » Cromwell, dit M. Guizot, essaya de la neutraliser. Il ex-» cellait dans l'art de se ménager des intelligences et des » moyens de transaction avec ses ennemis les plus acharnés. On prétend qu'il faisait payer à Lilburne, sous forme » d'indemnité, une pension égale à son traitement de lieu-» tenant-colonel... » On lui rendit sa liberté et sa patrie. John Lilburne, retiré discrètement à Eltham, dans le comté de Kent, termina, sous l'immobile chapeau d'un quaker, cette vie si longtemps agitée, « *et dont on ne saurait dire*, ajoute spirituellement l'auteur, *si elle fut abrégée par les fatigues ou par le repos.* »

J'ai recueilli dans le livre de M. Guizot, et j'ai rassemblé en faisceau, tous ces témoignages de l'inconstance des

opinions et de la fragilité des consciences dans les temps marqués par les orages révolutionnaires. Notre histoire nationale en est pleine. Mais n'est-il pas curieux, je le répète, qu'à chaque pas, dans cette sérieuse Angleterre et sur ce sol classique des grands caractères, on se heurte à une palinodie, à un retour intéressé, à un calcul mesquin de l'égoïsme et de l'ambition? M. Guizot ne paraît pas avoir cherché particulièrement, dans l'histoire de la révolution d'Angleterre, cette leçon que j'y trouve; mais il la donne sans la chercher. Partout éclate, sous sa plume, ce sentiment de l'irrémédiable faiblesse de l'homme en présence de ces grands bouleversements des États; partout l'aveu de l'abaissement où aboutit cette surexcitation maladive des sociétés. Mais, je me hâte de le dire, l'illustre historien ne triomphe pas de cette infirmité de l'homme, et il semble toujours plus près de la plaindre que de la blâmer. Il réserve sa rigueur, non pas à ces défaillances de la raison humaine, mais à son endurcissement systématique et prémédité. S'il excuse Hollis et même Lilburne, s'il pardonne à ceux qui se sont amendés, même tard, et chez lesquels l'intérêt bien entendu a aidé le repentir, il juge sévèrement ceux qui, par orgueil d'esprit ou par aveuglement de passion, ont persisté dans la mauvaise voie, et qui ont tout sacrifié, même leur fortune, ce qui est le plus grand sacrifice que les ambitieux puissent faire, à une impertinente exaltation du sens personnel. On voit que ceci me conduit à parler d'un des principaux portraits de M. Guizot, de sir Edmond Ludlow, le républicain impénitent.

Sir Edmond Ludlow est, dans l'histoire de la révolution d'Angleterre, le type de ces opinions préconçues, de cet esprit d'exclusion étroite et systématique, d'orgueil intolérant et ignorant, d'inexpérience rétive et d'impénitence

intraitable qui caractérise les sectaires. En religion, les sectaires rencontrent toujours une borne sacrée où ils s'arrêtent. En politique, ils sont sans frein. Le sectaire religieux rattache à l'autel et à l'idole, c'est-à-dire à quelque chose d'extérieur ou de supérieur où il s'appuie, le sentiment qui le fait agir et la croyance qui l'inspire. Le sectaire politique puise en lui-même, dans la solitude et l'orgueil de sa pensée, les inspirations de sa conduite ; et s'il y a, par impossible, quelque chose qui donne l'idée de l'extrême limite où peuvent atteindre les visées de l'orgueil humain, c'est bien cette prétention du sectaire politique de refaire le monde et de façonner l'État sur le modèle que lui en suggère, dans une heure d'extase ou de calcul, le rêve ou l'intérêt de sa passion. Quant à nous, nous souffrons assez cruellement depuis trois ans de cette dangereuse maladie de l'orgueil démocratique ; les minorités imperceptibles qui ont bouleversé la France, en 1848, ont proclamé d'une voix assez haute la politique des coups de main ; on nous a assez dit que la forme républicaine, sortie du cerveau de quelques sectaires, était *de droit* supérieure, pour le gouvernement de la France, à toute autre manifestation de sa volonté générale ; on a foulé aux pieds, avec un dédain assez injurieux, nos mœurs, nos affections, nos intérêts, nos traditions nationales, pour qu'il nous soit permis d'étudier aujourd'hui, dans un des hommes qui ont le plus audacieusement poursuivi sur l'Angleterre monarchique une expérience de ce genre, les différents caractères, les symptômes et les accidents de ce mal funeste. Sir Edmond Ludlow n'est pas, parmi ces esclaves du sens personnel (1)

(1) ..... « Dans les bornes même de son esprit, dit M. Guizot, il n'est pas libre. » (Page 99.)

qui ont voulu régner sur leur siècle et sur leur pays du droit de cette servitude même ; sir Edmond Ludlow n'est pas un des pires ni des plus célèbres, malgré l'incontestable importance du rôle qu'il a joué jusqu'à la restauration des Stuarts. Mais tel qu'il est, son portrait, je le répète, est un des principaux dans l'admirable galerie où le livre de M. Guizot nous introduit, et on aime à s'arrêter même devant le portrait d'un personnage de second ordre, peint par un tel maître.

. . . . . .

« ..... C'était, dit M. Guizot, un de ces esprits étroits et durs qui ne peuvent admettre qu'une seule idée, *et que leur idée possède*, quand ils l'ont reçue, avec l'empire d'abord de la conscience, ensuite de la fatalité. Détruire le roi et fonder la république, telle fut l'idée fixe qui gouverna sa vie. Le despotisme du Long-Parlement, d'abord sur le parti du roi, ensuite sur la nation, quand la nation voulut la paix avec le roi ; — le despotisme de l'armée sur le Long-Parlement, quand celui-ci voulut la paix à son tour ; — enfin le despotisme du *Rump* sur l'armée et sur la nation, quand, après la mort de Cromwell, toute *l'Angleterre demandait un Parlement complet et libre qui ne pouvait manquer de rappeler Charles II ;* — toutes ces violences contradictoires parurent à Ludlow justes et nécessaires, parce qu'il s'en promettait d'abord la ruine de Charles Ier, *ensuite le succès du gouvernement républicain.* A ce nom seul, il immola successivement les lois, les libertés, le bonheur de ses contemporains, et demeura profondément convaincu que la trahison, d'abord celle du roi, puis celle du Parlement, puis celle de l'armée, puis celle de Cromwell, enfin celle de Monk, les avait seule fait échouer, lui et quelques amis fidèles, dans leurs patriotiques desseins.

» Ludlow se trompait... C'était à lui-même, à ses fautes, à sa déraison, à ses iniquités, aux maux qu'il avait fait peser sur le pays, que le parti républicain devait s'en prendre de son mauvais sort. *Il avait prétendu imposer la république à l'Angleterre comme Charles Ier voulait lui imposer le pouvoir absolu. Il n'avait tenu compte ni des intérêts réels, ni des sentiments nationaux, ni des résultats immédiats de l'entreprise, ni de la justice des moyens.* Il avait obstinément fermé les yeux sur tous les droits qu'il violait, sur les résistances qu'il rencontrait, sur les revers qu'il essuyait, sur sa propre corruption, qui fut rapide et finit par attirer *le mépris sur les républicains prétendus, le ridicule sur les républicains sincères...* »

J'ai voulu citer tout entière cette belle page de M. Guizot. Ce n'est pas seulement le portrait de Ludlow qui s'y montre dans la plus vive lumière; l'histoire du parti républicain (dirai-je en Angleterre ou en France, au dix-septième siècle ou au dix-neuvième?) s'y trouve complète. « Ludlow se trompait », soit! M. Guizot cite plus d'une preuve de sa bonne foi, bien que nous puissions, à notre tour, trouver dans les *Mémoires* de Ludlow plus d'un témoignage de sa passion et de son calcul. Mais le parti républicain était-il donc composé de ces esprits candides, et ne comptait-il parmi ses adhérents que ces dévouements désintéressés qui honorent même les fautes des honnêtes gens? Ludlow n'avait qu'à regarder, derrière lui, à la composition de son parti, pour être éclairé sur sa corruption et son impuissance. Il ne le voulut pas. Il n'avait qu'à regarder, autour de lui, à l'état de l'Angleterre, restée monarchique et aristocratique comme autrefois; car la société anglaise n'avait pas été profondément atteinte, elle ne pouvait pas l'être; elle résistait par ses mœurs, par l'inébranlable assiette de

la propriété foncière, par la vigueur de son organisation municipale, par ses corporations qui couvraient le sol, par ses gentilshommes et par ses fermiers. Ludlow l'ignorait-il? il n'avait qu'à y voir. Il ne le fit pas. « Ludlow, tant qu'il eut à agir, dit M. Guizot, ne vit rien... » Cet aveuglement du sens personnel qui ne voit rien du dehors, qui ne regarde et qui ne croit qu'en lui-même, j'aime à le signaler dans le portrait de sir Edmond Ludlow, comme la marque particulière, non-seulement de sa physionomie mais de sa secte, et j'aime aussi à le relever comme un signe qui, dans ce parti impuissant et indestructible dont Ludlow a été un des chefs en Angleterre, ne périt pas... « Toutes ces choses, » écrit naïvement Ludlow (1), *portaient le peuple à penser* » qu'encore que les desseins du roi eussent été renversés « comme par miracle, ses armées battues, et qu'il eût » même été livré au Parlement, auquel il avait fait une » longue et sanglante guerre, *cela n'empêchait pas qu'il* » *n'eût certainement le bon droit de son côté*, et que, coupable » de l'effusion du sang d'une infinité de gens, il était tou- » jours dispensé d'en rendre compte *et en état de faire* » *grâce, bien loin d'avoir besoin de la recevoir.* Cela fit ac- » courir *le peuple* de toutes parts pour le voir, quand il fut » amené de Newcastle à Olmsby. *On se prosternait devant* » *lui, on lui portait les malades, afin qu'il les touchât. On le* » *courtisait comme s'il eût été seul en état de rendre au pays* » *la paix et un état de choses régulier.* » Entre le peuple qui avait cette croyance et sir Edmond Ludlow, lieutenant général pour le Parlement, qui, vingt ans plus tard, écrivait ces lignes, quel était le sage, le bon politique, le clairvoyant? Etait-ce le peuple? était-ce Ludlow?

(1) *Mémoires de Ludlow* (dans la *Collection* de M. Guizot), t. Ier, p. 211.

La question de savoir comment la forme républicaine peut s'établir sans fédéralisme dans un grand Etat, au sein d'une population livrée au commerce et à l'industrie, avec des mœurs, des traditions, des passions, des habitudes profondément antipathiques à ce régime, — cette question est de celles que tranchent du premier coup les esprits forts qui disent, comme M. Proudhon : « Le peuple n'a pas le droit de n'être pas républicain ; » ou comme un illustre général, dans une discussion qu'on n'a pas oubliée : « La république est au-dessus du suffrage universel. » A ces politiques, si sûrs de leur fait, il n'y a rien à répondre. On ne discute pas plus, sans comparaison, le droit divin de l'anarchie que celui du trône : c'est à prendre ou à laisser. Mais pour les esprits ordinaires, pour ceux qui ne tiennent pas compte seulement de leur opinion ou de leur croyance, pour ceux qui regardent plus loin que sir Edmond Ludlow dans le saisissant spectacle de la réalité, cette question est encore à l'étude; et je ne crois pas, pour ma faible part, que la vieille Europe n'ait plus d'autre alternative que d'être républicaine ou cosaque, comme on l'a fait dire, de Sainte-Hélène, à l'empereur Napoléon qui n'y a peut-être jamais songé. En effet, la civilisation de l'Europe est plus que jamais monarchique, si ses opinions le sont moins; et le seul écueil vraiment redoutable où elle puisse échouer sans retour, c'est le fédéralisme. Une république unitaire et centralisée, dans un grand Etat, est un de ces problèmes que pose, dans un jour de surprise ou d'erreur, une nation aussi complétement folle et imprévoyante que la France de 1848; mais ce problème, c'est Dieu qui le résout le jour qui lui plaît et avec les moyens qu'il tient en réserve. La question est donc pendante, elle n'est pas décidée dans la France du dix-neuvième siècle.

Dans l'Angleterre du dix-septième, elle n'a pas été un moment douteuse. Personne, excepté sir Edmond Ludlow peut-être parmi les rêveurs sincères, personne n'a pris au sérieux ce fantôme enfanté par la guerre civile ; personne n'a pris pour un gouvernement stable cette révolte armée d'un Parlement, ni plus tard cette domination prétorienne d'une armée, ni enfin cette mutilation grotesque d'une Assemblée où les tronçons survivent au corps, où les débris essaient de contrefaire le monument renversé; personne, je le répète, excepté le chimérique et orgueilleux Ludlow; et Ludlow lui-même n'a pas pris au sérieux, comme une application du système républicain, le protectorat despotique d'Olivier Cromwell. Il a été constamment en lutte et en hostilité déclarée avec le Protecteur.

Mais c'est le peuple anglais surtout que cette comédie de république ne trompait pas, ne corrompait pas. M. Guizot (1), dans une remarquable note ajoutée aux Mémoires de Ludlow, signale avec raison l'état de désorganisation où était tombée la société anglaise, par le fait des républicains et des niveleurs. Malgré tout, cette désorganisation n'était que superficielle; le fond restait immuable : l'événement l'a bien prouvé. Cette société, si violemment remuée, laissait passer l'orage par-dessus sa tête, semblable à ces navires battus par la tempête, dont le pont est balayé par la vague en fureur, sans que le corps du bâtiment soit sérieusement compromis. J'ai cité tout à l'heure ce que disait sir Edmond Ludlow lui-même, avec une sincérité étrangement naïve, des dispositions du peuple anglais dès le début de la révolution. J'aurais bien d'autres preuves à produire de cette résistance des sentiments monarchiques aux en-

(1) T. VII, p. 36 et suivantes de la *Collection des Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre.*

treprises des novateurs, si la restauration des Stuarts et la facilité merveilleuse avec laquelle le trône fut rétabli et s'est maintenu jusqu'à nos jours ne fournissaient la meilleure de toutes. C'était bien là le pays où le comte de Manchester pouvait dire, après la bataille de Newbury, où il avait battu Charles Ier : « Nous pourrions battre vingt fois le roi, il sera toujours le roi (1); » et où le peuple, ameuté sur la trace du régicide Carew, l'accablait partout d'insultes, demandant qu'on le mît à mort sans tant de façons. *Voilà*, disait la foule, *ce coquin qui ne voulait d'autre roi que Jésus* (2) ! Le peuple, déchaîné par les révolutions ou les réactions, est toujours cruel, même dans sa justice.

Le tort de sir Edmond Ludlow, quelquefois son crime, ce fut d'avoir méconnu ces sentiments du peuple anglais, de les avoir dédaignés, avant que cette explosion qui s'en fit au retour de ses rois les rendît irrésistibles. « Il n'y eut rien d'extraordinaire, écrit M. de Bourdeaux au cardinal Mazarin dans une très-sérieuse dépêche où il raconte la proclamation de Charles II devant White-Hall, il n'y eut rien d'extraordinaire *que les démonstrations de joie que donna le peuple* (3). » Ce fut le crime de Ludlow, ce fut aussi son malheur d'avoir méconnu ces sentiments du peuple anglais. Aussi, lorsqu'en 1688, et après trente ans d'exil, la chute des Stuarts semble lui laisser la place libre sur le sol britannique, le vieux républicain quitte la Suisse, il retourne en Angleterre, et « il se promène, dit M. Guizot, *avec une joie mêlée d'orgueil* dans les rues de Londres. » Mais le peuple ne connaît plus Ludlow, et le seul souvenir qu'il reçoive de son pays, c'est une adresse de la Cham-

(1) *Mémoires de Ludlow*, t. III, p. 330.
(2) *Ibid.*, p. 244.
(3) *Monk*, par M. Guizot. Documents historiques, p. 363.

bre des communes, votée sur la proposition de sir Edouard Seymour, chef du parti patriote, qui le signale comme régicide à la vengeance de Guillaume III, et qui l'oblige, étrange mécompte de son républicanisme fourvoyé ! à reprendre à soixante-neuf ans le triste chemin de l'exil.

M. Guizot reproduit, avec une vigueur de pinceau pénétrante, ce défaut capital de la physionomie de Ludlow, l'infatuation et l'endurcissement du sens personnel dans une idée étroite et exclusive ; défaut qui résiste en lui aux deux plus grandes écoles du cœur humain, l'épreuve de la vie publique et la solitude dans le malheur. Mais Ludlow a beau regarder ; tant qu'il est mêlé aux agitations du monde, il ne voit rien ; — il a beau souffrir, être seul, livré à l'amère contemplation de sa chute et de son exil ; il ne comprend ni l'expérience ni la souffrance ; il n'a jamais ni sagesse ni repentir. La retraite envieillit et envenime, au lieu de l'amortir, cette froide et inexorable idolâtrie de sa conscience individuelle ; il a vécu dans l'orgueil de sa foi politique et dans l'impertinent espoir de l'infliger à sa patrie : il mourra impénitent. Et un jour, en 1663, que d'honnêtes magistrats de Berne lui font, à table, à propos de la récente restauration des Stuarts, cette naïve question : « Comment il était arrivé que les républicains » d'Angleterre, qui, pendant plusieurs années, avaient eu » toutes les forces des trois royaumes entre leurs mains, » eussent été dépouillés de la conduite des affaires, *sans* » *qu'il y eût une goutte de sang répandue* (1) ? » sir Edmond Ludlow leur répond par un résumé de la révolution d'Angleterre qui, à la distance où nous sommes de ces événements et de ces passions, et avec la lumière que tant de

(1) *Mémoires de Ludlow*, t. III, p. 329.

témoignages y ont répandue, nous paraît un défi jeté à la raison, à la vérité et à l'histoire.

L'auteur des *Etudes biographiques* a gardé, dans la peinture de ce portrait de Ludlow, cette mesure et cette gravité, *vim temperatam*, qui est une des puissances, et, disons-le, un des charmes sérieux de son admirable talent. Il a fait un véritable portrait d'histoire, non pas plus grand que nature, mais peut-être ennobli et embelli, et de cette beauté grave qui de l'âme se communique au pinceau, et du peintre au sujet. Sir Edmond Ludlow était bien réellement ce que M. Guizot raconte de sa vie, de son caractère et de son esprit ; il valait moins peut-être que le jugement final que l'éminent historien en porte. Sur ce portrait d'une ressemblance exacte, le peintre à fait jaillir de son propre fonds une distinction qui en relève la vulgarité ineffaçable.

La biographie pure pourrait bien n'être pas tenue à cette réserve, et la critique pourrait vouloir rétrécir ce cadre magnifique. Les *Mémoires de Ludlow* révèlent en effet, sur le caractère intime de ce sectaire et sur les secrets mobiles de cette âme en apparence inflexible, une foule de particularités que M. Guizot n'a pas dû relever, mais qui pourraient servir à compléter la définition de cette maladie de l'orgueil démocratique, dont sir Edmond Ludlow était si particulièrement atteint. Car, sachez-le bien, il y a, dans ce travers si funeste et d'une si grave conséquence, non-seulement beaucoup de misère pour celui qui en souffre, beaucoup de péril pour autrui ; il y a aussi beaucoup de petitesse et de bassesse. « Il n'apprit rien de l'expérience, écrit M. Guizot ; mais aussi il n'en fut point vaincu. » Un pareil éloge, écrit par une plume si célèbre, et qui rappelle celui de Caton par le poëte Horace :

Et cuncta terrarum subacta
Præter atrocem animum Catonis ;

un pareil éloge est un piédestal bien haut pour une telle statue. J'essaierai une autre fois peut-être, non pas de l'en faire descendre, qui voudrait retoucher à une œuvre de M. Guizot? mais de compléter, à mon point de vue, le travail dont cet excellent livre m'a donné l'idée. Le lecteur ne s'en plaindra pas, si je le ramène ainsi, une fois de plus, aux *Etudes biographiques* de M. Guizot.

II

(8 JUIN 1851.)

Je reviens aujourd'hui aux *Etudes biographiques* de M. Guizot. J'y reviens dans le même esprit qui a inspiré mon premier travail. Je cherche dans le passé des lumières et des leçons pour le présent, et quand l'histoire m'offre des rapprochements, je les accepte. Si la critique historique a un droit, c'est bien celui-là. On a reproché récemment, et avec une amertume passionnée, à l'auteur des *Etudes biographiques* d'avoir exagéré dans son livre ce droit de la critique et de l'histoire, et d'avoir, en s'attaquant à la révolution d'Angleterre, visé à la révolution de Février. Il n'y a qu'un mot à répondre à ce reproche, et je l'ai déjà dit : M. Guizot a écrit il y a trente ans, dans toute l'ardeur du mouvement libéral dont il était un des organes respectés, les *Etudes* qu'il publie de nouveau aujourd'hui. Il les a

complétées par d'importantes additions historiques, mais il n'a modifié aucun des jugements qu'il portait alors sur les hommes et sur les choses. Certes il est difficile de citer un plus rare exemple de fidélité à sa pensée. Et voulez-vous une preuve que M. Guizot était bien sincèrement et bien loyalement libéral en 1823 ? C'est qu'il l'est encore aujourd'hui.

J'ai essayé de caractériser les différents personnages qui composent la belle galerie de portraits que M. Guizot a voulu peindre; et je me suis arrêté particulièrement à celui du républicain Edmond Ludlow, comme à un de ceux qui provoquaient d'une manière plus spéciale l'attention de notre pays et de notre temps. L'illustre historien, en rendant à ce chef de parti un justice rigoureuse, lui a prêté pourtant, par l'inévitable effet de son talent plein de gravité et de noblesse, une certaine grandeur, comme s'il l'eût élevé jusqu'à lui en le jugeant. J'essaie aujourd'hui, non pas de rabaisser cette figure historique, mais de signaler quelque-uns des traits que la hauteur où M. Guizot l'a placée n'aurait pas permis peut-être de saisir, à la première vue. Je ne refais pas cet excellent travail d'où est sortie cette œuvre si finie et si complète; je dessine quelques vignettes de fantaisie au bas d'un tableau d'histoire.

« Edmond Ludlow n'apprit rien de l'expérience, mais aussi il n'en fut pas vaincu; » c'est par ce trait si vif que l'auteur des *Etudes biographiques* résume le portrait de son principal personnage, et c'est à ce trait que je m'attache pour chercher dans cette physionomie, si fièrement posée devant l'histoire, le côté par où elle tient pourtant à toutes les faiblesses de la nature et de la société humaine. Mais que dis-je? Cette inflexibilité même de sir Edmond Ludlow est sa première faiblesse. Non, sir Edmond Ludlow ne fut

pas vaincu par l'expérience. Mais à quel prix ? — Il ne se démentit pas, mais il ne se corrigea pas. Il emporta dans l'exil sa foi intacte, mais il y porta aussi sa rancune inexorable. M. Guizot dit de ce républicain fanatique que « son souvenir, pendant qu'il écrit, est aussi étroit que l'avait été son jugement en présence des faits. » Mais il avait la mémoire impitoyable comme le cœur. Rien n'égale, par exemple, la sécheresse avec laquelle il raconte le procès et le supplice de Strafford. « ..... La Chambre des Communes ayant passé un bill pour la condamnation du » comte, on l'envoya à la Chambre haute, où il passa » aussi. Mais le roi, n'étant pas convaincu de la justice de » l'arrêt, consulta son conseil privé, quelques juges et » quatre évêques. *Tous, excepté un seul, lui conseillèrent de » jeter Jonas à la mer pour apaiser la tempête.* Sur quoi, le » roi donna charge au comte d'Arundel, au lord garde du » sceau privé et à deux autres de signer l'ordre de son exécution; ce qu'ils firent le 12 mai suivant, et le 22 du même » mois le comte de Strafford fut décapité, conformément à » sa sentence (1)... » Même insensibilité à propos de l'exécution du roi : « .. .. Après qu'il eut fait un discours, écrit » Ludlow, et ôté son Saint-George, il se mit à genoux » contre le billot, *et l'exécuteur fit son office.* Il fut ordonné » que le corps serait enterré à Windsor. » M. Guizot attribue cette sécheresse de l'historien aux remords du coupable qui recule devant le récit de son crime. Ludlow, pourtant, ne manque aucune occasion d'apothéose pour les régicides.

Il cite par exemple, et cette fois avec détails, cette horrible

(1) *Mémoires de Ludlow*, dans la collection de M. Guizot, t. Ier, p. 20.

exclamation de Thomas Scott, s'écriant en plein Parlement « qu'il ne souhaitait pas de plus grand honneur en ce » monde que d'avoir l'inscription suivante gravée sur son » tombeau : *Ci-gît un homme qui a concouru de la main et du » cœur à l'exécution de Charles Ier, roi d'Angleterre !* » C'est dans la même intention qu'il suit à son lit de mort sir John Bourchier qui, comme on le pressait de témoigner en mourant quelque regret de la part qu'il avait prise à la condamnation du roi, se redressa tout à coup, ce que depuis quelques jours il n'avait pu faire sans être aidé, « et reprenant, » dit l'auteur, de nouvelles forces au souvenir de cette ac- » tion : « Je vous dis, s'écria-t-il, que c'était un acte de jus- » tice, qui sera avoué de Dieu et de tous les honnêtes » gens.... » Là-dessus il se rassit, et bientôt après il rendit » son âme en paix. » Qui ne voit, je le répète, que sir Edmond Ludlow s'exalte et s'encense lui-même dans cette apologie de ses complices, passionnément amplifiée et incessamment reproduite ?

Mais cette persévérance dans la haine politique et cette glorification d'un crime éclatant se rattachent peut-être à l'idée qu'on aime à se faire de la vigueur du caractère dans un chef de parti. Soit ! La haine est le nerf de la guerre civile, et l'orgueil des factions ne triomphe que par l'insensibilité. Dès que le cœur se montre, l'homme de parti est vaincu. Sir Edmond Ludlow ne le fut jamais..... soit !

En regard de cette opiniâtreté, j'aimerais pourtant à montrer par où se trahit l'égoïsme dans Edmond Ludlow, non plus celui de l'esprit aveuglément retranché dans une opinion exclusive, mais cet égoïsme qui s'accommode au soin des intérêts matériels, aux calculs de l'ambition et au souci de la personne. Oui, sir Edmond Ludlow est un

factieux incorrigible; il l'est avec cette obstination qui faisait dire à Cromwell lui-même : « Vous êtes des orgueilleux! Vous n'êtes considérables que dans votre propre opinion. » Mais à cet orgueil de son opinion il joint, je le prouverai, les plus singuliers accommodements de la personnalité, les plus étranges capitulations de la conscience, les plus minutieux soucis de la sûreté individuelle. L'acteur est quelquefois grand, l'homme est petit.

S'il est toujours intéressant de rechercher, dans ce déshabillé des hommes célèbres, le côté par où s'explique ou se contredit leur rôle historique, cette étude est surtout curieuse quand elle s'applique aux chefs des partis révolutionnaires, à ceux que leur destinée a condamnés, pendant une partie de leur vie, à cette pose théâtrale et à cette déclamation menteuse qui est souvent toute leur valeur. Sir Edmond Ludlow est un de ces hommes, difficile à atteindre toutefois derrière ce rempart de sa vie publique; car il ne livre guère son secret. Ses Mémoires tiennent plus de l'histoire générale que de la biographie privée. C'est une chronique plutôt qu'une confession. Malgré tout, le fond de l'homme y perce, plus que l'auteur ne l'a voulu sans doute, sous cette enveloppe officielle; et non-seulement le fond de l'homme, mais la pensée du politique et du sectaire, tout ce qui, dans l'homme de parti, s'enveloppe d'apparences trompeuses, se produit sous un costume convenu, se nourrit de chimères chèrement payées. C'est tout cela que sir Edmond Ludlow nous révèle, assurément sans le vouloir et sans le savoir.

Je glisse sur les faiblesses qui, dans l'homme public, se rattachent aux préoccupations et aux prévoyances de l'intérêt privé. Un républicain au dix-septième siècle, sur le sol héréditairement aristocratique de la Grande-Bretagne,

n'en était pas moins propriétaire, tenancier ou rentier. Pour avoir été l'ennemi et, au besoin, le juge et l'exécuteur du roi « de la main et du cœur, » on n'en était pas moins de chair pour les jouissances de la vie, et les calculs de l'économie domestique se conciliaient parfaitement (on le vit bien chez Cromwell, sans parler des autres) avec les plus hautes visées de l'ambition. « La figure de l'honnête Eli- » sabeth Bourchier, depuis S. A. la protectrice d'Angle- » terre, écrit M. Guizot dans une curieuse note (1); cette » figure, conservée jusqu'à nos jours dans des portraits » originaux, prouve à quel point le jeune homme (Crom- » well lui-même), qui acceptait sa main avec une dot » considérable, était entré dans les voies de la prudence. » Rien n'est commun, à la même époque, comme les votes de subsides parlementaires pour le profit personnel des chefs ou des serviteurs de la république : aujourd'hui c'est un cadeau de 1,000 liv. sterl. que la Chambre accorde au colonel Lambert « comme une marque de sa faveur, » écrit Ludlow; demain c'est une gratification de 500 liv. pour le général de l'armée d'Irlande; « une autre fois, écrit » M. Guizot, les républicains triomphants font voter à » George Monk 50 liv. pour les frais de son dîner (2). » — « Le pouvoir, à cette époque, dit-il ailleurs, jusque dans » ses degrés les plus inférieurs, menait constamment à la » richesse. » La guerre civile elle-même était un moyen d'aller en recettes; les soldats de la République faisaient fonction de percepteurs pour le compte des propriétaires aux jours d'échéance des fermages. « Le comte d'Essex,

(1) Collection des *Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*, t. VII, p. 404 et suiv.

(2) *Monk*, p. 124.

» écrit Ludlow, avait marché avec son armée dans le comté » de Cornouailles; *mais je n'ai jamais pu savoir à quel des-* » *sein;* car les ennemis y étaient déjà dispersés. Quelques » uns prétendirent que c'était le lord Roberts qui lui avait » persuadé d'y aller *pour lui donner la facilité de recueillir* » *ses rentes en ce pays-là...* » Les chefs de la République, si généreux pour eux-mêmes, sont sans pitié pour les dépenses qui ne leur profitent pas. Ludlow reproche à la Chambre des lords de *brûler trop de bois*, et il s'indigne contre la prodigalité du Protecteur, qui a fait porter *cent flambeaux* devant le cercueil de sa mère. Tel était le singulier contraste des événements et des mœurs : des habitudes parcimonieuses et des passions violentes, la guerre civile couvrant des convoitises domestiques, le veau d'or accouplé à la Chimère, le pays ravagé et le Parlement votant des subsides aux favoris éphémères de sa passion ou de sa peur.

. . . . . *Fruitur dis*
Iratis : at tu, victrix provincia, ploras !

J'aurais mauvaise grâce à imputer à sir Edmond Ludlow aucune des malversations si communes dans l'histoire de la République d'Angleterre. Il n'y avait pas place pour une basse action dans son cœur ou dans son esprit. Il n'en est pas trace dans ses Mémoires. Mais Ludlow s'y montre, en toute rencontre, vraiment sérieuse de son intérêt et de sa passion, supérieurement intéressé. Je parlerai tout à l'heure de son ambition qui était à bon droit infatigable. Quant au soin de ses affaires domestiques, il n'y a jamais volontairement renoncé; ce souci l'a suivi partout, témoin ce jour qu'il poursuivit, avec son escouade, les pillards de la maison de son père. En quoi il fit bien. Mais le récit qu'il

donne de cette plaisante campagne, si sérieusement conduite, sert à faire juger l'homme et le temps :

« L'armée du roi, arrivant dans la ville où était la maison de mon père, la ruina entièrement et détruisit son parc; mais aussitôt que j'eus appris qu'ils avaient décampé de là, je me préparai à y aller, dans l'espérance de leur enlever quelques-uns de leurs fourrageurs ou de les harceler de quelque autre manière. J'y arrivai la nuit suivante avec un parti de quarante hommes; et quoique je n'y pusse découvrir personne, j'y trouvai beaucoup de provisions qu'une dame avait obligé les gens de la ville à lui apporter et qu'elle se préparait à faire charger sur des chevaux et des charriots pour les envoyer dans l'armée du roi. Entre autres choses, *j'y trouvai une demi-douzaine de pâtés encore tout chauds et faits de la venaison de mon père*, dont je me saisis; et, ayant fait charger mon monde de tout autant de provisions qu'ils en purent porter, nous nous retirâmes... »

Non, Ludlow n'est pas vénal; mais ces réserves intéressées à propos de tout, cette préoccupation incessante de ses propres affaires qui se mêle à toutes ses décisions d'intérêt public, qui quelquefois les suspend, quand, par exemple, il faut partir pour la guerre d'Irlande, ou les précipite, comme dans cette campagne des *pâtés chauds*, — tout cela, il faut l'avouer, est encore plus loin de l'abnégation que de la vénalité. Et de même Ludlow est très-brave : il l'a bien montré dans sa belle défense du château de Wardour; et, malgré tout, sa bravoure n'atteint jamais les proportions de l'héroïsme. Elle se tient dans cette mesure où le soin de la sûreté individuelle n'exclut pas l'intrépidité en face d'un péril évident, mais en exagère, avant qu'il éclate ou après qu'il est passé, la prévoyance ou le souve-

nir. Il est difficile, en effet, de séparer d'une certaine idolâtrie de sa personne cette foi robuste dans l'infaillibilité de sa pensée politique, qui était le caractère de sir Edmond Ludlow, et qui est aussi, comme je l'ai indiqué précédemment, l'indestructible cachet de son parti. Barbaroux, étant entré dans le cabinet de Robespierre, fut surtout frappé d'une chose : « Son image, dit-il, était répétée sous toutes » les formes, par tous les arts. Il était peint sur la muraille » à droite, gravé sur celle de gauche. Son buste était au » fond, son bas-relief vis-à-vis. Il y avait en outre sur les » tables une demi-douzaine de Robespierre en petites gra- » vures (1). » C'est qu'en effet, de cette croyance dans l'infaillibilité de leur opinion à l'adoration et au fétichisme de leur personne, la pente est douce pour les fanatiques; et les républicains d'Angleterre, Ludlow un des premiers, s'y laissaient volontiers descendre. « Entre les républicains, » écrit l'historien Hume (2), ceux même qui n'avaient » pas adopté ces extravagances (des *Levellers*, des Antino- » miens et des Millenaires), *étaient enivrés de la sainteté de* » *leur caractère, jusqu'à se croire en possession de divers pri-* » *viléges !...* » Je ne m'explique guère, en effet, dans un écrivain aussi sérieux que Ludlow, si ce n'est par la prétention de mettre ses infirmités au rang des malheurs publics, ce soin qu'il prend de nous raconter que, dans telle marche, « il fut pris d'une sueur violente » (le récit a deux pages) ; que, telle nuit, n'ayant pu retrouver son valet ni son manteau par une forte gelée, il eut froid ; que, tel autre jour, lorsqu'on lui apporta à manger, « il put à peine y

(1) *Mémoires de Barbaroux*, p. 63 ; cité par M. Granier de Cassagnac, dans son *Histoire du Directoire*.

(2) *Histoire d'Angleterre*, t. IX, p. 6.

parvenir, la trop longue inaction de ses mâchoires leur ayant presque fait perdre le mouvement. » Plus tard, quand la chance a tourné, quand il faut fuir, sir Edmond Ludlow, je le reconnais, est passé maître dans l'art d'échapper à une poursuite, de préparer une évasion, de ménager une retraite, de tracer à coup sûr ce triste itinéraire de l'exil, qui remplit la fin de sa vie et de ses Mémoires. Mais ici encore comment ne pas s'étonner de la place qu'occupe, dans les souvenirs d'un homme de guerre si éprouvé par tant de misères, le récit des périls, la plupart imaginaires, que lui font courir pendant son séjour en Suisse les menées de quelques scélérats apostés pour venger sur lui, par la plus indigne des représailles, l'assassinat juridique du roi d'Angleterre ? Si Ludlow nous montrait plus souvent le fond de son cœur, nous n'aurions rien à reprendre à cette longue confidence des alarmes qui s'y glissent à la vue de ces embûches criminelles. Mais n'ouvrir son cœur que pour montrer ces craintes, n'est-ce pas trahir la place qu'elles y tiennent? Et aussi bien, de cette sollicitude toute personnelle, sir Edmond Ludlow fait bientôt, comme vous allez voir, pour la petite ville qui lui a donné l'hospitalité, une question de salut public. Il est impossible d'être en même temps plus républicain et plus Anglais :

« ..... Nous reçûmes, écrit Ludlow, quantité de lettres que nous écrivirent nos amis de divers endroits, pour nous avertir que la rage de nos ennemis n'était point assouvie, qu'ils étaient résolus de ne négliger aucun moyen pour nous perdre, et que quelques-uns même disaient que, s'ils ne pouvaient en venir à bout par le poignard, le poison ou le pistolet, ils nous attaqueraient à force ouverte jusque dans notre demeure (à Vevay). Ces avis, joints à la mort de M. Lisle, causèrent une si grande alarme à mes

compagnons, que j'eus de la peine à les amener à quelque résolution fixe sur les moyens à prendre pour pourvoir à notre sûreté. Chacun d'eux proposait une voie différente. Pour moi, je ne voyais rien de plus raisonnable que de travailler *à fortifier l'intérêt* qu'on prenait à nous dans ce lieu, où les magistrats et le peuple nous avaient toujours marqué plus de promptitude à nous rendre service que nous n'en pouvions avoir à leur demander quelque grâce. Dans cette vue, j'allai trouver M. Geoffray, alors châtelain de la ville et lieutenant du bailli, et lui fis part des lettres qu'on nous avait écrites.

» Il m'offrit de la meilleure grâce du monde de faire pour notre service tout ce qui dépendrait de lui. Pour prévenir donc le dessein qu'avaient nos ennemis de nous surprendre comme ils avaient surpris M. Lisle, ou de nous attaquer à force ouverte, s'il ne leur restait plus d'autre moyen, je lui proposai *qu'on donnât ordre à tous les habitants de Vevay et des autres bourgs et villages de sa dépendance, de saisir et examiner toutes les personnes qui leur paraîtraient suspectes;* qu'au son de la grande cloche de Vevay, ou à l'ouïe d'un coup de canon, ou à la vue d'un feu que l'on allumerait sur une des tours de la ville, *ils prissent les armes*, occupassent les avenues et saisissent tous les étrangers ou inconnus pour les amener devant M. le bailli; et qu'enfin, s'il arrivait qu'on fît ces signaux de nuit, *ils eussent à se rendre avec leurs armes à notre demeure, à Vevay, pour y recevoir tels ordres qu'on jugerait convenables.* Le châtelain approuva ce plan (honnête châtelain!), et me demanda de préparer un ordre en conséquence, afin qu'il le pût envoyer à M. le bailli pour être signé de sa main. L'ordre dressé et envoyé au château de Chillon, *M. le bailli en signa sur-le-champ quatre copies*, qui furent adressés à Vevay, Mor-

ges, La Tour et Bloney, *avec injonction de le publier par deux fois dans les marchés et devant les églises, afin que personne n'en pût prétendre cause d'ignorance* (1)..... »

Certes, après le lâche assassinat de John Lisle, sir Edmond Ludlow et ses compagnons d'exil avaient bien le droit de prendre des précautions et d'intéresser l'autorité publique à leur défense. Mais comprenez-vous, en retour de l'hospitalité que cette petite ville leur accorde avec tant de fermeté, d'indépendance et de courage (M. Guizot l'a remarqué justement), comprenez-vous tout ce pays mis en état de siége et condamné au régime de démocratie transcendante imaginé par sir Edmond Ludlow? L'égoïsme de la personnalité anglaise et l'insolence dans la peur pouvaient-ils être poussés plus loin, soit dans le fait lui-même tel que l'historien le rapporte, soit dans la forme du récit étrangement naïf qu'il en a tracé ?

J'aborde un grief plus sérieux dans l'histoire du républicain Ludlow. J'ai parlé de capitulations de conscience. Sa vie en est pleine. Ici encore pourtant, je suis obligé de faire remarquer cette mesure habile que garde sir Edmond Ludlow même dans ses faiblesses. Je l'ai montré intéressé plutôt que vénal, et cauteleux plutôt que timide. De même, dans l'action politique, il a une foi qui, en apparence, ne rompt pas sous l'effort de la fortune, mais qui, en réalité, sait se plier aux circonstances par toutes sortes de compositions prudemment concertées. Sir Edmond Ludlow, s'il est permis de le dire, n'a d'entier que l'enveloppe ; il n'a de rigide et de résistant que le manteau qui couvre savertu. Le fond de son âme est livré à toutes les incertitudes et à toutes les contradictions. Ce n'est pas seule-

(1) *Mémoires de Ludlow*, t. III, p. 354 et suiv.

ment la faute de ses principes ou celle de son parti; c'est aussi la faute de son temps. M. Guizot a supérieurement caractérisé cette situation de l'Angleterre démocratique au dix-septième siècle, et j'aime à m'appuyer sur une si belle page de son livre :

« .... Quand de telles crises éclatent, écrit M. Guizot, il se rencontre toujours des hommes qui non-seulement n'en prévoient pas mieux que le public les redoutables conséquences, mais qui sont faits de telle sorte que, lorsque ces conséquences se développeront, ils ne les verront pas ou les accepteront pour légitimes. Ces hommes, et je ne parle que de ceux qui sont sincères et désintéressés, sont appelés à offrir un singulier spectacle, à subir une étrange destinée. Ils ont proclamé plus hautement, plus absolument que personne, les principes de la réforme; et en fait, nul ne méconnaîtra et ne violera ces principes autant qu'eux. Ils se sont élancés plus ardemment que personne vers ce bien général, but que la réforme se propose; et dans leurs efforts pour l'atteindre, ils le perdront complétement de vue. Le pays s'est mis en mouvement sans prévoir ce qui serait; ils feront plus, ils avanceront sans jamais voir ce qui est. Leurs actions démentiront leurs principes, et les événements leurs espérances. N'importe; ils accepteront tout, crimes personnels, malheurs publics. Ils les appelleront des nécessités, et croiront fermement que le pays doit les accepter comme eux.... »

Oui, telle est l'inévitable contradiction entre les actes et les principes de la part de ces hommes qui poursuivent, par tous les moyens et à tout prix, le triomphe de leur chimère. Où j'attends ces consciences inébranlables, c'est quand la fortune se retire, c'est quand le malheur, la défection, la persécution entrent dans le sein des partis, les

décomposent et les dispersent; c'est quand les plus braves ont succombé,

Cùm fracta virtus et minaces
Turpe solum tetigêre mento.....

Oui, c'est à ce moment-là que l'histoire attend les forts et les inflexibles, pour montrer si la fortune, je ne dis pas les convertit, mais les fait plier. Cette épreuve n'a pas manqué à la vertu de sir Edmond Ludlow. Comment l'a-t-il supportée?

Je fais d'abord une remarque générale sur le genre de capitulation qui caractérise la facilité politique dans la conduite de Ludlow. Ludlow réserve toujours son opinion; c'est là sa force, je le sais bien. C'est pour son opinion qu'on l'exalte aux jours du succès; c'est pour elle que, jusqu'à la chute de son parti, on le ménage. Mais, mécontent ou non, s'il réserve toujours ses principes, Ludlow donne toujours ses services. Il déplore, en s'y livrant, toutes les vicissitudes de sa cause; il s'y prête avec une sorte de complaisance indocile. Si je voulais récapituler ici toutes les occasions où les principes de sir Edmond Ludlow reçoivent, de la violence ou du caprice de son parti, des atteintes auxquelles il s'associe en les blâmant, il faudrait remonter à l'épuration même du Long-Parlement; mais sur ce point je n'ai qu'à citer ce qu'il en écrivait dans l'exil, plus de trente ans après, comme pour prouver que son inconséquence n'était pas le moins immuable de ses défauts: «Informé de ce qui se passait, dit-il, je résolus » pour ma part de ne pas sanctionner la réadmission des » membres exclus, en siégeant avec *des hommes qui n'a-* » *vaient aucun droit de prétendre place au Parlement, puis-* » *qu'ils en avaient été exclus* par un nombre de membres

« légalement élus, plus que compétent pour voter (1). »

Est-ce après que ces débris du Parlement, ainsi mutilé, sont finalement expulsés par Cromwell, que sir Edmond Ludlow se ravise et se raffermit? Je lis à la verité dans ses Mémoires une très-curieuse conversation entre lui et le Protecteur, conversation admirablement commentée par M. Guizot, et dans lequelle ces deux héros de la république d'Angleterre se jettent réciproquement à la tête le sang versé à flots sur les champs de bataille de la guerre civile; et je confesse que sir Edmond Ludlow y parle un beau et ferme langage. Mais avant cette entrevue, calculez le temps que Ludlow est resté à Dublin, commandant des forces militaires, jusqu'à ce point que le colonel Molton, ayant demandé au colonel Henri Cromwell, fils du Protecteur, récemment arrivé d'Irlande, en quel état il avait laissé les affaires de ce pays : « Fort bien, répondit ce dernier, si ce n'est » qu'il faut écarter quelques hommes fort attachés à leur » pouvoir... » — « J'avais reçu, disait Edmond Ludlow, ma commission militaire des mains du Parlement. » — A la bonne heure! Mais le Parlement, où était-il?

Et après la chute de Richard Cromwell, quelle est l'attitude de Ludlow? M. Guizot la résume en quelques lignes d'une rigoureuse vérité :

« Richard Cromwell tomba. Le Long-Parlement reparut et tomba. L'armée, après avoir relevé et renversé le Protecteur et le Long-Parlement, essaya de rester seule debout et tomba. En dix-huit mois, tous les pouvoirs, tous les partis, tous les hommes, mis à l'épreuve, furent tous convaincus d'impuissance. Ludlow *mena pendant ce temps une vie misérable*, passant et repassant du Parlement à l'armée,

(1) *Mémoires de Ludlow*, t. III, p. 137.

de l'armée au Parlement, de Haslerig à Fleetwood, de Lambert à Monk, d'Angleterre en Irlande ; un peu moins crédule, un peu moins insensé que ses compagnons de destinée, essayant, mais en vain, de rapprocher les tronçons mutilés du parti républicain, et perdant dans ces vaines tentatives tout crédit auprès de toutes les factions, *et presque sa vieille renommée de fermeté et de fidélité.* »

Oui, pendant cette période, fatale à sa vertu, jusqu'à la restauration de Charles II, sir Edmond Ludlow accepte tout et de toutes mains. Je ne lui en fais pas un crime. Dans cet immense naufrage de son parti, Ludlow se rattache convulsivement à tout ce qui peut sauver le parti, même sans l'honneur. Ce que je lui reproche, dans cette poursuite de l'influence, au milieu des ruines de sa cause, et à travers toutes les capitulations que la nécessité lui inflige, ce que je lui reproche, c'est qu'il cède en se donnant l'air de se dévouer. Il n'a pas plutôt pris un parti qu'il s'en confesse comme d'une faute, conciliant ainsi avec les intérêts de son ambition ou de sa passion les scrupules de sa conscience : « Je n'avais eu aucune part à toutes ces réso-
» lutions, ouvrage d'une cabale particulière, écrit-il quel-
» que part ; *cependant je ne sais comment je me laissai per-*
» *suader* d'être présent quand on en fit la lecture au con-
» seil des officiers pour avoir son approbation... » Telle est la formule habituelle de ses conversions, leur commentaire et leur excuse.

Et plus tard, quand les intentions du glorieux Monk ne sont plus douteuses, quand « l'insolence de sa conduite à l'égard du Parlement et de ses commissaires, » ainsi que l'écrit Ludlow, est l'objet des plus amères récriminations, que fait Ludlow ? Il a une audience du général, qu'il emploie à expliquer et à justifier sa conduite personnelle. Je

conçois que Monk, qui ne plaisantait pas d'ordinaire, mais qui avait sa manière de se moquer des gens ; je conçois que, congédiant avec toute sorte de respect le républicain humilié, Monk lui ait dit : « Je veux vivre et mourir pour la république ! » Ludlow avait perdu le droit de faire à Monk cette réponse piquante que lui fit un jour un de ses anciens affidés, Henri Martyn, à qui le général parlait aussi de son dévouement à la république. « — La république ! dit Martyn ; vous êtes comme ce tailleur de campagne qui s'en allait, la main chargée d'instruments de jardinage, prendre mesure d'un habit...— Quoi ! avec cette pioche et ce râteau ? — Oui, répond le tailleur ; c'est comme cela qu'on fait aujourd'hui. »

Une dernière épreuve attendait l'héroïsme de Ludlow. Charles II venait de remonter sur le trône de ses pères. Une proclamation royale sommait tous les juges du feu roi de se rendre prisonniers dans un délai de quinze jours, sous peine de mort et de confiscation. Ludlow songea à se rendre, et il écrivit une pétition où se trouvent ces mots : «..... Que puisque la Providence avait voulu que » l'ancien gouvernement fût rétabli dans cette nation, il » croyait (lui Ludlow) qu'il était de son devoir, en qualité » de membre de la communauté, de déclarer qu'il était ré- » solu à se soumettre aux autorités actuelles, afin de pou- » voir jouir, ainsi que le reste des honnêtes gens d'Angle- » terre, du bénéfice de leur protection... (1) » La soumission était complète. Elle parut tardive. « Ludlow, dit M. Guizot, n'aspirait pas au martyre. » Il quitta l'Angleterre. La vie lui restait. On eût dit, depuis la perte de son influence et la ruine de son parti, qu'il n'avait plus d'autre souci que de la conserver.

(1) *Mémoires de Ludlow*, t. III, p. 198.

Un moment pourtant, et ici j'arrive à un des points les plus délicats de la vie de sir Edmond Ludlow, un moment il semble que cette âme, si profondément abattue, va se relever et se rouvrir à des pensées et à des espérances moins personnelles. La guerre éclate (1666) entre la France et la Grande-Bretagne; et il n'est que trop vrai que ces fanatiques immaculés qui s'étaient montrés tout prêts, quelques ans plus tôt, à introniser le protectorat de George Monk sur les ruines de la république, qui s'étaient livrés à sa merci, qui lui avaient dit par la voix du plus emporté de leurs orateurs, par la voix d'Arthur Haslerig : « Nous vous donnerons cent mille signatures (1) ! » — il n'est que trop vrai que la faction républicaine, fatiguée de l'exil de ses chefs, « toujours remuante et frémissante, » malgré son petit nombre, s'était laissé entraîner dans des intelligences criminelles avec les ennemis de l'Angleterre. Sir Edmond Ludlow lui-même, malgré l'austérité de son patriotisme, n'avait pas résisté à ces amorces, jetées à son malheur et à son exil par l'adroite politique de Louis XIV. Sidney demandait cent mille écus pour commencer. Sir Edmond Ludlow, fidèle à sa prudence habituelle, et mettant les choses au pire, veut avant tout que les Etats de Hollande, alliés du roi de France, « promettent que, s'ils en viennent à traiter avec » les ennemis (les Anglais), ils *auront soin des intérêts* de » tous ceux qui s'engagent avec eux, ou que du moins ils » les *laisseront en aussi bonne posture* qu'ils les avaient » trouvés avant cet engagemnet (2). » On voit que Ludlow ne voulait plus se compromettre qu'à bonnes enseignes. Il avait raison. Mais jusqu'à quel abaissement de personna-

(1) *Monk*, par M. Guizot, p. 142.
(2) *Mémoires de Ludlow*, t. III, p. 388.

lité était donc descendue cette âme républicaine qui, dans un pareil accord, ne stipulait que sa sûreté individuelle? Et cet accord lui-même, quel était donc sa valeur morale entre le vieux républicain, fourvoyé dans une intrigue de cabinet, et ce roi puissant et absolu dont il avait dit, visitant un de ses palais : « ..... Je passai plusieurs jours à » Paris à voir tout ce qu'il y avait de curieux et de remar- » quable. Le Louvre me parut ressembler plutôt à une » garnison qu'à une cour, tant il était rempli de soldats et » de boue ! Je visitai aussi les écuries du roi, et, quoiqu'il » n'y eût pas un fort grand nombre de chevaux, *je pris plus » de plaisir à les regarder que je n'en aurais eu à voir leur mat- » tre*, qui juge à propos de les mieux traiter que *son misé- » rable peuple !...* » On voit que l'austère Ludlow est de l'école de cette étourdie qui disait : « Plus j'ai connu les hommes, plus j'ai aimé les chiens. »

Je ne triomphe pas, dirai-je en finissant, contre l'honneur de sir Edmond Ludlow de ces faiblesses de sa vanité et de sa conscience ; j'en triomphe contre son inflexibilité. Je montre tout ce qu'il y avait de petitesse réelle et d'infirmité irrémédiable sous cette grandeur d'emprunt. Je ne renverse pas la statue qu'une main illustre a dressée ; je mêle un peu d'argile au marbre éclatant dont elle est formée. Je triomphe aussi, je le dis sans détours, de ces misères de l'âme et de la destinée de Ludlow contre le parti politique qu'il a représenté pendant sa vie, et que je n'ai trouvé nulle part plus intolérant, plus emporté, plus orgueilleux et moins sérieux que dans les Mémoires de ce puritain fanatique et sur ce sol de la vieille Angleterre, où il semble que la vigueur native des caractères et des esprits aurait dû lui inspirer une autre attitude. Est-ce la faute de l'Angleterre si le républicanisme y a joué un si pitoyable rôle?

Est-ce la faute du républicanisme si des âmes anglaises, trempées dans le bronze, comme était celle de l'indépendant Ludlow, n'ont su porter avec aisance et grandeur ni la bonne fortune ni la mauvaise? Je ne sais; mais Ludlow lui-même, quand il vit (au temps de Monk) le major-général Lambert ramené à coups de sabre dans la Tour de Londres, par une escouade commandée par des républicains, voici ce qu'il disait de cette triste fin de son parti : « Ainsi, c'était parmi les nôtres que se trou- » vaient alors nos ennemis ! Et ce n'est pas le parti du roi » qui nous a vaincus, ce qui est pour nous le comble de » l'humiliation ! » Et, quelques jours plus tard, quand il apprit que ses fermages étaient saisis en Irlande, et que quatre chevaux, « qu'il avait élevés lui-même, » et qui étaient alors dans son écurie, lui avaient été pris par le républicain Théophile Jones, voici ce qu'il ajoutait : « Ainsi ces » hommes, qui s'étaient d'abord engagés dans la même » cause que nous, surpassaient nos ennemis en rage et en » cruauté à notre égard !... »

Ainsi finit le parti républicain en Angleterre, par la discorde des chefs, par la révolte des subordonnés, par la confiscation et par le pillage des fidèles du parti, pratiqués par le parti lui-même. Ludlow avait-il tort quand il s'écriait, dans un des rares accès de sa douleur, de son repentir et de sa franchise : « J'aimerais mieux servir le Grand-Turc (1) ! »

(1) *Mémoires*, t. III, p. 104.

VI

Le Poëme de Saint-Just (1).

I

(26 octobre 1851.)

Il y a plusieurs manières de comprendre la biographie révolutionnaire. La méthode que je préfère (on a pu le voir dans quelques-unes des études qui précèdent) consiste à aborder, sans parti pris de dénigrement, mais sans admiration préconçue, et simplement, comme des hommes ordinaires, surfaits par l'histoire, amplifiés par la peur, exagérés par la perspective, tous les héros de l'époque conventionnelle, en attribuant à la médiocrité trop réelle de leur esprit, plus encore, s'il est possible, qu'à la perversité de leur nature, les fautes, les erreurs et les crimes de leur conduite.

Mais entendons-nous. Il y a une chose que l'histoire, même la plus passionnée, n'a pas surfaite dans le portrait qu'elle a tracé des héros de l'époque révolutionnaire : ce sont leurs crimes. On est habitué à en rejeter tout l'odieux sur la Révolution elle-même, comme sur je ne sais quelle abstraction fatale. On se trompe. Les crimes étaient le fait

(1) Cette étude ne figurait pas dans la première édition.

des hommes. Non qu'ils fussent tous systématiquement méchants et sanguinaires. Ils furent tous incurablement médiocres. C'est le sentiment de leur impuissance qui les poussait à l'exagération; c'est leur vanité qui les précipitait dans la violence; c'est le dépit d'une infériorité qui, en présence de si grands événements, ne pouvait s'ignorer elle-même, qui les a jetés, comme certains Césars de la décadence romaine, dans toutes les extravagances de la passion, de l'orgueil et de la sottise. L'époque conventionnelle est surtout remarquable par ce qu'elle montre d'audacieuse et inintelligente initiative dans les dictateurs du moment, de platitude brutale dans les moyens, dans les théories et dans le langage. Cette mémorable époque est une période d'aplatissement singulier dans l'histoire de l'esprit français. Ceux qui la dominent n'ont pas besoin d'être supérieurs ; il leur suffit d'être terribles. C'est le fait de toutes les tyrannies nées de l'anarchie du peuple ou de l'armée. Tout homme que son génie naturel n'y soutient pas à une certaine hauteur, y cherche son appui dans le crime. Pour un Cromwell ou un Bonaparte, combien de Caracalla! Pour un conquérant, combien de bourreaux! Pour un législateur, combien d'histrions (1)!

Encore aujourd'hui, c'est une certitude de ce genre que j'ai puisée dans la biographie de Saint-Just (2). C'est aussi dans cet esprit que je veux essayer de le juger. Ce fantôme

(1) « ..... Toute la puissance de ces grands hommes, dit M. Vitet, ne s'est-elle pas bornée à faire monter sur l'échafaud un certain nombre de leurs collègues, à rester vainqueurs pendant quelques semaines, à combler une certaine mesure de crimes, puis à monter à leur tour sur l'échafaud... » (*Revue des Deux-Mondes* du 1er octobre 1851, p. 159.)

(2) *Saint-Just*, par M. Ed. Fleury, 2 vol., 1851.

de génie, de puissance et de force, « ce personnage qui s'élève si haut, dit M. Edouard Fleury, *que l'œil s'en étonne et peut à peine le suivre*, » je sais que sa grandeur est faite, qu'on me passe le mot, du même limon que sa bassesse. Je sais que je trouverai dans les expédients qui l'ont produite, dans les excès qui ont marqué sa croissance, dans le rapide déclin où elle a disparu, sans laisser d'autres traces que des sophismes tachés de sang; je sais que je trouverai à l'infaillible preuve que cette grandeur officielle et théâtrale ne participait en rien de la supériorité de l'esprit ou du caractère. On dirait, à entendre M. Edouard Fleury, que Saint-Just a manqué, par les travers de sa jeunesse, à la dignité de sa fin, et qu'il nous a trompés parce qu'avant d'être le proscripteur impitoyable que nous savons, il a été un libertin sans vergogne, un poëte sans pudeur, un esprit emporté dans toutes les voies faciles de l'imitation, une âme vacillante et fragile avant d'être une volonté perverse. Pour moi, l'obstination apparente de cette volonté était précisément faite de toutes les contradictions, pétrie de toutes les faiblesses que le livre de M. Edouard Fleury nous révèle.

Saint-Just, à vrai dire, et quoique cette opinion puisse sembler paradoxale au premier abord, Saint-Just, avec plus de tenue, plus de mise en scène, plus d'audace et une trempe d'ambition plus ferme, appartenait à la même école, je dirais presque à la même race que Camille Desmoulins, qui fut son modèle, puis son ami, enfin son complice et sa victime. C'est, avec moins de style, moins d'érudition, moins de verve primesautière et gauloise, la même vanité d'écrivain, la même ardeur fébrile de renommée, la même étourderie sophistique et aventureuse, la même opposition banale à toute autorité établie, sacrée ou profane,

le même égoïsme appliqué à la vie publique et tourné en fureur devant le moindre obstacle. Seulement, entre Camille Desmoulins et Saint-Just, voilà la différence : Camille Desmoulins ne fut jamais pris complétement au sérieux en politique. Saint-Just fit passer dans l'esprit du peuple (le plus spirituel de la terre, dit-on) cette grande considération qu'il se témoignait à lui-même. Combien d'hommes politiques qui n'ont jamais eu d'autres titres à l'importance !

Quoi qu'il en soit, Saint-Just, qui n'avait pas vingt-cinq ans quand son importance finit avec sa vie, Saint-Just n'est pour moi qu'un politique surfait par le malheur des temps, un lettré fourvoyé dans les grandes affaires, un rhétoricien qui joue au tribun, un de ces artistes de phrase, de langage et d'attitude, qui pouvaient dire, comme Néron sous le poignard d'Epaphrodite : *Qualis artifex pereo !* Et je suis de l'avis du conventionnel Courtois qui, dans son rapport sur les pièces recueillies après la révolution de thermidor, attaquait Saint-Just dans l'orgueil de son érudition malencontreuse, se moquait de ses prétentions politiques, et renvoyait, sans plus de façon, le tyran à l'école. Il est vrai qu'il était mort..

Entre le moment où la révolution commence et celui où Saint-Just paraîtra tout à coup sur la scène politique, il s'écoulera trois ans. C'est pendant ces trois ans qu'il est surtout curieux de l'étudier. Le reste de sa courte vie n'est que trop connu.

Ce qui frappe dans ces premières années de Saint-Just, c'est le côté par où sa vie tient à l'imitation et au plagiat, le côté factice dans l'art, superficiel dans les opinions, licencieux dans les mœurs, théâtral dans la conduite. Il fait un poëme. Ce poëme est un pastiche ramassé dans les rognures des poésies érotiques et philosophiques de Voltaire. Il écrit

un livre (1). Ce livre a un faux air de Jean-Jacques Rousseau. Il se retire un moment du monde; sa retraite est une parodie d'Ermenonville. Saint-Just n'est qu'un écolier médiocre du XVIIIe siècle, qui prend étourdiment, sans choisir, les allures et les maximes des maîtres, incapable d'y mettre son attache ou son empreinte. Littérature, philosophie, politique, il prend du siècle toutes les banalités consacrées, toutes les ordures officielles, lie fangeuse de cette universelle ébullition d'où sortira le monde nouveau. Car, ne l'oublions pas, le monde nouveau est fondé, quoi qu'on fasse, sur les grands principes que la philosophie du dernier siècle, dégagée d'un impur alliage, a fait triompher : liberté de conscience, liberté de la presse, liberté individuelle, égalité devant la loi, jugements publics, vote annuel de l'impôt, séparation et responsabilité des pouvoirs. N'est-ce donc rien? Et en même temps que la société est fondée sur ces franchises, si elle est menacée et battue en brèche, c'est par l'exagération ou la parodie qui s'en fait dans les rangs des admirateurs et des continuateurs de Saint-Just. C'est le faux XVIIIe siècle qui réagit contre le vrai, la mauvaise philosophie contre la bonne. Tout se tient dans l'histoire de l'humanité, et les systèmes qui se croient les plus nouveaux n'échappent pas eux-mêmes à cette loi d'hérédité et de tradition. Le socialisme d'aujourd'hui a ses ancêtres. L'anarchie a ses parchemins tout barbouillés d'encre par la main des sophistes de tous les temps. Le mauvais XVIIIe siècle s'est continué jusqu'à nos jours. La démagogie française est sa fille légitime, le socialisme est son héritier; — et, de son côté, Saint-Just est le précurseur de tous ces hommes qui s'agitent dans le vide et dans le faux, par impuissance

(1) *Esprit de la Révolution et de la Constitution de France.* Paris, 1791.

de trouver le vrai, et qui sont toujours prêts à troubler le monde pour l'organiser, à l'ensanglanter pour le convertir. Mais revenons à notre histoire.

Antoine-Louis-Léon-Florelle de Saint-Just était né le 25 août 1769, à Decize, petite ville du Nivernais. Plus tard, et quand il avait à peine atteint sa sixième année, son père était venu s'établir à Blérancourt, à quelques lieues de Noyon en Picardie, où il jouissait d'un revenu médiocre. La famille de Saint-Just était honorablement connue ; son père, un brave gentilhomme, chevalier de Saint-Louis ; sa mère, une pieuse femme ; ses sœurs, d'honnêtes filles ; tout cet entourage, au milieu duquel s'écoula son enfance, lui faisant comme une atmosphère tranquille et sereine où ce génie d'ambition, de luxure et d'orgueil qui était en lui dut se trouver fort mal à l'aise. On aime à deviser sur l'enfance des hommes célèbres. M. Edouard Fleury a recueilli plusieurs traits de celle de Saint-Just qu'il donne, et moi après lui, sous toute réserve. Sa vie vraie nous suffit. Ainsi, placé au collége de Saint-Nicolas de Soissons, tenu par les Oratoriens, il aurait mérité, par exemple, des notes telles que celles-ci : « *Sera un grand homme ou un grand scélérat !.....* » Ses professeurs l'avaient aussi surnommé *Foudre de guerre*. Un jour il voulut mettre le feu à la maison ; on le surprit la torche à la main, et l'honnête François-Marcel Pruneau, le principal, eut grand peur. Voilà pour la partie héroïque et fabuleuse de son enfance. Ce qui est plus vrai, c'est qu'il avait la rage des petits vers, qu'il excellait dans l'amplification, qu'il était doué d'une mémoire prodigieuse (Barère raconte qu'il en tirait vanité et aussi grand profit pour ses improvisations, d'ailleurs très-rares) ; enfin il était un écolier ressemblant à beaucoup d'autres, rimeur adroit sans trop de verve, barbouilleur

fécond sans idées, et bon rhétoricien sans orthographe.

Du reste, tous les témoignages s'accordent à signaler, dans la boudeuse adolescence de Saint-Just, cette disposition à une sorte d'isolement théâtral, cette misanthropie visant à l'effet, cette recherche de la solitude, moitié sincère par sauvagerie, moitié prétentieuse par vanité, que l'exemple de Jean-Jacques Rousseau avait mise à la mode.

Jadis Caton, enfant, fut un boudeur sublime.

Saint-Just, jeune homme, parut un misanthrope affecté. Quand la politique le mit sur la scène, cette disposition reparut dans ce que M. Charles Nodier nomme si justement « *sa vie artificielle* » ; elle se retrouva dans le tour de son éloquence, dans la manifestation de sa pensée révolutionnaire , dans toutes les habitudes de son esprit, tour à tour exclusif et emphatique, intolérant et précieux, violent et maniéré. Car Saint-Just conserva toujours, même dans le plus sanguinaire emploi de sa parole et de sa plume, ce défaut dominant de sa nature : l'affectation. C'était, aussi bien, celui de l'époque. Etrange contraste ! pendant que les mœurs du pays tournaient à la barbarie, l'esprit français tournait à la parade, et la langue s'enjolivait, se faisait sentimentale, redevenait précieuse, pendant que ceux qui la parlaient si agréablement déchiraient le sein de la France. Tout le monde sait que l'on avait surnommé Barère « l'Anacréon de la guillotine. » Camille Desmoulins en était tour à tour le Figaro ou le Triboulet. Saint-Just en fut bien souvent le Dorat. Une pièce attribuée à Louvet (1) et relative au fameux rapport fait à la Convention par Saint-Just, pour la mise en accusation des Girondins, relève fort vivement

(1) Datée de Caen, le 13 juillet 1793, *de l'imprimerie de la Vérité, rue du Puits-qui-Parle*, citée par M. Ed. Fleury, t. I, p. 302.

ce défaut singulier de son éloquence : « Il n'appartenait, » dit l'auteur, qu'à sa ci-devant seigneurie M. le chevalier » de Saint-Just *de calomnier avec autant de gentillesse et de* » *tourner en calembourgs aussi délicats* les ordures du Père » Duchesne, les atrocités de Marat et les rapsodies de Ro- » bespierre... » Calomnies *élégantes*, *jolies* scélératesses, c'est ainsi que Louvet qualifie le rapport de son implacable antagoniste.

Sorti du collége, Saint-Just continue cette vie mêlée de petits vers et de grandes prétentions, d'études superficielles et d'affectations puériles, de réclusion et d'ostentation, qui était l'entretien de son village. « *Toujours il était sous cette charmille* », disait récemment une vieille femme parlant de Saint-Just qu'elle avait connu, et montrant une allée de vieux arbres au bout d'un verger qui avait appartenu à sa famille ; « il s'y promenait seul en déclamant » tout haut.... Quand il en sortait pour reparaître à la mai- » son, *il nous disait des choses terribles....* » S'il échappait à cette solitude, c'était tantôt pour faire une pointe à Paris, où nous le rencontrons un jour aux pieds de Théroine de Méricourt, tantôt pour courir les clubs de Chauny, de Blérancourt et de Coucy-le-Château. Une autre fois, nous le trouvons dans une réunion fort nombreuse des électeurs du département de l'Aisne ; c'était le 15 avril 1790. Saint-Just avait été chargé de défendre contre la suprématie de la ville de Laon les prétentions de la ville de Soissons comme chef-lieu. L'autographe de son discours est dans les archives du département, M. Edouard Fleury l'a vu, et c'est là qu'il a pu s'assurer que son héros était en effet passablement brouillé avec l'orthographe. Mais n'importe ; le style de Saint-Just lui avait concilié son auditoire : « ..... C'est » sous vos yeux, disait l'orateur en s'adressant aux bour-

» geois ébahis des deux cités rivales, que j'aurai fait mes » premières armes. C'est ici que mon âme s'est trempée à la » liberté, et *cette liberté dont vous jouissez est encore plus* » *jeune que moi*.... Le vœu de mes commettants et la rigueur » de ma mission me forcent à prendre parti dans la querelle » qui nous divise. *Forcé de n'en prendre qu'un*, ma conscience » est à un seul et *mon cœur à tous les deux*, etc.» Saint-Just eut un grand succès d'éloquence et perdit sa cause. O Welches ! Ils applaudissaient Saint-Just. Ils ignoraient que toutes ces aménités de langage devaient être mises un jour à leur compte et se solder en proscriptions.. .. *Nesciebant enim haud gratuitam in tantâ superbiâ comitatem fore !*

Nous retrouvons Saint-Just, un autre jour, jouant un petit intermède républicain et latin sous les fenêtres du château de Manicamp. Mais laissons-le cette fois parler lui-même : « ..... Les paysans de mon canton, écrit-il à Ca- » mille Desmoulins, étaient venus, alors de mon retour à » Chauny, me chercher à Manicamp. Le comte de Lauraguais » fut fort étonné de cette cérémonie rusti-patriotique. Je les » conduisis tous chez lui pour le visiter. On nous dit qu'il » était aux champs, et moi cependant je fis comme Tar- » quin..... *J'avais une baguette avec laquelle je coupai la tête* » *à une fougère* qui se trouva près de moi sous les fenêtres » du château, et, *sans mot dire*, nous fîmes volte-face.» *Sans mot dire* est comme le *quoi qu'on die* de Trissotin. « Il dit » plus de choses qu'il n'est gros. »

De Tarquin à Scévola il n'y a que la main, eût dit Barère, qui cultivait, comme on sait, le calembourg. M. Fleury reproduit, à propos de Saint-Just et de Scévola, un récit dont la trace subsiste encore, dit-il, dans les manuscrits de la Société des Jacobins. Si c'est un conte, il faut avouer du moins que cette manie du jeune rhétoricien de Saint-Ni-

colas de poser en Romain du bon temps y prêtait bien quelque vraisemblance. Quoi qu'il en soit, voici l'histoire : On venait de brûler en grande pompe, sur la place publique de Blérancourt, en présence de la garde nationale assemblée, une protestation des députés de la droite contre l'abolition des lois pénales en matière de religion (mai 1790). Saint-Just profita de l'occasion pour prêter son serment civique. Mais ce n'est pas tout : suivant le récit jacobin, l'ardent jeune homme aurait placé sa main ouverte sur le brasier où brûlaient les derniers vestiges du libelle contre-révolutionnaire, et, plus fort que la douleur, il aurait laissé la flamme dévorer sa chair, tout en jurant fidélité à la nation. Alors le maire de Blérancourt, prenant cet héroïsme au sérieux : « Jeune homme, aurait-il dit, j'ai connu votre » grand-père et votre bisaïeul. Vous êtes digne d'eux ! *Pour-* » *suivez comme vous avez commencé*, et nous vous verrons à » l'Assemblée nationale...» Telle est la chronique. Vraie ou fausse, et soit que cette stupide parade ait été réellement jouée en public ou qu'elle ait été inventée et applaudie aux Jacobins, le récit est du temps ; il en reproduit, sans trop d'exagération, le mensonge et la folie.

Parmi tout cet héroïsme et en dépit de ces vertus, Saint-Just était jeune, et il débutait dans les joies du monde et dans l'amour par un de ces adultères scandaleux et tenaces qui restent attachés, comme le vautour de la fable, à la vie d'un homme. Saint-Just, pour sa part, dut regretter plus d'une fois ce premier amour, qui jette, quoi qu'on fasse, un voile si sombre sur ce grand éclat épique de sa continence. Mais pour le moment rien ne prouve que l'étudiant de Saint-Nicolas, qui commençait à jouer assez supérieurement la haute comédie révolutionnaire, fît un étalage quelconque de sa chasteté, qu'il fût un de ces tartufes d'austérité

Qui Curios simulant et bacchanalia vivunt,

a dit Juvénal. Saint-Just, au sortir du collége, jeune, ardent, spirituel et précieux comme il l'était, remarquable par la beauté de ses traits et la distinction de ses manières, était protégé, il faut le dire, par les préjugés du monde contre les premiers désordres de sa vie. Il n'avait pas besoin de joindre le charlatanisme au libertinage. C'était bien assez de jouer au Brutus sans poser en Scipion. Il le fit si peu que sa mère fut obligée de le faire enfermer, dit-on, au couvent des Picpus de Vailly, où il resta plusieurs mois; et c'est bien gratuitement que M. Edouard Fleury lui prodigue, soit à cause de sa liaison avec madame ***, soit même à propos de son poëme érotique, des reproches d'hypocrisie si peu mérités. L'hypocrisie est un hommage, a-t-on dit, que le vice rend à la vertu. Saint-Just paraît s'être alors affranchi de ce scrupule comme de beaucoup d'autres. Mais qu'importe, après tout? M. Edouard Fleury paraît fort embarrassé des vices de son héros. Je serais, pour ma part, beaucoup plus embarrassé de ses vertus. A la vérité, notre point de vue est très-différent. Je vais, quant à moi, de l'homme privé à l'homme politique, et j'y arrive sans mécompte, sur cette trace visible de ses imperfections et de ses travers. M. Edouard Fleury descend de la hauteur d'un caractère auquel il accorde la supériorité, la profondeur, le génie (p. 122 et *passim.*); il descend de cette hauteur à un faiseur de petits vers licencieux, à un comédien de patriotisme, à un coureur d'adultères ! Je conçois qu'il crie à la trahison.

II

(9 NOVEMBRE 1851.)

Nous avons suivi l'enfance de Saint-Just jusqu'à sa sortie du collége. Nous arrivons à sa jeunesse. Saint-Just, qui fut membre de la Convention à vingt-trois ans, dictateur à vingt-quatre, proscripteur jusqu'au jour où la proscription vint l'atteindre à son tour (et il n'avait pas vingt-cinq ans)(1), Saint-Just fut-il jamais jeune ? Il le fut un instant, le temps de composer le poëme d'*Organt*. Le poëme d'*Organt* est toute la poésie, toute l'imagination, tout le style, toute la jeunesse de Saint-Just.

Ce poëme avait une préface où se décelait déjà cette prétention au laconisme que Collot-d'Herbois caractérisait si plaisamment quand il appelait Saint-Just *la boîte aux apophthegmes*. L'auteur, comme introduction à son poëme, jetait à ses lecteurs ce vers énigmatique :

J'ai vingt ans ; j'ai mal fait ; je pourrai faire mieux.

J'ai mal fait. — Etait-ce l'aveu d'un repentir moral ou d'une prétention littéraire ? *Je ferai mieux.* — Etait-ce une promesse d'amendement ou une menace d'impénitence ? Je ne sais, mais le 10 thermidor, lorsque dans cette salle d'audience du Comité de Salut public où Robespierre, la mâchoire fracassée, la tête enveloppée de linges sanglants, est étendu sur une table, pâle et livide, l'œil terne et fixé au plafond ; au moment, dis-je, où dans cette salle on

(1) Saint-Just, né le 25 août 1769, n'avait donc pas vingt-six ou vingt-sept ans quand il mourut, le 10 thermidor an II, ainsi que le disent la plupart de ses biographes.

amène Saint-Just, vaincu et condamné, les mains liées derrière le dos, attendant le supplice, et où, voyant sur la muraille le tableau sur lequel est écrite la Déclaration des Droits de l'Homme : « *C'est pourtant moi*, dit-il, *qui ai fait cela !...* » ; à ce moment, je ne sais pourquoi, la préface du poëme d'*Organt* me revient à la mémoire. « Je ferai mieux !... j'ai fait cela !... » Il me semble que ce sont là comme les deux termes de cette jeunesse qui commence par une œuvre de corruption raffinée et qui finit par une vanterie démagogique.

Quoi qu'il en soit, le poëme d'*Organt* est devenu une véritable curiosité littéraire ; mais je ne voudrais pas en faire l'origine et le point de départ de la Révolution française, ni même, dans la destinée particulière de Saint-Just, donner à ce produit de sa jeunesse licencieuse et désœuvrée une place et une importance exagérée. Je ne voudrais pas dire comme M. Edouard Fleury : « La restitution du poëme d'*Organt* à la grande histoire qui l'a complétement oublié, qui l'ignore même, devrait, à notre avis, *faire révolution !* » La divulgation d'*Organt* n'est pas destinée, je le crois, à produire une telle sensation, soit dans la littérature, soit dans l'histoire. Le poëme de Saint-Just est sans doute une lumière qui peut guider le biographe ; mais cette lumière éclaire sa vie, elle n'y révèle rien de nouveau. Elle ajoute un document à beaucoup de pièces plus concluantes. Si elle a une valeur, c'est qu'elle donne la véritable mesure de cette grandeur surfaite ; c'est qu'elle nous montre le vide, la stérilité et la sécheresse de ces intelligences d'où sont sorties les utopies révolutionnaires, et, à leur suite, les écoles démagogiques de notre époque. Mais il n'était pas besoin du poëme d'*Organt* pour avoir cette opinion de Saint-Just ; et la statue que l'histoire complaisante lui a

élevée et que la démagogie rehausse sans cesse, il n'était pas nécessaire de s'en approcher de si près et de la toucher de la main pour sentir qu'elle était creuse.

Le poëme d'*Organt* a été l'objet d'une controverse bibliographique qui n'a plus aucun intérêt. Il n'est plus permis de douter que ce poëme ne soit l'œuvre de Saint-Just, quoiqu'il n'en ait jamais réclamé l'honneur. Mais si son nom n'y est pas, si aucun éditeur n'osa même y mettre le sien (car l'édition de 1789, au lieu du nom du libraire, porte seulement ces mots : *Au Vatican*), malgré tout, le Saint-Just que nous connaissons a signé le livre à toutes les pages. Non que le poëme d'*Organt* soit original; Saint-Just a poursuivi l'originalité toute sa vie et sous toutes les formes, comme écrivain, comme orateur, comme politique, comme réformateur, sans jamais l'atteindre. Mais le poëme d'*Organt*, la destinée de l'auteur une fois connue, a bien tous les caractères qui permettent de lui en rapporter la paternité. On y retrouve, parmi ces rognures de toute couleur, de toute origine et de tout échantillon qui le composent et que se disputent Gresset, Gilbert, Parny, J.-J. Rousseau, Mably, Voltaire surtout, on y retrouve je ne sais quoi qui est Saint-Just : la satire froide et méchante, l'imperturbable mépris des hommes, la révolte satanique contre toute autorité, l'impudence dans le persiflage, quelque chose de dur, de glacé, de tranchant dans la raillerie qui fait songer au glaive dans la main du bourreau; enfin philosophie, politique, religion, histoire, critique contemporaine, toutes les idées de Saint-Just sont là, en germe, les unes jaillissant sans effort en flots de poésie lubrique, les autres gravées, à la sueur du front, dans des vers burlesquement sentencieux et « académiquement révolutionnaires. » Car il s'en faut, dans tout ce qui est particulière-

ment l'expression de l'homme, que le poëme d'*Organt*, si pitoyable comme invention, soit une œuvre tout à fait insignifiante. L'homme s'y reproduit avec un certain ensemble dans quelques pages qui méritent d'être consultées, et dont la comparaison, soit avec la vie, soit avec les œuvres et les discours de l'auteur, peut prêter matière à plus d'un rapprochement curieux.

Le poëme d'*Organt* ne peut donc être contesté à Saint-Just. Si ce n'est son nom, c'est son image. Mais quand ce poëme parut, personne ne l'attribua à son auteur par une bonne raison : personne ne connaissait Saint-Just : il était même si peu connu au moment où il avait été nommé député à la Convention nationale, que lorsqu'il parut pour la première fois à la tribune des Jacobins, « le journal qui » rendait compte des séances de la Société, en remarquant » que son discours annonçait du talent, le nommait *Sin-* » *jeu* (1). » Pour mettre en lumière, trois ans auparavant, un nom qui, même après une élection si publique, était encore si obscur, il aurait fallu que le poëme d'*Organt* réussît. Pourquoi ne réussit-il pas ? C'était bien ce moment pourtant dont parle M. Sainte-Beuve, ce moment où Rivarol (qui n'avait qu'une dizaine d'années de plus que Saint-Just) débute dans la littérature ; où tous les grands écrivains qui ont illustré le siècle sont déjà morts ou vont disparaître ; où c'est le tour des médiocres et des petits ; où, *comme au soir d'une chaude journée, une foule d'insectes bourdonnent dans l'air et harcèlent de leur bruit les honnêtes indifférents* (2). Mais ce moment aussi était celui où le siècle,

(1) *Histoire de la Convention nationale*, par M. de Barante, t. II, p. 99.

(2) M. Sainte-Beuve, article Rivarol (dans le *Constitutionnel* du 27 octobre 1851).

tourné à la fausse littérature, celle de l'imitation, commençait à tourner plus encore à la fausse politique, celle des livres, des systèmes et des sophistes. C'était le temps où des pamphlets avaient plus de chance de réussir, dans le menu des lecteurs, que des poëmes de chevalerie, le temps où la malignité publique, acharnée à la diffamation du roi, de la reine, du clergé, de la noblesse, trouvait plus son compte à être traduite en prose courante qu'à être empêtrée de métaphores poétiques; où une vigoureuse mercuriale convenait mieux à l'intempérance des esprits qu'un artificieux pastiche. Aussi Grimm, parlant du poëme de Saint-Just, en fait l'objet d'une critique purement littéraire. Les critiques ne s'en souciaient pas, les politiques ne l'avaient pas remarqué, jusqu'à ce point que Barère qui en parle dans ses *Mémoires*, composés quelque trente ans plus tard, en avait conservé un souvenir si incomplet qu'il invente toute une histoire, et la moins probable, à propos de ce poëme. Il dit que Saint-Just fut recherché pour *Organt*, et qu'il n'échappa à la Bastille que grâce au 14 juillet. Camille Desmoulins est bien plus dans le vrai quand il remarque ironiquement que le *Petit Almanach des grands hommes*, publié par Rivarol, ne fait pas même mention du poëme de Saint-Just, remarque qui blessa au vif la vanité du poëte-démagogue, et que Camille Desmoulins paya de sa vie. Néron ou Saint-Just, il ne faut jamais plaisanter avec les poëtes qui, parmi leurs claqueurs, comptent le bourreau... Disons pourtant qu'une réapparition de l'*Organt* eut lieu en 1792. C'était la même édition avec un nouveau titre (1). L'auteur y eut-il quelque part, ou bien le libraire, qui n'avait pas fait ses frais en 1789, voulut-il exploiter, trois ans plus tard,

(1) *Mes Passe-Temps*, ou *le nouvel Organt*, poëme lubrique en vingt chants, par un député à la Convention nationale.

la nouvelle position de son client improductif? Je l'ignore. Mais tout porte à penser que Saint-Just s'accommoda de cette résurrection de son œuvre qui, aussi bien, n'en fut pas plus recherchée alors, s'il faut en croire sa rareté bibliographique d'aujourd'hui.

Où fut composé le poëme d'*Organt?* C'est là une question qui n'aurait pas une grande importance, si M. Edouard Fleury, toujours si bien informé, n'en rapportait l'origine à l'époque où le jeune échappé du collége de Saint-Nicolas de Soissons fut enfermé, pour insoumission et libertinage, dans le couvent des Picpus de Vailly. « Il » vient de mourir à Laon, dit-il, un vieillard, fils d'un » ardent révolutionnaire, et très-avancé lui-même, qui se » vantait d'avoir connu Saint-Just, de posséder une notable « portion de son manuscrit d'*Organt*, et qui affirmait que ce » poëme avait été en partie écrit à Vailly pendant les longs » loisirs de sa détention au couvent des Picpus en 1789... » Composé au couvent, le poëme d'*Organt* se ressentirait donc de cette double influence de la réclusion forcée sur un esprit indocile et de la solitude sur une âme qui avait besoin de se recueillir pour se connaître et se montrer. Or ce double caractère se retrouve sans cesse dans le livre de Saint-Just; on y sent l'irritation et, à quelques égards, mais en mauvaise part, la réflexion ; le dépit s'y mêle à la froide ironie. Saint-Just s'y dévoile et s'y étale avec cette sorte d'ostentation encyclopédique qui est la manie du siècle, avec cette amertume dénigrante et cette âcreté incisive qui est le défaut de l'homme.

Quoi qu'il en soit de ce commentaire, le sujet même du poëme d'*Organt* est plus difficile à analyser que l'inspiration, quelle qu'elle puisse être, d'où l'œuvre est sortie. Je n'imiterai pas M. Edouard Fleury qui essaie de raconter

l'*Organt*. Pour le lecteur, c'est le moyen de n'y rien comprendre. Un moyen plus sûr encore de ne rien comprendre au poëme de Saint-Just, c'est de le lire. Non, jamais le désordre des idées, l'incohérence des situations, l'inconséquence des caractères, l'invraisemblance tour à tour burlesque et sacrilége des aventures, le mélange des temps et des styles, jamais le mépris du lecteur n'avait été poussé plus loin; et il n'y a rien, d'un autre côté, qui dépasse l'impudence de l'inventeur, si ce n'est sa stérilité. Le fil du récit cent fois renoué et cent fois rompu flotte sur un canevas tout encombré d'épisodes sans liaison, d'anecdotes sans choix, de divagations sans issue. La scène est placée tantôt sur les bords du Rhin où Charlemagne prépare sa campagne contre les Saxons, et où Witikind organise sa résistance; tantôt aux portes de Paris bloqué par l'armée des infidèles; une autre fois, en Sicile, où nous sommes médiocrement surpris, dans cette confusion de tous les âges, sortant du temple d'Irminsul, de retrouver le vieux Vulcain. De la terre où les héros de Saint-Just enfoncent toutes les portes, pillent toutes les caves et violent tous les couvents, nous montons dans le ciel où Dieu, suivant la spirituelle remarque de M. Edouard Fleury, Dieu boudeur et vengeur, implacable et impitoyable, « ressemble un peu trop à un membre du Comité de Salut public. » Dans ce ciel de l'*Organt*, les démons se battent avec les anges, les saints se font berner, les hommes voyagent à califourchon sur des ânes ailés, des chimères et des hippogriffes. La moitié du poëme se passe entre ciel et terre, dans cette région vaporeuse et indécise qui n'est ni la réalité ni la fable, ni l'histoire ni l'invention, ni la veillée ni le rêve, et que Voltaire avait si malencontreusement mise à la mode. Charlemagne chevauche dans l'air monté sur

saint Denis. Organt voyage sur le dos d'un docteur de Sorbonne. L'armée française fait un pèlerinage dans la lune. Et ainsi du reste.....

Mais quel est le héros du poëme? Est-ce Charlemagne? est-ce Witikind? l'archevêque Turpin, la blonde Nicette ou la brune Adelinde? Est-ce Organt lui-même, Pepin ou Nemours? N'est-ce pas plutôt cet âne, oublié par Buffon, cet âne sensuel et vantard, fainéant et vagabond, qui se mêle à toutes les vicissitudes du poëme, qui en est le héros ou l'agent, le dieu ou le domestique, tour à tour tendre et précieux, insolent et complaisant, qui sert de monture aux chevaliers et de galant aux belles, et qui semble résumer, en dépit de ses longues oreilles, ce que l'humanité, telle que le chantre d'*Organt* la conçoit, a de corruption dans l'âme, de sottises dans l'esprit, d'effronterie sur les lèvres et de bassesse dans le cœur?

J'ai nommé Organt. Une note de l'éditeur, placée à la fin du second volume, et qui est en effet *la clef*, donnée par l'auteur lui-même, des allégories qui fourmillent dans son poëme, présente Organt comme un bâtard de l'archevêque de Sens, « qui mourut en Prusse à vingt-deux ans, dit-il, et dont il a pris le nom pour son sujet. » Cet archevêque de Sens, qui m'a tout l'air d'être M. de Brienne, ministre de Louis XVI et cardinal, figure dans le récit de Saint-Just sous le nom de l'archevêque Turpin. Il commet un péché au moment où le poëme commence, et ce péché pèse sur la France, son armée, sa cour et son roi, qui n'en seront relevés que par la contrition du coupable :

> . . . . Malheur au peuple franc,
> Tant que Turpin péchera loin du camp!

Mais le saint homme a disparu. Organt, le fils de ce fatal

péché, est chargé de retrouver son père, et il court le monde, c'est-à-dire la terre et le ciel, l'enfer et le paradis, les hôtelleries et les couvents, à sa poursuite. Cette recherche, les batailles sur le Rhin et les ascensions aéronautiques composent à peu près tout le fond romanesque de ce poëme, dont la partie allégorique et politique mérite seule d'être connue.

J'excepte pourtant, dans cette autre partie de pure invention, quelques morceaux de style assez curieusement étudié. L'épisode de Marguerite d'Evreux ne manque pas de grâce. Nicette est agréable. Il y a de jolis vers sur une dame Olympe... La *Voie lactée* est un chef-d'œuvre de finesse. M. Edouard Fleury a cité, et il a eu raison, toute l'introduction du IIIe chant, dans le goût de ces vers de Voltaire si connus : *Si j'étais roi, je voudrais être juste*, etc., etc. Saint-Just imagine aussi qu'il est roi, et il bâtit son château en Espagne :

. . . . . .

Pour un moment, je suis roi de la terre ;
Tremble, méchant, ton bonheur va finir !
Humbles vertus, approchez de mon trône ;
Le front levé, marchez auprès de moi.
Faible orphelin, partage ma couronne...
Mais à ce mot, mon erreur m'abandonne ;
L'orphelin pleure... ah ! je ne suis pas roi !

Ce dernier vers est charmant, et le reste du morceau se soutient sur ce ton-là. Mais le futur dictateur s'y retrouve. Voltaire, qui a inspiré cette tirade philanthropique, ne veut faire trembler personne, et ce n'est pas lui qui dirait :

Du riche altier qui foule l'indigent
Ma main pesante affaisserait l'audace,
Terrasserait le coupable insolent...

Malgré tout, l'accent est bon et naturel. Pourquoi la

veine est-elle si vite épuisée? Saint-Just avait le goût du style, et c'était peut-être sa vocation d'écrire de jolis vers. Charles Nodier le croit. Dans un temps plus tranquille, « la mort, dit-il, l'aurait surpris dans un boudoir (1). » C'est bien possible. Saint-Just aurait eu toutefois quelque amendement à subir pour y faire admettre, par les gens de bonne compagnie et par les femmes surtout, certains détails de sa poésie. Très peu de poëtes érotiques, ayant commencé sitôt, ont poussé si loin le cynisme. Saint-Just était jeune, et il s'abandonnait volontiers à ce hideux éréthisme de la phrase et de la pensée; mais c'est sa jeunesse même qui aurait dû, en pareille matière, le préserver de l'effronterie.

Après avoir essayé de donner une idée générale de l'œuvre de Saint-Just, j'y voudrais caractériser en peu de mots ce qui s'y rapporte à la satire personnelle ou politique, et enfin ce qui est plus particulièrement l'expression ou l'indice des idées et des sentiments de l'auteur. De ces deux recherches l'une est simple; car Saint-Just ne dissimule guère, et ce qu'il y a de plus clair dans son livre, c'est lui-même. L'autre est difficile; car, en dépit de cette *clef* que l'auteur nous donne, beaucoup de portes restent fermées; l'allégorie ne sort guère de son nuage, et l'allusion, excepté sur quelques points culminants, se retranche presque partout dans une obscurité inextricable. Quand on l'a dégagée de ce fatras, elle échappe encore, par l'indécision de sa forme et les tromperies de son langage, à tout rapprochement sérieux et concluant.

Ainsi, par exemple, comment reconnaître le roi Louis XVI, même défiguré par d'indignes calomnies, dans ce portrait de l'empereur Charlemagne? J'y reconnais seulement, à la

(1) *Préliminaires* servant d'introduction aux *Fragments sur les institutions républicaines*, de Saint-Just, p. 7.

virulence du trait, la haine violente et précoce du jeune Saint-Just pour la royauté.

Ce roi si bon, si plein de courtoisie
Et si loyal, avant que la Folie
A son grelot l'univers eût soumis,
Devint brutal et fou de sens rassis.
Il a perdu son antique prudence.
— « Je ne veux plus que boire et que chanter. » —
S'il avait su chanter, boire et régner,
Ce n'eût été le pis de sa démence.
Mais il s'endort et n'en est pas meilleur.
Du sang du peuple il enivre son cœur.
Si dans sa plate et sotte fantaisie,
Il avait eu quelque aimable folie !
Mais le vilain ne se repaissait pas
De la fadeur des vices délicats.
Il aima mieux être un Sardanapale
Et s'engourdir dans *sa volupté sale.*
La soif de l'or le gosier lui sécha ;
Pour en avoir, le peuple il écorcha.
Il eut de l'or, mais perdit en échange
Gloire et repos ; le ciel ainsi se venge.
. . . . . .
Le pauvre sire avait une moitié
Que l'on nommait madame Cunégonde.

Madame Cunégonde, c'est la reine Marie-Antoinette.

Reine, autrefois les délices du monde,
Elle devint sans remords, sans pitié,
Immola tout à sa rage lubrique,
Vit les forfaits avec un œil stoïque.
Charles du moins, tranquille, regardait
Les maux présents ; *la furie en riait* (1)...

Nous retrouvons plus loin, au chant XVIe, un autre portrait du roi et de la reine, où la véhémence du trait s'est

(1) Chant IVe, p. 60-61.

accrue, sans que la ressemblance y ait gagné. Ici encore il n'y a de vrai que la passion du satirique. Pour nous, qui n'avons pas vu, qui n'étions pas là, nous le disons hardiment : tout cela est faux. Mais d'où venait donc pour un contemporain, dans un si jeune cœur, sous l'impression immédiate du règne, à quelques lieues de Versailles, d'où venait cette rage insensée qui s'attaquait dans Louis XVI à l'honnêteté et à la conscience, dans Marie-Antoinette à la dignité, au courage et à la grandeur ? D'où soufflait ce vent d'outrage et de mensonge qui desséchait les âmes et qui pouvait inspirer à un écolier, à peine échappé à la férule des Oratoriens, des blasphèmes tels que ceux-ci :

. . . . . .

Par des tyrans la France est gouvernée :
L'Etat faiblit et les lois sans vigueur
Respectent l'or du coupable en faveur.
Dans ses écarts, *la reine forcenée*
Foule, mon fils, d'un pied indifférent
Et la nature et tout le peuple franc.
Son avarice, et cruelle et prodigue,
Pour amasser, partout cabale, intrigue,
Dissipe ensuite, et, sans s'embarrasser,
Crache le sang qu'elle vient de sucer ;
Cruel vautour dont la faim irritée
Du peuple entier fait un vrai Prométhée !
Le malheureux pousse, sous ces débris,
De vains soupirs, *étouffés par ses ris ;*
Et les sueurs et les pleurs des provinces
Moussent dans l'or à la table des princes !
La loi recule, et le crime insultant
Broie en triomphe un pavé gémissant.
D'un bras débile et flétri de misère
Le laboureur déchire en vain la terre...
Le soir il rentre, et l'affreux désespoir
Est descendu dans son triste manoir.
Il voit venir sa femme désolée :

— Notre cabane est, dit-elle, pillée.
— Et qui l'a fait ? dit l'époux plein d'effroi.
— Et qui l'a fait ? Qui l'a voulu ? Le roi !
Le roi, mon fils ! . . . . . .

Ne l'oublions pas, le jeune homme qui a écrit ces vers est le même qui disait, dans son premier discours devant la Convention nationale, pendant le procès de Louis XVI :... « On s'étonnera qu'au dix-huitième siècle on ait été *moins avancé* que du temps de César. Le tyran fut immolé en plein Sénat, *sans autres formalités que vingt-deux coups de poignard...* » C'est le même qui disait aussi, après l'exécution de la reine : « Votre comité a pensé que la meilleure représaille envers l'Autriche était *de mettre l'échafaud et l'infamie dans sa famille.* » En 1789, l'échafaud n'était pas prêt pour Marie-Antoinette. On s'essayait à la diffamation. Citons encore cette *allégorie* de Saint-Just :

. . . . . .
Ainsi planait le monarque des Gaules.
Le benoît sire en croupe rapportait
Une *Sottise* à ses regards aimable ;
Mais en effet furie épouvantable.
Un fiel amer de ses lèvres coulait.
Son œil, *rempli d'une candeur farouche,*
De l'empereur la faiblesse irritait.
En rougissant, elle trame un forfait.
Devers le cœur on lui voit une bouche
A triple dents ; *elle mâche un lingot,*
Bouche livide et que baise Charlot.

Telle est la satire sous la plume de ce jeune homme qui vient d'étudier, au collége de Saint Nicolas, Homère, Virgile et Platon; telle est l'épigramme dans la main de cet enfant des Muses ! Telle est aussi l'allusion dans le poëme d'*Organt;* et n'est-il pas vrai qu'il faut un effort d'esprit et une certaine audace de commentaire pour mettre un nom

au bas de ces portraits? L'auteur, à la vérité, nous dit que son œuvre se compose d'*une analogie générale avec les mœurs du temps*. Cela nous suffit. Après le portrait du roi, nous avons celui de son frère :

. . . . . Pepin, frère du roi de France,
Tombe mourant à l'aspect d'une lance.

Puis le portrait des courtisans et des aumôniers, le tableau de la cour et de la ville, le Palais Royal et l'Académie, le clergé et le parlement, l'Eglise et la comédie...

Figurez-vous les Quarante assemblés.
Au milieu d'eux paraissait la Science,
Cent fois plus sotte encor que l'ignorance...
. . . . . .
. . . . . .
Monsieur le juge, après très-longue pause,
L'oreille haute et le nez renfrognant,
Dans le silence et le recueillement,
Comme il aptait à cette grave cause,
Après avoir pesé très-mûrement
La vérité, prononça posément,
Et toutefois condamna l'innocent...
. . . . . .
. . . . . .
La Melpomène, en âne travestie,
Braille en vers froids sa morale bouffie,
Et grimaçant pour amuser les sots,
En vieux rhéteurs habille ses héros.
. . . . . .
Antoine Organt, simple comme un Gaulois,
Dit, en voyant ces Grecs Groenlandois :
C'est donc ainsi qu'on parlait autrefois !
Il voit Thalie en cotillon mesquin,
Pour des sabots laissant le brodequin,
Froidement gaie et grotesquement tendre,
Dédaigner l'art et le sel de Ménandre.

Organt vit là Molé (1) dont le talent
Est d'écorcher Molière impunément ;
Et Dessessart, le Sancho de l'école,
Qui croit l'Olympe assis sur son épaule.

. . . . . .

Et Dorival, dont le palais branlant
Mâche les vers de sa dernière dent.

. . . . . .

Fleury enfin, sot avec dignité,
Thersite en scène, Achille au comité.....

On peut juger, par les vers qui précèdent, de la manière et du ton de la satire dans le poëme de Saint-Just, quand il prend son sujet dans un milieu plus tranquille et plus accessible de la vie ordinaire, et quand il est bien inspiré. On voit que le sel n'y manque pas. Mais l'épigramme (j'ai supprimé sur les actrices de la Comédie Française quelques vers indignes) tourne sans cesse, et, quoi qu'il fasse, à la méchanceté et à l'indécence. D'un autre côté, n'est-il pas curieux aussi de trouver, dans un pamphlet rimé de Saint-Just, le futur conventionnel, une première lueur de cette tentative innocente de révolution littéraire qui s'appellera plus tard le *romantisme* et qui n'aura qu'un jour ? La révolution politique, hélas ! durera plus longtemps.

Cette peinture, par voie d'*analogie générale*, des mœurs, de l'époque, Saint-Just l'achève à coups de pinceau, et encore plus souvent à coups de brosse, partout où l'occasion s'en présente. Ne cherchez là, du reste, ni plan, ni liaison, ni choix, ni cohérence. Le poëme de Saint-Just est fait à l'image de la société telle qu'il la figure : c'est le chaos. C'est ainsi qu'il passe des coulisses dans les ruelles, d'une anecdote sur mademoiselle de P., enlevée par un page, à

(1) J'ai rétabli les noms dont le poëte ne donne que les initiales.

une aventure de madame Dubarry (Adelinde) séquestrée dans un château du duc d'Aiguillon ; c'est ainsi qu'il mêle à un siége de Paris par les Alains, au VIIIe siècle, le duel du comte d'Artois et du duc de Bourbon, des aventures de moines à des prouesses de chevaliers, l'abbé Maury à l'abbé de Beauvais compromis l'un et l'autre dans des incidents plus ou moins burlesques, le tout dans un brouillard allégorique qui déconcerte les plus intrépides et aveugle les plus clairvoyants. Marmontel définit l'allégorie « une métaphore continuée. » On pourrait définir le poëme d'*Organt* une mauvaise plaisanterie *infiniment trop prolongée.*

J'arrive à la dernière partie de ma tâche, la plus facile, celle qui consiste à relever dans ce miroir fantasmagorique, où Saint-Just a fait paraître tant de faux visages, quelques traits, ceux-là sincères, de sa physionomie véritable; non pour m'en prévaloir comme d'une découverte, mais pour les rendre et les rattacher à l'histoire; car il ne s'agit pas ici d'une révélation, mais, comme le dit très-bien M. Edouard Fleury, d'une restitution historique. Je ne diffère avec lui que sur son importance. Et aussi bien, Saint-Just prête beaucoup plus qu'il ne l'aurait voulu peut-être à une étude de ce genre. Sa jeunesse et surtout son orgueil sont prodigues de confidences. Singulière manie de la jeunesse de se peindre en laid par forfanterie! étrange franchise de l'orgueil qui s'adore, même dans ses travers!

Saint-Just, que M. Edouard Fleury appelle « un scélérat grandiose », n'était peut-être qu'un vaniteux impitoyable. *Genus irritabile!* Sait-on bien, quand on se moque de cette irritabilité immémoriale des poëtes, des écrivains et des orateurs, ce qu'il y a quelquefois de sérieux et de redoutable dans la vanité? Marat, vanité de savant incompris! Collot-d'Herbois, vanité d'acteur sifflé! Robespierre, va-

nité d'avocat sans cause! Barère, vanité de commis sans emploi! Fouquier-Tinville, vanité de robin sans épices! *Et omnia vanitas!*

M. Edouard Fleury croit que, dans le personnage de son *Organt*, c'est lui-même que Saint-Just a voulu peindre. C'est bien possible. Otez le cadre, supprimez cette bordure chevaleresque et gothique, il reste quelque chose qui ressemble, par instants, à ce qu'on se figure volontiers de ce jeune rêveur irréligieux, hautain, intolérant et sensuel. En effet, Organt s'appelle Antoine comme Saint-Just. Il a vingt ans comme lui. Il est gentilhomme. Il a le front haut et l'air avantageux :

Le sang Turpin dans ses veines bouillait;
Les yeux brillants de sa mère il avait;
Mais c'était tout, *car sa figure haute*
N'annonçait pas le fils d'une dévote.....

Le fils d'une dévote? Etait-ce un indigne reproche à la piété de sa mère? Était-ce un souvenir de sa pénitence de Vailly? J'aime à en douter. Il n'est pas nécessaire de croire que Saint-Just fût un mauvais fils. Son ressentiment contre les Pères de Vailly éclate mieux dans les vers qui suivent :

Organt, flétri de douleur et de rage,
D'un coup de poing soulageant son grand cœur,
Fit reculer monsieur l'inquisiteur.....
On crut alors le couvent au pillage.

Ailleurs, Organt se fait dire la bonne aventure par son ange gardien. Et Saint-Just est là tout à fait dans son rôle. Il se glorifie et il prophétise.

. . . . . .
C'est un enfant que je voudrais sauver;
Et puis, *sachez que le sort de la France*
Est dans ses mains, et que c'est à lui seul

Qu'il est permis de tourner cette chance.
Ainsi, volez près de votre filleul ;
Formez son cœur, adoucissez sa bile ;
Apprivoisez son humeur indocile.....

Je pourrais poursuivre ce rapprochement et donner à la supposition de M. Edouard Fleury plus de développement qu'elle n'en comporte peut-être; mais c'est assez. Que Saint-Just se soit représenté sous la figure de son héros, que ces traits épars dans son poëme :

— Antoine Organt *jurait comme un damné.....*
— Antoine Organt *savait son catéchisme.....*
— Organt disait : Que le révérend père
Chante à loisir là-bas son bréviaire,
Pour nous buvons! . . . . . .
— Amis, dit-il, on combat près d'ici ;
Heureux qui meurt! Allons mourir aussi.....

que tous ces traits, dis-je, se rapportent plus ou moins à la physionomie extérieure du jeune écolier de Saint-Nicolas, nous retrouverons bien mieux sa physionomie morale dans la revue rapide que nous allons faire, son poëme à la main, de ses sentiments et de ses idées.

Saint-Just a étudié; il sait l'histoire. César est un brigand, Alexandre un bandit... Passe encore.

Juvénal, avant lui, l'avait dit en latin.

Mais les rois de France? Saint-Just va nous les faire connaître. Charlemagne assiste, dans le palais du Destin, à une métamorphose burlesque de tous les rois qui doivent lui succéder sur le trône des Gaules. L'urne qui contenait leurs destinées vole en éclats sous un coup de sa lourde épée. Tout se mêle, tout change, l'histoire devient une affreuse cohue...

. . . . . Et cette pauvre affaire
Est la raison de mille quiproquos
Que l'on a vus depuis lors sur la terre.
Le saint Louis, pèlerin conquérant,
Etait curé d'une paroisse avant ;
Philippe III, *un bourgeois gentilhomme...*
. . . . . .
Valois, guerrier ou ministre, non roi :
Le bon roi Jean, *soldat d'infanterie ;*
Charles huitième, *un beau berger galant ;*
Louis onzième, *avocat ou sergent...*
. . . . . .
Henri régnait moins malheureusement,
Son fils n'était qu'un *baron de campagne.*
. . . . . .
Louis le Grand était peintre en pastel...

Voilà une leçon d'histoire ! Comme professeur de cosmologie, Saint-Just n'est pas moins profond. Il paraphrase, dans une laborieuse parodie de la création du monde, ces magnifiques vers de M. de Lamartine :

Va, dit-il, je te livre à ta propre misère !
Trop indigne à mes yeux d'amour ou de colère,
Tu n'es rien devant moi !...

L'homme, en effet, pour Saint-Just, qui essaiera de fonder un jour la tyrannie terroriste sur la menteuse déclaration de ses droits, l'homme, quel est-il ? Erreur, sottise, ambition, orgueil, malignité, au-dessous de la critique pendant sa vie, au-dessous du mépris après sa mort. Lisez toute cette tirade atrabilaire dans l'introduction du XVIe chant. A la vérité, tous les moralistes ont dit cela ; Boileau d'abord :

Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme...

Puis Bossuet : « Cette chose qui n'a plus de nom dans au-

cune langue... » Mais quelle différence entre le ton du moraliste et celui du pamphlétaire, entre l'humilité du chrétien et le dépit du misanthrope! L'homme, dit Saint-Just,

> Il n'est au plus que *la première bête*
> *De ce séjour dont il se dit le roi.*

Mais qui donc veut le faire roi? qui proclame sa souveraineté? qui lui souffle l'orgueil de l'infaillibilité politique? qui l'exalte pour l'asservir? Pourquoi tant de mépris réel au fond de tant d'idolâtrie apparente? Ah! Saint-Just, à vingt ans et sans expérience du monde, est déjà le type de tous les démagogues. Et la patrie?

> Dame Folie, en ce bel équipage,
> Depuis longtemps faisait route et voyage;
> Avec le sire elle avait parcouru
> Pays lointains, et son... étendu
> Dans l'univers, *surtout dans ma patrie,*
> Qui depuis onc ne s'en est départie...

Et la religion nationale?

> C'est grand pitié qu'on ait ainsi chassé,
> Disait Organt, ces dieux du temps passé.
> *Valaient-ils pas ce que valent les nôtres?*
> Ce dieu fameux qui, le thyrse à la main,
> Endoctrina si bien le genre humain,
> Valait-il pas nos rechignés apôtres?

Et la noblesse?

> Honneur enduit de la crasse des âges!

Et l'honneur lui-même?

> Arrivé là, je découvre une plaine
> Où voltigeait une foule incertaine
> De spectres d'air. L'un s'appelait *l'Honneur.*
> Dans le cristal de sa frêle substance,

On distinguait les taches de son cœur,
La fausseté, l'orgueil et l'impudence,
L'intérêt nu et le dépit rongeur.....

Et la gloire?

Près d'elle était ce spectre de fumée
Nommé *la Gloire ;* il tenait un laurier
Que poursuivaient le cuistre et le guerrier.
Devant leurs pas marchait la Renommée.
Et cependant notre empereur Charlot
Criait d'un air glorieusement sot :
« Amis, corbleu, vive France !... allons boire... »

Je termine ici, n'ayant voulu donner de la physionomie de Saint-Just que cette rapide esquisse, empruntée aux circonstances les moins connues de sa première jeunesse ; je termine ici cet inventaire de ses sentiments et de ses idées ; mais croyez bien qu'il n'est pas complet. A toute vertu, à toute croyance, à toute tradition, à toute autorité, Saint-Just, dans son poëme d'*Organt,* oppose une négation, une raillerie ou un outrage. C'est là, me dites-vous, le badinage d'un enfant ! Je le sais bien. Mais c'est vous qui, de cet enfant, avez fait un grand homme pendant sa vie, un dieu après sa mort. N'a-t-on pas écrit, dans la préface de ses œuvres : « Ainsi fut assassiné, à vingt-six ans, *le plus vertueux des hommes?* » Charles Nodier, lui-même, le bon, le spirituel, l'honnête et naïf Nodier, ne dit-il pas de Saint-Just : « Mort à vingt-six ans, pour la liberté et pour l'amitié (1)? » Barère n'a-t-il pas écrit : « Il a eu le sort d'Agis et de Cléomène (2)? » M. Edouard Fleury lui refuse-t-il son admiration, même dans sa colère? Eh bien ! j'ai essayé, pour ma part, de rétablir la proportion entre la valeur

(1) *Préliminaires,* etc., p. 13.
(2) *Mémoires de Barère,* t. IV, p. 408.

réelle de l'homme et sa destinée. Garat écrivait : « La Constitution de 1793 fut rédigée par cinq ou six jeunes gens en cinq ou six jours... » Le poëme d'*Organt* nous a fait voir, dans sa nudité morale pour ainsi dire, un de ces jeunes hommes si pressés de rédiger des constitutions pour le peuple, et si affamés de le servir. « Il aimait le peuple, dit naïvement Barère (1). *Sa manière de l'aimer* ne convenait sans doute pas à son pays, puisqu'il a péri... »

(1) *Mémoires de Barère.*

CINQUIÈME PARTIE.

De l'Avenir et des Conditions du Gouvernement représentatif (1).

(19 octobre 1851.)

Le gouvernement représentatif est-il encore possible en France ? N'a-t-il pas été enseveli sans retour dans le tremblement de terre de février 1848 ? Et n'en est-il pas aujourd'hui de cette forme de gouvernement comme de ces villes souterraines qu'on visite aux flambeaux, et dont on essaie, en déblayant la cendre qui les couvre, de retrouver et de recomposer les débris ? En un mot, le gouvernement représentatif, dont M. Guizot nous donne en ce moment, dans un beau livre, l'histoire et la théorie, n'est-il plus qu'un souvenir ? ou bien, est-ce encore une espérance ?

Il y a trente ans, le gouvernement représentatif, à peine établi en France, recevait une première et fâcheuse atteinte : c'était en 1820. Quelques-unes de ses garanties les plus vi-

(1) *Histoire des origines du gouvernement représentatif en Europe*, par M. Guizot (2 vol. in-8°, 1851). Je n'ai pas cru manquer à cette sorte d'unité que j'ai essayé, autant qu'il m'a été possible, de faire régner dans cet ouvrage, en le terminant par la défense de la seule forme de gouvernement qui puisse, à mon avis, sauver la société moderne de la honte et du malheur des gouvernements révolutionnaires et démagogiques.

tales venaient d'être ou suspendues ou sérieusement entamées. L'autorité royale, effrayée plus que compromise par une récente catastrophe, menaçait de rompre, par une exagération imprudente de son danger, le salutaire équilibre des pouvoirs. Ce fut à ce moment que M. Guizot fit ses admirables leçons sur le gouvernement représentatif, revendiquant, sous le feu de cette réaction, les principes que, pendant une expérience administrative de six ans, il avait essayé de faire prévaloir dans la politique.

Dix ans plus tard, le gouvernement représentatif, mis au défi par la prérogative royale, triomphait par une révolution. M. Guizot remontait au pouvoir, et il y reportait, dans le maniement des plus hauts intérêts du pays, à la tribune et au conseil, en face de la royauté et en face des partis, la pratique de cette grande doctrine constitutionnelle dont il avait été, hors des affaires, l'historien austère et le professeur éloquent.

Enfin, dix-huit ans après, entraîné dans la chute du gouvernement représentatif lui-même, M. Guizot, du milieu de cette immense ruine, proteste encore en faveur du principe vaincu contre la démagogie triomphante. Il reproduit, avec de nouveaux développements et une vigueur nouvelle, ses théories de 1820, tombées avec le trône de Juillet. Il les reproduit sans amertume et sans emphase, mais beaucoup moins, on le dirait, pour la justification du passé que pour l'enseignement de l'avenir, et avec plus de confiance, à coup sûr, que de contrition. Tel est le but du livre doublement curieux que M. Guizot vient de publier, curieux comme souvenir d'une époque dont si peu d'années et tant d'événements nous séparent, et comme témoignage d'une conviction qui a survécu au temps lui-même sans avoir vieilli.

Le gouvernement représentatif a été mis deux fois en péril pendant les trente ans dont nous parlons, une fois par l'agression du principe monarchique, une seconde fois par la révolte du principe démocratique, et la seconde fois ce gouvernement a péri. N'était-ce pas la preuve que, suffisamment fortifié, soit par les institutions, soit par les mœurs, contre les empiétements de la prérogative royale, il ne l'était pas contre l'explosion populaire de l'opinion aveuglée et pervertie ? N'est-ce pas la preuve aussi que le principe de la souveraineté du peuple, sous l'invocation duquel ce gouvernement fut établi en 1830, sans qu'on osât lui donner une satisfaction complète, aurait dû être, à cette époque, non pas timidement accueilli, comme il le fut, mais résolument écarté ? Les législateurs du moment ne surent que l'écrire, d'une main hésitante, dans le préambule de la Charte monarchique ; mais l'ennemi était entré dans la place, et il en a chassé la royauté.

Je remarque dans le livre de M. Guizot, en considérant le rapport qui lie ce beau travail à sa vie publique, je remarque une singulière preuve de la modération et de la force de cet éminent esprit, à un âge et dans des circonstances politiques où la modération pouvait sembler aux uns une faiblesse, où la force pouvait, par d'autres, être taxée d'exagération. M. Guizot, placé en face de cette réaction intolérante qui compromettait, dans la légitime douleur d'une famille royale, le sort de la liberté même, pouvait être ou entraîné par le sentiment de ce péril public dans une opposition violente, ou arrêté, même dans une résistance raisonnable, par un scrupule de position et d'avenir. Les hommes que leur vocation a engagés dans la politique cèdent volontiers à ces entraînements ou à ces calculs, et ils ne savent guère suivre cet étroit milieu où la

raison se tient à égale distance de l'intérêt et de la passion. Tout au contraire, dans le livre de M. Guizot, on admire aujourd'hui, en se reportant à quelque trente ans dans le passé, avec quelle impartialité supérieure cette main, jeune alors et toute frémissante d'agitation libérale, tient pourtant la balance entre les graves intérêts qu'elle s'est imposé la tâche de discuter et d'accorder. On admire la part considérable que ce libéral mécontent accorde à toutes les forces héréditaires et permanentes de la société, et en même temps de quel poids ce partisan non suspect de la monarchie veut y faire peser les forces plus mobiles, plus accidentelles et plus variables dont l'action est la garantie même de la liberté. On admire comment il réalise ce concert indispensable entre deux puissances qui semblent ennemies et dont l'intérêt est de se balancer sans se combattre, de se fortifier par un contrôle mutuel et de s'entr'aider en se surveillant. Enfin, on aime à l'entendre proclamer tout à la fois, à la face de la légitimité restaurée, l'indépendance radicale et imprescriptible de la raison et de la justice, véritable droit divin de l'humanité, et, à la face du libéralisme irrité et soupçonneux, l'insolente vanité des théories révolutionnaires (1) qui s'obstinent à fonder sur la souveraineté brutale du nombre le gouvernement des sociétés humaines.

Je veux citer ici cette belle page où l'éloquent publiciste abaisse, devant cette conscience de la justice et du droit, qui vit au fond de l'humanité, et qui est son recours éternel contre les mauvais gouvernements; où, dis-je, il abaisse tous les pouvoirs humains pour les juger à cette

(1) ..... « C'est une insolence que le pouvoir d'une multitude brutale sur une haute raison individuelle... » Tome I, p. 251.

mesure ; « conscience acharnée » qui défait, partout où ils prétendent engager follement l'avenir, les arrangements de la paresse ou de l'ignorance, de la violence ou de l'orgueil, et qui est la véritable, l'unique souveraineté des sociétés politiques.

« ..... Jusqu'aux temps modernes, dit M. Guizot, a régné cette croyance, que le droit absolu et primitif de donner la loi, c'est-à-dire la souveraineté de droit, réside dans quelque portion de la société, soit qu'on reconnaisse ce droit dans un seul homme, dans plusieurs ou dans tous ; croyance toujours contredite par les faits, et *qui ne supporte pas l'examen de la raison*. Le droit de déterminer la règle et de l'imposer, c'est le droit au pouvoir absolu. La force qui possède essentiellement ce droit possède le pouvoir absolu, c'est-à-dire le droit de tyrannie. Prenez les trois grandes formes de gouvernement, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie, et voyez s'il s'en est jamais rencontré une où la souveraineté de droit étant attribuée à un, à plusieurs ou à tous, il n'y ait pas eu tyrannie. Les faits ont eu raison : ils ont tiré du principe sa conséquence nécessaire.

» Telle est cependant la force de la vérité que l'erreur ne peut régner seule et absolument. Au moment même où l'on semblait croire, et où l'on croyait en effet, en théorie, que le droit primitif et absolu de donner la loi appartenait à quelqu'un, monarque, sénat ou peuple, on luttait aussitôt contre ce principe. De tout temps les hommes se sont efforcés de limiter le pouvoir qu'ils reconnaissaient comme absolument légitime. Jamais une force, même investie de la souveraineté de droit, n'a été admise au plein développement de son droit. En Turquie, les janissaires étaient là, tantôt pour servir, tantôt pour abolir le pouvoir absolu

du sultan. Dans les démocraties, quand la souveraineté de droit est attribuée aux assemblées populaires, on travaille incessamment à opposer à cette souveraineté des conditions, des obstacles, des limites. Toujours, dans tous ces gouvernements absolus en principe, on proteste de quelque manière contre leur principe. D'où vient cette protestation universelle? On serait tenté de dire, en ne regardant qu'à la surface des choses, que c'est seulement une lutte de forces. Il y a cela sans doute, mais il y a aussi autre chose, et quelque chose de plus grand. Il y a l'instinct de justice et de raison qui vit au fond de toute âme humaine. On ne s'oppose pas à la tyrannie unique ou multiple, *seulement parce qu'on en a la force, mais parce qu'on a droit contre elle.* C'est la conscience de la justice et du droit, c'est-à-dire *d'une règle indépendante des volontés humaines*, conscience souvent obscure mais toujours puissante, qui, tôt ou tard, relève et soutient les hommes contre toute tyrannie, quels que soient son nom et sa forme. C'est donc la voix du genre humain qui proclame que *toute souveraineté de droit attribuée à des hommes, un, plusieurs ou tous, est un mensonge et une iniquité* (1). »

On le comprend : M. Guizot fait dériver, de cette impuissance de fonder la souveraineté de droit en dehors de la justice et de la raison, la nécessité du gouvernement représentatif. Et voici comment il raisonne : Dans sa vie privée et dans ses rapports avec ses semblables, l'homme obéit plus ou moins à une règle qu'il n'a pas faite, qui est supérieure et extérieure à lui, pour ainsi dire; mais qu'il obéisse ou non, la règle existe ; la volonté humaine peut y échapper, la conscience est impuissante à s'en affranchir. La même la loi qui oblige l'individu engage la société;

(1) Tome I, p. 89-90.

mais cette loi, la vraie loi, ayant besoin, pour être appliquée au gouvernement des hommes, de passer par l'esprit humain, toujours borné ou passionné, quelquefois l'un et l'autre, cette loi risque fort d'être méconnue, désobéie ou transformée pendant cette épreuve. Qui donc, après cela, monarque, assemblée ou peuple, a le droit de s'arroger une souveraineté entachée à son origine de ce vice radical et indélébile, la passion ou l'erreur ? Qui donc ? M. Guizot dit : Personne. Il le disait à la royauté légitime en 1820 ; il l'a dit à la royauté élue et à toutes les Chambres de 1830 à 1848. Il le dit aujourd'hui à la démocratie victorieuse et maîtresse du gouvernement sous sa forme la plus absolue et la plus redoutable, le suffrage universel. Non, la souveraineté n'appartient à personne, ni roi, ni sénat, ni peuple, parce que la connaissance absolue, permanente, infaillible et imperturbable du droit n'appartient non plus à personne ni, à plus forte raison, à tous, la faiblesse, l'indécision et l'impuissance de la raison humaine s'accroissant, au delà d'une certaine limite, et se multipliant en quelque sorte elles-mêmes par le nombre. Pascal, cité par M. Guizot, a dit : *La multitude qui ne se réduit pas à l'unité est confusion ; l'unité qui n'est pas multitude est tyrannie.* Vous voyez que la doctrine du gouvernement représentatif n'est pas née d'hier, et que M. Guizot lui-même ne l'a pas inventée.

J'ai reproduit avec quelque détail ces théories si connues, peut-être si oubliées, de M. Guizot, parce qu'elles me semblent la critique, l'enseignement et le démenti d'une époque qui a placé au contraire, au-dessus de toute raison et de toute justice, le droit de la force, qui a mis un chiffre à la place d'un principe, divinisé la puissance absolue des masses, et qui, aujourd'hui encore, ne semble attendre son salut que de leur intervention aveugle, tumultueuse

et passionnée (1). Oui, ces belles leçons qui datent de trente ans sont à l'adresse d'aujourd'hui. Qui ne sent que rendre sa place au bon sens, à la justice, à la vérité, dans le gouvernement des sociétés humaines, c'est précisément défaire tout ce qui s'est fait en France il y a quatre ans, et que la théorie de M. Guizot s'est rajeunie pour ainsi dire dans le naufrage même où elle a échoué. Mais poursuivons.

Comment le gouvernement représentatif parvient-il à réaliser, dans la multitude, la vertu et l'harmonie de l'*unité ;* — dans l'unité, la vie et la puissance de la *multitude?* En mettant sérieusement et publiquement au concours par l'élection, par la discussion, par la presse, par la pondération des pouvoirs, cette laborieuse recherche de la raison de la vérité et de la justice ; en divisant le travail au lieu de le concentrer ; en mettant le zèle partout et l'infaillibilité nulle part ; en n'attribuant à aucune force en particulier l'initiative de cette recherche et le monopole de cette conquête, mais en les y attirant toutes, chacune dans sa mesure et dans sa sphère, le peuple, par le débat public et quotidien, par l'enseignement mis à sa portée, par l'abaissement sagement progressif de l'échelle électorale ; les classes moyennes, par une participation de plus en plus directe aux affaires publiques ; les classes supérieures, par l'attrait et le besoin de la conservation ; le pouvoir ministériel, par la responsabilité ; le pouvoir royal, par la tradition. C'est ainsi que la société tout entière, avec toutes ses forces et tous ses pouvoirs, met la main à ce grand travail d'où sa propre règle doit sortir, sans qu'elle soit l'œu-

(1) Voir à l'*Appendice,* dans mon compte-rendu de l'ouvrage de M. Louis Blanc, intitulé : *Plus de Girondins,* — jusqu'où a été poussée dans ce sens l'extravagance de quelques systèmes contemporains.

vre particulière, l'apanage exclusif, le privilége insolent de personne.

J'analyse ici, je paraphrase et j'affaiblis la belle argumentation de M. Guizot. Je la dépasse peut-être et je lui en demande pardon. M. Guizot semble, au premier abord, laisser dans le doute, à son point de vue très-général, il est vrai, et très-absolu (1), non-seulement si la légitimité historique d'une race royale, mais même si l'élément purement monarchique est indispensable au gouvernement représentatif. Et en effet, la forme sous laquelle ce gouvernement se produit peut être, on le croirait, à la fois monarchique et aristocratique, comme en Angleterre; ou mêlée de monarchie et de bourgeoisie, comme elle l'était chez nous il y a trois ans; ou simplement démocratique comme aux Etats-Unis; ou même, comme elle l'est en France aujourd'hui, livrée à l'absurde et fatale contradiction d'un pouvoir exécutif indépendant et d'une assemblée unique et souveraine. Mais, disons-le, il n'y a là (j'entends dans ces deux dernières formes de souveraineté démocratique) que l'apparence et presque le mensonge du gouvernement représentatif, et il faudrait avoir bien mal compris cet harmonieux ensemble du beau livre de M. Guizot, l'avoir bien incomplétement suivi dans les savantes études qu'il a consacrées à la recherche du principe lui-même à travers les âges, chez tous les peuples de l'Europe barbare, féodale et chrétienne, et jusque dans le berceau des plus obscures origines; il faudrait aussi bien peu connaître la tendance de cet éminent et sincère esprit pour lui attribuer une exclusion ou seulement une omission si préjudiciable au succès final de sa théorie. « ..... L'omnipotence de droit,

(1) Voir notamment les leçons I, VI, VII, VIII, XIX du premier volume, I, X, XVIII, XXV du second.

se demande M. Guizot, appartiendra-t-elle au pouvoir suprême? Non, certes, répond-il, quels que soient sa forme et son nom. Cependant il sera enclin à y prétendre et en mesure de l'usurper; car il possède, dans l'ordre politique, l'omnipotence de fait, et il n'y a pas moyen de la lui enlever; car, en matière d'intérêts généraux comme d'intérêts locaux et privés, *un pouvoir définitif est une nécessité.* » Ce pouvoir suprême, omnipotent (sous toute réserve) et *définitif*, cela ressemble bien, si je ne me trompe, à la royauté; et en effet, il n'est pas vrai que le gouvernement représentatif puisse exister en dehors et à l'exclusion du principe monarchique.

Le principe royal et héréditaire, on comprend qu'il soit exclu de toute souveraineté fondée sur la tyrannie du nombre. On comprend aussi son exclusion dans ces autocraties violentes ou fantasques qui tirent de l'élection, si ce n'est de l'usurpation, une sorte de légitimité d'emprunt. Le despotisme s'arrange bien moins qu'on ne croit de l'hérédité. L'acclamation des prétoriens ou des janissaires, les tumultueux comices du peuple insurgé lui sont une origine plus commode. Je citais récemment un mot de M. Proudhon : « En 1852, les paysans feront peut-être M. Ledru-Rollin roi.» J'espère bien que non. Mais, demandez à M. Ledru-Rollin s'il se croirait plus irresponsable comme roi par hérédité que comme dictateur par acclamation? Demandez à l'histoire si le peuple a jamais refusé son suffrage, le cas échéant, à ses tribuns les plus impérieux, et si c'est son investiture qui manque jamais aux Vitellius, aux Cromwell et aux Robespierre? L'hérédité monarchique, au contraire, a besoin de se légitimer en quelque sorte elle-même, faute d'une attribution immédiate qui lui donne cette fausse et trompeuse légitimité qui sort des scrutins popu-

laires ; elle a besoin de puiser sans cesse aux sources de la justice et de la vérité sa raison d'être. Si elle y manque (elle y a trop souvent manqué), elle périt ; — si elle y travaille, elle se fortifie ; et c'est par là qu'elle tient aux racines mêmes de ce gouvernement représentatif. L'hérédité royale en est, je ne dis pas la seule force, mais le principal contre-poids à ce que le mélange des éléments qui le constituent comporte de légèreté, de mobilité et d'inconstance originelle. La royauté, c'est l'expérience, pour ainsi dire, dans le gouvernement représentatif. Je ne sais plus par quel insensé il fut sérieusement proposé un jour, sous le protectorat de Cromwell, de livrer au feu toutes les archives de la Tour de Londres. On abolissait ainsi le passé ; n'était-ce pas le moyen de dominer l'avenir ? Mais on brûle des archives, les traditions restent. On renverse les trônes, l'esprit de l'institution royale survit et se perpétue dans l'hérédité, même proscrite. Et il faut toujours le répéter avec Tacite : *Scilicet illo igne conscientiam generis humani aboleri arbitrabantur !...*

J'ai insisté sur cette indispensable utilité du principe monarchique dans le gouvernement représentatif. M. Guizot la prouve et l'établit dans son livre plus qu'il ne la formule. Il met le germe de la monarchie partout, et le nom de la monarchie elle-même nulle part. Mais je suis tranquille. M. Guizot a beau dire, même aujourd'hui (page VII de sa préface) : « Le gouvernement représentatif n'a point un type unique et seul bon d'après lequel il doive être partout et nécessairement institué » ; ce n'est pas la république représentative qui sortira jamais de son livre ; c'est la monarchie. M. Guizot, qui est avant tout libéral, qui l'est trop peut-être aux dépens de sa théorie, ouvre un immense concours à l'institution du gouvernement représentatif ; mais

on n'y est admis qu'aux conditions qu'il a posées. Ces conditions sont l'exclusion radicale de tout régime qui aurait la prétention de se fonder sur la souveraineté du nombre, de se soutenir par le suffrage universel et de se gouverner par une Chambre unique. Je suis donc bien rassuré contre l'éclectisme de M. Guizot. Il admet tout le monde au concours, cela est vrai, mais son programme est fait pour la monarchie constitutionnelle toute seule, et cette monarchie seule est reçue.

Mais quand il traçait ainsi la règle de la monarchie représentative, M. Guizot savait que cette forme de gouvernement était menacée à la source même d'où elle était sortie, six ans auparavant, par l'octroi de la Charte de 1814. Il savait le mauvais vouloir de la réaction, il soupçonnait ses desseins, et il s'appliquait, s'il est permis de le dire, à lui faire la vie dure. Voulant fortifier la prérogative royale dans le sens de son intérêt véritable, non de sa passion, il essayait de populariser son principe en humiliant son orgueil (1); il s'étudiait à l'éclairer sans la contraindre, et à la guider sans l'asservir. Il l'inquiétait par la concurrence (2) pour la sauver par l'émulation. C'était là l'opposition de M. Guizot aux tendances rétrogrades de la royauté, opposition pleine de prudence et de gravité, sans passion, mais non pas sans hauteur; car le professeur d'histoire moderne, à tout ce calme sérieux et bienveillant de son caractère, joignait tout l'orgueil de sa théorie. C'est aussi le cachet de son

(1) « ..... Laissons de côté le droit primitif et exclusif de l'autorité royale, qui n'a pas plus existé chez les Francs qu'ailleurs... » Tome I, p. 256.

(2) « ..... Je suppose un gouvernement représentatif, aristocratique ou démocratique, monarchique ou *républicain*, complétement établi et en action... » Tome II, p. 130.

livre. L'esprit en est à la fois très-élevé et très-exclusif, très-libéral et très-arrêté, très-calme et très-exigeant. M. Guizot exige trop peut-être, non-seulement des pouvoirs et des forces régulières de la société, mais de chacun de nous en particulier, forts ou faibles, lui ou nous; il compte trop sur sa force, il demande trop à notre faiblesse; il nous veut trop vertueux, trop austères, trop attentifs, trop occupés. Et c'est là le caractère, peut-être le défaut de tous ces gouvernements à ciel ouvert, à grand concours, qui ne fonctionnent qu'à grand renfort de volontés individuelles, qui sont soumis à un contrôle incessant, et qui ont besoin pour vivre, et besoin à toute heure, du génie de quelques hommes, du dévouement de beaucoup, et de la sagesse de tous. Ces gouvernements-là sont trop savants, trop délicats, trop compliqués, en même temps qu'ils sont livrés à trop d'assauts, trop vite usés par la lutte, trop prodigués pour ainsi dire, et trop publics. Je ne les voudrais pas différents, quant aux principes qui les constituent, car le gouvernement représentatif est ma foi, et j'y reste fidèle; — mais je les voudrais plus simples, plus sérieusement actifs, moins artificiels et moins raffinés.

« Ce beau système est sorti des bois, » disait Montesquieu. M. Guizot réfute justement cette erreur du grand publiciste. La monarchie représentative ne doit pas être non plus un objet d'art, merveilleux par l'agencement de toutes ses parties, par la finesse de ses rouages et l'élasticité de ses ressorts que brise en une heure la main violente de quelques enfants ameutés, mais une solide machine de gouvernement qui résiste au choc des passions. Il y faut donner beaucoup à la liberté humaine, puisque c'est l'honneur de la civilisation moderne que la liberté soit partout, même jalouse, inquiète et défiante, à côté du pouvoir ;

— mais il y faut faire aussi une large part au pouvoir lui-même comme au principal ressort de la vie sociale. « Les gouvernements représentatifs, disait M. Royer-Collard, ne sont pas des tentes dressées pour le sommeil des peuples »; — d'accord, mais ils doivent être un abri tranquille pour leur action régulière. « Si j'appliquais aujourd'hui à ces » études historiques de 1820, dit M. Guizot, tous les en- » seignements que, depuis cette époque, la vie politique » m'a donnés, je modifierais peut-être quelques-unes » des idées qui y sont exprimées sur quelques-unes des » conditions et des formes du gouvernement représenta- » tif... » Si M. Guizot modifiait aujourd'hui ses idées, je sais bien de quel côté il fortifierait le gouvernement représentatif, ce qu'il y ôterait et ce qu'il y mettrait. L'illustre écrivain parle en termes éloquents de cet orgueil dans la souffrance qui s'exalte et s'exagère elle-même. Il y a aussi l'orgueil de l'habileté et du succès. Le gouvernement représentatif n'y a pas plus échappé qu'aucun autre gouvernement sur la terre, peut-être moins qu'aucun autre, parce qu'il s'en est moins défié. Il s'est cru immuable parce qu'il était habile, invincible parce qu'il était éloquent. Mais à force d'habileté ce gouvernement est tombé dans l'idolâtrie de lui-même, et à force d'éloquence il est tombé dans la confusion. Si on le rétablit jamais, et plaise à Dieu ! que ce soit sur les mêmes bases libérales où nous l'avons vu prospérer trente ans ; mais que ce soit aussi avec ce souvenir de l'impuissance qu'a fait voir en lui, au jour de sa détresse, l'injuste retour de l'opinion pervertie, avant-coureur fatal de l'insurrection des rues. Car savez-vous où mène cette poursuite tumultueuse de la vérité et du progrès, ce labeur incessant de la vie publique, imposé à la faiblesse et à l'imperfection de notre nature ? Il mène au

culte des Césars et à l'adoration des fétiches. Et c'est ce que M. Guizot fait remarquer avec une justesse admirable : «.....C'est pourtant, dit-il, à cause de cette imperfec- » tion même que les hommes ont accepté ou plutôt se sont » créé des idoles et des tyrans. *Une loi toute faite leur a » paru plus commode que cette recherche pénible et continuelle » de la raison et de la justice.....* » Des idoles ou des tyrans ! C'est là la fin de toute démocratie qui n'a su ni se posséder ni se contenir. Quand le peuple a perdu le sens moral dans l'ivresse ou le dégoût de la liberté, il met, selon le temps et le pays, l'empereur Claude au ciel ou Marat au Panthéon.

L'*Histoire des origines du Gouvernement représentatif* nous ramène ainsi en plein dans toutes ces questions du jour que la main violente des révolutions peut trancher, mais que le temps ressoude et reprend à son gré en dépit d'elles. Le livre de M. Guizot n'est donc pas seulement curieux comme un témoignage éloquent du passé ; c'est la leçon du présent. Il est rempli de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'actualité, » mérite supérieur quand il n'est pas cherché. Le professeur d'histoire moderne ne cherchait pas, cela est évident, le suffrage des lecteurs de 1851 quand il faisait ses leçons en 1820 ; en les reproduisant aujourd'hui, il ne les a pas changées. Mais pendant qu'il s'imposait cette fidélité à sa pensée d'autrefois, il ne poussait pas le scrupule jusqu'à y sacrifier la forme même de son livre. L'imperfection d'une première publication, entreprise par des mains étrangères, exigeait un remaniement profond et une refonte absolue ; M. Guizot y a donné tous ses soins. Sa pensée est d'autrefois, son style est d'hier. Non pas que l'illustre écrivain, comme un simple amoureux de la forme, ait pris une *seconde manière*, comme on dit. Sa méthode est la même : c'est toujours ce style d'un tissu si ferme, d'une logique si

invincible, d'une transparence si lucide, d'un éclat si solide et si calme, malgré la sévérité du ton, style qui s'ajuste à la pensée plus qu'il ne l'enveloppe, et qui la couvre sans la charger. Mais ce style a acquis, par le bienfait du temps, je ne sais quelle pénétration plus vive qui n'est pas seulement un don de l'esprit, mais une lumière du cœur, et qui participe de cette sensibilité que l'expérience détruit chez les uns, que chez les autres elle développe et tourne en qualités expansives. M. Guizot a souffert, et la souffrance ne l'a ni endurci ni découragé. Elle a reculé ses perspectives, elle a étendu, si ce n'est élevé, ses horizons. Son point de vue n'a rien perdu de sa hauteur; il est pour ainsi dire plus rayonnant et plus serein. Ces qualités du style de M. Guizot, non pas nouvelles, mais accrues, se montrent surtout dans ceux de ses ouvrages qu'il a publiés depuis trois ans, et elles sont très-apparentes dans le dernier. Le roi Louis-Philippe disait . « Depuis 1830, j'ai beaucoup gagné.» Pourquoi M. Guizot n'aurait-il pas trouvé dans l'expérience le même profit, puisqu'il nous fait le même aveu ? Mais c'est l'honneur de cet éminent esprit de s'être perfectionné sans se modifier. La fortune lui a donné l'expérience sans lui infliger le repentir ; et de ses vicissitudes si diverses, il nous rapporte aujourd'hui, comme un fruit de sa maturité, les austères convictions de sa jeunesse.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

APPENDICE.

I

EXTRAITS (INÉDITS) DES MÉMOIRES DE MADAME MESLIER (page 195).

(Les extraits suivants des mémoires de madame Meslier (Barbe-Henry) sont ceux qui n'ont pu trouver place dans les deux études que l'auteur a consacrées à la catastrophe des vierges de Verdun.)

. . . . . .

« ..... A peine l'armée prussienne, écrit madame Meslier, eut-elle » (en se retirant) atteint la ligne de démarcation établie par le traité » qui venait d'être conclu, qu'il fut établi à Verdun un tribunal ré- » volutionnaire, présidé par un moine apostat, qui avait des acolytes » dignes de lui fournir la liste que la haine et la cupidité avaient » résolu de sacrifier à la nation; sur cette liste avaient été comprises » toutes les dames et demoiselles qui portèrent des dragées et des » fleurs au roi de Prusse, dans des vues bien opposées à celles qu'ils » nous supposaient. Enfin, ma tante, mes sœurs et moi étions sur la » fatale liste. »

Un soir, on vint les prendre et on les conduisit à l'évêché, où elles subirent un premier interrogatoire; après l'accomplissement de cette formalité, on les laissa quelque temps en repos : « Et nous pensâmes, dit madame Meslier, *que cela n'aurait aucune suite.* »

Enfin, les jeunes filles furent arrêtées et enfermées dans un couvent de Verdun (1), « où nous passâmes l'hiver aussi agréablement

(1) Le couvent de Saint-Maur, près la porte de France.

» que possible. » Il fut décidé, dans les premiers jours du printemps de 1793, qu'elles seraient transférées à Saint-Mihiel pour être jugées par le tribunal du département.

« Les demoiselles, dit le mémoire, furent interrogées de nouveau. » Toutes, sans exception, dédaignaient de chercher leur salut dans » des négations, ainsi que d'employer des moyens qui répugnaient à » la délicatesse ; elles dirent franchement la vérité, sans hésitation » et sans dissimuler aucun des sentiments dont on leur faisait un » crime... Nous partîmes de Verdun, quatre-vingt-dix personnes sur » des charriots confiés à des soldats qui furent fort honnêtes et très- » bons pour nous..... Mais arrivés à Saint-Mihiel, le peuple eut l'air » d'en vouloir à notre vie. Nous pensâmes que nous serions toutes » massacrées, en attendant que le comité révolutionnaire du district » eût désigné la prison dans laquelle on nous enferma toutes. — » Pendant le conciliabule qui fut tenu, nous fûmes menacées et » invectivées par le peuple d'une manière indigne ; les militaires » qui nous avaient escortées tirèrent leurs sabres pour nous dé- » fendre.....

» Nous restâmes quatre mois dans le couvent des Annonciades, » dans une grande tranquillité d'esprit... Cependant j'avais toujours » une certaine crainte, et ma confiance en Dieu pouvait seule me » rassurer... Chacune devait se servir soi-même, mais ma pauvre » tante, qui était vieille et malade, ne pouvait le faire ; Suzanne » (sœur de madame Meslier), la bonne, l'excellente Suzanne se dé- » vouait d'une manière charmante à servir et à soigner ma tante ; » elle pratiquait l'humilité et la patience d'une manière sublime et » chacun en abusait, etc..... Enfin, la pauvre Suzanne se trouva ac- » cablée d'un travail extrêmement pénible.....

» Les trois jeunes et intéressantes sœurs *Watrin* (arrêtées comme » elle) méritaient toute mon affection ; aussi vertueuses que belles, » je ne pouvais que gagner dans leur société, surtout avec la plus » jeune, nommée Henriette, qui avait la piété, l'innocence et la can- » deur d'un ange. Les prisonniers lui avaient donné le nom de *doux* » *Jésus :* toujours dans un des calvaires du jardin occupée à lire *la* » *Vie des Saints*, là elle oubliait la terre pour le ciel, sa jolie figure » peignait le bonheur d'être toute à son Dieu ; mon arrivée près d'elle » ne l'empêchait pas de continuer sa lecture : elle se contentait de » lire haut, afin que j'en profitasse..... »

Suzanne tomba dangereusement malade par suite de ses fatigues ;

elle n'était pas encore entièrement rétablie quand Mallarmé décida que les accusés ne seraient pas jugés à Verdun, mais à Paris; on les conduisit à Verdun, et on les enferma aux Carmélites et à Saint-Maur. Barbe Henry (madame Meslier) fut encore interrogée par le comité révolutionnaire ; le président, coiffé d'un bonnet rouge, lui dit : « Comment t'appelles-tu ? — Barbe Henry. — Quel âge as-tu ? » — Seize ans. — (S'adressant au secrétaire :) Écris: Fille majeure. » — Non, citoyen, je ne suis pas majeure, puisque je n'ai que seize » ans. — Tais-toi, tu aimes les Capet, puisque tu as offert des dra- » gées et des fleurs au tyran prussien ; (au secrétaire) citoyen, écris : » Fille majeure. » Enfin Barbe Henry parvint à faire écrire son âge au lieu des mots : *fille majeure*, que le président voulait faire insérer dans le procès-verbal.

Lorsque l'ordre de transférer les prisonniers à Paris fut donné, Suzanne exhorta ses sœurs. Voici, suivant le mémoire, en quels termes :

« Mes bonnes amies, je suis votre aînée et en cette qualité je vous » dois l'exemple de la patience, de la résignation et du courage ; ne » nous abusons pas, nous allons à la mort; bien sûrement nous la » trouverons au terme de notre voyage, si nous ne la trouvons pas » en chemin. » Gabrielle, qui en avait une peur horrible, fit ses objections pour réfuter ce que disait Suzanne; mais cette dernière ajouta : « Pouvons-nous échapper aux trois genres de mort auxquel- » les nous sommes exposées? N'avons-nous pas failli à Saint-Mihiel » être massacrées par la population ? Si nous échappons à sa fureur, » ne pouvons-nous pas mourir de misère en prison, loin de notre » famille ? Et puis la guillotine ! personne n'y échappe, personne n'en » revient ; mes bonnes amies, soutenons-nous; consolons-nous mu- » tuellement ; mais n'espérons rien autre chose que de mourir en- » semble et pensons toutes trois à nous y préparer : nous n'avons » plus que cette nuit pour nous confesser, pour recevoir l'absolution; » ne rendons pas inutile la facilité que nous avons de la recevoir ici : » si nous perdions le temps précieux qui nous reste, chacune de nous » en aurait bientôt un vif regret ; car nous ferons probablement cet » acte que nous commande la religion pour la dernière fois de notre » vie. » Nous nous embrassâmes, puis nous songeâmes à nos con- » sciences.

» Le 10 mars au matin des charriots découverts arrivèrent devant » la prison ; nous y montâmes toutes trois avec les trois sœurs Wa-

» trin, ma tante, la baronne de la Lance, Sophie Tabouillot, avec sa » mère et vingt-sept autres, tant hommes que femmes, que l'on » acheminait tous ensemble vers Paris sous l'escorte d'un fort déta- » chement de gendarmerie.

» Le voyage, dit madame Meslier, se fit assez gaiement ; nous sa- » vions bien le sort qui nous était réservé, et cependant nous n'en » étions pas troublées ; le voyage va faire pleuvoir sur nous des in- » sultes, des vexations de tout genre, et nous sommes paisiblement » résignées à tout ce que le Seigneur permettra...

» Les gendarmes, pendant la route, se conduisirent envers tous les » prisonniers avec autant d'égards et d'humanité que la crainte de » se compromettre et de nous compromettre nous-mêmes le permet- » tait. Quelquefois, lorsqu'ils étaient assurés qu'aucun danger ne » nous menaçait, ils nous laissaient sortir pour nous délasser de la » fatigue que nous occasionnaient les cahots des charriots sur lesquels » nous étions montées. Comme tous les jours on en changeait, nous » ne trouvions jamais de paille pour nous asseoir. Quelques-unes » étaient assises sur les petits paquets qui renfermaient le peu de » linge que nous avions emporté ; mais les autres étaient obligées de » rester droites et seulement appuyées sur les côtés des charriots. Ce- » pendant nos conducteurs faisaient ce qu'ils pouvaient pour nous ; » mais tout le monde sait qu'en Champagne, il est difficile de se pro- » curer du fourrage, surtout au printemps. »

Le voyage dura quatorze jours ; à Sainte-Menehould, des officiers d'un régiment de carabiniers parti la veille de Verdun, voulurent délivrer les prisonniers ; il y eut escarmouche, à la suite de laquelle quelques militaires furent pris, mais relâchés ensuite par les gendarmes, sur la prière des prisonniers.

Comme les prisonniers traversaient une rue à Claye, où Barbe-Henry et ses sœurs avaient obtenu la permission de faire une petite promenade, une dame d'un âge avancé lui fit signe de sa fenêtre d'entrer chez elle. Elle y courut, et cette dame lui déclara que n'ayant pas d'enfant, elle désirait l'adopter ; elle remercia et proposa à cette dame de réserver ses bontés pour Suzanne ou pour Gabrielle, « qui avait une crainte si excessive de la mort. » Gabrielle et Suzanne refusèrent. A leur arrivée à Paris, les malheureuses jeunes filles furent conduites à la Conciergerie. On donna aux trois sœurs, à madame de la Lance et à deux autres dames, un cachot où il n'y avait que trois bois de lit incrustés dans le mur, avec une couverture et une pail-

lasse pour chaque lit. Le lendemain, elles purent à leurs frais se procurer un matelas. Elles passaient leur temps en prières, et quand elles étaient conduites dans le préau, elles y trouvaient de nombreuses compagnes d'infortune, dont les unes venaient de perdre « un père, les autres un mari, des enfants ; d'autres, leur famille entière. » Un jour, madame de Montmorin, veuve du ministre de ce nom, dit à Barbe Henry : « Mes yeux sont obscurcis par les larmes; mais les vô-
» tres, qui sont jeunes et bien bons, n'aperçoivent-ils pas sur cette
» pierre (elle lui indiquait une dalle de la cour) les traces d'un sang
» bien précieux pour moi. Oui, c'est ici qu'ils l'ont tué !! » M. de Montmorin avait été égorgé, le 2 septembre, à cet endroit même. Barbe Henry parle aussi avec la plus vive reconnaissance de madame de Boufflers, qui lui témoigna tout le temps de sa captivité le plus touchant intérêt, etc., etc. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Les moments qui précédèrent le jour de leur comparution devant le tribunal révolutionnaire sont impossibles à rendre : les malheureuses filles se tenaient étroitement embrassées dans leur cellule : « La douleur que j'éprouvais, dit Barbe Henry, était si forte que
» mon cœur en était tout oppressé, et ma respiration était si gênée,
» que j'avais besoin d'air pour ne pas étouffer ; je m'arrachai à leurs
» embrassements pour me sauver au milieu de la cour où tous les
» prisonniers me regardaient avec étonnement ; je voulais leur par-
» ler et je ne le pouvais pas. Enfin chacun d'eux oubliait son triste
» sort pour venir m'entourer. »

A neuf heures, le 5 floréal (anniversaire de la naissance de Barbe Henry), les accusées sortirent l'une après l'autre, donnant chacune le bras à un gendarme. On leur désigna pour défenseur Me Chauveau-Lagarde.

Nous avons raconté les scènes touchantes qui accompagnèrent le jugement. Barbe Henry et Claire Tabouillot échappèrent seules à la mort ; elles furent condamnées à vingt ans de réclusion et à l'exposition, les biens des condamnées furent confisqués, etc., etc.

Barbe Henry et les autres condamnées furent reconduites en prison. Elle vit l'exécuteur couper les cheveux de ses sœurs et leur lier les mains. Quand il s'approcha d'elle, Suzanne s'écria que sa sœur n'était pas condamnée ; le bourreau se trompait..... Barbe Henry s'é-

vanouit. Quand elle revint à elle, elle se trouva dans le lit de madame de Boufflers, qui lui prodiguait les soins les plus tendres; le matin arrivé, madame de Boufflers ayant entendu sonner sept heures, dit avec tristesse : « C'est fini ! »

II

(Page 323.)

LE GOUVERNEMENT DIRECT. — LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

Plus de Girondins (1)! Entendons-nous. M. Louis Blanc appelle Girondins, par une assimilation très-peu rigoureuse, les étranges et dangereux sophistes qui, à bout de folies révolutionnaires, proposent aujourd'hui de transporter directement au peuple le gouvernement de l'État, *sans intervention de représentants ou de mandataires.* Les Girondins, n'en déplaise à M. Louis Blanc qui écrit l'histoire de la Révolution française, n'ont jamais proposé pareille chose. Ils ont, une fois, dans une circonstance qu'il est bien permis de nommer exceptionnelle, dans le procès du roi, demandé l'appel au peuple, et ils ont eu Robespierre pour contradicteur. La proposition des Girondins dans le procès de Louis XVI n'était qu'un expédient *in extremis*, un remède héroïque à une situation désespérée, un moyen suprême de sortir d'une voie criminelle, inspiré à la fois par le remords et la pitié. Mais de cet appel incident au peuple, réclamé par les Girondins, à son immixtion systématique et persévérante dans la confection des lois et dans le gouvernement des affaires publiques, telle que les réformateurs contemporains la proposent, il y a l'abîme qui sépare le possible du chimérique, le vrai du faux, la bonne politique de la

(1) *Plus de Girondins*, par M. Louis Blanc, 1 vol. in-8°, 1851.

mauvaise, la démocratie sérieuse et raisonnable de la démagogie furieuse et perverse.

Le Girondin, c'est vous, monsieur Louis Blanc ; car c'est vous qui essayez en ce moment d'enrayer l'élan désordonné de vos amis sur la pente des utopies ; c'est vous qui êtes le sage, le raisonnable, le rétrograde. M. Louis Blanc rétrograde ! n'est-ce pas là un signe des temps ? Et ce spectacle de l'auteur de l'*Organisation du Travail* attelé, par derrière, au char du progrès démagogique et cherchant à le retenir dans l'ornière qu'il a creusée par vingt ans d'efforts, de travaux et de sophismes ; ce spectacle, qui vient se mêler à tant d'autres scènes risibles ou effrayantes dont notre époque abonde, ne vaut-il pas que nous nous y arrêtions un instant ? Aussi bien, je n'ai manqué, depuis trois ans, à aucune des publications de M. Louis Blanc. M. Louis Blanc a quelque chose qui le distinguera toujours, à mes yeux, dans la tourbe des novateurs. Il se donne la peine d'écrire. Nous allons voir que cette fois, à la peine d'écrire, il a joint celle de penser, et de penser comme nous tous ; ce qui n'est pas une médiocre victoire du bon sens et du bon droit.

Il faut que je reprenne les choses d'un peu plus haut. Rien n'est indifférent par le temps qui court : l'histoire de l'absurde est celle de notre pays même. Il n'y a pas une chimère éclose d'un cerveau creux au fond d'une mansarde, pas une rêverie de bouleversement inspirée par l'ennui de la prison ou le chagrin de l'exil, qui ne soit tout près, dans ce siècle d'aventures et de surprises, de devenir une réalité ; pas une de ces bulles de savon gonflées de vent qui ne renferme, pour un jour prochain peut-être, des révolutions et des tempêtes. M. Louis Blanc dit quelque part : « Tels sont les principes à mettre en action le lendemain *de la prochaine victoire.* » Il faut donc, bon gré, mal gré, s'occuper des chimères, puisqu'elles ont leur rang de bataille dans l'armée ennemie, puisqu'à un jour prévu et prochain elles viendront demander leur place dans la société vaincue, et régner sur ses débris.

Il se fait en ce moment-ci, dans le parti démagogique, un double travail très-curieux, l'un en avant, l'autre en arrière, les uns voulant précipiter le cours de l'anarchie elle-même, comme si, par tempérament, l'anarchie ne marchait pas assez vite ; les autres essayant de l'arrêter à la borne (car il y a des bornes partout) où leur propre sophisme s'est arrêté. Parmi ces juifs errants de la démagogie, ceux qu'emporte presque malgré eux la furie du mouvement perpétuel,

M. Considérant, M. Ledru-Rollin et M. Rittinghausen, un réfugié d'Allemagne, que M. Louis Blanc nous révèle, sont en avance sur tous les autres. Parmi les retardataires du mouvement, M. Louis Blanc, au contraire, est un des derniers. Les retardataires, entendons-nous, ce sont ceux qui en sont restés à leurs utopies de 1848, sans aller plus loin ; et telle est la misérable condition de notre époque et le fatal entraînement de notre pays dans toutes les voies de l'inconnu, que nous sommes presque obligés de leur en savoir gré. Depuis 1848, combien de républicains devenus socialistes! combien de socialistes qui, partis de l'impossible, ont abouti à l'absurde, dont ils s'efforcent de reculer chaque jour les limites! M. Louis Blanc en est resté, lui, à sa vieille formule : *A chacun selon ses besoins ;* et si sa formule est grosse d'anarchie, elle n'en admet pas moins, dans une certaine mesure, quelques-uns des éléments dont se compose le gouvernement des Etats, une assemblée de mandataires chargés, sous leur responsabilité, des fonctions législatives, et un pouvoir exécutif sous leur contrôle immédiat. Je n'ai pas à apprécier en ce moment la théorie gouvernementale de M. Louis Blanc, que tout le monde connaît. De tous les gouvernements, c'est le pire, mais c'est un gouvernement. Son livre d'ailleurs n'a pas pour but d'exposer sa doctrine ou de la défendre, mais de juger les systèmes qui se posent, par jalousie de métier peut-être, en avant du sien, et les hommes qui prêtent ce que M. Louis Blanc appelle « l'autorité de leur nom » à ces systèmes.

C'est ici qu'il faut admirer jusqu'à quel excès peuvent atteindre, en avant de toutes les idées reçues, dans ces temps de vertige social, des esprits infatués de leur puissance ou aveuglés par leurs passions ; et en même temps jusqu'à quelle réaction peuvent reculer, à la vue de ces folies toutes prêtes à éclater dans les faits, les novateurs qui passaient pour les plus entreprenants et les plus hardis. Si nous ne vivions pas en 1851, sous la menace de *la victoire prochaine*, en face du socialisme armé en guerre, condamnés à défendre pied à pied, avec des ressources précaires et des forces divisées, les fondements mêmes de la société, ce serait pitié, peut-être, de raconter cette démence des esprits chimériques, s'acharnant à la destruction d'un grand peuple, et la plume se refuserait à retracer cette fantasmagorie des destinées qu'on lui prépare. Mais ce dédain ne nous est plus permis, et sur cette pente où M. Louis Blanc lui-même recule, nous avons bien le droit de demander : Où allons-nous ?

M. Considérant formule ainsi la solution qu'il oppose, comme le dernier mot de la politique pratique, aux systèmes démocratiques les plus avancés :

« ..... Qu'est-ce que je veux ?

» Je veux la réalité de la souveraineté du peuple ; plus de délégation de cette souveraineté sous aucune forme, sous aucun prétexte.

» Je veux que la loi et les actes du gouvernement soient toujours l'expression même de la volonté formelle du peuple.

» Cela sera, évidemment, *si le peuple, dans ses sections, fait directement la loi et déside directement de tous les actes du gouvernement.*

» Cela sera encore si le peuple, après avoir décrété la souveraineté effective, absolue, et ses principales libertés, établit, pour faciliter son travail, une assemblée centrale....., ou tout autre organe, mais avec cette clause, *que la sanction du peuple demeure toujours la condition* sine quâ non *de la légalité, l'autorité qui fait seule la loi.*

. . . . . .

» La nation a des agents chargés de faire ce qu'il lui convient de se dispenser de faire directement elle-même. Mais tout se fait sous ses yeux, et rien ne se fait que de son consentement, *toujours formellement manifesté*..... Elle conserve d'ailleurs intégralement son initiative, soit pour les propositions qu'il lui plaît de convertir directement en lois, *soit pour les actes qu'elle entend signifier à son gouvernement*, soit pour la révocation de sa gérance et la nomination d'un nouveau personnel à son centre d'exécution..... Ses rapports avec son gouvernement ne cessent donc d'être, *textuellement*, les rapports d'un souverain et d'un souverain absolu avec ses ministres, — agents parfaitement dépendants et continuellement subordonnés..... »

Et quant au mode d'exécution de ce gouvernement direct du peuple, traitant jour par jour et sans intermédiaire avec ses agents (car l'assemblée des mandataires n'a d'autre mission que de préparer le travail que le peuple expédie), quant à l'exécution et à la mise en œuvre, c'est beaucoup plus simple que vous ne pensez. M. Victor Considérant se pose à lui-même cette question que vous seriez tenté de lui faire ; vous allez voir comment il y répond :

« ... Il faut donc que le peuple exerce lui-même sa souveraineté ? — Oui. — Comment ? — Comment ? eh parbleu, en l'exerçant ! Cela n'est pas difficile à comprendre... »

« ... Vous savez voter au scrutin de liste, dit ailleurs M. Considérant. *A plus forte raison*, saurez-vous mettre une boule blanche dans

une urne si vous acceptez la proposition à l'ordre du jour, une noire si vous la repoussez. Devant vous, dans votre section, le vote est dépouillé et proclamé... Les résultats départementaux, centralisés à Paris, y sont proclamés par *le Moniteur, le vote de la nation est connu...* Les sections s'assemblent provisoirement, soit à la commune, soit au canton, peu importe. Elles seront provisoirement de trois cents, de quatre cents, de cinq cents, de mille votants, *peu importe encore.....* Le vote du peuple fixera promptement les points fondamentaux du règlement de *l'Assemblée nationale universelle.* Ces points seront déterminés par les convenances et la volonté des populations. *Quelle difficulté y a-t-il là-dedans? Eh bien! appliquez le même procédé à toutes les autres difficultés* que vous pouvez vous faire; *vous en sortirez de la même manière...* »

J'ai besoin de croire que M. Victor Considérant, quand il trace de ce ton moitié magistral, moitié badin, le plan du bouleversement social qu'il médite, ne se moque ni de nous ni de lui-même. Mais si M. Victor Considérant ne plaisante pas, toutes les impossibilités qui résultent de ce gouvernement direct du peuple, soumettant au contrôle de ses trente-sept mille volontés, dans ses *trente-sept mille communes*, toutes les propositions et tous les actes de ses agents exécutifs, les impossibilités qui résultent, dis-je, de cet immense et inextricable débat sur toute chose, se résolvent par un mot : Le peuple, qui peut tout, peut l'impossible. — A cela je n'ai rien à dire.

Mais, savez-vous ? l'impossible, ce n'est pas tant le peuple qui le veut faire que les démagogues qui aiment à le tenter, parce que là où la puissance des masses échoue et où leur volonté s'arrête, c'est l'ambition du tribun qui réussit. La démagogie n'a tant de hâte de lancer le peuple sur la pente de l'impossible, que parce que sa vraie force s'énerve en s'y fourvoyant. Tel est l'éternel calcul des passions révolutionnaires : organiser, sous le nom de souveraineté, l'impuissance du peuple qu'elles exploitent sous le nom d'anarchie. « La » souveraineté, si le peuple ne l'exerce (directement), écrit M. Victor » Considérant, *n'est qu'une déplorable plaisanterie.* » Je demande la permission de rétorquer la phrase contre son auteur et de lui dire : C'est quand le peuple se met en tête d'exercer directement sa souveraineté, suivant la formule que les démagogues lui en fournissent, c'est ce jour-là que la mauvaise plaisanterie commence : mais personne ne sait, hélas! et nous l'avons éprouvé à nos dépens, personne

ne sait le jour où elle finit. M. Louis Blanc se moque très-agréablement de cette horreur que son chimérique ami professe pour les pouvoirs délégués. « A ce compte, dit-il, une nation serait folle de déléguer à un ambassadeur le pouvoir de la représenter à l'étranger; et le mieux serait pour elle, quand elle aurait affaire en Amérique, par exemple, de s'y transporter en masse... » Puissance du ridicule ! Est-ce qu'il ne vous semble pas qu'avec ce peu de mots tout le système de M. Victor Considérant est jugé ?

Le système de M. Rittinghausen et celui de M. Ledru-Rollin ne sont que des variétés du principe posé par M. Considérant. Seulement M. Considérant « pour ôter, disait-il, tout refuge aux impossibilités, » accordait une gérance centrale quelconque, instituée pour fonctionner sous le contrôle du peuple, une sorte d'intendance subalterne et domestique sous les yeux du maître, gâcheurs de plâtre politiques, chargés seulement de préparer les matériaux et de disposer les instruments pour la construction de l'édifice. Mais cette institution même, si peu gênante qu'elle fût dans ce système de la souveraineté illimitée du peuple, M. Rittinghausen la supprime. — *Nous touchons au chaos !* s'écrie douloureusement M. Louis Blanc en parlant de la doctrine du démagogue allemand, et il a raison. Le chaos est là, non pas le chaos de Dieu, d'où peut sortir un monde, mais celui qui est la fin de tout, le dernier terme de l'extravagance dans l'anarchie. Dans ce système importé d'Allemagne, le peuple est lui-même et directement son législateur ; il propose, il examine, il discute et il vote la loi sur toutes les matières; justice, législation, économie, politique, finances, police, guerre et marine, affaires diplomatiques et contentieuses, tout lui appartient ou tout lui revient ; son contrôle direct et son vote formel sont également nécessaires dans tous les détails infinis de l'administration publique, dès qu'il s'agit de les formuler en lois ou en décrets. M. Rittinghausen nous dit bien qu'un comité de rédaction, placé à Paris, sera chargé de composer un texte de loi clair et précis de ces milliers de votes confus ou contradictoires d'où il faudra dégager la véritable opinion du pays. M. Rittinghausen dit cela sans rire. « Mais vous ignorez donc, » lui crie M. Louis Blanc, que huit termes, rien que huit termes, com- » binés de toutes les manières possibles, deux à deux, trois à trois, » quatre à quatre, etc., peuvent fournir jusqu'à plus de 40,000 combi- » naisons? Une loi comportant huit dispositions principales (sans par- » ler des codes qui comptent par milliers) pourrait conséquemment

» donner, *pour dix mille assemblées, dix mille projets de loi!* Où saisir, » parmi ces dix mille volontés diverses, la volonté du peuple, se » gouvernant directement lui-même ?... Comment! de ces dix mille » projets votre commission composera, de manière à exprimer la » volonté directe et unitaire des dix mille sections qui auront voté » différemment, *un texte de loi clair et simple*. Parbleu! je l'en défie. »

M. Ledru-Rollin, qui est devenu, lui aussi, un des apôtres du gouvernement direct, se rapproche du système de M. Considérant par l'institution d'une assemblée centrale de commis chargés de préparer les matériaux de toute délibération populaire; mais il donne en plein dans le système de M. Rittinghausen, en renvoyant au peuple, réuni en sections, l'examen, la discussion, l'amendement et le vote des lois. Ainsi, ces trois formules de l'anarchie organisée, celle de M. Considérant : *plus de délégation !* celle de M. Rittinghausen : *législation directe par le peuple!* celle de M. Ledru-Rollin : *plus de Président! plus de représentants!* aboutissent, à peu de différences près, au même résultat : un peuple de trente-quatre millions d'âmes, un peuple de paysans, d'ouvriers, d'industriels, de soldats, d'employés, de commerçants, est transformé tout à coup en législateur universel, obligé de quitter la charrue, l'atelier, la caserne, la boutique pour l'assemblée de section, et il abandonne le métier qui le nourrit pour la mascarade de souveraineté qui le ruine. Tel est le système. « Mais quoi! s'écrie M. Ledru-Rollin, *la France entière n'aurait pas bien gagné sa journée*, quand la nation aurait » statué, en connaissance de cause, sur ses intérêts les plus précieux; » quand elle aurait réglé *son impôt, son crédit, les bases de la propriété, les lois de son travail intérieur, de ses exportations; » quand elle aurait fondé l'association et la solidarité; quand elle » aurait cicatrisé ces deux chancres du corps social, l'ignorance et la » misère!* » — « A-t-on réfléchi, dit-il ailleurs, au nombre de » jours que le peuple a perdus et perd encore en fêtes, en dimanches, en chômage ? Le temps qu'il dépense ainsi ne serait-il pas » plus utilement employé à cimenter son indépendance, sa grandeur, » sa prospérité?... Ah! certes, il lui faudrait moins de temps pour » réaliser son bonheur en ce monde, *qu'il n'en a consumé, depuis » des siècles, à chercher dans l'autre un problématique salut! L'assemblée primaire serait la cathédrale moderne*, l'autel vivant » élevé véritablement au culte de la fraternité... »

Arrêtons-nous. Est-ce assez de folies, sans parler des blasphèmes? *La France entière* faisant une loi de douanes, réglant les conditions d'un emprunt, réformant un titre du Code pénal, discutant le régime des prisons, statuant sur les hypothèques, sur la procédure civile, sur la prescription! La France entière! Et toute cette besogne, si appropriée au goût, aux connaissances et à l'éducation des masses, renvoyée au dimanche et peut-être au lundi, pour remplacer ici l'église, là le cabaret! Quant au cabaret, j'ai peur, hélas! que la politique du *gouvernement direct* n'établisse là ses plus habituelles conférences. Il est plus facile, on le sait de reste, d'y faire entrer la démagogie que de l'en faire sortir.

M. Louis Blanc emploie à réfuter ces extravagances anarchiques beaucoup d'esprit, de verve et de raison; oui, je l'ai dit, beaucoup de raison. Est-ce donc que l'exil a changé M. Louis Blanc? Je ne sais. Pour que l'auteur de l'*Organisation du travail* ait été révolté de la démence sophistique où l'orgueil de leur déraison entraîne ses coreligionnaires et ses amis, il suffisait, je le crois, que son propre sophisme se sentît menacé, et qu'il éprouvât le besoin de se défendre. Ce que les chefs d'école pardonnent le moins, c'est qu'on prenne leur enseigne. La mauvaise humeur de M. Louis Blanc pourrait donc s'expliquer, dans une certaine mesure, par cette concurrence qui menace aujourd'hui sa doctrine. J'aime mieux, pour ma part, en faire honneur à un sentiment désintéressé. Mais, de toute manière, rivalité ou résipiscence, conviction ou calcul, son argumentation est excellente. On a rarement démontré, avec plus de vivacité concluante et de sérieux arguments, les absurdités matérielles et les impossibilités radicales du gouvernement populaire; et je m'étonne, quant à moi, que le livre de M. Louis Blanc ait été mis à l'*index* sur quelques points de la France. J'en conseillerais plutôt la lecture soit aux hommes de bonne foi que ces horizons trompeurs du gouvernement démocratique ont pu séduire, soit à ceux (le nombre en est grand) qui, très-peu frappés de ses mérites et médiocrement assurés dans son avenir, aiment à trouver leurs répugnances exprimées avec chaleur, et leurs alarmes rédigées en bon style. Le livre de M. Louis Blanc, malgré d'inévitables réserves que le passé commande à l'homme de parti, ce livre, étrange et sérieux, peut avoir ce double avantage.

Je vais plus loin. L'écrit de M. Louis Blanc, à l'insu et contre la volonté de son auteur sans doute, cet écrit est une satire à la fois très-vive et très-directe du suffrage universel. On me permettra bien,

je l'espère, au moment où le prochain débat de la révision met en cause la république elle-même, on me permettra de dire un mot du suffrage universel à propos d'un livre où son impuissance et son absurdité sont écrites, si je l'ai bien lu, à chaque page. M. Louis Blanc y met, je le sais, toutes les formes, car il est le plus poli des contradicteurs; mais l'habileté de sa phrase ne me fait aucune illusion sur le fond de sa pensée, et sa politesse, je l'en préviens, est moins entraînante que sa logique.

Je sais que le suffrage universel est aujourd'hui commode à peu près à tout le monde. Tout le monde l'invoque, même ceux qui le détestent ou qui s'en défient, même ceux qui disent, comme M. Louis Blanc : « *Le plus grand nombre est sujet à de tristes méprises*, témoin les deux Assemblées issues de 1848. » Quoi qu'il en soit, tous les partis cultivent le suffrage universel sans l'estimer, le caressent sans l'aimer, l'invoquent sans y croire. C'est un de ces dieux inconnus, une de ces puissances mystérieuses et terribles, un de ces génies impénétrables et fantasques auxquels l'humanité sacrifie moins par piété que par peur, *diis ignotis!* Mais voyons; comptons les adorateurs qui se pressent autour des autels de ce dieu incompris; essayons d'entrevoir, dans les arrière-pensées des fidèles, le sens et la portée de leur dévotion; écartons les masques sous lesquels ces faux croyants du suffrage universel couvrent les calculs honnêtes ou pervers, injustes ou légitimes, de leur opinion ou de leur passion; et, tout compte fait, demandons-nous ce qui revient, en définitive, à la divinité qu'on encense, des hommages qu'on lui adresse.

Est-ce bien sérieusement, par exemple, que le parti légitimiste invoque le suffrage universel, lui qui ne reconnaît de puissance qu'à un principe, un principe intronisé peut-être, aux premiers jours de la monarchie, sur un pavois électif, dans un champ de mai populaire, mais resté supérieur, par le fait de sa durée, même au pouvoir qui l'a créé?

Est-ce bien sérieusement que le parti républicain invoque le suffrage universel, lui qui ose dire, et qui le disait encore hier, par l'organe de ses chefs les plus respectées : *La République est au-dessus du suffrage universel*?

Est-ce bien sérieusement que vous, le parti de l'ordre monarchique constitutionnel, vous invoquez le suffrage universel, vous qui l'avez constitutionnellement restreint par la loi du 31 mai, et c'est

votre honneur, je le reconnais; mais c'est aussi votre honneur de maintenir votre œuvre et de la défendre?

Enfin, est-ce le socialisme qui sauvera le suffrage universel, lui que je viens de montrer, par la faute de ses imprudents organes, tombé dans des extravagances qui le livrent à l'impuissance, au ridicule et au mépris? Le dieu n'est plus dans le temple; il est à Bedlam. Le suffrage universel, ainsi transformé, n'est plus même cette puissance capricieuse et redoutable, mobile et mystérieuse, qui, dans ce secret même et dans cet imprévu, trouvait sa grandeur. C'est je ne sais quel histrion croisé de légiste et de procureur, je ne sais quel tribun « barbouilleur de lois, » comme disait André Chénier. C'est l'esclave enivré de Lacédémone, c'est la démence succédant à la passion, l'ignorance grossière des délibérations démagogiques à l'élan désordonné, mais parfois inspiré des masses. C'est la confusion des langues couronnant le désordre des idées, le gouvernement du commérage remplaçant celui de l'éloquence et du bon sens, le bruit discordant de trente-sept mille assemblées délibérantes substitué à la grande et harmonieuse voix de l'unité française.

C'est à cette folie qu'aboutit le suffrage universel tel qu'il se formule dans les écrits récents des réformateurs. J'ajoute pourtant que, si absurdes que soient leurs projets et leurs espérances, ceux-là sont plus près de respecter la souveraineté du peuple qui lui disent, comme M. Rittinghausen et M. Ledru-Rollin : « Vous êtes tout! » que ceux qui lui disent : « La République est au-dessus de vous. Vous n'êtes rien! »

Tel est donc l'incroyable destinée du suffrage universel. Personne ne l'accepte que sous condition. Qui donc le défendra sans réserve? Ce sera peut-être M. Louis Blanc. Écoutons-le parler :

« Nous voulons le suffrage universel, dit M. Louis Blanc; nous le voulons plus que jamais, malgré ses récentes erreurs..... Mais qu'on pousse le suffrage universel jusqu'à l'impossible, jusqu'à l'absurde, sous prétexte de le féconder; que sous prétexte d'abolir l'autorité, *on consacre l'autorité de l'ignorance sur l'instruction,* des préjugés sur les vérités nouvelles, de l'esprit de routine sur l'esprit de progrès, des ténèbres sur la lumière..... voilà ce qui révolte notre raison, voilà ce que nous repoussons de toutes les forces de notre conscience!

. . . . . .

» Car enfin, laissant là ces formules sonores et vides, laissant là tout appel à ce sentiment de l'orgueil collectif, toujours facile à éga-

rer, *interrogeons la réalité des choses. Est-ce qu'il fait grand jour maintenant dans les esprits?* Est-ce que les flambeaux sont devenus inutiles sur la route de l'humanité en marche? Est-ce que, à part le peuple des principales villes, *le gros de la population en France n'est pas plongé dans l'ignorance?* Est-ce que les habitants des campagnes ne vivent pas, par milliers, sous l'empire de préjugés aussi funestes qu'opiniâtres? Est-ce qu'il n'est pas mainte commune où, parmi les conseillers municipaux, plusieurs savent à peine lire? . . . . .

. . . . . .

» Si, lorsque Galilée vint affirmer que la terre tournait autour du soleil, on avait consulté à cet égard tous les habitants du globe, n'auraient-ils pas tous juré que, chaque jour, le soleil se levait à l'orient, se couchait à l'occident? Galilée, qui avait la vérité pour lui, *n'aurait-il pas eu contre lui le plus grand nombre?* Or, croit-on qu'il ne soit pas aussi difficile, aussi ardu qu'un problème d'astronomie, le problème qui contient l'avénement de la justice, l'établissement du droit par le devoir et la conquête du bonheur commun?..... »

Telle est l'opinion de M. Louis Blanc sur le suffrage universel. Certes il est impossible d'y mêler à plus de courtoisie apparente plus de mépris réel. Rousseau lui-même, quand il déclare, avec une sécheresse dogmatique si superbe, qu' « il faut apprendre au peuple *à connaître ce qu'il veut*, » Rousseau n'a pas mieux dit. Je sais bien, car je ne veux tromper personne, que M. Louis Blanc n'entend récuser le suffrage universel que dans les systèmes qu'il combat, et qu'il ne s'en défie que parce qu'il ne croit pas le peuple, et il a raison, aussi profondément atteint que lui-même par le poison des doctrines socialistes. Les préjugés que M. Louis Blanc redoute dans le peuple, ce sont les préjugés monarchiques; le progrès dont le peuple n'a pas encore, à entendre M. Louis Blanc, le sentiment et l'intelligence, c'est le progrès démocratique et social. Mais qu'importe? Est-il vrai, oui ou non, qu'à son point de vue et pour le triomphe de ses idées, M. Louis Blanc récuse la compétence du suffrage universel? Eh bien! pourquoi n'aurions-nous pas contre ses doctrines le droit qu'il prétend contre les nôtres? Est-il vrai qu'il en appelle du grand nombre à sa propre raison, du jugement de la multitude à celui de sa conscience, de l'ignorance aux lumières, de l'erreur à la vérité? Et que faisons-nous autre chose? Que font, quand ils le proclament tout à la fois impuissant et funeste, les adversaires monarchiques du suffrage universel? Est-ce qu'ils n'ont pas le droit de dire, comme M. Louis Blanc : « En tout état de

» cause, que cette volonté des plus nombreux ordonne, j'obéirai, mais » en acceptant une convention nécessaire et non pas en m'inclinant » devant un droit absolu! Encore n'obéirai-je volontairement que » jusqu'au point où commencent à briller pour moi l'évidence, cette » lumière de l'esprit, et la conscience, cette lumière du cœur ; car si » la majorité m'ordonne d'éteindre en moi ces deux flambeaux, sous » peine de mourir, j'en jure par vous, maître, *je nie son droit sous » son poids qui m'écrase et je la maudis en mourant !* » Certes dans un pays et dans un temps où la seule tyrannie qui soit vraiment à redouter est celle du nombre, et c'est la plus impitoyable de toutes, cette protestation a sa valeur, et, pour ma part, je sais un gré infini à M. Louis Blanc de m'en avoir fourni la formule.

Je ne dis rien de plus. Je n'ai pas le courage de triompher, contre les doctrines de M. Louis Blanc, de cette anxiété que le suffrage universel jette dans son esprit ; car, hélas! à quelle opinion le suffrage universel peut-il donner confiance? Les socialistes s'en défient, et ils ont raison. Le parti de l'ordre s'en préoccupe douloureusement, et ses alarmes ne sont pas moins fondées. Assurément, c'est un bon symptôme quand un démocrate aussi avisé et aussi autorisé que M. Louis Blanc déclare qu'il n'attend rien de bon, pour le succès de ses idées, de l'action libre et spontanée du suffrage universel ; mais c'est un triste présage quand, d'un autre côté, tous les hommes qui sont engagés, par aveuglement, calcul ou passion, dans la destinée des partis violents, revendiquent, contre la loi constitutionnelle qui l'a restreint, le droit de ce suffrage affranchi et illimité. Cette situation étrange est celle du parti démocratique : les uns se défient du peuple, les autres s'y appuient. Ici on redoute de livrer à sa délibération certaines questions d'un intérêt suprême ; là on escompte, par d'imprudentes clameurs, l'approche de plus en plus menaçante de la grande épreuve électorale.

Il y a une raison à cela. Montesquieu a dit : « Le peuple est admi- » rable pour choisir ceux à qui il doit confier quelque partie de son » autorité. » On a conclu, de cette assertion de Montesquieu, à l'infaillibilité du suffrage universel en matière d'élection, et on s'est trompé. Ni Montesquieu ni Rousseau lui-même, quand il écrivait le contrat social de la démocratie, n'entendaient parler des grands États. Montesquieu, vantant l'admirable instinct du peuple dans le choix de ses délégués, songeait à Rome et se souvenait d'Athènes. S'il eût pu prévoir qu'on appliquerait, à une nation composée de 34 millions

d'âmes, les formes de la démocratie romaine du temps de Titus Manlius Capitolinus, Montesquieu aurait reculé. Le scrutin de liste l'eût fait pâlir. Oui, le peuple est admirable, en tout pays et à toute époque, pour se décider à la vue de quelque péril exceptionnel, et sur une question simplement posée, comme la nécessité les pose, la paix ou la guerre, la république ou la royauté, la prospérité ou la ruine, la vie ou la mort : le peuple sait dire admirablement *oui* ou *non*. Ne lui demandez rien de plus. M. Louis Blanc lui conteste, et il a raison, la faculté de se gouverner lui-même. M. Ledru-Rollin le déclare pour longtemps encore *susceptible de s'égarer sur les hommes et sur les noms*. Que reste-t-il donc? S'en rapporter à son instinct dans les grandes crises de son histoire. A ces moments-là, oui, la voix du peuple est bien la voix de Dieu. Partout ailleurs, elle n'est que le cri des factions. C'est ainsi qu'après le 18 brumaire le peuple a dit *non* à l'anarchie révolutionnaire; après la chute de l'Empire, il a dit *oui* à la Charte constitutionnelle. Il a dit *oui* au trône de Juillet; il a dit *non*, le 10 décembre, à la révolution de Février. Et aujourd'hui, osez le consulter, osez mettre en regard ces deux seuls mots d'une signification si distincte, malgré les compromis et les capitulations qui s'appliquent à les confondre; osez demander au peuple : république ou monarchie? vous verrez si ce bon sens admirable dont parle Montesquieu lui fera défaut; car ici l'étendue du territoire et la grandeur du pays n'y font rien. Sur des questions simplement posées, en face de nécessités éclatantes, un grand peuple répond aussi nettement qu'un petit État.

Vous demandez maintenant pourquoi les mêmes passions, qui se montrent si impatientes de marcher au scrutin électoral, paraissent si effrayées de tout appel direct qui serait fait, sur un point de politique suprême et déterminée, au bon sens du peuple? C'est que le bon sens du peuple ne sait où se prendre dans un scrutin de liste; sur une question de vie ou de mort, dans un grand péril public, c'est son instinct qui répond, c'est son élan qui entraîne tout, c'est sa véritable souveraineté qui éclate.

Oh! que Robespierre l'avait bien compris quand il résistait, avec une hypocrisie si emportée et si terrible, à la proposition de l'appel au peuple dans le procès de Louis XVI! Loyalement pratiqué, l'appel au peuple eût sauvé le roi. La majorité du pays était pour lui. Mais Robespierre s'en défiait. « Cette majorité, disait-il à la Convention, ne » doit pas être fatiguée par des assemblées continuelles, où une mi-

» norité intrigante domine trop souvent. Elle *ne peut être dans vos* » *assemblées politiques, quand elle est dans les ateliers.* Elle ne peut » juger Louis XVI quand elle nourrit, à la sueur de son front, les » robustes citoyens qu'elle donne à la patrie... (applaudissements des » tribunes). Si le peuple avait le temps de s'assembler pour juger des » procès *ou pour décider des questions d'État*, il ne vous eût point » confié le soin de ses intérêts. La seule manière de lui témoigner » votre fidélité, c'est de faire des lois justes et non de lui donner la » guerre civile..... »

Les hommes qui, après avoir proclamé la souveraineté imprescriptible et inaliénable de la nation, refusaient en 1793, devant l'échafaud tout dressé de Louis XVI, cet appel au peuple que réclamaient pour lui des républicains plus conséquents et plus sincères; — ces hommes étaient les précurseurs de ceux qui, affectant aujourd'hui le monopole des principes et des vertus démocratiques, refusent au peuple la révision prévue et réclamée de sa Constitution politique. Les temps sont différents, les intentions sont meilleures peut-être; l'inconséquence est la même, et elle portera le même fruit : l'esclavage réel du pays avec toutes les apparences de la liberté.

25 mai 1851. C. F.

FIN DE L'APPENDICE DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME VOLUME.

TROISIÈME PARTIE.

ROMANTISME ET DÉMAGOGIE.

Pages.

I M. Eugène Sue. 1
II M. Victor Hugo 20
III M. Proudhon 43
IV Mathieu Laensberg démagogue 60

QUATRIÈME PARTIE.

ESQUISSES ET PORTRAITS RÉVOLUTIONNAIRES.

I Le Contrat social de J.-J. Rousseau. 88
II Bertrand Barère. 105
III Camille Desmoulins : 125
I . . . . . ib.
II 147
III 173
IV Les Vierges de Verdun : 195
I . . . . . ib.
II 216

Pages.
V Edmond Ludlow : 244
I . . . . . ib.
II 265
VI Le Poëme de Saint-Just : 283
I . . . . . ib.
II 294

CINQUIÈME PARTIE.

I De l'avenir et des conditions du gouvernement représentatif 316

APPENDICE.

I Extraits (inédits) des mémoires de madame Meslier. . 333
II Le Gouvernement direct. — Le Suffrage universel . . 338

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

Poissy. — Typographie Arbieu.

DC
252
C8
1852
t.2

Cuvillier-Fleury, Alfred
Auguste
Portraits politiques

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY